



Alternance forme courte / forme longue en créole haïtien

Junior-Fils Rene

► To cite this version:

Junior-Fils Rene. Alternance forme courte / forme longue en créole haïtien. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III; Université d'État d'Haïti, 2023. Français. ⟨NNT : 2023MON30014⟩. ⟨tel-05117127⟩

HAL Id: tel-05117127

<https://theses.hal.science/tel-05117127v1>

Submitted on 17 Jun 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par l'Université Paul-Valéry Montpellier III

Préparée au sein de l'école doctorale 58 : Langues,
Littératures, Cultures et Civilisations
et de l'unité de recherche : DIPRALANG -EA 739

Spécialité : **Sciences du langage**

Présentée par **Junior-Fils RENÉ**

ALTERNANCE FORME COURTE/FORME LONGUE EN CRÉOLE HAÏTIEN

Sous la direction de :

M. Jean Léo LÉONARD – Professeur, Paul-Valéry Montpellier III
et
M. Renauld GOVAIN – Professeur, Université d'État d'Haïti

Soutenue le 30 mars 2023, devant le jury composé de

Mme Gudrun LEDEGEN, PU, Université Rennes 2
Mme Sybille KRIEGER, PU, Aix-Marseille Université
Mme Elisabetta CARPITELLI, PU, Université Grenoble Alpes
M. Arnaud RICHARD, PU, Université de Toulon
M. Renauld GOVAIN, PU, Université d'Etat d'Haïti
M. Jean Léonard LEONARD, PU, Université Montpellier 3

rapporteuse
rapporteuse
examinatrice
Président du jury
co-directeur
co-directeur



Résumé

Alternance forme courte/forme longue en créole haïtien

Cette thèse fait une analyse morphophonologique, morphosyntaxique, sémantique et dialectologique des lexies et des morphèmes présentant une allomorphie (forme courte/forme longue) en créole haïtien. Elle se pose dans l'intersection des écologies linguistiques : contacts de langues, facteurs externes (sociaux, culturels, économiques, historiques, géographiques) et l'émergence de cette langue avec pour but de décrire les phénomènes qui ont façonné le lexique et la grammaire du créole haïtien.

L'analyse sociolinguistique du corpus fait usage du modèle de l'écologie de l'évolution du langage de Mufwene (2001) qui permet de rendre compte de la manière dont l'interaction entre les locuteurs et les facteurs externes déterminent finalement les lexies, les morphèmes, la phonologie, la sémantique et les structures syntaxiques de la langue émergente et du modèle CVCV de Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (1985 et 1990) pour décrire du rôle du lexique et des relations structurelles entre les segments des représentations phonologiques du créole haïtien.

L'analyse des lexies et des morphèmes à double forme aboutit à un inventaire détaillé de ces unités lexicales et morphémiques à partir des mécanismes métaplasmiques qui sont à la base de leur formation. Cela permet d'établir plusieurs taxinomies : des syllabes initiales effacées, des consonnes prosthétiques saturant des attaques vides, formation de nouveaux lexèmes à partir d'une syllabe initiale agglutinée. Nous avons aussi fait une étude de dialectométrie à partir des données de l'*Atlas linguistique d'Haïti* de Dominique Fattier (1998) pour rendre compte de la répartition de ces formes dans les aires dialectales.

Mots-clés

Créole haïtien – saturation d'attaque vide - agglutination - dialectologie – effacement de syllabe initiale – alternance forme courte/ forme longue

Abstract

Alternation short form / long form in Haitian Creole

This thesis makes a morphophonological, morphosyntactic, semantic and dialectological analysis of lexias and morphemes presenting an allomorphy (short form / long form) in Haitian Creole. It arises in the intersection of linguistic ecologies: language contacts, external factors (social, cultural, economic, historical, and geographical) and the emergence of this language with the aim of describing the phenomena that have shaped its lexicon and grammar.

The sociolinguistic analysis of the corpus makes use of the ecological model of the evolution of language of Mufwene (2001) which makes it possible to account for how the interaction between speakers and external factors ultimately determine lexias, morphemes, phonology, semantics and the syntactic structures of the emerging language and CVCV model of Kaye, Lowenstamm and Vergnaud (1985 and 1990) to account for the role of the lexicon and the structural relationships between segments of phonological representations of Haitian Creole.

The analysis of the lexias and dual-form morphemes of Haitian Creole leads to a detailed inventory of these lexical and morphemic units from the metaplasmic mechanisms that are the basis of their formation. This makes it possible to establish several taxonomies: initial syllables erased, prosthetic consonants saturating empty attacks, formation of new lexemes from an initial clumped syllable. We also did a dialectometry study using data from the Haitian Linguistic Atlas (Dominique Fattier, 1998) to account for the distribution of these forms in dialectal areas.

Keywords

Haitian Creole – empty attack saturation – agglutination – dialectology – initial syllable erasure – alternation short form / long form

Rezime

Altènans fòm kout/fòm long an kreyòl ayisyen

Tèz sa a fè yon analiz mòfofonolojik, mòfosentaksik, semantik ak dyalektolojik mo ak mòfèm ki prezante yon alomòfi fòm kout/fòm long an kreyòl ayisyen. Se yon etid ki chita nan yon kafou ki separe faktè ekolojik yo: kontak lang, lòt faktè ekstèn (sosyal, kiltirèl, ekonomik, istorik, jewografik) ak kreyasyon lang sa a avèk objektif pou dekri anpil fenomèn ki patisipe nan konstriksyon leksik ak gramè.

Analiz kòpis tèz sa a chita sou modèl ekoloji evolisyon langaj Mufwene (2001) ki pèmèt nou konprann entèraksyon ki genyen ant lokitè ak lokitè yo epi ak faktè ekstèn ki detèmine kreyasyon nouvo mo ak mòfèm ak estrikti sentaksik nouvo lang ki fòme a. E pou analiz chanjman sa yo, nou sèvi ak modèl CVCV Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (1985, 1990) la pou li analize wòl leksik ak relasyon estriktirèl ant segman reprezantasyon fonolojik yo.

Analiz inite leksikal ak mòfèm ki genyen doub fòm sa yo an kreyòl ayisyen pèmèt tablisman yon envantè tout eleman sa yo nan lang nan ak mekanis metaplasmi ki patisipe nan fòmasyon yo. Sa ap pèmèt nou fè yon taksonomi pou chak fenomèn : aferèz silab inisyal, pwotèz konsòn ki satire yon atak vid, fòmasyon nouvo leksèm apati yon silab inisyal aglitine. Nou fè tou yon etid dyalektometri, gras a done nou jwenn nan Atlas lengwistik ayisyen an (Dominique Fattier, 1998), ki pèmèt obsève repatisyon mo ki gen doub fòm sa yo nan espas dyalektal yo.

Mo kle

Kreyòl ayisyen – satirasyon atak vid - aglitinasyon - dyalektoloji – efasman silab inisyal – altènans fòm kout/fòm long

Remerciements

J'aimerais, tout d'abord, remercier le professeur Jean Léo Léonard, mon co-directeur de thèse qui est beaucoup plus qu'un professeur pour moi. Il est pour moi toute une école de pensée qui m'a reformaté et m'a appris comment être un élément utile à ma communauté. Ma rencontre avec lui peut se résumer en ces termes ; une linguistique de terrain, une linguistique utile qui trouve son sens dans les communautés où l'enseignement et l'apprentissage de la langue font partie du combat quotidien pour l'émancipation des peuples comme le mien. Dès ma première rencontre avec professeur Léonard, j'ai été contaminé par sa passion pour la cause et la description des langues minorées qu'il traîne partout avec lui. Je lui serai reconnaissant toute ma vie d'avoir accepté d'être mon co-directeur de thèse malgré mes lacunes théoriques de départ. Maintenant, au terme de ce long voyage, je me suis rendu compte de la rigueur et de la bienveillance avec lesquelles il m'a aidé à découvrir ce monde passionnant qu'est la linguistique descriptive et surtout la dialectologie. Je le remercie pour avoir toujours été patient avec moi, même dans les moments où j'ai été à côté de la plaque. Je le remercie pour son sincère soutien sans lequel je ne pourrais arriver à ce stade. Ses conseils salutaires après la relecture méticuleuse de chacun des chapitres m'ont sans aucun doute permis de préciser mon propos dans cette thèse.

Je tiens à remercier le professeur Renauld Govain, d'abord pour avoir été mon directeur de mémoire de master, mais aussi mon co-directeur de thèse. Il a observé et guidé mes premiers pas en linguistique. Je le remercie d'avoir redonné vie à la Faculté de linguistique appliquée (FLA) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) après la mort tragique son fondateur, Professeur Pierre Vernet. Sans cette renaissance de la FLA qui m'a formé, je ne pourrais même pas rêver de ce qui m'est en train d'arriver aujourd'hui. Je me considère comme le produit d'une mission qui lui a été confiée par le maître. Mission qu'il accomplit à un moment où le pays est à genoux et la jeunesse aux abois. Je suis fier de faire partie de cette génération de linguistes formés par le master en linguistique descriptive que professeur Govain, à titre de Doyen, a mis en place à ladite institution. Le laboratoire LangSÉ qu'il a créé était pour moi ma première rencontre plus ou moins directe avec la recherche en linguistique descriptive. Et je pense que c'est ce déclic qui m'a amené à la thèse. Le combat qu'il mène à la tête de la FLA aura des impacts positifs sur les futures générations et sur le pays entier. Nous sommes formés pour travailler sur le terrain et remplir la mission première de l'UEH de rendre utilement service à la communauté. Je remercie le Professeur Renauld Govain pour la

confiance indéfectible qu'il a toujours placée en moi. Je n'avais guère confiance en moi quand il m'a conseillé de m'inscrire en thèse. Depuis ma première inscription, il me suit de près avec disponibilité dans chaque étape de ce travail. Je lui suis profondément reconnaissant d'avoir consacré son temps à la lecture intégrale de cette thèse. Professeur Govain était toujours un modèle pour moi et toute ma promotion. Je lui sais gré de m'avoir fait partager, depuis son arrivée à la tête de la faculté, sa passion contagieuse pour la créolistique et la description du créole haïtien. Je le remercie pour la justesse avec laquelle il juge.

Je veux exprimer ma reconnaissance envers le professeur Arnaud Richard, le principal interlocuteur dans la coopération entre l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM) et l'UEH pour m'avoir fait confiance en acceptant que je bénéficie de la bourse ERASMUS+ en 2019. Je le remercie d'avoir été là pour moi depuis le début jusqu'à la fin, et aussi pour l'aide qu'il m'a apportée même dans les détails les plus personnels. Je le remercie pour l'amour manifeste qu'il porte en lui pour mon pays. Le hasard a voulu qu'il soit sur mon chemin à un moment où j'étais sur le point de tout lâcher.

Mes remerciements vont à l'endroit de la professeur Carmen Alén Garabato pour m'avoir accueilli au sein du laboratoire DIPRALANG-EA 739 dont elle est la directrice, afin d'y effectuer ma thèse. Je la remercie pour sa disponibilité et pour avoir mis à ma disposition des personnes efficaces qui pendant trois ans ont répondu à mes questions et à mes attentes. J'exprime ma gratitude envers la maître de conférences Ksenija Léonard pour toute l'aide qu'elle m'a apportée depuis les démarches pour mon inscription en première année à la mise en forme du texte. Je vous serai reconnaissant toute ma vie.

Je voudrais remercier le programme ERASMUS+ qui a financé ma mobilité pendant les trois années de la rédaction de cette thèse et l'ensemble de son personnel à la DRIF à l'UPVM, qui m'a accompagné, encadré et logé durant mes séjours en France. Je ne saurais faire cette thèse sans cette bourse et l'efficacité de ces interlocuteurs que le programme a mis à ma disposition. J'exprime mon plus profond respect et ma reconnaissance à Monsieur Lionel Cabos, Gestionnaire en charge du suivi du programme Erasmus+ à l'UPVM et Madame Caroline Kouyoumdjian, Gestionnaire Mobilité Erasmus+ qui ont répondu à toutes mes questions durant mes trois mobilités.

Mes remerciements vont à l'endroit de ma femme Pauline Mingot René et mes filles Laury Ann Paolina et Zharah-Ella qui m'ont toujours encouragé à faire la chose que j'aime faire le plus au monde : la linguistique. Je leur dois ce travail auquel j'ai souvent dû consacrer le temps que je leur dois à elles. Mes remerciements vont à l'endroit de mes tantes, mes cousins et mes cousines qui ont supporté mon absence – que je sois dans le pays où à l'étranger – pendant trois ans. Je les remercie pour leur confiance inconditionnelle, pour leur soutien de tous les instants. Je veux citer personnellement ma cousine Madame Ovide Seide à qui je dois tout mon parcours académique. Elle était toujours là comme une lumière quand l'horizon et l'obscurité en faisaient un. Je lui dédie cette thèse parce qu'elle a toujours souhaité que je sois utile à mon pays.

Je veux être reconnaissant envers Arpenteur Luc Cétoute, mon père spirituel, qui m'a supporté économiquement pendant trois ans et qui, à la fin, a mis à ma disposition de l'électricité sans laquelle je ne finirais jamais le travail. Je lui serai toujours reconnaissant. Je veux aussi remercier de façon particulière le feu Doyen Pierre Vernet qui m'a non seulement tracé le chemin, mais aussi, m'a aidé à faire mes premiers pas dans la linguistique qui est ma passion aujourd'hui. Je remercie infiniment le Recteur de l'UEH, Monsieur Fritz Deshommes qui était toujours disponible, même dans des situations sociales chaotiques, pour me signer les documents quand il me les fallait. Je présente ma plus profonde gratitude envers le Vice-Doyen de la FLA, Monsieur Wilhem Michel qui m'a supporté pendant trois ans. Il a toujours trouvé un moyen pour me donner un peu de liberté pour me consacrer à la thèse dans des périodes où je devais être disponible pour assurer mes cours.

Cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien de nombreuses personnes qui m'ont généreusement donné de leur temps, à qui je tiens à exprimer ma sincère gratitude. À ce propos, je remercie Frantz Gourdet, et Pierre Robert Duquel qui m'ont aidé à m'orienter dans Montpellier pendant trois longues années. Je leur serai éternellement reconnaissant. Professeur Herby Glaude qui m'a toujours encouragé à faire de la recherche. Professeure Nirvah Jean-Jacques qui, à plusieurs reprises, m'a guidé, grâce à sa grande expérience dans la constitution de mon corpus. Monsieur Serge Auguste, l'informaticien de la FLA qui m'a aidé dans le traitement informatique du texte. Monsieur Angelot Pierre qui est un soutien sur lequel je prends appui depuis la licence jusqu'à cette thèse.

TABLE DES MATIERES

RESUME	1
ABSTRACT.....	2
REZIME	3
REMERCIEMENTS.....	5
LISTE DES ABREVIATIONS.....	13
INTRODUCTION.....	15
SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE D'HAÏTI	17
COLLECTE DES DONNEES ET METHODOLOGIES.....	22
ORGANISATION DE LA THESE.....	25
ÉTAT DE L'ART	26
PREMIERE PARTIE.....	35
THEORIES ET METHODES.....	35
CHAPITRE I.....	37
PROBLEMATISATION.....	37
1.1 PROBLEMATIQUE	37
1.2 ALTERNANCE FC/FL ET FREQUENCE EN CH.....	39
1.2.1 <i>Analyse des données</i>	48
1.3 ANALYSE CONTRASTIVE DE L'ALTERNANCE FC/FL DU MARTINICAIS ET DU CREOLE HAÏTIEN A PARTIR DU CORPUS DU ROMAN <i>BITAKO-A</i> DE RAPHAËL CONFIAANT	52
1.3.1 <i>Les formes agglutinées et non agglutinées</i>	52
1.3.2 <i>Les pronoms personnels du martiniquais et de l'haïtien</i>	55
1.3.3 <i>Le pronom relatif 'ki' "en martiniquais et en haïtien"</i>	63
1.3.4 <i>Les marqueurs TMA en martiniquais et en haïtien</i>	64
1.3.5 <i>Le marqueur négation 'pa' en martiniquais et en haïtien</i>	65
1.3.6 <i>Les aphérèses des noms et des verbes en martiniquais et en haïtien</i>	66
1.4 CONCLUSION PARTIELLE.....	67
CHAPITRE II	69
THEORIES ET MODELES.....	69
2.1 LES QUATRE HYPOTHESES COURANTES	70
2.2 LE MODELE D'ÉCOLOGIE DU LANGAGE	72
2.3 LE MODELE CVCV.....	76
2.4 CONCLUSION PARTIELLE.....	78
CHAPITRE III.....	79
LE DIASYSTEME HAÏTIEN.....	79
3.1 L'ATLAS LINGUISTIQUE D'HAÏTI, LE CONTEXTE SOCIAL ET L'ENQUÊTE DE TERRAIN.....	79
3.2 LES CARTES PERTINENTES POUR NOTRE THÉMATIQUE DE RECHERCHE	81
3.2.1 <i>Analyse des données cartographiques de l'ALHa</i>	84
3.3 ÉTUDE DE CAS : LE DIASYSTEME HAÏTIEN – DIALECTOMETRIE (<i>GABMAP</i>)	100

3.3.1	<i>Le CH, réanalyse et restructuration</i>	101
3.3.2	<i>Traitement automatisé</i>	103
3.4	LE DIASYSTEME HAÏTIEN	105
3.4.1	<i>Approche contrastée (phonologie et lexique, par points de références)</i>	111
3.5	RETOUR A L'ANALYSE QUALITATIVE : APPROCHE GABARITIQUE.....	121
3.6	CONCLUSION PARTIELLE.....	127
DEUXIEME PARTIE		129
L'INCIDENCE DES PROCEDES GABARITIQUES CVCV A L'INITIALE DE MOTS		129
CHAPITRE IV		131
REANALYSE ET GABARITISATION PAR INSERTION : AGGLUTINATION		131
4.1	AGGLUTINATION : DEFINITION	131
4.2	AGGLUTINATION ET LES CREOLES	132
4.3	AGGLUTINATION ET CREOLOGENESE	134
4.4	LES MORPHEMES ET LES LEXEMES AGGLUTINES : CRITERES	136
4.5	AGGLUTINATION : TYPOLOGIE, MORPHOLOGIE ET PHONOLOGIE	139
4.5.1	<i>Agglutination syllabique</i>	141
4.5.2	<i>Agglutination syllabo-consonantique</i>	146
4.5.3	<i>Agglutination consonantique</i>	146
4.6	AGGLUTINATION : LE PHENOMENE I-CREOLE ET E-CREOLE	153
4.7	ASPECT MORPHOPHONOLOGIQUE DE L'AGGLUTINATION	155
4.8	AGGLUTINATION, HOMOGRAPHIE, HOMOPHONIE	156
4.9	CORPUS DE FORMES AGGLUTINEES EN CH.....	157
4.10	LES ASPECTS SEMANTIQUES DES FORMES A PROTHESES AGGLUTINEES	158
4.11	CONCLUSION PARTIELLE.....	163
CHAPITRE V		165
GABARITISATION PAR EFFACEMENT		165
[Σ → Ø / # —]		165
5.1	LE DEBAT SUR L'APHERESE DE LA SYLLABE INITIALE.....	165
5.2	GABARIT DES SYLLABES INITIALES EFFACEES.....	167
5.2.1	<i>Gabarit : syllabes initiales vocaliques (v)</i>	167
5.2.2	<i>Gabarit : syllabes initiales (CV)</i>	169
5.3	ÉTYMOLOGIE ET TYPOLOGIE DES SYLLABES INITIALES TRONQUEES	169
5.3.1	<i>Aphérèse vocalique</i>	170
5.3.2	<i>Aphérèse : préfixe [de-]</i>	172
5.3.3	<i>Aphérèse : préfixe [re-]</i>	174
5.3.4	<i>Aphérèse : préfixe [syʁ]</i>	176
5.4	UNE ETYMOLOGIE DES ETYMONS A INITIALES TRONQUEES.....	177
5.4.1	<i>Inventaire des mots à syllabe initiale effacée</i>	179
5.4.2	<i>Catégories grammaticales et aphérèse</i>	180
5.5	CONSONNES PROSTHETIQUES ET SYLLABES INITIALES EFFACEES	182
5.6	APHERESE : ALTERNANCE FC/FL.....	183
5.6.1	<i>Deux formes : FL/FC</i>	184
5.6.2	<i>Forme fixe : courte</i>	186
5.7	CONCLUSION PARTIELLE.....	187

TROISIEME PARTIE	188
L'INCIDENCE DES PROCEDES GABARITIQUES CVCV EN FINALE DE MOTS.....	188
CHAPITRE VI	189
PRONOMS PERSONNELS EN CH.....	189
ALTERNANCE FORME COURTE/FORME LONGUE	189
6.1 LES CARACTERISTIQUES DE CHAQUE PRONOM PERSONNEL DU CH.	190
6.2 PRONOMS PERSONNELS, SUJET DE NOYAU PREDICATIF MULTIPLE	190
6.2.1 <i>Pronom personnel 1s</i>	191
6.2.2 <i>Pronom personnel 2s</i>	193
6.2.3 <i>Pronom personnel 3s</i>	195
6.2.4 <i>Pronom personnel 1p</i>	197
6.2.5 <i>Pronom personnel 2p</i>	198
6.2.6 <i>Pronom personnel 3p</i>	199
6.3 LES CARACTERISTIQUES COMMUNES DES PRONOMS PERSONNELS DU CH	200
6.3.1 <i>Pronoms personnels et la prosodie</i>	200
6.3.2 <i>Pronoms personnels dans un focus</i>	200
6.3.3 <i>Les pronoms personnels dans un (NP) avec une coordination</i>	202
6.3.4 <i>Pronoms personnels en position objet après une préposition monosyllabique</i>	205
6.3.5 <i>Les pronoms personnels dans une subordonnée complétive</i>	205
6.4 LES DETERMINANTS POSSESSIFS.....	209
6.5 CONCLUSION PARTIELLE.....	212
CHAPITRE VII.....	214
DES MORPHEMES DU SYSTEME TMA ET D'AUTRES PARTICULES.....	214
DES MORPHEMES DU SYSTEME TMA DU CH	214
7.1.1 <i>Le marqueur [te/t]</i>	215
7.1.2 <i>Le marqueur [ape/ap]</i>	217
7.1.3 <i>Le marqueur [prale/pral]</i>	218
7.1.4 <i>Le marqueur [aprale/apral]</i>	220
AUTRES PARTICULES.....	220
7.2.1 <i>Le marqueur [pa]</i>	220
7.2.2 <i>Le marqueur d'interrogation ou de l'adverbe [kote/kot]</i>	221
7.2.3 <i>Préposition [avèk]</i>	222
CONCLUSION PARTIELLE.....	222
CHAPITRE VIII	224
LES VERBES A ALTERNANCE FC/FL EN CH	224
LES FORMES LEXICALES ET LES FORMES AUXILIAIRES.....	224
8.1 L'ETYMOLOGIE FRANÇAISE ET LA MORPHOLOGIE DES VERBES EN CH	224
8.1.1 <i>Les verbes du CH issus des participes passés en e du français</i>	227
8.1.2 <i>Les verbes à terminaison [i] ou [ε]</i>	230
8.1.3 <i>Les verbes à terminaison [ε] ou [et]</i>	230
8.1.4 <i>Les verbes à terminaison [i], [wi] ou [ui]</i>	231
8.1.5 <i>Les verbes à terminaison [we], [wε], [wa] et [o] en CH</i>	231
8.1.6 <i>Les verbes à terminaison – Voyelle orale+ cons. + re</i>	232

8.1.7	Les verbes à terminaison – v (nasale) + dre.....	233
8.1.8	Deux cas de réanalyse particuliers.....	233
8.1.9	Les verbes légers, alternance FL/FC.....	234
8.2	CARACTERISTIQUES MORPHOSYNTAXIQUES DES VERBES A ALTERNANCE FC/FL.....	236
8.2.1	Le verbe bay, son étymologie et ses variantes phonologiques.....	237
8.2.2	La forme « bay » comme FL ou forme de base.....	238
8.2.3	Analyse de « bay » et sa variante « ba ».....	239
8.2.4	Le verbe bay, sa variante ba et objet substantival.....	240
8.2.5	Le verbe bay, sa variante ba et les pronoms personnels objets.....	240
8.2.6	Bay et ba + objet (1s).....	240
8.2.7	Ba et ban + objet (1P) + bénéficiaire.....	242
8.3	LA FORME COURTE DES VERBES LEGERES EN FINAL DE SYNTAGME : CONTRAINTE PROSODIQUE.....	244
8.3.1	Focalisation, contrainte prosodique.....	246
8.3.2	La contrainte de double consonne en finale et prosodie.....	247
8.4	TROIS CLASSES DE VERBES LEGERES.....	247
8.4.1	Classe de verbes légers lexicaux.....	247
8.4.2	Classe de verbes légers lexicaux et auxiliaire d'aspect.....	248
8.4.3	Verbes légers lexicaux et auxiliaires modaux.....	253
8.5	CONCLUSION PARTIELLE.....	254
CONCLUSION GENERALE		256
ANNEXES		266
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		299
LISTE DES TABLEAUX.....		313

Liste des abréviations

1P, 2P, 3P : **1e, 2e, 3e** personnes du pluriel

1S, 2S, 3S : **1e, 2e, 3e** personnes du singulier

1S-POSS, 2S-POSS, 3S-POSS : possessif, **1e, 2e, 3e** personnes du singulier

1P-POSS, 2P-POSS, 3P-POSS : possessif, **1e, 2e, 3e** personnes du pluriel

ADV : adverbe

ALHa : Atlas linguistique haïtien

ANT : temps passé

ASP : aspect

C : consonne

CASEC : Conseil d'Administration de la Section communale

CBLF : créole à base lexicale française

CH : créole haïtien

CLA : Centre de Linguistique Appliquée

CM : créole mauricien

CMA : créole martiniquais

COD : complément d'objet direct

COORD : conjonction de coordination

COP : copule

DEF : déterminant défini

DEM : déterminant démonstratif

DET : déterminant

FC/FL : forme courte/forme longue

FOC : focalisation

FLA : Faculté de Linguistique Appliquée

FR : français

FUT : futur

GEREC : Groupe d'études et de recherche en milieu créolophone

GREKA : Gwoup Rechèch pou Etidye Kreyòl Ayisyen (Groupe de recherche pour l'étude du créole haïtien)

INACC : innacompli

IND : déterminant indéfini

IPN : Institut Pédagogie nationale

L2 : langue seconde ou étrangère (par rapport à une **L1** : langue première)

MOD : modal

N : nom

NEG : négation

ONAAC : Office Nationale d'Alphabétisation et d'Action communautaire

ONO : onomatopée

P2 : deuxième procès

P1 : premier procès

PREP : préposition

PROG : progressive

QUANT : quantifieur

REL : pronom relatif

SN : syntagme nominal

TMA : temps/mode/aspect

UEH : Université d'État d'Haïti

V : voyelle

Introduction

Les langues créoles sont apparues entre les XVI^e et XVII^e siècles en conséquence de la conquête du monde par cinq nations européennes : Espagne, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Portugal (Kihm et Véronique, 2000). L'analyse et la description de ces langues font encore l'objet de nombreuses études qui fondent la créolistique, discipline qui se propose d'étudier les créoles, comme une famille de langues, non pas en fonction de leur origine, mais en tenant compte de leurs conditions d'apparition (Kihm et Véronique, *op. cit.*). Étant donné les situations multilingues dans lesquelles les créoles ont émergé (Aboh, 2009), ils connaissent beaucoup de phénomènes morphologiques, phonologiques qui leur sont propres et que la linguistique tente d'analyser en vue de les comprendre. Le cas qui nous intéresse dans ce travail est l'alternance forme courte/forme longue en créole haïtien. Beaucoup de réflexions y ont été consacrées : Alleyne (1996) ; Mamode (2013) ; Corne (1977) ; Véronique (1983). Mais il n'existe pas d'étude exhaustive qui soit consacrée à ce phénomène en CH (désormais CH). C'est pour cela que nous lui consacrons cette thèse, car nous estimons qu'il reste encore des choses à mettre en lumière en CH à propos de ce phénomène d'alternance forme courte / forme longue.

L'objectif premier de cette thèse est d'étudier la partie lexicale du créole haïtien présentant une alternance forme courte/forme longue. Les termes *forme courte* et *forme longue* (dorénavant FC/FL) sont utilisés par Fattier (1998 : 229, 241, 2003 : 5). En les évoquant, l'auteur fait référence à un phénomène morphophonologique résultant de la créologénèse, très fréquent dans les créoles à base lexicale française (désormais CBLF), langues qui sont nées dans diverses zones de la colonisation française au cours des XVII^e et XVIII^e siècles par évolution accélérée de formes régionales et populaires du français utilisées dans le contexte des contacts de populations au cours de l'esclavage. Valdman (1978 : 210) l'a évoqué sous l'appellation de « formes réduites » et « formes pleines ». Henri (2010 : 118) écrit : « *This alternation [FC/FL] is also available in other French-based Creoles and African languages. It is available in Seychellois, Reunionese, Louisianese and Haitian, for instance, but not in Guadeloupean or Martiniquan.* »¹. Dans cette citation, l'auteur fait référence à l'alternance verbale FC/FL en mauricien. En ce qui nous concerne, notre travail sera d'étudier non

¹ Cette alternance [FC/FL] est également disponible dans d'autres créoles à base française et dans des langues africaines. Elle est disponible en seychellois, réunionnais, louisianais et haïtien, par exemple, mais pas en guadeloupéen ni en martiniquais.

seulement le verbe, mais aussi toutes les autres catégories grammaticales et les particules, en CH, qui disposent de deux formes pour une même référence lexicale et qui répondent aux critères d'analyse que nous établirons ici. À ce sujet, nous devons noter que la particularité du travail que nous nous proposons de faire ici est qu'il porte sur tous les mots (ou lexies, lexèmes)² à alternance FC/FL en CH. Et c'est pour cette raison que nous pensons qu'il est nécessaire de circonscrire ce champ de travail dès le commencement.

Nous appelons *forme longue*, tout lexies ou lexèmes dont la forme de base n'a pas subi d'aphérèse (effacement de syllabe initiale) ou d'apocope (effacement de syllabe finale) ou toute racine lexicale détenant une prosthèse (ajout de syllabe initiale) agglutinée, tandis que les *formes courtes* sont des mots sans cette prosthèse consonantique ou syllabique quand nous sommes dans le paradigme de mots agglutinés et non agglutinés ou des mots qui ont subi une variation due à une aphérèse, chute d'une ou plusieurs syllabes initiales ou à l'apocope, perte d'une unité vocalique, d'une ou plusieurs syllabes en finale de mot. Cette définition tient compte aussi du fait que la FC peut exister en CH sans la FL. Dans ce cas, cette unité lexicale est prise pour la FC par rapport à la FL dans la langue originelle, c'est-à-dire la langue lexicatrice. Les études qui ont été consacrées à ce domaine de la créolistique sont nombreuses. Elles seront évoquées dans la section consacrée à l'état de l'art (section I). Notre objectif principal, dans le cadre de cette thèse, sera d'établir un inventaire comptabilisé de ces formes et de décrire les principes et les contraintes morphohonologiques qui favorisent l'utilisation de chacune de ces formes dans le discours du locuteur du CH et préciser les valeurs sémantiques qu'elles prennent dans les environnements syntaxiques où elles apparaissent. Nous apporterons des réponses aux questions de savoir si les deux formes ont toujours une même signification ou encore si chaque forme a sa propre signification.

Du point de vue de l'utilité sociale, cette thèse a deux objectifs principaux. Premièrement, apporter une contribution à la recherche sur les créoles (créolistique) et, deuxièmement, créer une base de données lexicologique et grammaticale qui pourra aider dans l'élaboration de manuels de créole langue maternelle pour le système éducatif haïtien où cette langue est enseignée dans toutes les classes du parcours scolaire, du primaire au secondaire. Ces

² Nous sommes conscient que le terme de « mot » relève du sens commun, et que des notions comme « lexème » et « lexie » sont plus appropriées. Mais celles-ci s'inscrivent dans des cadres théoriques et méthodologiques complexes, en morphologie lexicale, dont nous ne comptons pas faire usage dans cette thèse, si bien que nous nous contenterons de ce terme, qui a le mérite d'être immédiatement intelligible. En revanche, nous ferons appel à des concepts plus techniques, hors du sens commun, comme celui de « gabarit », en phonologie, quand le moment sera venu.

données pourront servir aussi dans l'enseignement du créole dans les universités et les écoles normales qui forment les maitres qui n'ont pas beaucoup d'outils pour enseigner le CH. C'est pourquoi nous avons ajouté des listes abondantes en annexe de l'argumentaire, afin de poser les jalons de tels inventaires à finalité pratique.

Situation sociolinguistique d'Haïti

Le CH, langue nationale et langue officielle de la République d'Haïti, assure la communication quotidienne de la totalité de la population. Elle est le moyen de communication d'une population de 11 905 897 habitants (IHSI³, 2021). Haïti partage avec la République dominicaine l'île d'Haïti dont elle occupe la partie occidentale. Elle constitue avec la Jamaïque, Cuba, et Porto Rico, l'archipel des Grandes Antilles. Sa superficie est de 27 750 km². En termes de collectivités territoriales, la République d'Haïti est divisée en 10 départements, ceux-ci sont eux-mêmes divisés en communes, soit 146 communes dont chacune est dirigée par un Conseil municipal de trois membres ; le maire et ses deux adjoints. Les communes elles-mêmes sont réparties en sections communales. Soit 575 Sections communales dirigées chacune par un Conseil d'Administration de la Section communale (CASEC).



FIGURE 1.- Carte d'Haïti, Jacques Leclerc, 2010, téléchargée le 15/02/2022, sur le site : www.axl.cefan.ulaval.ca

³ Institut haïtien de Statistique et d'Informatique, <https://ihsi.ayiti.digital/indicator-population>

La situation sociolinguistique haïtienne est caractérisée par la présence de deux langues, le français et le CH, résultants de l'histoire coloniale de ce peuple. Depuis l'indépendance du pays en 1804, le français est la langue de l'administration de l'État, jouissant d'un prestige certain. Le CH est traité par l'État et la société comme une langue de peu de valeur, une langue minorée (mais non pas minoritaire, puisque dans les faits, elle est la langue majoritaire de la population, alors que c'est la langue de prestige, le français, qui se trouve plutôt en situation minoritaire de fait, sur le plan démographique, comme signalé ci-dessous). Il est limité à un usage oral dans l'administration (publique et privée), mis à part les institutions qui en font la promotion, par exemple l'*Akademi Kreyòl Ayisyen*⁴ et la *Sekreteri d Eta pou Alfabetizasyon*⁵, et dans les campagnes de sensibilisation communautaire. Excepté dans le cadre du fonctionnement de ces deux institutions publiques, le domaine de l'écrit est réservé au français. Tous les manuels assurant l'éducation sont en français, mis à part les manuels d'anglais, d'espagnol, et de CH en tant que langues enseignées. Certaines écoles *congréganistes*, c'est-à-dire des écoles dirigées par une congrégation ou confrérie religieuse (Barrès, 1913 : 92) ou privées font le choix délibéré de ne pas enseigner le créole même si le curriculum scolaire l'exige. Fattier (1998 : XVII) indique que le français est pratiqué en Haïti par une minorité extrêmement difficile à quantifier. Aucune enquête n'a cherché à évaluer le nombre total des francophones. Les observateurs de la situation sociolinguistique haïtienne s'accordent pour estimer que le nombre de francophones y est inférieur à 10 % de la population totale. Et c'est au même constat que Charles (1999 : 59) aboutit quand il écrit qu'il existe seulement de 2 à 3% d'Haïtiens qui peuvent s'exprimer en français couramment, que 10 à 15% le comprennent plus ou moins facilement, et que plus de 90% sont créolophones unilingues. Govain (2021a : 2) fait remarquer qu'à défaut de statistique officielle et selon les observations plus ou moins avisées, on peut estimer le nombre de francophones haïtiens à plus du quart de la population, en tenant compte que, du fait de la massification de la scolarisation, beaucoup plus d'Haïtiens terminent leurs études secondaires et fréquentent l'université. Cet auteur situe la maîtrise de la langue en termes de degrés. Il pense que plus on avance dans l'échelle de l'éducation, plus on tend à maîtriser le français.

Bien que le CH soit la langue parlée par la totalité de la population haïtienne, le français était la seule langue utilisée dans l'administration publique du pays depuis l'indépendance d'Haïti

⁴ On consultera utilement à ce sujet la page Internet de cette organisation : <https://akademikreyol.net/>.

⁵ Cf. sa page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/alfabetizasyon/?rdr>.

en 1804. La constitution de 1918 va lui accorder le statut de langue officielle. Ce n'est qu'en 1957 que la Constitution de François Duvalier va reconnaître l'existence du créole dans la communauté dans son article 35, très ambigu, qui stipule que « Le français est la langue officielle. Son emploi est obligatoire dans les services publics. La loi viendra déterminer les cas et les conditions dans lesquels l'usage du créole sera permis et même recommandé pour sauvegarder les intérêts matériels et moraux des citoyens qui ne connaissent pas suffisamment la langue française. » Vingt-six ans après, la Constitution de 1983 de Jean-Claude Duvalier lui attribuera le statut de *langue nationale*. Dans son Article 62, elle précise : « Les langues nationales sont le français et le créole. Le français tient lieu de langue officielle de la République d'Haïti. » Aujourd'hui, le créole et le français sont les deux langues officielles du pays, instituées comme telles par la Constitution de 1987, élaborée après la chute des Duvalier en 1986. Dans cette Constitution, le mot créole apparaît dans quatre articles : l'article 5 qui institue le créole comme langue officielle au même titre que le français « Tous les Haïtiens sont unis par une langue commune : le créole. Le créole et le français sont les langues officielles de la République », l'article 24.3: qui impose le créole comme langue des mandats émis par la justice ; « Pour que ce mandat puisse être exécuté, il faut: a) qu'il exprime formellement en créole et en français le ou les motifs de l'arrestation ou de la détention et la disposition de loi qui punit le fait imputé; l'article 40 qui définit les langues pour les communications officielles : « Obligation est faite à l'État de donner publicité par voie de presse parlée, écrite et télévisée, en langues créole et française aux lois, arrêtés, décrets, accords internationaux, traités, *conventions, à tout ce qui touche la vie nationale, exception faite pour les informations relevant de la sécurité nationale.* » Et, enfin, l'article 213 qui prévoit une Académie pour le créole ; « *Une Académie haïtienne est instituée en vue de fixer la langue créole et de permettre son développement scientifique et harmonieux.* »

Le créole et le français, distribués inégalement selon les classes sociales en Haïti, vivent et reflètent l'histoire coloniale et, depuis l'indépendance en 1804, les rapports de classes qui se sont noués dans la société haïtienne. Historiquement, l'une et l'autre langue font partie du patrimoine national haïtien (Bentolila et Gani, 1981), même si la cohabitation de ces deux langues dans la société haïtienne a toujours été caractérisée par des inégalités plus ou moins prononcées, suivant des situations de contact ou de superposition. La situation linguistique haïtienne est caractérisée par une relation de superposition du français par rapport au créole dans l'imaginaire collectif et dans les politiques linguistiques mises en place par l'État à

travers l'histoire de ce peuple. Les deux langues entretiennent une relation hiérarchique au même titre que la stratification qui régit les milieux sociaux qui portent leur usage.

En ce qui concerne l'histoire de la graphie du CH, celle-ci a connu cinq propositions dont les quatre premières (1924, 1939, 1940, 1950) ont été des initiatives privées. Avant 1924, les textes écrits en CH, surtout dans la littérature haïtienne, comme *choucoun* par exemple, n'ont pas suivi une orthographe systématique, car il n'y en avait pas de façon officielle. La première orthographe plus ou moins systématique que le CH a connue a été proposée par Frédéric Doret en 1924. Ensuite viendra celle de Christian Beaulieu en 1939. Un peu plus tard, au début des années 1940, Ormonde McConnell, un pasteur irlandais et Frank Laubach qui lui, était un Américain, ont mis sur pied une nouvelle orthographe basée sur l'alphabet phonétique international (API). Une orthographe qui allait être contestée par la communauté haïtienne à cause de l'origine anglophone de ses concepteurs dont l'un était américain. À rappeler qu'à cette époque, les plaies laissées par l'occupation américaine (1915-1934) dans la société haïtienne étaient encore ouvertes et fraîches. De ce fait, le peuple a vite associé cette graphie à cette tranche d'histoire douloureuse et l'a rejetée. En 1950, Lelio Faublas et Charles-Fernand Pressoir, deux intellectuels haïtiens, ont modifié l'orthographe de 1940. Et leur proposition a été bien reçue par la population qui allait l'appliquer jusqu'à 1979.

Comme nous pouvons le remarquer, toutes ces tentatives pour mettre en place un système orthographique pour le CH étaient des initiatives privées. Il fallait attendre l'arrivée de l'Institut pédagogique nationale (IPN), un organisme créé par l'État haïtien en 1972 (Robertshaw, 2019) dont le rôle était de mettre en place la réforme éducative qui a été lancée en 1979. Cette institution a été chargée d'élaborer les programmes, produire les matériels didactiques et former le personnel enseignant... après avoir été convaincu par la conclusion d'une étude réalisée en Haïti et qui a démontré qu'une méthode d'enseignement bilingue utilisant le créole comme la langue de base et le français en tant que langue étrangère produit beaucoup plus des résultats convaincants par rapport aux méthodes traditionnelles (Ronceray & Petit-Frère, 1976 : 25).

Face à ce constat, au début de 1978, sous la direction de l'IPN, le ministre de l'Éducation nationale a réuni un groupe de discussion pour réviser l'orthographe Faublas-Pressoir. À ce débat, prend part le Gwoup Rechèch pou Etidye Kreyòl Ayisyen GREKA (Groupe de recherche pour l'étude du créole haïtien), composé d'intellectuels haïtiens venant de plusieurs secteurs et organisations impliquées dans la question du créole et l'Office Nationale

d'Alphabétisation et d'Action communautaire (ONAAC). Ces trois institutions vont modifier l'orthographe de 1950 et celle de 1940 sur certains points et proposaient une nouvelle orthographe à l'État haïtien. Cette nouvelle graphie va être acceptée par le gouvernement en septembre 1979 et pour le besoin de la réforme éducative entamée par le ministre de l'Éducation de l'époque Joseph C. Bernard, le gouvernement va publier un décret le 31 janvier 1980, dans le journal officiel du pays *Le Moniteur* qui rend officielle cette graphie sur tout le territoire de la République d'Haïti.

Aujourd'hui, le CH est enseigné dans les écoles et les universités en Haïti. Il existe depuis 2014 une académie du CH (*Akademi Kreyòl Ayisyen*), dont l'objectif est de faire faire la promotion du CH (loi, Art. 6). Ce sont toutes des institutions qui ont besoin d'outils pour accomplir les missions qui leur ont été confiées, mais ces outils manquent considérablement.

Dans l'état actuel des expériences linguistiques en Haïti, il se pose le problème de la standardisation, voire de la « didactisation » du CH comme objet et outil d'enseignement, afin qu'il puisse remplir convenablement sa fonction de langue d'enseignement (Govain, 2014b). Et c'est dans ce même schéma d'organisation et de classification des données que cette thèse s'inscrit.

L'idée de cette thèse est issue des rencontres et des enseignements sur les créoles dont nous avons bénéficié durant notre formation en licence et en master en linguistique descriptive à la Faculté de Linguistique Appliquée (dorénavant FLA) de l'Université d'État d'Haïti (désormais UEH) qui est l'une des premières institutions en Haïti à assurer la promotion du CH et à convaincre cette société qu'il pouvait être un outil de développement scientifique. Grâce à cela, nous avons eu accès très tôt à la littérature de la créolistique, mais aussi nous avons côtoyé des acteurs de la linguistique créole. L'idée de travailler sur ce sujet est née après avoir réalisé notre mémoire de master sur le phénomène d'agglutination en CH, qui nous a permis de découvrir la complexité de l'alternance des formes courtes et longues dans les créoles. Et de là, nous avons envie de comprendre le fonctionnement de ces paradigmes en CH.

Le choix du CH comme objet de recherche nous a été inspiré par notre formation assurée par des professeurs comme Pierre Vernet, Robert Damoiseau, Anne Zribi-Hertz, Enoch O. Aboh ... mais aussi du fait que nous avons toujours voulu faire des recherches qui vont de pair avec notre vision du monde ou notre conception. Nous sommes convaincu que le CH a besoin

d’être décrit pour qu’il remplisse dignement son rôle dans l’enseignement scolaire haïtien et assurer la vulgarisation de la science dans le pays. Nous avons su que notre rêve de formation poussée en créole allait se réaliser dès notre premier rendez-vous avec le professeur Jean Léo Léonard, de l’Université de Montpellier 3, qui voue une passion pour les langues autochtones et les créoles.

Cette thèse se trouve au carrefour de plusieurs disciplines. D’abord, la sociolinguistique qui nous fournira les modèles pour comprendre l’origine des FC/FL dans les CBLF et dans le CH, la morphologie, la syntaxe et la phonologie qui nous aideront à comprendre les conditions morphophonologiques et syntaxiques régulant leur utilisation. Fattier (2005 : 2) pense que le CH a été développé selon des mécanismes de changement (réanalyse, grammaticalisation, analogie) que l’on peut voir à l’œuvre dans toutes les langues naturelles. Ainsi, l’analyse du paradigme FC/FL en CH nous conduit à accorder la préférence aux modèles d’écologie du langage (Mufwene, 2008).

Voici des questions auxquelles nous allons tenter d’apporter des réponses dans ce travail :

- Combien peut-on dénombrer de ces formes dans le CH ? Quelle est leur proportion dans le lexique de la langue ?
- Les formes longues et courtes renvoient-elles à une même valeur sémantique ? Autrement dit, sont-elles en relation de simple synonymie et de variation libre, ou peut-on déterminer d’autres corrélats, rendant relativement prédictible leur apparition dans le discours ?
- Quels sont les principes morphologiques, phonologiques ou syntaxiques qui gouvernent l’alternance FC/FL en CH ? En quoi cette apparente alternance relève-t-elle d’une analyse transversale non seulement du lexique, mais aussi de la grammaire de la langue ? En ce cas, elles n’auraient rien de trivial : on dépasserait la simple collection de faits pour explorer un principe de structuration de la langue plus profond.

Collecte des données et méthodologies

Le choix des éléments, des termes et des aspects étudiés dans cette thèse a été motivé par deux constats : d’abord, nous avons constaté que ces éléments qui présentent des allomorphes FC/FL ont été la plupart du temps cités dans beaucoup de travaux consacrés aux créoles, ou abordés sommairement, mais n’ont jamais fait pour autant l’objet d’une étude systématique. Aussi, ils ont été toujours étudiés sur la base de leur genèse (Bollée, 2019, par exemple) qui

porte sur les aphérèses et non sur les principes syntaxiques et phonologiques qui favorisent l'apparition de cette alternance de formes dans les créoles.

Notre base de données est un lexique de mots exprimant une alternance FC/FL. Ces données proviennent de sources diverses ; premièrement, nous avons mené une enquête de terrain entre septembre 2019 et septembre 2021 dans les départements du Sud et de l'Ouest du pays. Il s'agit donc de sources « de première main ». Nous avons réalisé vingt (20) enregistrements de vingt-cinq (25) à trente (30) minutes chacun dont un a été retranscrit dans cette thèse (chapitre II). Pour chaque enregistrement, nous sommes allé chez l'informateur et l'avons enregistré de façon spontanée au moyen d'un dictaphone. Pour le besoin de la diversité du discours des informateurs, nous n'avons pas utilisé un questionnaire avec une liste de questions spécifiques pour ne pas centrer la conversation sur un élément spécifique de la vie quotidienne. Nous avons de préférence réalisé une entrevue à bâton rompu qui tourne autour de la vie économique et sociale de la personne en fonction de son mode de vie. Comme nous l'avons mentionné plus haut, notre enquête audio a été menée sur deux départements. Nous devons signaler qu'au départ, nous avons voulu mener cette enquête dans les dix départements du pays, mais la dégradation de la situation sécuritaire nous a contraint de faire d'autres choix, comme utiliser des sources de « deuxième main » : documents écrits (dictionnaires, essais, lexiques, littérature, les journaux, des articles...) et sonores (musiques, théâtre, journaux télévisés et radios, les réseaux sociaux...).

Une bonne partie de notre corpus est tirée des dictionnaires créoles monolingues et bilingues. Nous avons consulté des dictionnaires bilingues créole-français : Vernet (2000), Valdman *et al.* (1981), Bentolila *et al.* (1976), Faine (1974), des dictionnaires créoles monolingues (créole) : Féquière & Hertelou (2009), Manigat (2007), Trouillot (2003) et le dictionnaire de la FLA de l'UEH (à paraître).

Une des principales sources de « deuxième main » de notre corpus sont les commentaires et les cartes de l'Atlas linguistique haïtien qui, à notre avis, est la plus grande base de données lexicologiques et lexicographiques en CH. Un chapitre de cette thèse est consacré à l'étude des cartes présentant des mots et des morphèmes ayant une alternance de forme.

Les exemples de phrases utilisées dans le travail sont tirés des textes générés par les entrevues de l'enquête, de textes littéraires, des discussions avec des locuteurs natifs du CH, de textes de dissertations en créole produits par des écoliers haïtiens. Pour faire le choix de ces

énoncés, nous n'avons pas commis l'erreur de nous fier seulement à notre intuition en tant que locuteur natif : avant d'insérer nos propres énoncés dans la thèse, ils ont été soumis aux jugements des collègues enseignants haïtiens et aux étudiants de notre cours de créole à l'UEH. Aussi, étant donné que l'objet de notre recherche porte sur un phénomène attesté dans toutes les variantes du CH, nous avons fait de notre mieux pour que ce corpus de phrases soit représentatif, en termes de variantes, ou qu'il corresponde bien à la forme de langue utilisée et comprise par la majorité des locuteurs haïtiens. Dans le chapitre consacré à la problématique de cette thèse, nous avons comparé le CH et le martiniquais. Les exemples de phrases dont nous nous sommes servi dans cette analyse contrastive entre le CH et le martiniquais ont été pris dans le roman *Bitako-a*; ouvrage de Raphaël Confiant, écrit en créole martiniquais, publié en 1985. Il a été traduit par la suite en français par l'auteur sous le titre "Morne-Pichevin". Cette tentative d'étude contrastive nous avait initialement été suggérée par l'un de nos directeurs de recherche, Jean Léo Léonard, sur la base d'une intuition (saisir les convergences interdialectales de l'alternance étudiée non plus comme collection de mots ou de vocables, mais à travers leurs contextes énonciatifs). L'exercice s'est avéré salutaire, selon nous, car il nous a aidé à mieux concevoir l'analyse énonciative de l'usage de ces formes concurrentes, brèves et longues. Ce fut un jalon empirique dans notre parcours exploratoire, pour sortir du simple inventaire, ou de la simple nomenclature.

Pour la mise en place de notre corpus jusqu'aux analyses, nous avons procédé en trois phases ; dans un premier temps, nous avons recueilli les données. Ensuite, nous avons classé les mots et les morphèmes recueillis en fonction de leur catégorie grammaticale et du type de changement ou de réanalyse subie par ces derniers. Par exemple, notre corpus comporte trois groupes de mots et de morphèmes : les *agglutinations* (consonantiques et syllabiques), les *aphérèses* (syllabes vocaliques et syllabe ouverte) et les *apocopes*. Et, enfin, nous avons procédé à l'analyse de ces données. Cette analyse porte sur la morphologie, la phonologie, la syntaxe et la sémantique des formes à alternance de formes brèves et longues. Dans cette thèse, nous avons évité de prendre position sur le problème de la genèse des éléments qui constituent notre corpus. Nous avons fait ce choix pour deux raisons ; d'abord, l'un des objectifs de cette thèse est de réaliser une analyse en synchronie, dont l'objet n'était pas la recherche de la genèse des formes, ensuite, parce que le cadre théorique que nous adoptons dans ce travail soutient l'idée que, toutes choses égales par ailleurs (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas non plus de nier la phylogénèse pour autant) les langues, en général, se construisent

et reconstruisent dans des écologies constituées de *feature pool* traduit *bassins de traits*⁶ (les inputs auxquels les apprenants sont exposés et qui déclenchent l'apprentissage) qui sont caractérisés par les variantes disponibles pour une même fonction qui se retrouvent en compétition parmi lesquels les locuteurs opèrent des sélections selon leurs préférences ou leurs habitudes. La sélection d'un *input* est contrainte par l'écologie des interactions entre locuteurs, (Aboh 2015 ; Aboh & DeGraff 2017 ; Mufwene 2001). Sans doute, les créoles sont passés par ces mêmes voies pour constituer leur grammaire, et les grands axes structurants de leurs phénomènes de variation. Dans le cas de l'(apparente) alternance formes courtes vs formes longues en CH ainsi que dans les CBLF des Caraïbes, une sorte de double volet – une sorte de diptyque – a ainsi émergé dans le lexique, et semble avoir été réinvesti en partie par la grammaire, dans des conditions variables de lieux en lieux. C'est ce phénomène émergent, qui semble également être constitutif de la langue et de son diasystème (la métagrammaire qui subsume les variétés dialectales constitutives d'un domaine linguistique), qui nous intéresse ici, avec cet angle d'approche.

Organisation de la thèse

Mis à part l'introduction et l'état de l'art de la question, cette thèse est divisée en trois parties. La première partie intitulée « Méthodes et théories » est consacrée à la connaissance du terrain et à la mise place du cadre théorique de la recherche. Elle comporte deux chapitres ; le premier, la « Problématisation », pose la question des morphèmes FC/FL dans les CBLF en général et en CH en particulier. Le chapitre II, intitulé « Théories et modèles » expose les modèles et approches théoriques sur lesquels notre discussion prendra appui. Ce chapitre prend deux directions : l'une, sociolinguistique, dans laquelle nous posons les questions sur les conditions sociohistoriques dans lesquelles ces formes sont apparues dans la langue. Et une autre, morphophonologique, dans laquelle nous posons des questions sur les phénomènes linguistiques qui ont provoqué l'apparition de ces éléments à double forme, ou « doublets » apparents dans la langue. Pour répondre aux questions qui sont d'ordre sociolinguistique, nous faisons appel au modèle sociolinguistique de l'écologie des langues (Mufwene 2001), qui est un vaste paradigme qui traite de l'évolution et de la « vie et mort » des langues dans leur contexte social, voire écosocial... (Léonard, 2017). Et pour répondre aux questions d'ordre morphophonologique, nous prenons appui sur la théorie CVCV de Lowenstamm

⁶ Cf. les nombreux travaux de Salikoko Mufwene, qui vont dans ce sens, et la page http://mufwene.uchicago.edu/feature_pool.html, particulièrement pédagogique, sur ce concept.

(1996) dans le cadre de la Phonologie du Gouvernement, (Scheer, 2015). Et le chapitre III est une analyse dialectométrique des morphèmes et des lexèmes à double forme (FC/FL) tirés des cartes de l'*Atlas linguistique d'Haïti* à l'aide de l'application dialectologie computationnelle Gabmap.

Dans la deuxième partie du travail qui est consacrée à étudier les modifications dans le *domaine initial* (ou en *borne senestre*) des morphèmes à alternance FC/FL. Il s'agit des phénomènes de réanalyse qui se manifestent de deux manières : l'insertion d'un élément au début d'un mot que Henri (2018) appelle agglutination et que Strandquist (2005), Parkvall (2008), Veenstra (2011) appellent « incorporation nominale », et la regabaritisation, qui consiste en la suppression ou l'ajout d'un segment ou d'une syllabe pour rendre le mot conforme au gabarit imposé par la langue que nous appelons regabaritisation tout court. Cette partie du travail comporte deux chapitres : le premier étudie les morphèmes agglutinés et le second le phénomène d'aphérèse. Nous avons étudié les incidences des procédés de gabaritisation CVCV à l'initiale des étymons. Nous y étudions deux phénomènes : l'agglutination ou gabaritisation par insertion (chapitre IV) et l'aphérèse de la syllabe initiale ou gabaritisation par effacement de la voyelle initiale (chapitre V).

La troisième partie du travail compte trois chapitres dans lesquels nous avons étudié des procédés de gabaritisation en finale de lexèmes et de morphèmes. Nous y traitons les morphèmes qui sont amputés d'une voyelle à droite ou à la fin du mot (en *domaine* ou *borne dextre*). Le chapitre vi est consacré à l'étude des pronoms personnels et relatifs ; le chapitre vii traite les marqueurs TMA et d'autres particules qui ont une double forme. Le chapitre Viii, le dernier est consacré à la description des verbes en général et un groupe de verbes modifiés par apocope.

État de l'art

Un état de l'art sur le phénomène de l'alternance FC/FL en CH devrait rendre compte de tous les travaux consacrés aux mots ayant une double forme dans les créoles. Mais, dans la littérature consacrée à l'étude des créoles aucun travail n'a été consacré au phénomène alternance FC/FL de façon générale dans aucune de ces langues. La réflexion sur le problème de l'alternance FC/FL dans les créoles est stimulée de façon contingente. Elle n'a jamais été effectuée de manière systématique sur un créole ou sur un groupe de créoles. D'ailleurs, la

majorité des études consacrées à ce phénomène a été effectuée sur le créole mauricien (Corn, 1977 ; Henri & Bonami, 2019 ; Henri, 2010) et sur l'agglutination du nom et l'apocope des verbes. La question de l'alternance FC/FL a été abordée dans le CH par Sylvain (1936), Pompilus (1976), Valdman (1978), dans le martiniquais par Jourdain (1956). Ces auteurs ont seulement cité ou listé des couples de mots sans entrer dans une description de ces éléments, dans une logique d'inventaire, ou de nomenclature. Nous pouvons dire que la littérature qui nous est présentée sur cette question est faite d'une combinaison d'apports latéraux qui véhiculent des contenus souvent disparates. Conscient de ce problème, pour établir cet état de l'art, nous allons chercher toutes les études qui ont été consacrées à des catégories grammaticales que nous prenons en compte dans le cadre de cette thèse. De façon générale, les phénomènes et les catégories qui nous intéressent sont : l'*agglutination*, l'*apocope verbale*, l'*aphérèse* et l'*élision* des pronoms et des marqueurs TMA, de l'adverbe *kote*, du pronom relatif *ki* et la préposition 'avec' qui a été l'objet de nombreux : Sylvain (1979 [1936]), Pompilus (1976), Valdman (1978).

Dans ce travail, pour faire référence à ce phénomène de restructuration de la créologénèse qui résulte d'une réinterprétation de frontières de mot (Henri & Bonami, 2019), nous utilisons le terme *agglutination* à la place de *Article Incorporation* de Strandquist (2005), Guillemain (2009), Parkvall (2008), Veenstra (2011). Ce choix vient du fait que notre analyse dépasse les frontières du déterminant défini. Ainsi, ici, nous étudions l'agglutination de type consonantique qui consiste à rétablir le patron CVCV. Nous soutenons que cette consonne joue parfois un rôle phonologique et n'est pas toujours un article. Mais *Article Incorporation* semble restreindre le cadre aux déterminants définis.

Le phénomène d'agglutination a été l'objet de nombreuses études : Sylvain (1979 [1936]), Pompilus (1976), Valdman (1978), DeGraff (2001, 2002), Fattier (2007), Govain (2012), Lefebvre (1998) pour le CH ; des études qui ont pris en compte le CH et d'autres créoles : Dietrich (1891 : 231-237), Jourdain (1956 : 32-36) et surtout Baker (1984), première étude consacrée au phénomène, à notre connaissance. Pour ce dernier, le phénomène est dû à l'influence des langues bantoues dans la formation de ces créoles, en ce sens que les articles définis et partitifs du français étaient perçus comme des marqueurs de classe nominale par les locuteurs des langues bantoues et ont donc été agglutinés avec le nom ; Grant (1995) est selon nous la deuxième étude sur la question ; cet auteur va se servir, en partie, des données de Baker (1984). Il accepta le point de vue de Baker sur l'influence des langues

bantoues. Ensuite vient le travail de Parkvall (2002 : 81-83 in Ladhams 2012) qui a cherché à comprendre pourquoi il y avait beaucoup plus de cas d'agglutination dans les CBLF que dans les créoles à base lexicale anglaise. Ces auteurs pensent que le phénomène serait le résultat de changements linguistiques, et que les traits qui favorisent l'agglutination de ces mots proviennent des langues de substrat. L'hypothèse du substrat bantoue ou, du moins, niger-congo pour les mots agglutinés a été soutenue par Guillemin (2009), Stranquist (2005). Le bantou est un sous-ensemble du niger-congo, mais plutôt situé au centre-sud-est plutôt qu'à l'ouest de l'Afrique subsaharienne. Les créoles des Caraïbes ont plutôt eu d'autres sous-ensembles du niger-congo comme substrats : langues kwa, notamment, du Dahomey (Bénin contemporain), du Ghana, de Côte d'Ivoire, langues atlantiques du Sénégal, ou le yoruba du Nigéria (plutôt classé dans les langues de type kwa). Quant aux créoles des Mascareignes, dans l'Océan indien, sans doute le substrat est venu des langues bantoues orientales, certes, mais aussi de langues austronésiennes comme le malgache. Selon tous ces auteurs, qui ont le plus souvent travaillé sur le créole mauricien, l'origine de l'agglutination est d'influence bantoue. Les lexies des CBLF sont ainsi issues du français, mais ils sont formés sur le patron morphologique des noms bantous, qui portent la marque de leurs classes respectives sous forme de préfixes substantivaux (Henri & Bonami, 2019). Dans un autre article, McWhorter & Parkvall (2002) abordent également la question de l'agglutination dans les CBLF. Ils critiquent l'approche « superstratiste » de Chaudenson en matière de créolisation (voir Chaudenson, 2003). Wittmann & Fournier (1996) croient aussi que le phénomène résulte de l'influence du français.

Ladhams (2012) étudie le phénomène dans les créoles portugais. Il écrit ne pas avoir trouvé de mots agglutinés dans les créoles à base portugaise asiatiques, mais il en trouve dans les quatre créoles du golfe de Guinée. Il pose alors le problème de l'influence africaine (substrats), en montrant que dans les créoles portugais cette influence est évidente.

Pour les créoles martiniquais et guadeloupéen, Colot (2004) pose le problème de la sémantique de ces lexies agglutinées quand il écrit que le déterminant défini français antéposé dans certaines configurations garde le trait de définitude même après avoir été attaché à une base nominale en créole guadeloupéen et exprime un contexte générique, par opposition au déterminant défini postposé qui se manifeste toujours dans un contexte spécifique. C'est-à-dire qui détermine un nom dans un NP comme en français. C'est aussi ce

même constat qu'ont fait Zribi-Hertz & Jean-Louis (2014) en martiniquais, et aussi Guillemin (2009) et Strandquist (2005) en mauricien.

Ces recherches n'ont pas apporté toutes les réponses sur les comportements syntaxiques et sémantiques de ces mots parce qu'elles ont été menées sur des corpus non exhaustifs, ce qui a empêché ces chercheurs de faire une classification de ces éléments qui, à notre avis, est importante pour rendre compte de leur sémantique et de leur syntaxe. Pour ce qui concerne le CH, bien qu'elles ne soient pas nombreuses, nous avons trouvé des bases qui ne sont pas de noms, mais qui reçoivent le déterminant *la*. Par exemple le mot *ladòmi* < *fr.dormir*. Nous nous demandons si ce n'est pas aussi le cas pour ces créoles que nous venons de citer. Pour ce qui concerne le déterminant, ce n'est pas dans tous les cas que le déterminant agglutiné apporte un trait générique à la base qui n'est pas toujours un nom. Cela n'arrive qu'avec un groupe de mots. Parfois, le déterminant n'apporte aucune valeur sémantique ou pragmatique à la base. Et aussi, même les mots où le déterminant a une définitude ou une valeur pragmatique doivent être groupés en ceux qui sont des formes agglutinées fixes et ceux qui ont deux formes dont la forme agglutinée exprime un contexte générique.

The semantics behind the Reanalysis of French Article in French-bases Créole est le titre du troisième chapitre d'un ouvrage de L. Tramutoli datant de 2021. L'auteur a abordé le problème de la sémantique des morphèmes agglutinés dans les CBLF. Il pose le fait que, dans toutes les études consacrées au phénomène d'agglutination du déterminant, l'intérêt s'est porté sur les aspects phonétique et phonologique, les modèles morphologiques de réanalyse et surtout l'influence substratique de langues africaines. À cet effet, il soutient qu'il manque encore une étude systématique sur la sémantique de noms avec la prothèse agglutinée. Et en s'inspirant des travaux de Zribi-Hertz & Jean-Louis (2014), il soutient que l'article agglutiné est un marqueur de définitude désignant un concept abstrait, un marqueur d'instrument, des temps et des lieux. Il classe ces éléments agglutinés en trois groupes distincts en fonction de leur sémantique.

Véronique (2021) a cherché à comprendre la signification et l'emploi des notions de « convergence » et de « congruence » à partir de l'agglutination nominale. Cet article a examiné les conditions qui président à la mise en œuvre de la convergence et de la congruence et a cherché à comprendre comment elles s'articulent avec le transfert et l'emprunt ou la réanalyse et la grammaticalisation. L'article a décrit aussi des aspects et des facteurs qui conduisent à l'émergence et au développement des langues créoles. L'auteur y a

fait aussi un état de l'art des travaux qui ont contribué à l'étude du phénomène d'agglutination dans les créoles et pose le problème de la difficulté à établir une évaluation exacte de la différence numérique entre les formes substantivales agglutinées, fixes et alternantes des créoles mauriciens, rodriguais et seychellois et des autres créoles français. Il a évoqué les relevés fournis par Baker (1984) qui sont d'après lui une approximation indicative quand il considère les données fournies par René (2018) qui dénombre un nombre de formes lexicales non alternantes supérieur à celui avancé par Baker (1984) pour le CH. Dans cette thèse, nous avons pris le soin de répondre à cette question dans le CH. Nous avons présenté une liste exhaustive de formes en CH et ensuite établi une catégorisation des lexies et les morphèmes qui ont été restructurés par agglutination.

Les alternances FC/FL des verbes sont caractéristiques des créoles de l'océan Indien. Environ 70 % des verbes du mauricien connaissent une alternance (Baker, 1972 : 98). L'alternance FC/FL des verbes de ce créole a été étudiée par Syea (1992). Ce travail vient en prolongement de celui de Seuren (1990) sur les verbes de ce même créole ; Zribi-Hertz, et Li Pook Tan (1987), Veenstra (2007) pensent que ces verbes à double forme sont le résultat de l'influence du superstrat (français) et que ces verbes sont des restes flexionnels de la langue lexificatrice, qui auraient été réinterprétés et grammaticalisés dans la distinction FC/FL. Nous pensons que le plus grand travail sur cette question dans le mauricien est élaboré par Henri (2010). Dans cette thèse, elle a étudié la morphologie des formes verbales en mauricien. Elle a cherché à comprendre ce qui a participé au développement de l'alternance des formes verbales de l'océan Indien en analysant les principes et les contraintes morphophonologiques qui favorisent l'apparition de ces formes. Sa thèse a examiné les aspects morphologiques, syntaxiques, et pragmatiques de l'alternance de ces formes verbales dans ce créole dans le cadre théorique du HPSG. Cela lui a permis de fournir une grammaire des constructions verbales en mauricien. Elle a fait valoir que les verbes mauriciens présentent un paradigme à deux cellules qui devrait être analysées comme un système de conjugaison montrant une complexité que l'on peut trouver dans n'importe quelle langue avec un système flexionnel. Elle soutient que la FL est un très bon prédicteur et l'inverse ne s'applique pas. L'alternance des formes verbales du mauricien est associée à un conditionnement phonologique. Elle n'a pas pris de position tranchée sur ce qui a provoqué le phénomène. Nous citons beaucoup cette thèse dans ce travail dans la mesure où les hypothèses qu'elle défend sont souvent les mêmes que nous défendons en CH.

Véronique (2007) a fait une étude contrastive entre forme verbale longue et forme verbale courte des créoles de l’océan Indien et en CH. Il a comparé les emplois des formes verbales longue et courte dans les créoles qui connaissent une alternance morphologique verbale. Il conclut que le CH connaît aussi un phénomène d’alternance verbale, mais à une échelle moindre par rapport aux créoles indiaocéaniques. Il a examiné les fonctionnements verbaux dans les créoles de la Martinique, de la Guadeloupe, d’Haïti, de l’île Maurice et des Îles Seychelles. Il soutient que l’un des traits remarquables des langues créoles est la relative indistinction de leurs classes nominale et verbale. Ainsi, des « noms » peuvent être prédicats tandis que certains « verbes » remplissent des fonctions nominales. Le CH et surtout, le mauricien, le réunionnais et le seychellois connaissent une alternance morphologique pour un ensemble, plus ou moins important, de verbes ; une forme verbale longue et une forme verbale courte sont employées dans des contextes syntaxiques et pragmatiques différents. Nous nous interrogerons sur le sens de cette alternance. Alleyne (1996) pose le problème de la complexité de ce groupe de verbes en CH. Il soutient l’hypothèse que ces verbes à double forme sont le résultat du participe passé dans les phrases résultatives du français. Et il croit que c’est dans ce point de vue que se trouve la clé pour comprendre le fonctionnement du système verbal en CH.

Le phénomène d’aphérèse ou chute de l’initiale consonantique a été très peu étudié en créolistique. Il a été abordé par Dietrich (1891), Jourdain (1956), Chaudenson (1974), Fattier (1998), Valdman (1978 et surtout Bollée (2019) qui a rassemblé un lexique de mots présentant cette caractéristique. Elle indique :

« Lors de la rédaction du Dictionnaire étymologique des créoles français d’Amérique (DECA), nous étions parfois confrontés à des cas où un mot simple et un mot préfixé sont attestés en français, les deux étant présents comme variantes dans un seul créole haï. (a)planni, ou comme variantes différentes dans plusieurs créoles. Puisqu’une distinction sémantique n’existe pas ou ne semble pas être d’une grande importance, nous avons désigné ce phénomène par le terme de « convergence ».

Bollée (2019 :1) pense aussi que ce problème pourrait s’expliquer par l’influence des substrats.

Enfin, pour la quatrième partie du travail, nous étudierons les pronoms personnels et le pronom relatif « ki », étudiés par Sylvain (1979 [1936]), Pompilus (1976). Fattier (1995)

indique que le CH a construit son système pronominal à partir de la série forte des pronoms français. Une comparaison des caractéristiques linguistiques des systèmes haïtien et français permet de repérer les ressemblances et les différences. DeGraff et Véronique (2000) ont analysé les pronoms objet du CH. Saint Martin (2005), Cadely (2010) croient que les formes courtes des pronoms personnels peuvent s'agglutiner. Barrière *et al.* (2016) ont étudié le statut linguistique des pronoms du CH. Fattier (2005) a étudié le pronom relatif « *ki* » du CH et c'est dans ce même article que Fattier a étudié l'alternance *kote/kot* que nous étudierons dans cette thèse ; Takahashi & Gracanin Yuksek (2008) qui est l'un des travaux majeurs sur le pronom « *ki* ». Ils soutiennent que *ki* est un réflexe phonologique d'un accord entre le complément et une phrase *wh*. Véronique (2007) a abordé cette question en comparant le pronom « *ki* » du CH avec le mauricien et d'autres créoles français.

Pour les marqueurs TMA en CH, Sylvain (1936) et Pompilus (1976) ont été les premiers à aborder la question, nous soulignons l'apport de Fattier (1998), Glaude (2012) et Lefebvre (1996) qui a soutenu que les propriétés syntaxiques et sémantiques des marqueurs TMA du créole sont parallèles à celles de la langue fongbe (fongbè, groupe kwa, niger-congo) et que la forme phonologique des marqueurs semble être dérivée de chaînes phonétiques trouvées dans la langue du superstratum. Enfin, nous connaissons deux thèses qui ont été consacrées à cette partie de la grammaire des créoles ; celle de Fon Sing (2011) sur le créole mauricien et le CH et celle de McCrindle (1999) qui porte sur les CBLF des Caraïbes. Aucun de ces travaux n'a posé le problème d'alternance FC/FL de certains marqueurs TMA de manière systématique. Ils cherchent plutôt à comprendre la syntaxe et la genèse de ces formes.

Pour l'adverbe de négation '*pa*' en CH nous avons consulté Sylvain (1979 [1936]) ; Pompilus (1976) ; DeGraff (1993) et Déprez (2018).

La première chose qui diffère ce travail de recherche de tous ceux que nous venons de citer est qu'aucun de ces chercheurs n'a étudié, dans un ou plusieurs créoles de façon simultanée, les phénomènes qui sont l'objet de cette thèse : l'*agglutination*, la *saturation des attaques vides*, l'*aphérèse* et l'*apocope*. Chaque auteur a traité un ou deux phénomènes en cherchant à répondre à des questions précises. Par exemple, Henri (2010) a décrit les verbes à double forme en mauricien, comme Syea (1992) et Seuren (1990) l'ont fait avant elle ; Strandquist (2005), Guillemain (2009), Ladhams (2012) et Henri (2019) ont cherché à comprendre et décrire la grammaire et les origines des formes agglutinées en mauricien ; Bollée (2019) pose le problème de l'origine du phénomène d'aphérèses dans les verbes et les déverbaux ; Cadely

(2010) a décrit les pronoms personnels en CH ; Alleyne (1996) pose le problème de la complexité verbes à double forme et du système verbal du CH. Nous pouvons le remarquer, les recherches sur les lexies et les morphèmes qui présentent une double forme ont toujours cherché à comprendre les causes de cette différence de fréquence ou tout bonnement absence de ces formes dans des créoles en fonction de la géographie (les créoles des Caraïbes, créoles des Mascareignes). Par exemple, l'apocope des verbes en CH qui concerne seulement une liste de 16 verbes. Alors que plus de deux tiers des verbes du mauricien ont une double forme conditionnée par la syntaxe et la phonologie (Henri, 2010). La fréquence de l'agglutination est insignifiante dans d'autres CBLF tandis qu'elle est très productive en CH. Les recherches tentent aussi de comprendre les origines des phénomènes.

Aucun chercheur n'est parvenu à trancher sur ces questions, dans la mesure où les phénomènes sont divers et n'ont été étudiés de façon systématique ni dans un créole ni dans plusieurs créoles. Nous voulons dire par là que pour trouver une réponse à ces questions, chaque chercheur essaie de se lier à une hypothèse existante en créolistique sans prendre en compte les paramètres socio-historiques (Aboh et DeGraff, 2017) ou écologiques divers (Mufwene 2001) dans lesquels les créoles ont émergé. Cette thèse s'inscrit dans la ligne d'idées de Léonard (2016) qui croit que les réponses aux questions sur l'origine et les fréquences de ces phénomènes morphophonologiques qui sont à la base des grammaires de ces langues ne sauraient être monogénétiques (superstrat, substrat, universaux linguistiques, théorie du bioprogramme, théorie du changement linguistique par contact et apprentissage non dirigé de L2), mais il s'agit de préférence d'une combinaison de ces quatre sources. La prise en compte de l'aspect écologique et la mise ensemble de ces quatre hypothèses nous ont permis de poser certaines questions fondamentales qui n'ont pas été posées en amont dans beaucoup de ces travaux que nous avons listés. Par exemple, étant donné que, généralement, chaque phénomène est étudié de façon séparée par des chercheurs dispersés et sur des créoles différents, la question sur le lien ou les liens existant entre plusieurs de ces phénomènes dans un créole ou dans plusieurs créoles n'a jamais été posée. Par exemple, pourquoi plusieurs phénomènes (l'aphérèse de la syllabe initiale des verbes, des déverbaux et des noms ; la saturation des attaques vides) peuvent se manifester dans une même unité lexicale dans un créole ? Par exemple, *labitasyon*, *abitasyon*, *bitasyon*. Notre contribution dans cette thèse consistera, non seulement à décrire chaque phénomène, mais aussi à établir les mécanismes qui favorisent l'apparition de l'une de ces formes en CH, et pour ce qui concerne l'origine des

phénomènes, le modèle biologique de l'évolution du langage est le cadre théorique (Aboh et DeGraff, 2017 ; Mufwene, 2001) le plus apte à rendre compte pourquoi et comment pour une même fonction, les mêmes traits ou des traits différents ont été sélectionnés en fonction de l'écologie dans lequel le créole a émergé.

Première partie

Théories et méthodes

CHAPITRE I

Problématisation

Ce chapitre est consacré à la problématisation de la recherche. Notre objectif premier consiste à poser le problème de ces couples de mots par rapport à la littérature qui y est consacrée. Et ensuite, pour une raison pratique et pour montrer l'authenticité de notre corpus qui n'a pas été constitué seulement d'éléments provenant de dictionnaires, nous présentons une transcription d'un enregistrement tiré de notre enquête dans lequel nous mettons en exergue la fréquence des lexies et des morphèmes présentant une allomorphie et enfin pour corroborer l'hypothèse de la présence de ces éléments dans les CBLF nous avons procédé à une analyse contrastive CMA versus CH.

1.1 Problématique

Nous venons d'exposer, dans l'état de l'art, la récurrence de la problématique de la morphologie (*aphérèse de la syllabe initiale* ; *agglutination* [consonantique et syllabique] ; *apocope de la voyelle finale*) des lexies et des morphèmes dans le débat de la créolistique en présentant des recherches qui y sont consacrées et la diversité des questions auxquelles les chercheurs tentent d'apporter des réponses dont certaines restent encore d'actualité. Par exemple, pourquoi certains phénomènes que nous étudions ici peuvent se manifester dans la lexie et la grammaire d'un CBLF et apparaissent à peine ou sont tout bonnement inexistantes dans un autre ? Pourquoi les mêmes traits ont-ils été traités de la même manière dans plusieurs créoles et différemment dans un autre groupe ? On pourrait se demander aussi, à la suite de Baker (1984), pourquoi les agglutinations syllabiques et consonantiques qui sont très productives en CH existent à peine en réunionnais (Baker, 1984 :89)⁷. La fréquence et la différence numérique d'un phénomène lexical ont souvent été attribuées à une cause monogénétique (Guillemin, 2009 ; Strandquist, 2005 ; Baker, 1984). On pourrait se demander aussi pourquoi 70 % des verbes du mauricien connaissent une apocope (Baker, 1972 : 98) alors que le CH n'en compte que 16 cas. Ces chercheurs, sans trancher, croient à l'unanimité qu'il pourrait s'agir d'une influence des langues bantoues. Mais ils ont toujours buté sur des

⁷ The first major study of this phenomenon, Baker (1984), concentrated on the Indian Ocean Creoles and, for comparison, Haitian French Creole, and he noted well over 400 examples from Mauritius and the Seychelles, more than 300 from Rodrigues, just 12 from Réunion, and over 100 from Haiti. The explicit aim of his paper was to try to explain the very unequal distribution of the feature amongst the French-based Creoles.

arguments qui font que cette hypothèse substratiste ne suffit pas pour expliquer les phénomènes.

À ce stade de la réflexion en créolistique, nous pensons qu'il est nécessaire qu'on reformule la question de l'origine des phénomènes qui sont à la base des créoles. À la suite de Mufwene (2001), nous pourrions nous demander de préférence, comment les écologies internes et externes ont joué leurs rôles dans la diversité des bassins de traits et en même temps conditionnent le traitement des éléments sélectionnés qui seront les matériaux constitutifs des nouvelles grammaires. Ou comment ces créoles ou le CH en particulier sont parvenus à mettre en place des patrons syntaxiques, morphologiques, gabaritiques servant à traiter des étymons du substrat ou superstrat ? Par exemple, les verbes du CH qui ont subi l'apocope de la voyelle finale ont tous trois syllabes ; les mots et les morphèmes dont la syllabe a été saturée ne dépassent pas quatre syllabes tandis que des mots de cinq et six syllabes existent dans la langue.

Avec cette pluralité de questions sur l'origine des formes à alternance FC/FL, il va sans dire que le discours que porte la créolistique tourne souvent autour de la question de la genèse des créoles ou des phénomènes rencontrés dans ces langues. Un débat que nous jugeons très théorique auquel le locuteur lambda de ces langues ne peut pas participer. Face à ce problème, on se demande s'il ne serait pas nécessaire que les chercheurs d'aujourd'hui, à la manière de Henri (2010) tentent de décrire ces langues au lieu de se questionner sa genèse.

Dans la perspective d'une recherche qui lie théorique et utilitaire, les questions seraient différentes de celles que nous venons de poser, à la suite de certains chercheurs, dans le paragraphe précédent sans nier leur importance dans la compréhension de l'objet. Et aussi, elle constituerait des interrogations clés pour de nouvelles pistes de recherches qui seraient beaucoup plus utiles pour les sociétés qui ont les créoles comme langue première ; langue enseignée et d'enseignement dans les écoles et les universités ; les centres d'alphabétisation, sans parler de leur utilisation dans des communications pratiques au quotidien dans les espaces créolophones par des locuteurs natifs et ceux qui ont appris ces langues pour des besoins de communication professionnelles. Ce doit être des questions dont la finalité sera d'établir une liste exhaustive de ces formes qui ont des caractéristiques identiques obtenues à partir des études de terrain et des atlas linguistiques existantes ; comprendre les relations phonologiques qui existent entre chaque phénomène ou les principes qui sont à la base de la formation de ces lexies et morphèmes. Par exemple, au regard de la saturation de la voyelle

initiale, nous pourrions nous demander pourquoi, ce sont des verbes et des déverbaux avec une voyelle initiale qui sont la cible du phénomène d'aphérèse. Pourquoi existe-t-il un tout petit groupe de substantifs avec une voyelle initiale qui subissent cet effacement de la syllabe initiale et peuvent aussi recevoir une prothèse consonantique qui vient saturer l'attaque vide ? Alors que la cible du principe de saturation des attaques vides est le nom. Autres questions qu'on pourrait poser : pourquoi les verbes du CH qui ont subi l'apocope de la voyelle finale ne comptent que trois syllabes ? Pourquoi les mots dont la syllabe initiale a été saturée ne dépassent-ils pas quatre syllabes ? Le gabarit ne joue-t-il pas un rôle dans la façon dont le mot est traité dans la langue ? À notre avis, ce sont des interrogations de la sorte qui peuvent conduire à l'élaboration des manuels de grammaire pouvant servir à l'apprentissage.

C'est cet itinéraire que nous avons pris dans le cadre de cette thèse. Nous avons l'avantage de travailler sur un corpus exhaustif qui nous permet de poser non seulement des questions de type sociolinguistique sur les origines du phénomène, mais aussi des questions sur les mécanismes morphophonologiques et morphosyntaxiques mis en œuvre dans la formation des lexies et de morphèmes qui constituent le matériau de base sur lequel repose la grammaire du CH. L'analyse de notre corpus ne nous permet pas de préciser de façon catégorique l'origine étymologique de chacun de ces phénomènes dans les CBLF. Mais, la diversité des traits qui ont conduit à la formation de ces lexies et morphèmes vient corroborer, semble-t-il, l'hypothèse de l'écologie du langage. Nous pensons aussi que l'opportunité que nous avons de mener une cette étude sur plusieurs phénomènes qui ont à voir à la réduction des mots à double forme ou détenant une forme fixe courte peut nous permettre de nous rendre compte non seulement de la morphologie de ces unités, mais aussi des principes phonologiques et syntaxiques qui les lient.

1.2 Alternance FC/FL et fréquence en CH

Ce texte a été enregistré à Lamontagne Jacmel (11^e section communale de la commune de Jacmel dans le Sud'Est d'Haïti) en février 2020 pour le travail de terrain en vue de la réalisation de cette thèse. C'est une conversation entre l'interviewer, le doctorant Junior Fils René et un agriculteur septuagénaire, sur le mode de vie d'un paysan dans cette zone d'Haïti. Le texte a été transcrit et glosé par Junior Fils René dans l'orthographe officielle du CH.

Pour le besoin de l'analyse, nous avons mis en gras les FL et les FC des lexèmes et des morphèmes qui sont l'objet de notre étude dans cette thèse. Chaque ligne de la transcription a été numérotée afin de faciliter le repérage d'un élément que nous pointons comme exemple.

1. **Mwen** se Lojanès, **mwen** abite Belotès, **mwen** **genyen** 76 **lane**.
1s COP Lojanès 1s habiter Belotès 1s avoir 76 année
"Je suis Lojanès, j'habite à Belle-Hôtesse, j'ai soixante-seize ans."
2. **Mwen** marye, **mwen** **gen** 5 pitit, **mwen** **fè** kiltivatè,
1s marier 1s avoir 5 enfant 1s faire agriculteur
"Je suis marié, j'ai cinq enfants, et je suis agriculteur."
3. **mwen** plante mayi, bannann, patat, manyòk pwa kongo etsetera.
1s planter maïs banane patate manioc pois kongo etc.
"Je cultive du maïs, de la banane, de la patate, du manioc, du pois d'angole, etc."
5. Lè sa, paregzanp, **nou** **fè** gadinay tou. Lè **nou** **gen**
quand DEM par exemple, 1P faire élevage aussi quand 1P avoir
"Par exemple, nous faisons de l'agriculture aussi. Quand nous avons"
6. manje sa yo, **nou** manje, **nou** vann. **Mwen** **fè** gadinay bèf,
denrées DEM 1P manger 1P vendre 1s faire élevage boeuf
"ces denrées, nous en utilisons pour notre alimentation et nous en vendons. J'élève des vaches,"
7. **mwen** **fè** gadinay milèt, **mwen** **fè** gadinay kabrit, poul.
1P faire élevage mule 1P faire élevage chèvre poules
"j'élève des mules, des chèvres, des poules."
8. Konsa tou, lè **nou** **genyen** yo se pou lè **nou** angaje,
Ainsi quand 1P avoir 3P COP pour quand 1P engager
"Ainsi, les posséder nous permet de faire face à nos problèmes quotidiens,"
9. **nou** **mete** timoun **nou** yo **lekòl**, **nou** vann pou **nou** **kapab** **fè**
1P mettre enfant POSS PL école 1P vendre pour 1P pouvoir faire
"d'envoyer nos enfants à l'école, nous en vendons pour assurer"
10. edikasyon timoun nan, men pa egzanzp, fòk **nou** **gen** manje !
éducation enfant DEF mais par exemple MOD 1P avoir nourriture
"l'éducation de l'enfant. Mais, par exemple, il nous faut avoir de la nourriture !"
11. Men, lè **nou** **gen** manje timoun nan **kapab** manje.
mais quand 1P avoir nourriture enfant DEF capable manger
"Car quand nous avons à manger, les enfants peuvent bien manger."
12. **Nou** menm tou, **nou** jwenn manje pou **nou** manje nan **kay** la.
FOC aussi 1P trouver nourriture pour 1P manger dans maison DEF
"Nous aussi, nous avons de quoi manger à la maison."

13. Se sa **nou** **te** vle pale ansanm **avè** **ou**.
COP DEM 1P ANT vouloir parler ensemble avec 2S
“C’est de ça que nous voulions vous/te parler”
14. **Nou** vle fè **ou** **konnen** milèt la lè **nou** **genyen** **l**,
1P vouloir faire 2S savoir mulet DEF quand 1P Avoir 3S
“Nous voulons vous/te faire savoir que, la mule, quand nous l’avons,”
15. Se **li** menm **ki** pou **ede** **nou** pou **nou** **ale** leve bagay
COP FOC REL pour aider 1P pour 1P aller chercher chose
“c’est elle qui nous aide à aller chercher et transporter des denrées”
16. nan jaden oubyen **pote** nan mache oubyen **al** chèche **dlo**
dans jardin ou bien porter dans marché ou aller chercher eau
“de nos jardins, les transporter au marché, aller chercher de l’eau”
17. **ou** fè lòt bagay. **Ou** ankò bèf la, **nou** **genyen** **l**,
Ou faire autre chose. Ou encore boeuf DEF 1P avoir 3S
“ou faire autre chose. Ou encore, les bœufs que nous élevons,”
18. **nou** jwenn **nou** vann lè timoun nan malad pou **nou** jwenn
1P trouver 1P vendre quand enfant DEF malade pour 1P trouver
“nous en vendons quand nos enfants tombent malades pour trouver”
19. **lajan** pou **nou** fè doktè **avè** **li**. Epi tou pou **nou** jwenn
argent pour 1P faire docteur avec 3S COORD pour 1P avoir
“de l’argent pour les emmener voir un médecin. Et pour avoir”
20. **lajan** pou **nou** fè edikasyon pitit la.
argent pour 1P faire éducation enfant DEF
“de l’argent pour assurer leur éducation.”
21. Se sa menm **ki** fè **nou** fè gadinay. Oubyen lè **nou**
COP DEM même REL faire 1P faire élevage Ou quand 1P
“C’est pour cette raison que nous pratiquons l’élevage. Ou bien, quand nous”
22. **gen** yon moun **ki** mouri epi men sa **k** **rive** ; **ou**
avoir IND personn REL mourir en suite voici DEM REL arriver 2S
“avons un décès, voici ce qui arrive : tu/vous”
23. gen dwa jwenn bèt la **ou** vann paske **nou** **p** **ap** sèvi
MOD avoir bête DEF 2S vendre CONJ 1P NEG FUT servir
“peux/pouvez vendre le bétail parce qu’on n’a pas un travail”
24. nan konpayi. **Nou** **pa** **gen** konpayi **k** **ap** **ede** **nou**.
dans compagnie 1P NEG avoir compagnie REL PROG aider 1P
“dans une compagnie. Nous n’avons pas de compagnie qui puisse nous donner du travail.”

25. Lè **nou** jwenn bèt la **nou** vann **li** si moun nan
 quand 1P avons bête DEF 1P vendre 3S si personne DEF
“Nous vendons le bétail si une personne”
26. mouri pou **nou kapab** fè antèman **li**. Se konsa bagay yo ye.
 mourir pour 1P pouvoir faire enterrement POSS COP ainsi chose DEF COP
“décède afin de pouvoir organiser ses funérailles. C’est ainsi que sont les choses.”
27. E lòt bagay toujou, **nou** jwenn gran paran **nou ki te** di
 et autre chose toujours 1P avoir grand parent POSS REL ANT dire
“Et autre chose encore, nos grands-parents nous disaient”
28. Se pou **nou** travay. Bondye di se pou **nou** travay.
 COP pour 1P travailler Dieu dire COP pour 1P travailler
“que nous devons travailler. Dieu a dit que nous devons travailler.”
29. **Nou** menm **lòm** se pou **nou** travay. Se sa **k** fè
 FOC humain COP pour 1P travailler COP DEM REL faire
“Nous, les Hommes, nous devons travailler. C’est pour cela”
30. **nou** la **genyen** lòt bagay toujou **nou** fè ; **nou** plante
 1P là avoir autre chose encore 1P faire 1P planter
“que nous existons. Nous cultivons beaucoup d’autres choses ; nous cultivons”
31. mayi, **nou** plante patat, **nou** plante pwa.
 mais 1P planter patate 1P planter pois.
“du maïs, de la patate, des haricots...”
32. Tankou kounye a, men **nou** nan **lane** nèf sa a la, tout moun
 Comme maintenant, voilà 1P dans année nouvelle DEM DEF là QUANT humain
“par exemple, maintenant, nous voici au début d’une nouvelle année, tout le monde”
33. **ap** sekle tè, pike tè pou plante mayi pou plante pwa
 PROG sarcler terre piocher terre pour planter, mais pour planter pois
“est en train de préparer la terre pour planter du maïs, des haricots”
34. pou plante pwa sezon pwa kongo pwa chous patat manyòk eksetera,
 pour planter pois saison pois d’angole pois chousse patate manioc etc
“Du pois de saison, pois d’angole, du pois chousse, de la patate, du manioc, etc,”
35. **nou gen** 2 sezon devan fas **nou.** **Nou gen** premye sezon
 1P avoir 2 saison devant face POSS 1P avoir première saison
“Nous avons deux saisons, la première”
36. an **ki** kòmanse an mas, dènye sezon an kòmanse
 DEF REL kòmanse en mars dernière saison DEF commencer
“commence en mars et la seconde”

37. an mwa **out**,
en mois août
“commence au mois d’août.”
38. premye sezon an, **nou** plante mayi, **nou** plante pwa, **nou** plante
première saison DEF 1P planter maïs 1P planter pois 1P planter
“Lors de la première saison, nous plantons du maïs, des haricot”
39. pitimi, **nou** plante patat. Dènye sezon an, **ou** plante patat,
sorgho 1P planter patate dernière saison DEF 2S planter patate
“du sorgho, de la patate. Et lors de la seconde saison, nous plantons de la patate”
40. **ou** plante manyòk, **ou** plante pwa, **ou** plante pwa-Kongo eksetera.
2S planter manioc 2S planter pois 2S planter pois-Congo etc.
“du manioc, du pois, du pois d’angole, etc.”
41. Men fwi yo : **nou gen zoranj**, kòm **zoranj**-dous.
voici fruit DEF 1P avoir orange comme, orange douce.
“Voici les fruits : nous avons des oranges, comme, l’orange douce.”
42. **Nou** jwenn pou **n** manje, **nou** vann tou.
1P trouver pour 1P manger 1P vendre aussi
“Nous en avons pour notre consommation personnelle et pour vendre.”
43. **Nou genyen** chadèk, **nou** jwenn chadèk **nou** manje
1P avoir chadèque 1P trouver chadèque 1P manger
“Nous avons des pamplemousses et nous en mangeons”
44. epi **nou** vann tou, **nou** manje, **nou** fè ji, tout bagay.
puis 1P vendre aussi 1P manger 1P faire jus toute chose
“puis, nous en mangeons et en vendons aussi. Nous en faisons du jus et autre chose.”
45. **Nou gen** yon fwi ankò **ki** si tèlman enpòtan ; se fwi **ki**
1P avons IND fruit encore REL tellement important COP fruit REL
“Nous avons un fruit qui est encore tellement important ; c’est le fruit qui”
46. rele kowosòl. **Nou** jwenn kowosòl **nou** manje, **nou** fè ji,
appeler corossol 1P trouver corossol 1P manger 1P faire jus
“s’appelle corossol. Nous en mangeons et nous en servons pour faire du jus, ”
47. **nou** fè krèm. **Nou gen** mango, mango, yon fwi **ki** sitèlman bon !
1P faire crème 1P avoir mangue mangue IND fruit REL tellement bon !
“de la glace. Nous avons des mangues, la mangue, un fruit tellement délicieux !”
48. Timoun renmen sa, e **nou** menm tou. Pafwa lè **ou fin**
enfant aimer DEM COORD FOC aussi parfois quand 2S finir
“Les enfants l’aiment bien et nous aussi. Parfois, quand vous/tu finissez / finis de”

49. manje aprèmidi **ou** gen dwa chita **ou** **gen** 2 bèl mango
manger après midi tu/vous MOD assoir 2S avoir 2 belle mangue
“manger, un après midi et que vous vous trouvez/tu trouves deux belles mangues”
50. epitou **ou** manje, **ou** jwenn mango **ou** manje.
COORD 2S manger 2S trouver mangue 2S manger
“et tu/vous les manges/mangez en dessert.”
51. Nou **gen** fwi **ki** rele **zaboka**, **ou** mete **zaboka** sou manje
1P avons fruit REL appeler avocat 2S mettre avocat sur nourriture
“Nous avons le fruit qui s’appelle avocat que nous mangeons avec nos plats.”
52. Se yon fwi **ki** trè enpòtan, **li** trè bon tou,
COP IND fruit REL ADV important 3S ADV bon aussi
“C’est un fruit qui est très important, il est très délicieux aussi,”
53. paske lè **w** jwenn yon bon **zaboka** **w** **ap** manje, **li** trè enpòtan
COORD quand 2S trouver IND bon avocat 2S PROG manger 3S ADV important
“parce que quand vous/tu trouvez/trouves un bon avocat, c’est très important.”
54. **Nou** vann **zaboka** tou. **Nou** vann **avèk** moun **ki** **pa** **genyen**.
1P vendre avocat aussi. 1P vendre avec humain REL NEG avoir
“Nous en vendons à des personnes qui n’en ont pas.”
55. **nou** vann **yo**, **yo** jwenn **yo** manje tou e konsa tou,
1P vendre DEF 1S trouver 1S manger aussi COORD ainsi aussi
“Nous en vendons, on en mange aussi,”
56. depi **zaboka** a bon, **yo** felisite **li**.
depuis avocat DEF bon 3P féliciter 3S
“Si la variété d’avocats est délicieuse, on en parle.”
57. Wi, **nou** **kapab** eksplike **w**. **Nou** **gen** fwi toujou ; **gen** sitwon,
Oui, 1S pouvoir expliquer 2S 1P avoir fruit toujours avoir citron
“Oui, nous pouvons vous expliquer, nous avons encore des fruits ; il y a le citron,”
58. **gen** **zoranj** si **gen** **zoranj**-limon, tout se fwi **yo** ye.
avoir orange amère il y a pamplemousse ADV COP fruit DEF COP
“de l’orange amère, du pamplemousse, tout ça, ce sont des fruits.”
59. **Gen** on lòt fwi ankò **ki** trè enpòtan tou, moun jwenn **yo**
avoir IND autre fruit encore REL ADV important aussi humain trouver 3P
“Il y a encore un autre fruit qui est très important aussi, les gens”
60. fè ji se fwi **k** rele grenadya a, e men on
faire jus COP fruit REL appeler grenadia DEF COORD voici IND
“en font du jus. C’est le fruit de la passion. Et voici un ”

61. lòt fwi ankò **ki** bon ankò se tankou **zanmann** sa a.
autres fruit encore REL bon encore COP comme amande DEM
“autre fruit encore qui est bon, c’est l’amande.”
62. Timoun jwenn **li yo** kase **yo, yo** manje. **Ou** konprann ?
enfant trouver 3S 3P casser DEF 3P manger 2S comprendre
“Les enfants cassent le noyau et mangent la noix. Tu /vous comprends/ comprenez ?”
63. Mandarin **nou** jwenn **yo,** tout bagay moun **yo** fè ji se fwi
mandarine 1P trouver DEF quand chose humain DEF faire jus COP fruit
“La mandarine, toutes ces choses dont on fait du jus ce sont des fruits.”
64. Non, men konpayi **k te konn vin** pran **l** lan, **li pa**
Non, COORD compagnie REL ANT ASP venir prendre 3S DEF 3S NEG
“Non, mais, la compagnie qui savait venir les acheter ne”
65. **vin** pran ankò. Konpayi a, vrèman, lè **l te vini** an
venir prendre encore Compagnie DEF vraiment quand 3S ANT venir DEF
“vient plus. Vraiment, quand la compagnie achetait nos fruits”
66. moun **te konn** jwenn **li,** fè ti pil **zoranj y al**
humain ANT ASP trouver 3S faire petit Pile orange 3P aller
“on assemblait les oranges par lots et pour aller”
67. vann, men konpayi **vin pa** pran **l** ankò. E kouwè afè
vendre COORD compagnie ASP NEG prendre 3S encore COP comme affaire
“les vendre. Mais la compagnie n’en achète plus. C’est comme l’affaire”
68. vetivè a, lontan, lè **nou t ap** leve **nou te konn**
vétiver DEF longtemps ADV 1P ANT PROG lever 1P ANT ASP
“du vétiver, longtemps, quand nous étions enfants, on achetait”
69. jwenn **yo** pran vetivè. **Te gen** izin vetivè, izin sitwon, izin
trouver 3P prendre vétiver. ANT avoir usine vétiver usine citron usine
“le vétiver, il y avait une usine de vétiver, usine de citron, une usine de ”
70. pit etsetera. Bagay sa yo pa egziste ankò, men antoulèka **nou**
sisal etc chose DEM NEG exister encore COORD en tout cas 1P
“sisal, etc. Ces choses n’existent plus. Mais, en tout cas, nous”
71. toujou sonje **yo.**
ADV songer 3P
“les en avons en souvenir.”
72. Yon peyizan, men sa **k rive,** depi **w ap** fè gadinay
IND paysan, voici DEM REL arriver depuis 2S PROG faire élevage
“Un paysan, voici ce qui arrive, qu’on fait l’élevage de”

73. bèf **fò** **w** fè gadinay kabrit. Kijan **w** **gade** kabrit la ?
bœuf MOD 2S faire élevage chèvre ADV 2S élever chèvre DEF ?
bœufs, il faut élever aussi des chèvres. Comment élever la chèvre ?
74. Bèf la gendwa, demen si Dye vle si bèf la **al**
bœuf DEF MOD demain si Dieu vouloir si bœuf DEF aller
“Il peut arriver, demain, si Dieu le veut, que le bœuf soit”
75. nan potò, **yo** di **w** pou **w** peye **lèdomaj**, pou **w**
dans poteau 3P dire 2S pour 2S payer dommages pour 2S
“capturé pour avoir dévasté un jardin et que vous/tu devez/does compenser les dommages,”
76. peye domaj bèf la fè jaden moun nan, ebyen se yon
payer dommages bœuf DEF faire jardin humain DEF et bien COP INDF
“compenser les dommages que le bœuf a causés au champ de l’autre, et bien c’est une”
77. kabrit **ou** **genyen**, **w** **ap** vann **li** pou **w** peye pou
chèvre 2S avoir 2S FUT vendre 3S pou 2S payer pour
“chèvre que vous allez vendre pour payer afin”
78. **w** **al** retire bèf la nan potò a. Epitou lè bèf
2S aller retirer bœuf DEF dans potò DEF COORD quand bœuf
“d’aller récupérer le bœuf là où il est gardé. Et lorsque cette vache”
79. sa a **vin** fè pitit **ou** jwenn lèt **ou** bwè.
DEM FUT PRF faire enfant POSS trouver lait 2S boire
“aura fait des petites, vos enfants auront du lait à boire.”
80. E bèf la, **li** enpòtan ankò paske **ou** **konnen** **n** **ap**
COORD bœuf DEF 3S important encore REL 2S savoir 1P PROG
‘Et le bœuf, il est important, parce que vous savez/tu sais que nous’
81. viv andeyò, **nou** **pa** nan konpayi **k** **ape** fè resèt anba
vivre province 1P NEG dans compagnie REL PROG faire recette anba
“vivons à la campagne, nous ne travaillons pas dans une compagnie qui nous paie”
82. pou **nou**. **Ou** jwenn bèf la **ou** vann **li** lè **w**
pour 1P 2S trouver bœuf DEF 2S vendre 3S quand 2S
“Nous vendons nos bœufs quand nous”
83. **gen** yon moun **ki** malad **ou** mennen **l** wè doktè oubyen
avoir IND humain REL malade 2S emmener 3S voir médecin ou bien
“avons une personne malade, l’argent nous aide à l’amener voir un médecin ou bien”
84. moun nan **vin** mouri **ou** vann bèf la tou epitou pou **ka**
humain dans ASP mourir 2S vendre bœuf DEF aussi puis pour pouvoir
“si quelqu’un décède dans la famille, nous vendons un bœuf et l’argent nous permet”

85. **antere** moun nan. Se konsa bagay yo ye. Se konsa bèf enterrer Humain DEF COP ainsi choses DEF COP. COP ainsi bœuf
“d’organiser les funérailles. Ainsi se déroule notre vie. C’est ainsi que le bœuf ”
86. la itilize nan kominote a.
 DEF utiliser dans communauté DEF
“est utilisé dans la communauté. ”
87. **Nou** gade milèt, milèt la **li** ede **ou** nan anpil bagay.
 2P élever mule mule DET 3S aider 2s dans beaucoup chose
“Nous élevons la mule, elle nous aide dans notre vie quotidienne.”
88. **Avèk** milèt la, **ou** gendwa **pot** manje **bay** bèf la
 avec mule DET 2S MOD poter manger bay bœuf DEF
“Avec la mule, nous pouvons transporter des herbes pour nourrir les bœufs, ”
89. paske **gen** de kote **ou** fè gadinay la **pa** **gen** manje-bet,
 REL avoir ADV 2S faire élevage DEF NEG avoir herbes
“parce qu’il y a de lieux où l’on élève des animaux qui n’ont pas d’herbe.”
90. Se bò kote **w** ye a **ki** **gen** manje-bèt
 COP à côté de 2S COP DEF REL avoir herbes
“Si les herbes pour nourrir les animaux sont loin des pâturages ”
91. ebyen, **ou** **met** nan sakpay **ou**, **ou** **pot** **bay** bèt la.
 et bien 2S mettre dans sakpay 2S 2S apporter donner bête DEF
“et bien, tu/vous mets/mettez des herbes dans le sac sur la mule et l’apportes au bétail.”
92. Ebyen milèt la, **li** ede **w** ankò pou **w** **pote** chay
 Et bien mule DEF li aider 2S encore pour 2S porter charge
“Et bien, la mule, elle vous aide aussi pour transporter les produits”
93. **ale** nan **vil** **ou** **al** vann oubyen milèt la se **li** menm
 aller dans villes 2S aller vendre ou mule DEF COP 3S
“dans les villes pour vendre les denrées ou bien la mule, c’est elle”
94. **ki** **al** nan dlo **pote** doum dlo **al** **met** **lakay** **ou**.
 REL aller dans eau porter jerrycane eau aller mettre chez POSS
“qui va chercher de l’eau dans des jerrycans pour les activités domestiques.”
95. **Kote** **w** bezwen **ale**, se milèt la **k** **ap** rann **ou** sèvis,
 Où 2S avoir besoin de aller COP mule DEF REL FUT rendre 2S service
“Où vous voulez/tu veux aller, c’est la mule qui vous y emmène.”
96. kòm bourik, sa vle di milèt la **gen** fòs pa **li**
 comme bourrique DEM vouloir dire mule DEF avoir force POSS
“Comparée à l’âne, la mule est beaucoup plus forte.”

97. bourik la **gen** fòs pa **l** osi. Men tout **sòti** **yo** enpòtan.
 bourique DEF avoir force POSS aussi. COORD tout sortir 3P important
“la bourrique a sa force et son utilité aussi. Elles sont toutes importantes.”
98. Cheval la, **ou** jwenn yon cheval, depi cheval la bon, demen
 Cheval DEF 2S trouver IND cheval depuis cheval DEF bon, demain
“Quant au cheval, s’il est un bon cheval, demain”
99. si Dye vle **ou** **te** gen dwa la **ou** angaje **ou** gen dwa moute
 si Dieu veut 2S ANT MOD DEF 2s engager MOD monter
“si Dieu le veut, tu/vous peux/pouvez avoir un problème, donc, tu/vous montes/ez”
100. cheval la **w al kot** yon zanmi paske se oto malere pa **w**.
 cheval DEF 2S aller voir IND ami COORD COP auto malheureux POSS
le cheval pour aller voir un ami, parce que le cheval c’est l’auto des pauvres.
101. **W al kote** yon moun, cheval la gen dwa **vin** rapòte demen
 2s aller voir IND humain, cheval DEF MOD ASP rapporter demain
Tu/Vous vas/allez voir une personne, il peut arriver que le cheval rapporte demain
102. si Dye vle **li** fè yon milèt, **w ap** vann milèt la pou
 si Dieu veut 3S faire IND mule 2S FUT vendre mule DEF pour
“si Dieu le veut, en mettant au monde une mule, tu/vous vendras/vendrez la mule pour”
103. 3, 4 mil dola. Men se si **l** rapòte, si **l pa** rapòte
 3,4 mille dollars. Mais COP si 3s rapporte si 3s NEG rapporter
“3,4 mille dollars. Mais, c’est s’il le rapporte. S’il ne rapporte pas”
104. ebyen **w ap** vann cheval la. **Ou te** bezwen yon
 et bien 2s FUT vendre cheval DEF 2S ANT avoir besoin de IND
“et bien tu/vous vendras/vendrez le cheval. Et si vous/tu avez/a besoin de quelque”
105. bagay pou **w** regle, **w ap** regle **l**
 chose pour 2s régler 2s FUT régler 3s
“chose, vous l’achèterez. ”

1.2.1 Analyse des données

À partir des unités lexicales et morphémiques utilisés par l’informateur dans l’entretien, nous avons fait une analyse qui nous informe sur la fréquence de ces éléments à alternance FC/FL dans la langue. Nous avons repéré dans le texte les éléments et, ensuite, fait des tableaux dans lesquels nous présentons des données numériques indiquant la fréquence de chaque catégorie grammaticale et celle de la FC et la FL. Malgré toutes limites de cet échantillon, si nous considérons sa brièveté et la singularité du thème sur lequel la discussion a porté, nous

pensons qu'il peut nous éclairer sur la fréquence du phénomène dans le discours du locuteur haïtien. L'astérisque [*] dans les tableaux indique que la FC de ce mot n'existe pas en CH.

Les pronoms sont la catégorie grammaticale la plus utilisée dans ce texte. Cela peut s'expliquer d'abord par le fait que le pronom personnel du CH sert à exprimer les personnes et les possessions. Ensuite, parce que les types de questions posées à l'informateur font appel à un discours porté sur sa personne et sa communauté. Il parle à la première personne du singulier « *mwen* » pour parler de lui et ses activités quotidiennes en tant que paysan et à la première personne du pluriel « *nou* » pour parler du groupe social que constituent les paysans auquel il appartient. Plusieurs paramètres peuvent expliquer la différence de fréquence énorme qui existe entre les FL et les FC : le niveau de langue imposé par la solennité de l'entrevue dans un milieu paysan ; l'âge de l'informateur, les personnes les plus âgées ont tendance à utiliser les FL quand les deux formes sont en variation libre ; ou encore l'aire dialectale : les pronoms sont utilisés différemment en fonction de la région linguistique.

TABLEAU 1.1.- : PRONOMS PERSONNELS, POSSESSIFS ET RELATIFS

PRONOMS			FL	FC
FL	FC	FR		
mwen	m	je, me, moi, mon	10	0
ou, wou	w	tu, toi,	47	24
li, i, ni	l	Il, le, la, lui	19	10
nou (1P)	n	nous, notre, nos	83	2
nou (2p)	n	vous, votre, vos	-	-
yo	y	ils, elles, eux	15	1
ki (REL)	k	qui	<u>17</u>	<u>8</u>
			191	45

En deuxième position viennent les verbes qui ont subi une apocope de la voyelle ou de la syllabe finale. Le CH en compte 16 et leur fréquence dans ce texte peut s'expliquer par le fait que certaines formes courtes de ces unités lexicales peuvent être utilisées comme verbe (*vin* dans les lignes 64 et 65) et comme marqueur d'aspect (*vin* dans la ligne 66). Et les autres paramètres qui conditionnent l'utilisation de ces mots sont les contraintes phonotactiques. Nous devons noter que la forte fréquence du verbe *genyen/gen* s'explique par la situation de communication qui demande que l'informateur parle de ce que lui et la communauté dont il fait partie possèdent.

TABLEAU 1.2.- : VERBES ET APOCOPE

VERBES / APOCOPE			FL	FC
FL	FC	FR		
ale	al	aller	3	9
fini	fin	finir	1	1
vini	vin	venir	1	6
genyen	gen	avoir, gagner	8	25
kapab	kab, ka	être capable	4	2
konnen	konn	savoir, connaitre	3	3
mete	met	mettre	2	3
pote	pot	porter	<u>3</u>	<u>2</u>
			25	51

En troisième position viennent les noms agglutinés qui sont utilisés soit en variation libre soit sous l'influence d'une contrainte phonotactique. Nous devons considérer aussi que dans cette liste de lexèmes il existe certaines formes longues construites à partir des bases (FC) dont la langue ne se sert pas.

TABLEAU 1.3.- : NOMS ET AGGLUTINATIONS

NOMS			FL	FC
FL	FC	FR		
lakay	kay	maison	1	1
lane	ane	année	2	0
lekòl	*ekòl	école	1	*
zoranj	oranj	orange	5	0
zaboka	*aboka	avocat	5	*
lòm	òm	homme	1	0
dawou	out	août	0	1
lèdomaj	domaj	dommages	1	1
lajan	*ajan	argent	1	*
lantèman	antèman	enterrement	0	1
ride	ede	aider	0	4
lè	è	heure	<u>20</u>	<u>0</u>
			37	8

L'informateur se sert de deux marqueurs de temps : *te* qui exprime le passé et *ape* qui est la FL de *ap* qui peut exprimer le présent progressif et le futur en fonction du contexte.

TABLEAU 1.4- : VERBES ET APHERESE

TMA			FL	FC
FL	FC	FR		
te	t	passé, accompli	9	2
ape	ap	présent, future, inaccompli	<u>1</u>	<u>12</u>
			10	14

L'informateur se sert de la préposition *avèk* qui a quatre variantes en CH. La FL et la FC sont utilisées dans une même fréquence. Les deux formes sont conditionnées par des contraintes phonotactiques. Il utilise le marqueur de négation *pa* dans sa FL et sa FC qui est le résultat d'une crase.

TABLEAU 1.5.- : AUTRES PARTICULES

AUTRES PARTICULES			FL	FC
FL	FL	FR		
avèk (PREP)	avè	avec	3	3
pa	p	pas	<u>12</u>	<u>2</u>
			15	5

Seulement deux verbes de la liste de ceux qui peuvent subir une aphérèse de la voyelle initiale ont été utilisés par l'informateur. Et comme nous pouvons le remarquer dans le tableau suivant, l'informateur utilise le verbe *rive* deux fois et dans un contexte où le CH ne se sert que de la FC. L'informateur se sert de la FL du verbe *antere* parce que la FC *tere* est une variante régionale qui est utilisée dans le centre et le nord du pays, alors que l'informateur est dans le Sud-Est.

TABLEAU 1.6.- : VERBES ET APHERESE

VERBES/APHERESE			FL	FC
FL	FC	FR		
arive	rive	arriver	2	0
antere	tere	entrer	<u>1</u>	<u>0</u>
			3	0

Le texte compte au total 1104 mots dont 404 qui représentent 36.99% sont des mots à alternance FC/FL réunissant des lexèmes et des morphèmes. Parfois, la FC et la FL du même mot apparaissent dans le texte et parfois la FL sans la FC ou la FC sans la FL. Nous pensons que la fréquence de ces éléments peut s'expliquer par la diversité de leur nature dans la langue et plusieurs paramètres conditionnent le choix de la FC ou de la FL de ces éléments : des contraintes morphophonologiques et morphosyntaxiques ; leurs possibilités de se trouver

en variation libre, ce qui est parfois conditionné par l'âge du locuteur, le niveau de langue ou rien du tout. Par exemple, dans les lignes 75 et 76, les deux formes (FC/FL) du même mot sont utilisées dans la même phrase et enfin la possibilité que chacune de formes soit utilisée dans des aires dialectales différentes.

1.3 Analyse contrastive de l'alternance FC/FL du martiniquais et du créole haïtien à partir du corpus du roman *Bitako-a* de Raphaël Confiant

En CH plusieurs catégories grammaticales ou particules se présentent sous deux étiquettes morphologiques, une alternance FC/FL. C'est un phénomène attesté dans beaucoup de créoles, comme nous venons de le voir plus haut. L'alternance FC/FL a été étudiée par Veenstra (2003) et Henri (2010) qui ont décrit la morphologie des verbes du mauricien. En ce qui concerne le CH, le phénomène a été le sujet des travaux de Pompilus (1976), Fattier (2003), Saint Martin (2005), Valman (1978, 2005, 2015), Zribi-Hertz et Li Pook Tan (1987), sous l'appellation de *forme réduite/forme pleine*. Il s'agit là d'études qui traitent généralement de la morphologie des pronoms et des verbes, parfois d'autres catégories comme les noms et les particules. Nous souhaitons maintenant centrer notre observation sur des données contrastives, en comparant les formes courtes et longues dans deux créoles caribéens (créole martiniquais et CH). Nous nous baserons sur la lecture du roman *Bitako-a* de Raphaël Confiant, écrit en créole martiniquais, comme corpus, pour faire une analyse contrastive des formes courtes et longues dans le CH et le CMA. Tous les exemples du martiniquais, sans exception, ont été pris dans ce roman.

Dans le cadre de ce segment, nous prenons appui sur le travail de Damoiseau (2012) qui a comparé la syntaxe de quatre CBLF ; le martiniquais, le guadeloupéen, le guyanais, et l'haïtien. Notre tâche a consisté à lire le roman *Bitako-a* et, ensuite, relever les cas d'alternance de formes rencontrées en CMA et les comparer avec celles du CH. La comparaison portera sur la morphosyntaxe, la phonologie et la sémantique de ces formes dans les deux langues.

1.3.1 Les formes agglutinées et non agglutinées

Les premiers cas d'alternance FC/FL que nous avons relevés dans *Bitako-a* sont les noms agglutinés et des bases de ces mêmes noms non agglutinés. Un nom agglutiné est une forme qui résulte d'une réinterprétation de frontières de mot ou un licenciement ou une saturation d'attaque vide. Ce sont des noms hérités du français dans les CBLF, bien que le CH qui est aussi un CBLF présente des cas provenant du contact de celui-ci avec l'espagnol de la

République dominicaine. L'agglutination du déterminant est également disponible dans les créoles à base portugaise selon Ladhams (2012) et Hagemeijer (2009). L'alternance des formes agglutinées et non agglutinées du CMA a été étudiée récemment par Zribi-Hertz & Jean-Louis (2014), à la suite de Colot (2004). Les tableaux suivants montrent des cas d'agglutination que nous trouvons dans les deux langues.

TABLEAU 1.7.- : AGGLUTINATION CMA/CH

Créole haïtien		Créole martiniquais		Français
FL	FC	FL	FC	
lakay	kay	lakay	kay/kaz	la maison
lajounen	jounen	lajounen	jounen	la journée
lamizè	mizè	lamizè	mizè	la misère
lavlil	vil	lavlil	vil	la ville

Dans les exemples suivants : 1a, 1b, 1c, 1d, nous observons des cas d'agglutination où la FL et la FC ont une même valeur sémantique, mais aussi des cas où il y a une valeur sémantique pour chacune des formes. C'est le cas de 1d et 1e dans les exemples suivants.

- (1) a. CMA Man wè an bel ti poplin blé **lakay/kay** Sirien an.
 CH Mwen wè yon bèl ti pouplin ble **lakay/kay** Siryen an.
 1S voir IND bel petit poupline bleu chez Syryen DEF
"J'ai vu un joli tissu poupline bleu chez le Siryen."
- b. CMA Patwon an ba w an **lajounen/jounen** pou poze kò w.
 CH Patwon an ba w yon **lajounen/jounen** pou poze kò w.
 patron DEF ba 2S IND journée pour poser corps 2S
"Le patron t'a/vous a donné une journée pour vous/te reposer."
- c. CMA Yo ka séré **lanmizè/mizè** yo adan ti kaloj fey tol.
 CH Yo ap sere **lamizè/mizè** yo nan ti kalòj fèy tòl.
 3S PROG serer misère POSS dans petit caloge feuille tôle
"Ils/elles cachent leur misère dans des bicoques en feuille et en tôle."
- d. CMA Yo té sòti nan travay yo adan tout sé biwo **lavil** la.
 CH Yo te soti nan travay yo nan tout ø biwo **lavil** la.
 3P ANT sortir dans travail POSS dans QUANT DEM bureau ville DEF
"Ils/elles rentraient de leur travail, ils sortaient de tous les bureaux de la ville."

- e. CMA Ou té ka apwann lavi an **vil.**
 CH Ou te ap aprann lavi nan **vil.**
 2S ANT PROG apprendre vie DEF ville
"Tu apprenais la vie en ville."

Nous avons rencontré des cas où un même mot, provenant de la langue lexificatrice, donne deux formes dans une des langues et une seule forme dans une autre. Pour le CH et le CMA et selon le notre corpus, nous trouvons plusieurs cas où le CH a une FL et une FC tandis que le CMA n'a que la FC.

TABLEAU 1.8.- : AGGLUTINATION FC/FL

Créole haïtien		Créole martiniquais		Français
FL	FC	FL	FC	
lawout	wout	lawout	∅	la route
lanmen, lamen	men	lanmen	∅	la main
lanne, lane	ane	lanne	∅	l'année
zoranj	oranj	zowanj	∅	orange
zafè	afè	zafè	∅	affaire

Dans les exemples suivants, 2a et 2b sont le résultat d'une réanalyse ou une réinterprétation de frontière de mot et l'exemple 2c est un licenciement (ou légitimation) d'attaque vide, deux phénomènes caractéristiques du phénomène d'agglutination dans les créoles.

- (2) a. CMA YO la ka fè an **lawout** dwet.
 CH YO ∅ ap fè yon **lawout** dwat
 3P ADV PROG faire IND route droit
"On est en train de construire une route droite."
- b. CMA Sé boug la lonjé **lanmen** ba zot.
 CH ∅ mesye la lonje **lanmen** ba nou.
 PL mecs DEF tendre main donner 2P
"Les mecs nous tendent la main."
- c. CMA Man ni an **zafè** pié **zowanj** pou man koupé la.
 CH Mwen gen yon **zafè** pye **zoranj** pou mwen koupe la a.
 1S avoir IND affaire pieds orange pour 1S couper ADV
"J'ai une affaire d'oranger que je dois abattre."

Nous avons rencontré beaucoup de cas où le CMA adopte seulement la FL d'un nom et le CH la FC, comme dans les exemples suivants :

- (3) a. CMA Tout moun ka fèmen **lapot** yo flap.
 CH Tout moun ap fèmen **pòt** yo flap.
 ADV humain INACC bèl porte POSS ONO
"Tout le monde a fermé sa porte."
- b. CMA Gwo **laswè** té ka denngolé anlè fidji 'y.
 CH Gwo **swè** te ap degrengole sou figi l, y.
 Gros sueur ANT INACC dégringoler sur figure POSS
"De grosses gouttes de sueur dégringolaient sur son visage."

1.3.2 Les pronoms personnels du martiniquais et de l'haïtien

Dans le tableau suivant, nous présentons les six pronoms personnels et les possessifs du CMA et du CH. Nous avons mis les possessifs dans le tableau parce que, dans les deux créoles, les mêmes formes utilisées pour les pronoms personnels sont utilisées aussi pour exprimer les possessions. Morphologiquement, tous les pronoms personnels du CH ont une FC et une FL tandis qu'en CMA ce sont seulement la deuxième et la troisième personne du singulier qui présentent l'allomorphie FC/FL. Un fait remarquable dans l'analyse contrastive des pronoms personnels dans les deux créoles : le comportement du pronom *zòt* comme l'unique pronom de la deuxième personne du pluriel en CMA et la troisième personne du singulier indéfini en CH. Dans les deux langues, le genre n'est pas exprimé dans les pronoms (Fattier, 2000). C'est la situation de communication ou le contexte qui va déterminer le sexe du référent. DeGraff et Véronique (2000) soutiennent que les pronoms du CH ne présentent aucune marque de morphologie casuelle et les pronoms objets sont toujours post-verbaux et occupent la même position que les arguments objets lexicaux.

TABLEAU 1.9.- : PRONOMS PERSONNELS ET POSSESSIFS

	Créole haïtien		Créole martiniquais		Français
	FL	FC	FL	FC	
Personnes					
1S	mwen	m	man, an, mwen	ø	je, me, moi
2S	ou, wou	w	ou, wou	w	tu, toi
3S	li, i, ni zòt	l, y, n	li	i, y	il, elles, lui
1P	nou	n	nou	ø	nous
2P	nou	n	zòt	ø	vous (plur.)
3P	yo	y	yo	ø	ils, elles, eux
Les possessifs					
	mwen	m	mwen	mw en	mon/ma/mes
	ou, wou	w	ou, wou	w	ton/ta/tes
	li, ni	l, n, y	li	y	son/sa/ses

nou	n	nou	nou	notre, nos
nou	n	zot	zot	votre, vos
yo	yo	yo	yo	leurs

Voici ce que nous obtenons comme résultat de l'analyse de chaque couple (personne) de pronoms dans le CH et CMA.

1.3.2.1 Le pronom 1S dans le CMA et le CH

Le pronom personnel de première personne du singulier du CMA présente une allomorphie ; la forme *man* qui se trouve toujours en position de sujet et la forme *mwen* qui est utilisée en position de complément d'objet ou comme possessif (4a, 4b). Le CH quant à lui, n'a que la forme *mwen* pour exprimer la première personne du singulier. Nous le trouvons en position de sujet, de complément d'objet et comme possessif (4a, 4b). Le pronom *mwen* du CH présente un allomorphe FC/FL. La FC du pronom *mwen* est *m*. Cette FC n'a pas toujours une même distribution que la FL. Comme la FL, elle peut se trouver en position de sujet, de complément d'objet ou comme possessif. Mais, comme nous le voyons dans l'exemple (4e), une contrainte phonologique a fait que si le mot que suit *mwen* se termine par une consonne il est impossible d'avoir la FC.

- (4) a. CMA Ou konprann **man** ni an pié lajan !
CH Ou konprann **mwen / m** gen yon pye lajan !
2S comprendre 1S / SUJET avoir DEF pied agent
"Tu crois que j'ai un arbre qui donne de l'argent !"
- b. CMA Moun té ka gadé **mwen.**
CH Moun te/ t ap gade **mwen / m.**
Humain ANT PROG regarder 1S
"Les gens me regardaient."
- c. CMA **Man** kwè man kay wè manman **mwen** jòdi a.
CH **Mwen** kwè mwen pral wè manman **mwen / m** jodi a.
1S croire 1S FUT voir maman POSS aujourd'hui
"Je crois que je vais voir ma mère aujourd'hui."
- d. CMA Ou pa wè pèsonn vini lakay **mwen ?**
CH Ou pa wè pèsonn vini lakay **mwen ?**
2S NEG voir personne venir chez 1S-POSS
"Tu vois que personne ne vient chez moi. ?"

- e. CMA I anni suiv mwen nan nwèsè a.
 CH Li annik swiv mwen nan fènwa a.
 Li annik swiv *m nan fènwa a.
 3S PERF suivre 1S dans noircœur DEF
"Il m'a suivi dans le noir."

1.3.2.2 Le pronom 2S dans le CMA et le CH

Le CMA et le CH ont trois formes *wou*, *ou*, *w* pour exprimer la deuxième personne du singulier ; deux FL (*ou*, *wou*) et une FC (*w*). Par ailleurs, considérant le corpus dont nous disposons pour les deux créoles, la FL la plus fréquente est *ou*, il est peut-être issu de *wou*. Les exemples suivants montrent que, dans les deux créoles, les formes longues sont utilisées en position de sujet (5a, 5b), de complément d'objet (5c) et comme possessif (5d).

- (5) a. CMA Men **wou**, sé pa ayen **ou** fè pèsonn.
 CH Men **wou** se pa anyen **ou** fè pèsonn.
 Mais 2S COP NEG rien 2S faire personne.
"Mais tu/vous/fais/faîtes rien à personne."
- b. CMA **Ou** pa wè pèsonn vini lakay mwen ?
 CH **Ou** pa wè pèsonn vini lakay mwen ?
 2S NEG voir personne venir chez 1S
"Tu/Vous as/avez vu personne venu chez moi?"
- c. CMA I gadé Adliz épi **wou/w**.
 CH I/li wè Adliz avèk **ou**.
 3S voir Adliz avec toi/vous
"Il/elle voit toi / vous et Adliz ensemble."
- d. CMA Mwa pasé, man pa wè lonbwaj zel **ou**.
 CH Mwa pase, mwen pa wè lonbwaj zèl **ou**.
 Mois passé 1S NEG voir ombre aile POSS
"Depuis un mois, je n'ai pas vu l'ombre de tes/vos ailes."

Les exemples suivants montrent les contraintes phonologique et syntaxique que subit la FC de ce pronom. En CH, celui-ci peut se trouver dans toutes les trois positions syntaxiques syntaxiques, mais, en CMA, il n'est possible qu'en position de complément d'objet et comme possessif. C'est-à-dire qu'en CMA et la FL *ou* peut se trouver seulement en position de sujet dans une phrase et la FC *w* dans les deux autres positions syntaxiques.

- (6) a. CMA Adliz té ka soukwé **w** nan kabann lan.
 CH Adliz te ap soukwe **w/ou** nan kabann nan.
 Adliz ANT PROG secouer 2S dans lit DEF
"Adliz essayait de te/vous reveiller."
- b. CMA An tranzistò ka kouvè lavwa **w**.
 CH Yon tranzistò ap kouvri vwa **w/ou**.
 IND transistor PROG couvrir voir 2S-POSS
"Le bruit d'un radio transistor a couvert ta/votre voix."
- c. CMA **Ou** ka mété mwen an rita.
 CH **Ou / w** ap mete mwen an reta.
 2S PROG mettre 1S an retard.
"Tu peux me mettre en retard."

Dans les deux créoles, en position d'objet et comme possessif, la FL du pronom de deuxième personne du singulier est imposée par une contrainte phonologique si le mot que celui-ci suit se termine par une consonne. Mais, comme le montre l'exemple (7c), si la FC de ce pronom se trouve dans une phrase complexe dans une proposition subordonnée la FC est possible s'il suit un mot à terminaison vocalique.

- (7) a. CMA **Ou** sizé anlè malet **ou** a.
 CH **Ou** chita sou malèt **ou** a
 2S assoir sur malette POSS DEF
"Tu/Vous es/êtes assis(e) sur ta/votre malle."
- b. CMA Men ban mwen nouvel **ou,** wou menm.
 CH Men ban mwen nouvèl **ou,** ou menm.
 Mais donner 1S nouvelle POSS 2S ADV
"Mais, donne-moi tes nouvelles, toi-même."
- c. CMA Sé la pou **w/ou** té wè boul anlè moun.
 CH Se la pou **w/ou** te wè boul sou moun.
 COP là pou 2S ANT voir boule sur humain.
"C'est là qu'on pouvait voir du bon foot-ball."

1.3.2.3 Le pronom 3S en CMA et en CH

En CMA, le pronom de la troisième personne du singulier se présente sous trois formes : la FL *li* et, les formes courtes *i* y. En ce qui concerne sa distribution syntaxique dans ce créole, seulement la forme *i* peut être utilisée en position de sujet.

- (8) a. CMA **I** pa té ka kouté kozman yo a.
 CH **I /Li** pa te ap koute kozman yo a.
 3S NEG ANT PROG écouter dialogue POSS DEF
"Il/elle n'écoutait pas ce qu'ils disaient."

- b. CMA **I** pa té jen ay dot lékol.
 CH **Li/I** pa te janm ale lòt lekòl.
 3S NEG ANT NEG aller autre école
"Il/elle n'a jamais fréquenté d'autres écoles."

En CH, le pronom de troisième personne du singulier se présente sous quatre allomorphes ; la forme *li* qui est la FL et les FC qui sont *l*, *i*, *y*. Mais nous devons noter que la *i* et *y* sont des variantes du créole du nord d'Haïti (Govain, 2020) où *i* occupe toujours la position sujet et *y* en position d'objet (9a, 9b) et comme possessif (9a, 9b, 9c), les formes *li* et *l* peuvent se trouver dans toutes les positions syntaxiques.

- (9) a. CMA **I** soté lè **i** tann non /j/.
 CH **Li/I** sote lè **i/li** tandè non /j/ /li/.
 3S sauter quand 3S entendre nom POSS
'Il/elle s'est sursauté quand il/elle a entendu son nom'.

- b. CMA **I** té kay an travay èvè manman /j/.
 CH **Li /I** te apral nan travay avèk manman **li/j**.
 3S ANT PROG dans travail avec maman POSS
'Il/elle allait travailler avec sa mère.'

- c. CMA Dwet **li**, bra /j/, janm **li** té ka alé vini san rété.
 CH Dwèt **li**, bra /j/, **l, li** janm **li** te ap ale vini san rete.
 Doigt POSS bras POSS janbre POSS ANT PROG aller venir sans rester
"Ses doigts, ses bras, ses jambes faisaient en un va-et-vient sans arrêt."

Mais, si nous prenons ces mêmes exemples, nous pouvons remarquer que pour qu'on ait la forme *l* en position de sujet et en début de phrase le mot qui suit le pronom doit être à initiale vocalique (10c). Et pour qu'on ait les deux formes courtes *l* et *y* en position d'objet et comme possessif, celles-ci doivent suivre un mot à finale vocalique, comme le montrent les exemples (10a, 10c, 10d).

- (10) a. CH **Li/I** sote lè **i/li** tandè non /j/ /li/.
 CMA **I** soté lè **i** tann non /j/.
 3S sauter quand 3S entendre nom POSS
"Il/elle s'est sursauté quand il/elle l'a entendu."

- b. CH **Li /I** te apral nan travay avèk manman **li/I//j/**.
 CMA **I** té kay an travay èvè manman **/j/**.
 3S ANT PROG dans travail avec maman POSS
"Il/elle allait travailler avec sa mère."
- c. CH **Li /L** ale lonje kò **li/I//j/** anndan yon pak mouton.
 CMA **I** alé lonjé ko **/j/** adan an pak mouton.
 3S aller s'allonger corps POSS dedans IND paque mouton
"Il/elle est allé(e) s'allonger dans l'étable des moutons."
- d. CH Dwèt **li,** bra **li/j/ /I/** janm **li** te ap ale vini san rete.
 CMA Dwet **li,** bra **/j/** janm **li** té ka alé vini san rété.
 Doigt POSS bras POSS janbre POSS ANT PROG aller venir sans rester
"Ses doigts, ses bras, ses jambes faisaient en un va-et-vient sans arrêt."

Ce qui est commun au pronom personnel de troisième personne du singulier, dans les deux créoles, c'est la contrainte phonologique qui impose que la FC /j/ soit utilisée dans un environnement vocalique.

1.3.2.4 Le pronom 1P dans le CMA et le CH

Le CMA n'a pas de FC pour le pronom personnel de première personne du pluriel *nou*. C'est cette forme que nous trouvons dans toutes positions syntaxiques.

- (11) a. CMA **Nou** mété dé planch anlè dé tjes.
 CH **Nou** mete de planch sou de kès.
 1P mettre deux planches sur deux caisses
"Nous avons mis deux planches sur deux caisses."
- b. CMA **Nou** fè an tab nan ti lakou dèyè a.
 CH/ **Nou** fè yon tab nan ti lakou dèyè a
 1P faire IND table dans petite cour derrière DEF
"Nous avons fait une table dans la petite cour."
- c. CMA Man sina té lwé ba **nou** an ti kay.
 CH/ Madam sina te lwe ba **nou** yon ti kay.
 Madame sina ANT louer donner 1P IND petite maison
"Madame Sina nous avait loué une maisonnette."
- d. CMA Misié té ka pri nan zo **nou**.
 CH Misye te ap pran nan zo **nou**.
 Monsieur ANT PROG prendre dans os POSS
"Monsieur nous a mis les bâtons dans les roues."

- e. CMA Jòdi-a **nou** ka baré tè **nou**.
 CH Jodi a **nou** ap bare tè **nou**.
 Aujourd'hui 1P PROG bare terre POSS
"Aujourd'hui, nous clôturons notre parcelle de terre."

Le CH, quant à lui, a la FL *nou* et une FC *n* ; la FC *n* ne peut être suivie par un mot à initiale consonantique que si cette FC *n* suit un mot à finale vocalique (12a). C'est-à-dire, nous ne pouvons avoir la FC du pronom *nou* en position de sujet et en début de phrase que si le mot qui le suit commence par une voyelle (12b et 12c). Et, en position d'objet et comme possessif, la FC *n* ne peut pas être postposée à un verbe ou un autre mot ayant en finale une consonne (12d).

- (12) a. CH Mwèn wè nou/**n** te manje pen an.
 CMA Man wè nou te manje pen lan.
 1S voir 2P ANT manger pain DEF
"J'ai vu que vous avez mangé le pain."
- b. CMA **Nou** mété dé planch anlè dé tjes.
 CH **Nou** mete de planch sou de kès.
 1P mettre deux planche sur deux caisse
"Nous avons mis deux planches sur deux caisses."
- c. CH **Nou** /N ale lonje kò **nou/n** anndan yon pak mouton.
 CMA **Nou** alé lonjé ko **nou** adan an pak mouton.
 2P aller lonje corps POSS dedans IND paque mouton
"Nous sommes allés nous allonger dans l'étable des moutons."
- d. CH Dwèt **nou** janm **nou** te ap ale vini san rete.
 CMA Dwet **nou** janm **nou** té ka alé vini san rété.
 doigt POSS janbre POSS ANT PROG aller venir sans rester.
"Nos doigts, nos jambes faisaient en un va-et-vient sans arrêt."

1.3.2.5 Le pronom 2P dans le CMA et le CH

Le CMA se sert du pronom *zot* pour exprimer la deuxième personne du pluriel. Et celui-ci n'a pas de FC. Nous trouvons ce même pronom en CH, mais, il est utilisé dans un contexte différent de celui du CMA. En CH, *zot*⁸ est un pronom indéfini de troisième personne du singulier. Il est utilisé dans un registre familier quand une personne veut parler de quelqu'un dont il ne veut pas citer le nom. En ce qui concerne le pronom 2P, le CH se sert du pronom

⁸ Selon Dominique Fattier (1995), la forme [zòt] semble peu employée ; elle assume des valeurs distinctes selon les régions d'Haïti (deuxième personne du pluriel dans le Nord, mais troisième personne du pluriel dans le Sud-Est). Dans ces deux régions, le sous-système des pronoms offre le choix entre les deux variantes.

nou et sa FC *n* qui sont l'équivalent du pronom *zot* du CMA. Les FC du pronom 1P et 2P subissent les mêmes contraintes syntaxiques et phonologiques. Les exemples qui suivent montrent le comportement du pronom 2P du CH en position de sujet (13a, 13b), en position d'objet (13d) et comme possessif (13c).

- (13)
- | | | | | | | | |
|----|-----|---------------|--|--------|-----|-------|-------|
| a. | CMA | Zot | antré | adan | an | ti | lari. |
| | CH | Nou /N | antre | anndan | yon | ti | lari. |
| | | 2P | entrer | dedans | IND | petit | rue |
| | | | <i>"Vous êtes entrés dans une petite rue."</i> | | | | |
-
b.	CMA	Zot	pwòpté	jaden	madanm	lan.
	CH	Nou	pwòpte	jaden	madanm	nan.
		2P	nettoyer	jardin	madame	DEF
			<i>"Vous avez pris soin du jardin de madame."</i>			
-
c.	CMA	Annou,	fè	an	débriya	épi	kò	zot.
	CH	Annou	fè	yon	debouya	avèk	kò	nou.
		Dépêcher	faire	IND	débrouillard	avec	corps	votre
			<i>"Faites bouger votre corps."</i>					
-
d.	CMA	Man	pa	ni	bizwen	zot.
	CH	Mwen	pa	gen	bezwen	nou.
		1S	NEG	avoir	besoin	2P
			<i>"Je n'ai pas besoin de vous."</i>			

Comme nous pouvons le remarquer, en CH, il existe deux pronoms *nou* ; l'un, qui exprime la première personne du pluriel, que nous appelons un « *nou* inclusif » et que nous venons de décrire comme le 1P, et un autre, qui exprime la deuxième personne du pluriel que nous appelons un « *nou* exclusif », qui est l'équivalent du pronom *zot* du CMA. Dans les exemples (14a, 14b) du CH, c'est le contexte qui va définir le sens du pronom *nou*. C'est-à-dire s'il s'agit du 1P ou du 2P.

- (14)
- | | | | | | | | | |
|----|-----|------------|---|------|---------|------|------|--------|
| a. | CMA | Nou | mété | dé | planch | anlè | dé | tjes. |
| | CH | Nou | mete | de | planch | sou | de | kès. |
| | | 1P | mettre | deux | planche | sur | deux | caisse |
| | | | <i>"Nous avons mis deux planches sur deux caisses."</i> | | | | | |
| | | | <i>"Vous avez mis deux planches sur deux caisses." (Pour le CH)</i> | | | | | |
-
b.	CMA	Fok	zot	té	brannen	kò	zot.
	CH	Fòk	nou	te	brannen	kò	nou.
		MOD	2p	ANT	ébranler	corps	2P.
			<i>"Il fallait qu'on se dépêche."</i>				
			<i>"Il fallait que vous vous dépêchiez." (Pour le CH)</i>				

1.3.2.6 Le pronom 3P dans le CMA et le CH

Yo et y est le pronom de troisième personne du pluriel dans le CMA et le CH. Le CMA n'a qu'une forme yo tandis que le CH haïtien a deux formes, en relation allomorphique : une longue, yo et une courte y. Nous trouvons la FC en position de sujet, si le mot qui le suit est doté d'une voyelle initiale [a] ou [ã]. Et la forme y n'est pas possible en position d'objet ou comme possessif.

- (15)
- | | | | | | | | | | |
|----|-----|---|-----|--------|-----|-------|--------|----------|----------|
| a. | CMA | Yo | té | mété | an | gran | kabann | dèyè | /j/. |
| | CH | Yo | te | mete | yon | gran | kabann | dèyè | li, /j/. |
| | | 1S | ANT | mettre | IND | grand | lit | derrière | 3S |
| | | <i>"On a accroché un lit sur son toit."</i> | | | | | | | |
-
b.	CMA	An	ti	sonmey	té	ka	sennen	yo.
	CH	Yon	ti	sonmèy	te	ap	sènen	yo.
		IND	petit	sommeil	ANT	PROG	serner	3P
		<i>"Ils somnolaient."</i>						
-
c.	CMA	Tout	moun	té	ka	di	mèsi	nan	fonfonnn	tjè	yo.
	CH	Tout	moun	te	ap	di	mèsi	nan	fon	kè	yo.
		QUANT	humain	ANT	PROG	dire	merci	dans	fond	cœur	POSS
		<i>"Tout le monde avait le sentiment d'être satisfait."</i>									
-
d.	CMA	Yo	alé	anlè	tab	la.
	CH	Yo/Y	ale	sou	tab	la.
		3P	aller	sur	table	DEF
		<i>"Ils/elles sont passé(e)s à table."</i>				

1.3.3 Le pronom relatif 'ki' "en martiniquais et en haïtien

Dans un premier temps, nous remarquons que ces deux créoles ont opté pour une même utilisation de ce pronom relatif (16a, 16b, 16c), mais, d'un autre côté, nous voyons que celui-ci peut prendre d'autres valeurs sémantiques et syntaxiques en CMA où ki est l'équivalent des pronoms relatifs *qui* et *que* du français (16d). Tandis que le ki du CH est l'équivalent du *qui* français. Ce pronom relatif est attesté en CMA et présente un allomorphe FC/FL en CH. Mais la FC est possible seulement dans un environnement vocalique, comme le montrent les exemples en (16) ci-dessous.

TABLEAU 1.10.- : PRONOM RELATIF

		Créole haïtien		Créole martiniquais		Français	
		FL	FC	FL	FC		
		<i>ki</i>	<i>k</i>	$\emptyset$	<i>ki</i>	qui, que	
(16)	a.	CMA	Moun té ka gayé kon jibié ki wè malfini.				
		CH	Moun te/t ap gaye kòm jibye ki wè malfini.				
			humain ANT PROG éparpiller comme gibier REL voir rapace				
			<i>“Les gens s’éparpillent comme quand les gibiers voient un rapace.”</i>				
	b.	CMA	Ou pa konnet ki lidé w ojis.				
		CH	Ou pa konnen ki lide w ojis.				
			2S NEG savoir REL idée POSS au juste				
			<i>“Tu ne sais ce que tu veux. /Vous ne savez pas ce que vous voulez.”</i>				
c.	CMA	Papa mwen sé té an kongo ki té dous kou an mouton.					
	CH	Papa mwen se te yon kongo ki te dou kou yon mouton.					
		Papa POSS COP ANT IND congo REL ANT doux comme IND mouton					
			<i>“Mon père était un Congo qui était docile comme un mouton.”</i>				
d.	CMA	Man pa sav sa i ni an plis ki nou.					
	CH	Mwen pa konnen sa li,l,y genyen an plis ke nou.					
		1S NEG savoir quoi 3S avoir en CONJ. 1P					
			<i>“Je ne sais pas ce qu’il a en plus que nous.”</i>				
e.	CMA	Man réponn èvè on lavwa ki angwé.					
	CH	Mwen reponn avèk on vwa ki/k anwe.					
		1S répondre avec IND voix REL enroutée					
			<i>“Je réponds avec une voix enroutée.”</i>				
f.	CMA	Sé li ki ka ba w lafos épi kouray leve lébonmaten.					
	CH	Se li ki / k ap ba ou/w fòs ak kouraj lever maten.					
		COP 3S REL PROG donner 2S force et courage lever matin					
			<i>“C’est lui/elle qui te/vous donne la force pour te/vous lever les matins.”</i>				

1.3.4 Les marqueurs TMA en martiniquais et en haïtien

Les particules TMA (Temps/Aspect/mode) en CH et en CMA ne sont pas les mêmes. Dans notre corpus, nous avons remarqué que la seule particule aspecto-temporelle que les deux langues ont en commun est le ‘te’ qui exprime l’antériorité et l’aspect accompli. Elle est invariable en CMA et présente une allomorphe FC/FL en CH. La FC est ‘t’.

TABLEAU 1.11- : MARQUEUR TMA

Créole haïtien		Créole martiniquais		Français
FL	FC	FL	FC	
te	t	té	ø	passé
ape	ap/ pe	ka	ø	présent
prale	pral/pray	kay	ø	future

Cette FC ne peut se trouver que dans un environnement vocalique, comme en (17b).

- (17) a. CMA Moun **té** ka gayé kon jibié ki wè malfini.
 CH Moun **te/t** ap gaye kòm jibye ki wè malfini.
 humain ANT PROG éparpiller comme gibier REL voir malfini
“Les gens s’éparpillent comme quand des gibiers voient un malfini.”
- b. CMA Anyen pa **té** pé fésé y atè.
 CH Anyen pa **te/t** ka fese l, y, li atè.
 Rien NEG ANT pouvoir jeter 3s terre
“Rien ne pouvait le/la terrasser.”

1.3.5 Le marqueur négation ‘pa’ en martiniquais et en haïtien

Les deux créoles procèdent de plusieurs façons pour exprimer la négation. Mais ce qui nous intéresse ici, c’est le marqueur de négation ‘pa’ qui modifie soit un noyau prédicatif (18a), soit un marqueur TMA (18b, 18c). L’adverbe de négation *pa* existe dans les deux créoles. Il n’a qu’une seule forme en martiniquais et deux formes en haïtien. Et comme pour beaucoup de cas de morphèmes à double forme en CH, la FC ‘p’ est possible seulement si le lexème ou le morphème qu’il modifie a une initiale vocalique.

TABLEAU 1.12- : MARQUEUR DE NÉGATION

Créole haïtien		Créole martiniquais		Français
FL	FC	FL	FC	
pa	p	ø	pa	pas

- (18) a. CMA Man **pa** sav sa i ni an plis ki nou.
 CH Mwen **pa** konnen kisa li,l,y genyen an plis pase nou.
 1S NEG savoir quoi 3S avoir en CONJ. 1P
“Je ne sais pas ce qu’il a en plus que nous.”

- b. CMA Sa **pa** té ké fè mwen ayen.
 CH Sa **pa** te ka fè mwen anyen.
 DEM NEG ANT pouvoir faire 1s rien.
“Cela ne pouvait pas m’affecter.”
- c. CMA Man **pa** ka pri bonm lan.
 CH Mwen **p** ap pran bonm nan.
 1s NEG FUT prendre saut DEF
“Je ne prends pas le saut.”

1.3.6 Les aphérèses des noms et des verbes en martiniquais et en haïtien

Nous avons relevé beaucoup de cas d’aphérèse de noms et de verbes en CH et en CMA. Bollée (2019) croit que l’aphérèse pourrait s’expliquer par l’influence des substrats à cause de sa forte fréquence en CH. Bollée (*op. cit.*) soutient que nous sommes parfois confrontés à des cas où un mot simple et un mot préfixé sont attestés en français, les deux étant présents comme variantes dans un seul créole, par exemple, le CH ou comme variantes différentes dans plusieurs créoles. Arsenec (2015) a aussi observé une tendance générale au bisyllabisme : [CVCV#] ou [CV#] dans les créoles jamaïcain et martiniquais. Cette structure syllabique est attestée dans l’ensemble des langues créoles de l’Atlantique : dans les langues créoles du continent américain et de la côte ouest africaine comme dans de nombreuses langues du substrat africain qui ont adopté des termes européens. Kihm et Laks (1989) pensent que le patron CVCV semble en effet être le patron syllabique préféré des créoles. Dans ce qui suit, nous avons deux types de cas d’aphérèse dans les deux créoles ; un cas où nous avons deux formes ; une courte et une longue (tableau 13) et un autre cas où nous avons seulement la FC (tableau 14).

TABLEAU 1.13.- : APHERESE SYLLABE INITIALE

Créole haïtien					Créole martiniquais		Français	
FL			FC		FL		FC	
abitasyon			bitasyon		abitasyon		bitasyon	
atrape			trape		atrape		trape	
elektrisite			lektrisé		elektrisite		lektrisite	
oblje			blijé		oblje		blije	
							habitation	
							attraper	
							électricité	
							obliger	

(19)	a.	CMA	Yo	mété	lektrisé /elektrisite		ba	nou.
		CH	Yo	mete	lektrisé /elektrisite		pou	nou.
			1s	mettre	électricité		pou	nou.
			<i>“Ils ont mis de l’électricité à notre disposition.”</i>					

b.	CMA	Man	té	ka	woulé	anlè	bitasion / abitasyon	lakrik.
	CH	Mwen	te	ap	woule	sou	bitasion / abitasyon	lakrik.
		1S	ANT	PROG	woule	sur	habitation	larik

“Je roulais ma bosse sur l’habitation Larik.”

TABLEAU 1.14- : APHÉRÈSE SYLLABE INITIALE

		Créole haïtien		Créole martiniquais		Français	
		FL	FC	FL	FC		
(19)	a.	CMA	Man	rive	bò	bonm	lan.
		CH	Mwen	rive	bò	bonm	nan.
			1S	arriver	près	SAUT	DEF
							<i>“Je suis arrivé(e) près du saut.”</i>
	b.	CMA	Ou	ka	bliyé	man	pa ni frijidè?
		CH	OU	ø	bliye	mwen	pa genyen frijidè.
			2S	ANT	oublier	1S	NEG avoir réfrigérateur
							<i>“As-tu/ Avez-vous oublié que je n’ai pas de réfrigérateur ?”</i>

1.4 Conclusion partielle

Au terme de ce chapitre, nous avons pu poser le problème et observer des angles divers sous lesquels il a été abordé en créolistique. Cette récapitulation nous a permis de nous rendre compte non seulement de la dimension de la problématique, mais aussi de poser des questions qui n’ont pas été posées ou qui ont été mal posées quand on devait aborder le phénomène d’alternance de formes en CH et dans d’autres créoles. Ensuite, pour nous rendre compte de l’existence du phénomène dans plusieurs CBLF, nous avons procédé à une analyse contrastive CMA/CH, qui a été possible grâce à des énoncés pris dans le roman martiniquais *Bitako-a* de Raphael Confiant. Cette analyse nous a apporté des éclairages sur les procédés que les deux langues ont mis en place pour traiter les mêmes éléments. Enfin, nous avons analysé une entrevue de notre enquête de terrain en Haïti qui nous a fourni des données chiffrées sur la fréquence des lexèmes et des morphèmes à double forme en CH.

CHAPITRE II

Théories et modèles

Dans ce chapitre, nous exposons le cadre théorique sur lequel notre discussion prend appui et qui constitue le canevas dans lequel nos données sont traitées. Le cadre théorique que nous développons dans ce chapitre a pour but de présenter et d'assembler des outils théoriques qui nous permettent de comprendre les mécanismes de fonctionnement des éléments que nous analysons dans cette thèse et comment ceux-ci ont été traités de la langue lexificatrice au CH. Cette partie du travail est destinée à poser les bases de ce cadre en précisant les notions et les opérations morphophonologiques mises en place par les locuteurs du CH pour réanalyser et réorganiser les *inputs* sélectionnés dans les variantes en présence (feature pool) lors de la formation de cette langue. En fonction du corpus dont nous disposons, nous avons procédé de la manière suivante : en premier lieu, nous avons présenté les quatre théories principales les plus citées dans la créologénèse ; substratiste, superstratiste, bioprogram et apprentissage non-dirigé. En second lieu nous présentons le modèle d'écologie évolutionniste du langage développé par Salikoko Mufwene dans nombre de ses travaux depuis environ deux décennies (Mufwene 2001, 2005, 2008, 2013), suivi du modèle CVCV de la phonologie du gouvernement (Kaye, Lowenstamm et Vergnaud 1985, 1990). Enfin, viendront les exemples pris dans trois créoles pour démontrer comment, en fonction des écologies ou les conditions de l'environnement social, plusieurs créoles, pour une même fonction, peuvent sélectionner un même input ou un même trait et le traiter de la même manière ou de manière différente. Ou, ils sélectionnent des inputs différents pour une même fonction.

Dans cette thèse nous avons étudié des phénomènes morphophonologiques, syntaxiques, qui sont survenus au cours de la formation du CH. Les éléments qui constituent ce corpus dans lequel nous avons observé ces phénomènes portent des traits qui ont été ajoutés, effacés ou réanalysés. Nous soutenons que ces inputs qui ont subi ces modifications ont été sélectionnés parmi les traits disponibles et en compétition au sein des écologies linguistiques dans lequel le CH s'est formé. Les écologies dans lesquelles les créoles se sont émergés étaient différentes. Ainsi, un phénomène peut se trouver dans une de ces langues et pas dans une autre. Autrement dit, un phénomène linguistique peut être très présent dans un créole et très peu présent dans un autre. Pour rendre compte des phénomènes provoqués par ces situations écologiques, notre propos prendra appui sur la théorie de l'écologie du langage (Mufwene, 2001, 2005, 2008) pour l'aspect sociolinguistique de la question. Et, pour expliquer les

phénomènes d’effacement de la syllabe initiale ou le rétablissement du patron CVCV, et la saturation de l’attaque vide que nous appelons agglutination consonantique, nous avons eu recours au modèle CVCV (Lowenstamm, 1996).

2.1 Les quatre hypothèses courantes

Généralement, dans le débat autour de la genèse des créoles, des phénomènes rencontrés dans les grammaires de ces langues, dont certains étudiés dans cette thèse, sont souvent attribués soit au superstrat, soit au substrat, soit aux universaux linguistiques ou théorie du bioprogramme soit à une combinaison de ces trois sources qui sont hypothèse du changement linguistique par contact et apprentissage non dirigé de L2. Ce sont les quatre les plus connues présentées dans la figure suivante par Léonard (2016).

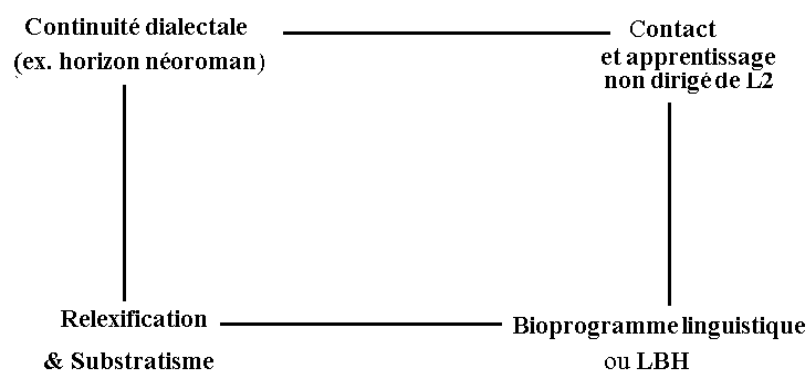


FIGURE 2.1.-. Les quatre théories de la créologénèse, Jean Léo Léonard, 2016

L’hypothèse *néodialectale* ou hypothèse de *l’horizon néoroman* regroupe superstratistes dont Chaudenson (1992) pour qui les créoles sont une évolution de la langue lexificatrice. Ce courant de la créolistique soutient que les créoles s’inscrivent dans la continuité génétique et typologique de la langue lexificatrice. Chaudenson (2003) soutient que le martiniquais ou l’haïtien ne seraient autres qu’un état très avancé de dialectes d’oïl. L’hypothèse du changement linguistique par contact et apprentissage non dirigé de L2 de Thomason & Kaufman (1988) croit que les créoles sont des langues à part et seraient une sorte d’exaptation (Léonard, 2016), ou une adaptation sélective dans laquelle la fonction actuellement remplie n’était pas celle remplie initialement – langagière par contact de langues.

L’hypothèse substratiste ou relexificationniste soutient l’idée que les esclaves adultes ont joué un rôle majeur dans le développement des créoles. Par exemple, Sylvain (1936) a montré

l'importance de l'apport africain dans le développement du CH. La théorie de la relexification, défendue par Lefebvre (1999, 1998) qui soutient l'idée que les apprenants acquièrent seulement le vocabulaire de la langue-cible et l'utilisent la base grammaticale des substrats africains langue maternelle des esclaves. C'est un processus d'acquisition d'une langue seconde à partir d'un apprentissage non-guidé.

L'hypothèse du bioprogram de Bickerton (1984, 1990) défend l'idée que le développement des pidgins et des créoles se fait à partir des universaux qu'il appelle un « bioprogram » ou un programme biologique inné. Selon lui, les créoles sont développés par les enfants qui transforment les grammaires simples des pidgins en créoles qui sont des structures plus complexes. Les enfants de la population servile se trouvant dans l'impossibilité d'acquérir comme langue première le pidgin parlé par les adultes avec lesquels ils sont en contact, ils le 'nativisent' ou le créolisent en s'appuyant sur les règles universelles du langage (Grammaire Universelle) et à la fin, ils créent une langue qui serait le reflet parfait de cette Grammaire Universelle, ce qui explique les ressemblances structurelles des créoles nés dans des zones géographiques éloignées.

Kihm (2006) et Léonard (2016) proposent de voir ces quatre hypothèses comme quatre réseaux de traits dans lesquels les créoles ont puisé pour constituer le système linguistique qu'ils sont. Ce point de vue n'est pas différent de celui de Mufwene (2021) qui croit qu'aucune de ces hypothèses n'est entièrement correcte, bien que la thèse superstratiste soit la plus acceptable à condition qu'elle inclue les influences des langues substratiques sur les structures des parlers ciblés par les locuteurs alloglottes. Pour l'analyse sociolinguistique, nous nous appuyons sur le modèle de l'écologie du langage (Mufwene, 2001, 2005, 2008) et sur celui de l'émergence des grammaires hybrides dans les contextes de l'approche écologiques défendue par Aboh (2015). Deux raisons fondamentales déterminent ce choix. Premièrement, parce qu'aucune de ces théories monolithiques de l'émergence des créoles n'a pas pu prendre en compte tous les aspects qui conditionnent la création et l'évolution de ces langues (Léonard, 2016, Mufwene, 2021). Deuxièmement, ces cadres théoriques sont les plus adaptés à l'analyse de notre corpus parce que les données lexicales ou les traits dont nous disposons viennent d'horizons linguistiques multiples, ce qui vient corroborer l'hypothèse d'hybridité de la grammaire du CH. Et pour traiter les métaplasmes ; la saturation des attaques vides et l'effacement de la syllabe initiale en fonction de son gabarit, les agglutinations, notre analyse prendra appui sur le modèle CVCV (Lowenstamm, 1996).

2.2 Le modèle d'écologie du langage

De nombreux chercheurs ont utilisé, de manière métaphorique, le concept écologie des sciences de la vie pour expliquer le fonctionnement et l'évolution des langues et du langage. Les précurseurs de cette linguistique dite écologique ou l'écologie du langage sont Voegelin & Schutz (1967) et Haugen E. (1971). L'écologie linguistique est une branche de la linguistique qui étudie les langues et leur rôle dans une communauté donnée au sens large de ce terme, comme on étudie de façon indivisible un biotope, les espèces qui y vivent et les rapports que tous entretiennent les uns vis-à-vis des autres. L'écologie des langues est un vaste paradigme qui traite de l'évolution et de la « vie et mort » des langues dans leur contexte social (Léonard, 2017).

Le modèle de l'écologie du langage qui intervient dans notre cadre théorique part du principe qu'une approche biologique de l'évolution est également applicable aux langues. Le processus d'évolution des espèces virales (Mufwene, 2001, 2005, 2008), dans sa manière de propager et recevoir des gènes, est analogue à la façon dont un locuteur peut sélectionner, recombinaison et incorporer différents traits linguistiques dans son idiolecte (Aboh, 2019). Il faut signaler que le modèle du changement linguistique et de l'émergence de grammaires hybrides en situation de contact de (Aboh 2015, 2019 :288)⁹ est inspiré du *feature pool* de Mufwene. Le modèle écologie du langage nous permet de comprendre la façon dont les locuteurs, détenant chacun leur idiolecte, s'affectent mutuellement par des actes de communication qui conduisent finalement à l'émergence de normes linguistiques communautaires. Mufwene (2008) définit le concept « écologie » comme l'espace physique dans lequel la langue, les variantes et les idiolectes sont en contact et avec tout ce qui s'y trouve. Pour lui, il existe deux types de facteurs écologiques : les facteurs écologiques externes et les facteurs écologiques internes. Les facteurs écologiques externes sont des paramètres comme la taille de la population, les types d'interactions et des facteurs socio-économiques, culturels, historiques, sociolinguistiques, géographiques qui déterminent les formes, les fréquences et la nature des interactions entre les individus. Et pour expliquer à quoi correspondent les facteurs écologiques externes, Mufwene (2008) souligne que le locuteur est l'hôte qui développe une grammaire mentale. Autrement dit, l'esprit est de celui-ci est l'endroit où les variantes sont en

⁹ I argue that language acquisition always happens in a situation of contact comparable to creole contexts, in which learners are faced with heterogeneous inputs and recombine competing linguistic features into new linguistic items. Under this view, all natural languages involve a hybrid grammar.

contact et c'est là que l'information structurelle est traitée, que la concurrence et la sélection entre différents traits linguistiques se produisent, et que la recombinaison de ceux-ci conduit à de nouvelles variantes. Pour lui, cette écologie interne est caractérisée par la « dynamique de la variation intra- et inter-idiolectale au sein d'une communauté linguistique » (2008 : 53), et le processus de compétition et la sélection qui est un processus inhérent à la dynamique de l'évolution du langage se produit dans un *Feature Pool* (ensemble des traits des langues et variétés linguistiques à disposition, dans lequel les apprenants puisent pour former une nouvelle langue (voir Mufwene 2001 : 28). La sélection et la transmission des traits linguistiques dans cette écologie interne impliquent toujours une modification et une recombinaison. Comme nous venons de l'expliquer, Mufwene (2008) a interprété les changements linguistiques comme dans cette équation $A = B/C$ où B est une variante qui s'est imposée sur une autre variante A et ces deux variantes étaient en compétition dans l'environnement C. L'environnement C a favorisé B par rapport à A.

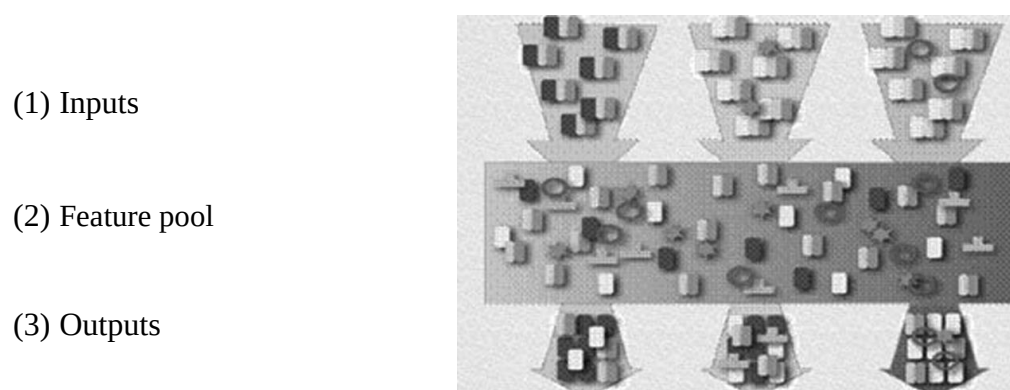


FIGURE 2.2.- Modèle écologie du langage dans Mufwene (2001)
(http://mufwene.uchicago.edu/feature_pool.html)

Dans la figure 1, le niveau supérieur représente les inputs des systèmes linguistiques provenant des langues et des variantes en contact. Chacun de ces systèmes linguistiques apporte avec lui un ensemble de traits linguistiques. Tous ces éléments venant de ce premier niveau entrent dans le « Feature Pool », qui est le niveau intermédiaire. Le troisième niveau, le plus bas, montre les systèmes qui sont formés à partir des outputs dont les différents traits linguistiques ont déjà été combinés. Autant dire que la nature précise des contacts linguistiques et les traits qui entrent dans le « *Feature Pool* » sont déterminés par les événements qui décident quelles langues participent à cette écologie. Ces événements communicatifs sont à leur tour créés par des facteurs sociopolitiques et historiques. Dans le

cas de l'évolution et du développement du CH, nous soutenons que les facteurs socio-historiques ont joué un rôle dans l'écologie de cette langue.

Lass (1997), Aboh (2015), Mufwene (2001) pensent qu'il n'y a pas de répliation parfaite dans la transmission des langues. C'est-à-dire, un ensemble de paramètres écologiques déterminent le destin d'un input qui entre dans la formation d'une nouvelle langue ou une variante. C'est ce que Meillet (1929) veut nous faire comprendre quand il indique que la transmission d'une langue est un processus de reconstruction, nécessairement imparfaite, de la langue en question. C'est dans cette même ligne d'idée que nous présentons les exemples suivants qui sont la preuve que le CH et d'autres créoles ont puisé dans un même *feature pool*, mais les inputs n'ont pas été traités de la même façon en fonction des écologies. Nous voulons dire par là que ces langues peuvent sélectionner le même trait et le traitent de la même manière et il peut arriver que le même trait soit retenu par plusieurs créoles, mais traité de façon différente (Aboh, 2015 : xiv)¹⁰.

Le tableau suivant présente les exemples pris dans trois créoles à base française repartis sur deux continents et qui ont tous opéré par aphaérèse pour résoudre le problème de la syllabe vocalique initiale. Les trois tableaux montrent que pour un même trait les trois créoles ont procédé de la même façon. Les exemples du CH sont pris dans la variété basilectale de cette langue et ceux du martiniquais et du réunionnais ont été tirés respectivement du roman *Bitako-a* (Raphaël Confiant, 1985) et *Zistoir Kristian* (Christian Fontaine, 1977).

TABLEAU 2.1 .-: APHERESE DES VOYELLES INITIALES DANS TROIS CREOLES

CH	CMA	CR	Français
bitasyon	bitasyon	bitasyon	habitation
blije, oblije	blije	blize/oblize	obliger
nève	nève	nerve, nerv	énervier
trape, atrape, atrap	trape	trap	attraper
vèti	vèti	vèti	avertir

Ou qui vient saturer la syllabe initiale et rétablir le patron CVCV.

¹⁰ ...a substrate grammatical patterns were not necessarily faithfully reproduced in the emergent creoles and certainly not in identical ways from one creole to another

TABEAU 2.2.- : SATURATION DES ATTAQUES VIDES DANS TROIS CREOLES

CH	CMA	CR	Français
zafè	zafè	zafér	affaire
zanfan	zanfan	zanfan	enfant
lekòl	lékòl	lékol	école
lanvi	lanvi	lanvi	envie
lajan	lajan	larzan	argent

La liste de verbes que nous présentons dans le tableau suivant montre que, comme le CH, le créole CMA a adopté le préfixe [de-] du français pour modifier sémantiquement un verbe.

TABEAU 2.3.- : LE PRÉFIXE [DE-] PRIVATIF EN CH ET EN MARTINQUAIS

CH	CMA	Français
deplòtonnen	déplotonnen	dépelotonner
dechalbore	déchalbore	mettre en pièces
devire	déviré	tourner
derifize	dérefize	refuser
dechouke	déchouke	déraciner
derespekte	dérespekte	dérespecter

Par exemple :

- (20) a. CMA Ayisien an mandé mwen suiv li men man *déréfizé.*
 CH Ayisyen an mande mwen suiv li men mwen *derefize.*
 Haïtien DEF demander 1S suivre 3S COORD 1S refuser
“L’haïtien m’a demandé de le suivre, j’ai refusé.”
- b. CMA Man pa kay dérespekté kò mwen.
 CH Mwen pa ap desrespekte tèt mwen.
 1S NEG FUT derespecter REF 1S
“Je ne peux pas me manquer de respect.”

Pour montrer comment les créoles peuvent sélectionner, pour une même fonction de traits différents, nous présentons dans le tableau suivant des verbes qui sont d’origine française avec un préfixe exprimant une itération. Alors que, pour la même fonction, le CH se sert du préfixe [re-] de la langue lexificatrice tandis que le CR se sert du préfixe [ar-] dont nous ignorons l’origine. À rappeler que le CH se sert de ce préfixe [re-], non seulement pour modifier des verbes, mais aussi d’autres catégories grammaticales, comme les noms et les adjectifs et les adverbes. C’est-à-dire, un même trait peut être sélectionné pour des usages différents de ceux qui en est fait dans la langue lexificatrice.

TABLEAU 2.4.- : LE PRÉFIXE DE LA REITERATION EN CH ET EN CR

CH	CR	Français
rekòmanse	arkomans	recommencer
retrouve	artrouv/e	retrouver
retelefone	artéléfone	retelefone
rakonte	arkont	raconter
repran	arpran	reprendre
retounen	artounen	retourner

Par exemple :

- (21) a. CR À soir, nou va **artrouve**, nou va koze inpe plis.
 CH Aswè, nou va **rewouve**, nou va koze enpe plis.
 Soir 1PL FUT **retrouver** 1PL FUT causer QUANT QUANT
“Le soir, nous nous retrouverons pour causer.”
- b. CR Ou **artourn** la Reunion pou grat kann.
 CH Ou **retounen** Lareyinyon pou grate kann.
 1s **retourner** la Réunion pour gratter canne à sucre
“Le soir, on se retrouvera pour causer.”

Le CH utilise le préfixe [re-], en plus des verbes, pour modifier le sens des noms, des adjectifs et des adverbes.

- (22) a. CH Gaz la **retwòp** ankò nan dèlko a.
 Gaz DEF **re-trop** encore dans génératrice DEF
“Le gaz est à nouveau de trop dans la génératrice.”
- b. CH Anòl **reprezidan** ankò pou senk an.
 Arnold **re-président** encore pour cinq ans
“Arnold est réélu président pour un nouveau mandat de cinq ans.”
- c. CH Fi a **regwòs** pou mesye sa a.
 femme DEF **re-enceinte** de monsieur DEM DEF
“La femme est tombée à nouveau enceinte de ce monsieur.”

2.3 Le modèle CVCV

Pour l'analyse des métaplasmes résultant de la réanalyse des inputs sélectionnés dans le « *feature pool* », nous avons adopté comme cadre théorique complémentaire la phonologie « CVCV » ou « strict CV » (Lowenstamm, 1996 ; Scheer, 2004) ou la phonologie autosegmentale et gabaritique de type CVCV pour analyser, d'une part, les phénomènes phonologiques survenant à l'initiale de la lexie fournie par la langue lexificatrice ; saturation d'attaque vide devant une voyelle initiale ou agglutination consonantique, effacement des

syllabes initiales vocaliques et dissyllabiques de certains verbes du CH ou aphérèse, d'autre part, à la fin des mots ; l'effacement de la voyelle finale de certains verbes ou apocope. Tout, en fonction du nombre de syllabes constituant le mot. Le CH a une forte tendance privilégier le patron CV (Fattier, 1998). Le modèle CVCV postule que le niveau squelettal des représentations phonologiques dans une langue consiste en une stricte alternance d'unités CV. Seuls les segments consonantiques sont associés à des positions C et seuls les segments vocaliques sont associés à des positions V. Le modèle CVCV pose comme prémices que tout mot ayant une voyelle v à l'initiale a une consonne comme attaque et toutes les consonnes finales occupent une position d'attaque a une V finale vide. Les deux exemples suivants présentent les aphérèses par monosyllabation et celle de la disyllabation.

TABLEAU 2.5.- : APHERESE (V) PAR MONOSYLLABATION

Étymons français	CH
e k ɔ r s ə	$\begin{array}{c} \sigma \\ \swarrow \quad \searrow \\ k \quad \text{ɔ} \quad s \end{array}$
e k i m ə	k i m
e k l i s ə	k l i s
e t ɔ̃ p ə	t ɔ̃ p
e t ɔ̃ d ʁ ə	t ɔ̃ n
e ʃ w e	ʃ w e

TABLEAU 2.6.- : APHERESE (V) PAR DISYLLABATION SIMPLE

Étymons français		Créole
$\begin{array}{cccccc} V & C & V & C & C & V \\ & & & & & \\ a & v & ɔ̃ & s & e & \\ e & n & \varepsilon & ʁ & v & ɔ̃ \\ i & r & i & n & e & \\ a & l & ʃ & ʒ & e & \\ ɔ̃ & ʒ & ɔ̃ & b & e & \end{array}$	→	$\begin{array}{ccccc} \sigma & & \sigma & & \sigma \\ \swarrow \quad \searrow & & \swarrow \quad \searrow & & \swarrow \quad \searrow \\ [CV] & C & V & C & V \\ & & & & \\ v & ɔ̃ & s & e & \\ n & \varepsilon & v & ɔ̃ & \\ r & i & n & ɛ̃ & \\ l & ʃ & ʒ & e & \\ ʒ & ɔ̃ & b & e & \end{array}$

2.4 Conclusion partielle

Dans cette thèse nous avons étudié plusieurs phénomènes linguistiques (grammaticaux, lexicaux) survenus lors de la formation des créoles. À la suite de Aboh (2015) et Mufwene (2001, 2008) nous soutenons que les créateurs des créoles ont puisé les inputs dans des bassins de traits disponibles dans les langues et les variétés en contact dans l'espace dans lequel le créole se forme et toutes ces opérations métaplasmiqes sur des mots venant d'horizons différents que nous étudions ici en CH est la conséquence de cette écologie dans laquelle le CH construit sa grammaire. Aboh (2015) pense que les créoles, comme toutes les langues, se sont formées dans les contextes multilingues et qui dit contextes multilingues dit grammaires hybrides. Mufwene (2001, 2008) soutient l'idée de la grammaire hybride, mais aussi pense que ces langues ont émergé dans des écologies constituant de plusieurs variantes y compris des idiolectes, variantes individuelles de la langue commune, portées par chaque locuteur des langues et des variantes en présence qui constituent ce qu'il appelle un *feature pool* ou bassin de traits. Il soutient que ces traits sont en compétition à chaque fois que le locuteur fait face au besoin de création des nouvelles formes pour décrire une réalité nouvelle et pour adapter sa communication à de nouvelles réalités. Le locuteur va sélectionner un trait dans ce *feature pool*. Et c'est à partir de tous ces traits sélectionnés que la nouvelle variante sera émergée.

CHAPITRE III

Le diasystème haïtien

Ce chapitre explorera non seulement les aires dialectales que diverses procédures peuvent faire émerger pour le CH, mais aussi sur la distribution des lexies présentant le paradigme FC/FL dans cette langue. Ce segment de la thèse comprend deux parties, une première dans laquelle nous présentons les contextes dans lesquels la recherche pour la réalisation de l'ALHA a été menée, étant donné que celui-ci constitue la plus ambitieuse¹¹ recherche dialectologique jamais réalisée à ce jour sur le CH. Considérant que l'ALHA est l'une des sources où nous avons puisé des données pour monter notre corpus, nous avons jugé nécessaire de développer une réflexion critique sur la façon dont cette recherche fondatrice de la géolinguistique haïtienne a été menée, la pertinence de certains contenus cartographiques pour notre thématique de recherche. Ce travail nous a permis de constituer une liste de cartes qui traitent des données tirées de l'ALHA et qui font partie de notre corpus pour ensuite les analyser, les commenter avec des exemples. Pour cette analyse, nous avons pris pour exemple les cartes géographiques qui prennent en compte les pronoms personnels et les pronoms possessifs qui présentent plusieurs allomorphes en fonction de l'espace géographique. Dans la deuxième partie du chapitre, nous avons fait une analyse dialectométrique du diasystème haïtien à l'aide d'une application de dialectométrie automatisée, accessible gratuitement en ligne, grâce à l'application Gabmap (littéralement « cartes parlantes », ou cartes éloquentes, cf. <https://gabmap.let.rug.nl/>)

3.1 L'Atlas linguistique d'Haïti, le contexte social et l'enquête de terrain

L'Atlas Linguistique d'Haïti, qui est la thèse de doctorat d'État de Dominique Fattier, intitulée *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, soutenue en 1998 sous la direction des Robert Chaudenson, est répartie en six volumes : deux volumes de commentaires (vol. I et II) et quatre volumes de cartes (vol. III, IV, V, VI). L'enquête linguistique ayant abouti à l'ALHA a été réalisée en Haïti dans un réseau de vingt communautés ou localités réparties de façon relativement équilibrée, selon l'auteure, entre 1982 et 1985 dans le contexte d'une réforme de l'école haïtienne visant à introduire le

¹¹ Dominique Fattier's (DF) thèse de Doctorat d'Etat, written under the supervision of Robert Chaudenson and submitted at the Université d'Aix Marseille in 1998, is by the far the most comprehensive description of Haitian Creole so far and remarkable achievement (Annegret Bollée, 2003).

créole dans l'enseignement. Cette réforme éducative s'appelle généralement « Réforme Barnard », car elle fut mise en place par le ministre de l'Éducation d'alors, M. Joseph C. Barnard. Cette réforme avait inauguré des chantiers comme l'élaboration de méthodes de lecture créole pour les écoliers. Étant donné que nous allons nous servir des données cartographiques de l'ALHA pour montrer comment les structures des morphèmes à FC/FL varient dans les différentes régions d'Haïti, nous pensons qu'il est nécessaire que nous explicitions dans quel contexte ce travail a été réalisé, mais aussi les difficultés que pose le traitement de ses données.

Selon des données de contextualisation que nous avons pu recueillir dans le volume 1 de l'ALHA, les pré-enquêtes et la mise en place du protocole empirique ont commencé en 1978, mais les enquêtes définitives n'ont commencé qu'en 1982, pour se terminer en 1985. Les enquêteurs, formés aux techniques d'enquête et de collecte des données linguistiques entre 1980 et 1982, étaient des anciens étudiants et techniciens de Faculté de Linguistique Appliquée de l'Université d'État d'Haïti - anciennement, Centre de Linguistique Appliquée (CLA). La méthode adoptée était *le discours oral continu en créole* : méthode où l'enquêteur entre dans une conversation réelle avec l'informateur. Pour ce faire, il devait se loger chez le paysan-informateur afin de faciliter la mise en confiance et l'authenticité dans les réponses obtenues. Les informateurs sont choisis selon trois critères : être créolophones unilingues (créole non influencé par le français), être originaire du lieu de l'enquête et ne pas être socialement contrasté (aucun contact avec d'autres langues). Les questions posées aux témoins haïtiens portent essentiellement sur le lexique, mais aussi sur la grammaire, sur le discours vernaculaire, et quelques fables et contes créoles ont été également recueillis. Les paysans-informateurs devaient répondre à 2227 questions d'un questionnaire général, dans lequel les questions sont classées par champs sémantiques. Les questions sont divisées en sections. Selon Fattier (1998 : I-XXVI), les 2227 questions ont été posées dans la totalité des vingt localités constituant le réseau de l'enquête (carte 1 *infra*). Mais, elle dit qu'il existait un autre questionnaire de 858 questions, qui traitait des termes techniques (vaudou, la mer, la pêche...) et ce questionnaire n'a pas été administré aux vingt communautés, car elles n'ont pas toutes les mêmes réalités. Pour le besoin de cette thèse, nous avons lu les commentaires et les cartes de l'ALHA et nous avons mis de côté les cartes (en annexe) qui peuvent nous aider à étudier les variations géographiques des morphèmes qui constituent notre corpus.

3.2 Les cartes pertinentes pour notre thématique de recherche

L'ALHa est constitué de deux parties principales : une première partie qui traite le lexique, une seconde partie est centrée sur la grammaire du CH. Pour constituer notre corpus, nous avons procédé de deux manières ; nous avons exploité la partie consacrée au lexique pour décrire les phénomènes d'agglutination et d'aphérèse qui sont des phénomènes de la morphologie lexicale. Pour rendre compte de la variation des morphèmes élidés (ALHa : vol. I-XXIV), nous nous servons des cartes géolinguistiques. Les grilles suivantes présentent un numéro et un syntagme qui identifie chaque carte géolinguistique qui sera l'objet de notre analyse. Fattier (1998), pour identifier les cartes et les commentaires, utilise un numéro et un syntagme faisant office de titre. Le morphème qu'elle veut mettre en exergue est isolé entre guillemets dans le syntagme. Il y a 256 cartes géolinguistiques consacrées à l'étude de la grammaire dans l'ALHa, de la carte 1971 à la carte 2227. C'est en majorité parmi ces cartes que nous avons pris celles qui nous serviront de support pour l'étude de la variation des morphèmes à alternance FC/FC. Ceux que nous traitons ici ont été mis en exergue par l'auteur de l'ALHa pour leur complexité dans la grammaire de CH et aussi pour les difficultés qu'ils posent à cause de leurs alternances de forme¹². Voici le numéro, le titre et les catégories des cartes géographiques qui seront pertinentes pour la thématique de notre recherche.

TABLEAU 3.1.- LES PRONOMS PERSONNELS, LES DETERMINANTS ET PRONOMS POSSESSIFS ET LE PRONOM RELATIF "KI"

N° de carte	Titre de carte	Thème
1983	Chat " <i>mwen an</i> ", Chat " <i>mwen yo</i> "	Déterminant possessif enclitique
1984	Dit-on nan kabann " <i>ou</i> " ou bien 'nan kabann a " <i>ou</i> " ?	Emploi d'une forme de génitif possessif ; 2 ^{ème} personne du singulier
1985	---	Autres déterminants possessifs (son, notre, votre, leur, singulier et pluriel)
2008	Mango " <i>pa ou a</i> " (~ <i>kin a ou</i>) (ta mangue)	Déterminant possessif
2007	" <i>pa mwen</i> " ("kin a m"), le mien/la mienne. Première personne du singulier et les	Pronoms possessifs

¹² Les morphèmes effectivement élicités dans les énonciations des témoins, c'est-à-dire les clitiques, par exemple les pronoms personnels, les déterminants possessifs, les marqueurs de temps, de négation, le pronom relatif, sont présentés de façon isolée sous leur forme réduite dans la transcription. Mais, celle-ci ne rend pas compte du processus phonologique souvent concomitant d'agglutination à un autre morphème ... afin de ne pas compliquer inutilement la lecture (ALHa : vol. I-XXIV).

	autres personnes.	
1986	Se mesye Chal “ <i>menm</i> ”... (C’est monsieur Charles lui-même...)	Forme disjointe du pronom personnel
19987	Kilès k ap frape a? “Se “ <i>mwen</i> ”.	Première personne du singulier (construction de type focus)
	(Qui frappe ? C’est moi.)	
1988	Lè ou fini, “ <i>ou</i> ” a di m. (Quand tu auras fini, tu me le diras.)	Deuxième personne du singulier
1989	“ <i>Ou</i> ” pa konnen ki moun ki fè bri. (Il/elle ne sait pas qui a fait du bruit.)	Troisième personne du singulier
1990	“ <i>Nou</i> ” derape Pòtoprens. (Nous avons quitté Port-au-Prince.)	Première personne du pluriel
1991	Kote “ <i>nou</i> ” ale ? (Où êtes-vous allé (e)s ?)	Deuxième personne du pluriel
1992	“ <i>An nou</i> ” sòti aswè a. (Sortons ce soir.)	Impératif (première personne du pluriel)
1993	Utilise-t-on la forme “ <i>zòt</i> ”	Deuxième personne du pluriel ou Troisième personne du pluriel
1994	“ <i>Yo</i> ” po ko rive lakay yo. (Ils ne sont pas encore arrivés chez eux.)	Troisième personne du pluriel
1995	Kann nan ou plante “ <i>li</i> ” (~“ <i>i</i> ”) a tout lè. (la canne, tu la plantes n’importe quand.)	Pronom personnel objet
1996	Ou brile “ <i>li</i> ”. (Tu le/la brule.)	Pronom personnel objet
1999	Ki moun ki manman ou tigason ? (Qui est ta maman petit garçon ?)	Pronom interrogatif
2008	“ <i>Sa k</i> ” pa vle travay (ceux / celles ki ne veulent pas travailler)	Pronom relatif
2012	Se li “ <i>ki</i> ” di m sa. (C’est lui/elle qui m’a di ça.)	Pronom relatif
2013	Yo pa mande “ <i>ki</i> ” lwil li bezwen. (Ils/elles n’ont pas demandé de quelle l’huile il/elle avait besoin.)	Déterminant interrogatif
2009	Li touye “ <i>tèt li</i> ”. (Il/elle s’est suicidé.)	Pronom personnel réfléchi
2010	Yo renmen “ <i>kadav yo</i> ”.	

2011	(Ils/Elles aiment les cadavres.) Mwen te gade “ <i>kò mwen</i> ” nan glas la. (Je m’étais regardé dans la glace.)	Pronom personnel réfléchi Pronom personnel réfléchi

TABLEAU 3.2.- AUXILIAIRES MODE, TEMPS, ASPECTS ET VERBES

N° de carte	Titre de carte	Thème
2015	M “ <i>te</i> ” malade. (J’étais malade. / J’ai été malade.)	TEMPS [antérieur] lexicalisé par “ <i>te</i> ”
2016	M “ <i>ap</i> ” (~“ <i>ape</i> ”, ~“ <i>pe</i> ”) manje. (Je suis en train de manger.)	Aspect [+ duratif]
2017	Li “ <i>t ap</i> ” boukannen manyòk la. (Il/Elle était en train de faire cuire le manioc.)	Antérieur [duratif]
2018	Li wè m “ <i>pral</i> ” (~“ <i>apral</i> ” “ <i>prale</i> ” “ <i>pray</i> ”) mouri. (Il/Elle voit que je vais mourir.)	Futur immédiat
2019	Lè li va rive isit, m “ <i>va</i> ” (~“ <i>ava</i> ”, “ <i>av</i> ”, “ <i>a</i> ”) ou bezwen li. (Quand il arrivera, je dirai que tus as besoin de lui.)	MODE [-réalisé]
2020	M p “ <i>ap</i> ” ba ou anpil lajan. (Je ne vais pas te donner beaucoup d’argent.)	Futur
2023	Timoun yo “ <i>fin</i> ” manje epi y al jwe. (Les enfants ont fini de manger et ils sont allés jouer)	Marque aspectuelle d’accompli
2026	Li “ <i>sot</i> ” rache zèb. (Il/Elle vient de cueillir des herbes)	Passé très récent
2027	Fi a “ <i>vin</i> ” renmen l. (La fille s’est mise à l’aimer.)	Aspect inchoatif
2029	Li pa “ <i>ka</i> ” (~“ <i>kap</i> ”, “ <i>kab</i> ”, “ <i>kapab</i> ”) bat mwen. (Il/Elle ne peut pas me battre.)	Verbe et modal
2030	Èske m “ <i>konn</i> ” nan chwi-chwi-chwi avè w ? (Est-ce que j’ai l’habitude d’être dans les histoires avec toi ?)	Aspect habituel
2036	“ <i>Kite</i> ” chen an manje. (Laisse le chien Manger.)	Verbe
2061	Pote liv la “ <i>ba</i> ” papa ou. (Apporte le livre à ton papa.)	Verbe
2062	Fè vit fè travay la “ <i>ban</i> ” mwen. (Fais-moi vite ce travail.)	Verbe
501	Vire do, vire, vole, flay (s’en aller)	Verbe

TABLEAU 3.3.- NEGATION ET PREPOSITION

N° de carte	Titre de carte	Thème
2152	M “ <i>pa</i> ” ka fè travay sa a non. (Non, Je ne peux pas faire ce travail.)	Négation
2056	Li prale “ <i>avèk</i> ” mwen. (Il/Elle part avec moi.)	Préposition
2057	Li rive “ <i>ansanm avè m.</i> ” (Il/Elle est arrivé(e) en même temps que moi.)	Préposition

3.2.1 Analyse des données cartographiques de l’ALHa

Selon Fattier (1998)¹³, les questionnaires des enquêtes de l’ALHa ont été conçus pour prendre en compte les variations des données lexicales et grammaticales de la langue. Elle poursuit en soutenant qu’au départ, l’enquête devait être menée sur 70 points géographiques, mais à la fin seulement 20 localités ont été retenues, en raison des ressources et techniques disponibles. Elle a dû écarter les localités dont la situation géographique les met en contact avec d’autres langues. Voici le réseau de localités qui ont été enquêtées par Dominique Fattier et ses collaborateurs :

¹³ L’enquête pour l’ALHa est la tentative la plus importante à ce jour de construire un corpus du créole parler familial, en milieu unilingue qui prenne en compte la variation dans l’espace travers les parlers locaux (ALHa : I-XXIV).

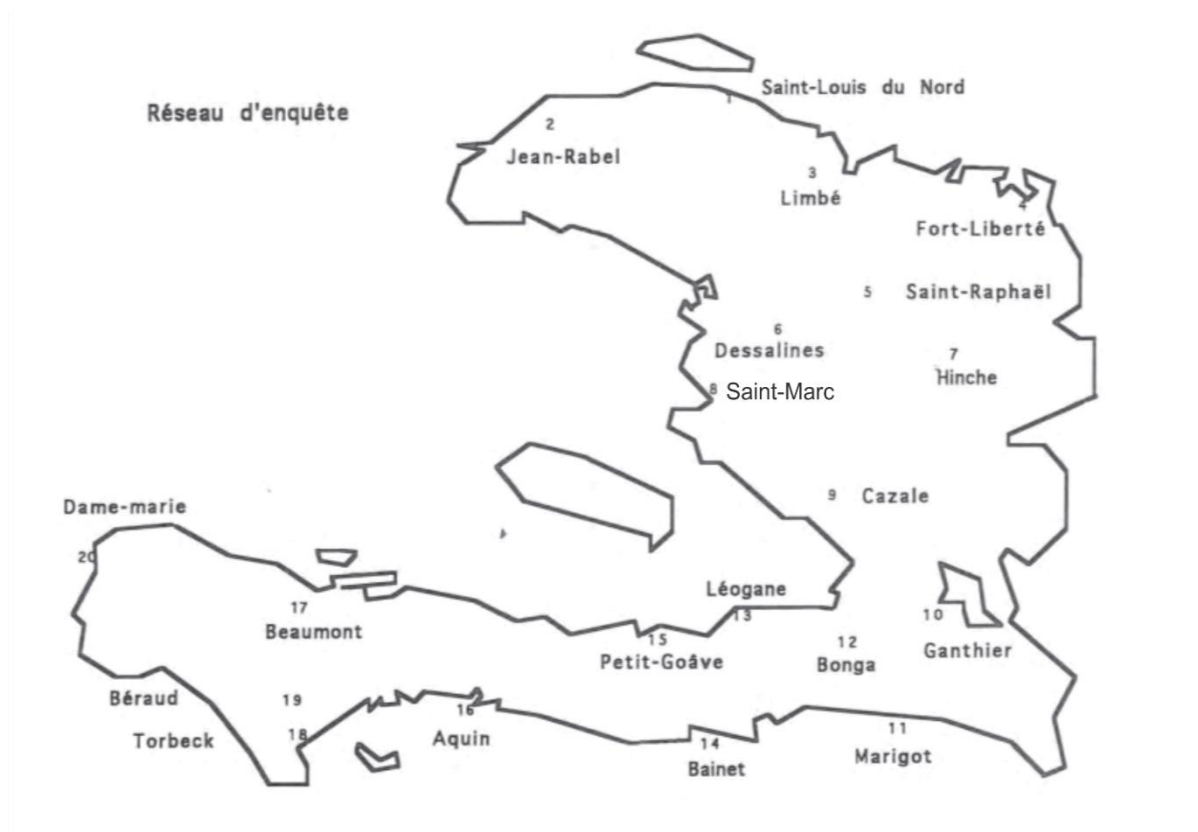


FIGURE 3.1.- ALHa de D. Fattier, Carte des points d'enquêtes, pages XXXIX, Volume III, partie 1

À partir de cette carte qui représente le réseau d'enquêtes de l'ALHA, nous allons construire des tableaux analytiques avec les 20 points d'enquête et les différentes formes d'un morphème dans l'espace géographique. C'est-à-dire d'un point d'enquête à un autre. Nous nous servons du signe « plus » <+> pour indiquer l'existence d'une forme d'un morphème ou d'une expression et du signe *moins* <-> pour indiquer qu'il est absent dans le point d'enquête observé. Nous utilisons le point d'interrogation pour les zones sans donnée. Chaque tableau est identifié par le numéro de la carte qu'il traite. Notre analyse procédera de la manière suivante : d'abord construire le tableau à partir des données qui s'y trouvent et ensuite comparer la fréquence des formes de la carte ou des cartes dans le tableau. Après avoir étudié toutes les cartes et tous les tableaux, nous pourrons établir une synthèse sociolinguistique générale sur les données que nous aurons analysées.

3.2.1.1 Analyse de formes [*mwen menm*], [*se mwen*] et [*se mwen menm*]

Cette carte prend en compte trois types de focalisation en CH qui sont tous les trois morphématiques. La première est la focalisation qui se fait à partir du pronom personnel plus le morphème *menm* < *même* qui peut être à droite ou à gauche du pronom en question, la

deuxième est une focalisation obtenue avec la copule *se* à gauche du pronom, et la troisième est une double focalisation qui opère avec le pronom entre la copule *se* à gauche et le morphème *menm* à droite ; les deux constructions se réalisent avec le pronom de première personne du singulier. La focalisation est une construction relevant de la structure informationnelle, où un élément dans le discours est considéré comme plus important et marqué en tant que tel syntaxiquement ou prosodiquement. La focalisation peut cibler différents constituants (arguments, adjonctions, adverbes, verbes, prépositions, voir Aboh 2014). Les éléments qui constituent de cette carte sont la réponse à la question : *Kilès k ap frape a ? < Qui frappe ?*

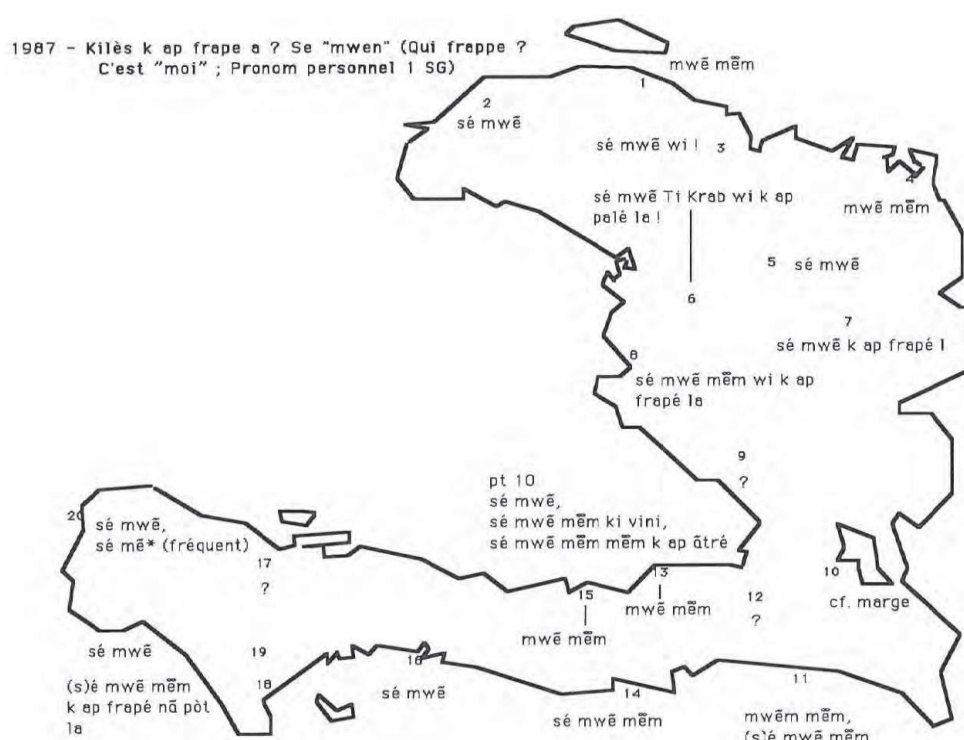


FIGURE 3.2.- ALHa de D. Fattier, Carte 1987, [*mwēn menm*], pages 32, Volume VI, partie 1

Le tableau 3.4 reprend, à titre d'exemple, les principaux types observés dans l'atlas linguistique de D. Fattier, pour ce critère, sous forme d'une table de vérité : Le pronom 1S dans une focalisation peut être simplement complété avec *menm* (*mwēn menm* = 'moi-même'), comme il peut être prédiqué avec *se* (*se mwēn*), ou une combinaison de ces deux tours (*se mwēn menm*), ou encore, sur ce dernier modèle, le complément peut être redupliqué (*se mwēn menm menm*).

TABLEAU 3.4.- LE PRONOM 1S DANS UNE FOCALISATION				
Points d'enquête	mwen menm	se mwen	se mwen menm	se mwen menm menm
1	+	-	-	-
2	-	-	-	-
3	-	+	-	-
4	+	-	-	-
5	-	+	-	-
6	-	+	-	-
7	-	+	-	-
8	-	-	+	-
9	?	?	?	-
10	-	+	+	+
11	+	-	+	-
12	?	?	?	?
13	+	-	-	-
14	+	-	+	-
15	+	-	-	-
16	-	+	-	-
17	?	?	?	?
18	-	-	+	-
19	-	+	-	-
20	-	+	-	-

Cet exemple est d'autant plus intéressant que la phénoménologie (l'étendue des phénomènes observables *ad hoc*, dans le microcosme empirique que constitue la carte) que la diversité des stratégies morphosyntaxiques et discursives possibles est encore plus étendue que ce que la matrice du tableau 3.4 ne parvient à saisir, comme le montrent les énoncés recueillis (ex. point 10 : *se mwen / se mwen menm ki vini / se mwen menm k ap entre...*). C'est l'un des grands avantages de cet atlas : il est riche en « données vives », issues du discours, mais il pose des problèmes pour toute approche comparative réductionniste. En conséquence, les résultats dialectométriques que l'on trouvera plus loin dans ce chapitre, concernant notamment la phonologie, ont exigé de nous une grande méticulosité dans le choix des cartes, afin de trouver et de traiter des données aussi comparables que possible, au niveau de lexèmes en situation de cognats. Nous reviendrons sur cette question en temps utile.

C'est aussi pourquoi nous commencerons par une analyse sur le plan morphosyntaxique et discursif, d'ordre purement qualitative, afin de dégager des types constructionnels, dans un premier temps. Ce n'est que dans un deuxième temps que se posera la question de savoir dans quelle mesure tel ou tel tour ou type peut être localisé, à posteriori, dans des aires dialectales

(dialectes ou sous-dialectes) objectivables par d'autres méthodes, en fonction d'autres composantes (phonologie, lexique). Nous prônons donc une praxis aréologique souple, diversifiée, consciente des limites du réductionnisme, sans pour autant rejeter l'idée que le diasystème CH présente, à différents niveaux de structuration et de profondeur, une hiérarchie des aires et des entités dialectales. Ce n'est pas là d'ailleurs qu'une question de linguistique fondamentale, car cette question ne peut qu'avoir des effets positifs, pragmatiques, du point de vue de la linguistique appliquée.

3.2.1.2 Analyse de formes possessives : [N+Pro], [N+Pro+Dét], [N+a+Pro], [N+a+Pro+Dét]

Selon Fattier (1998) et Valdman (1978), en CH, le pronom personnel sert à exprimer la personne quand il est en position de sujet ou en position d'objet. Celui-ci est aussi le morphème utilisé pour exprimer la possession. Quand le pronom personnel remplit la fonction de possession, il est toujours postposé par rapport à l'élément déterminé. En fonction de la région et l'aire dialectale, le pronom personnel détermine une unité lexicale, soit seul : [*machin li / sa voiture*], soit relié à une particule qui se trouve entre l'élément déterminé et le pronom personnel, comme dans les exemples suivants : [*machin a li / sa voiture*] ; [*machin pa li / sa voiture*] ; [*machin kin a li / sa voiture*]. Comme nous pouvons le remarquer, les particules peuvent être le génitif possessif [à/a], forme qu'on trouve dans le Nord du pays ; la forme [pa/part] qui provient de l'expression « *ma part, ta part...* » du français ; la forme [kin] traité dans Govain (2021b), dont l'origine reste inconnue, suivi par le génitif possessif [a]. À toutes ces formes, il faut ajouter celle avec la préposition [pou/pou] qui est l'équivalent de [à] du français comme dans l'exemple [*Se pou mwen*]. Que le pronom personnel soit accompagné des particules ou seul, il peut être utilisé soit dans sa FC soit dans sa FL. Si la finale du mot qu'il suit est une voyelle, les deux formes (FC/FL) du pronom sont en variation libre. Mais, si elle est une consonne, FC du pronom personnel possessif est obligatoire à cause de la contrainte phonotactique de la double consonne en finale. Mais, aussi, pour raison phonotactique la forme avec la préposition [pou] impose la FL du pronom personnel dans la mesure où on ne peut pas avoir la FC du pronom après une préposition en CH. Nous devons signaler aussi que certaines formes d'expression possessives combinent le pronom personnel, les particules [a], [pa], [kin a] et un déterminant défini avec une valeur déictique qui sert à monter la connaissance des interlocuteurs sur l'objet déterminé. Les trois cartes suivantes : 1983, 1984, 1985 de l'ALHa présente des données sur l'utilisation des expressions exprimant

un possessif dans les vingt (20) points d'enquête. Nous allons faire une analyse de ces formes et esquisser un tableau synthétique.

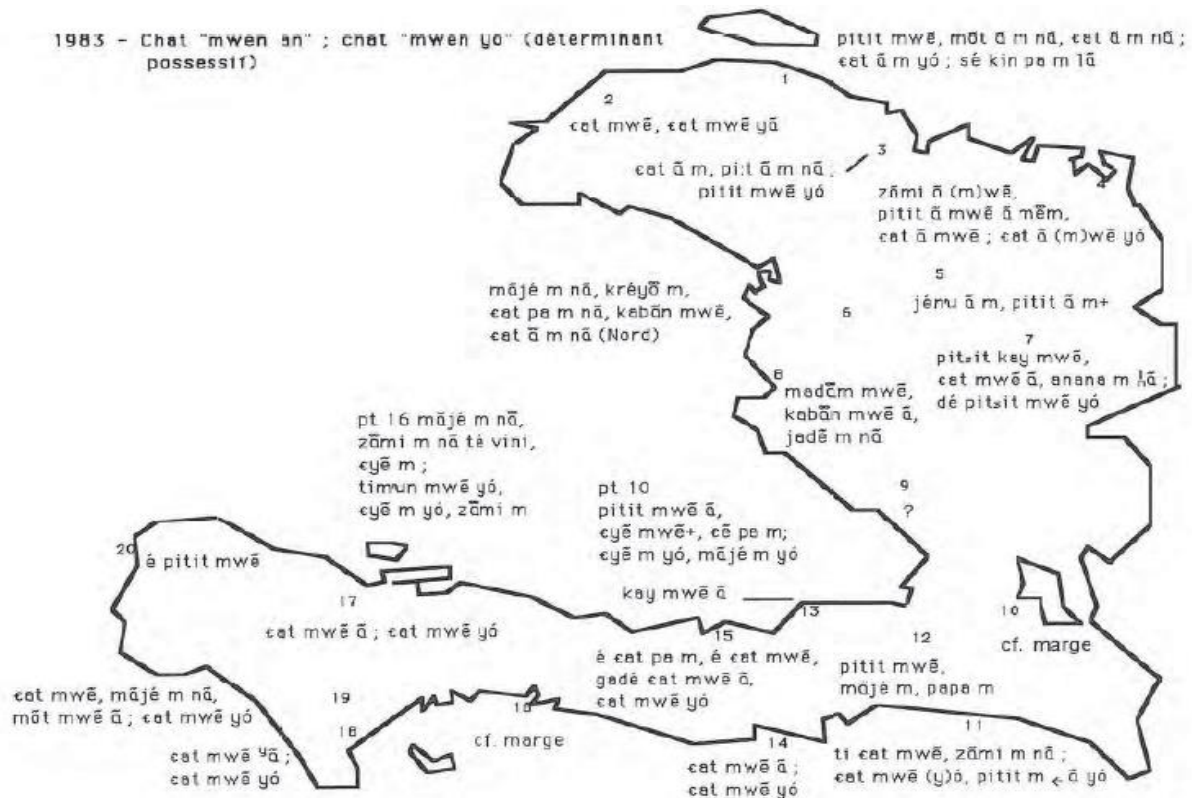


FIGURE 3.3.- ALHa de D. Fattier, Carte 1983, [mwēn an], pages 24, Volume VI, partie 1

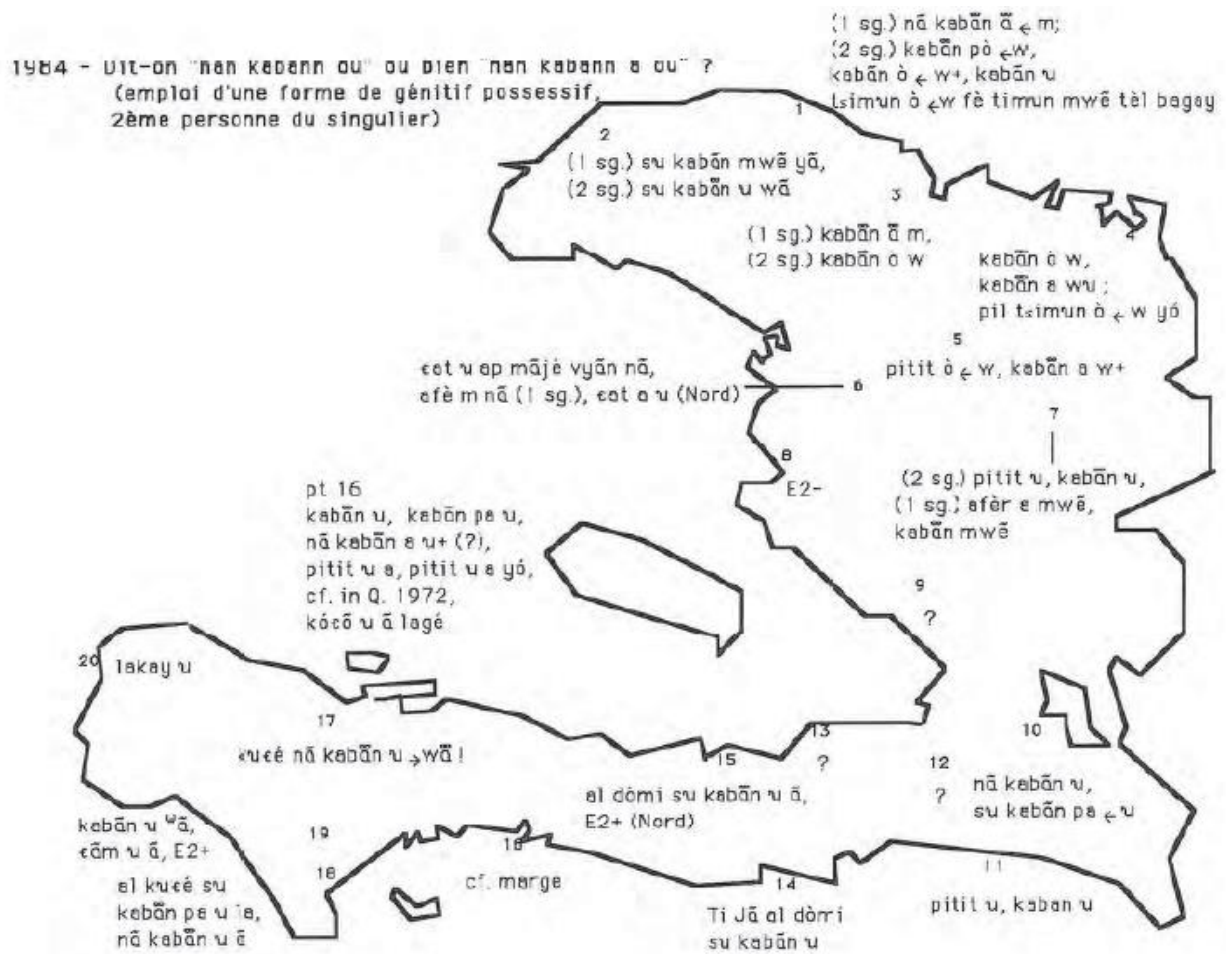


FIGURE 3.4.- ALHA de D. Fattier, Carte 1984, [*nan kabann mwen*], pages 26, Volume VI, partie 1

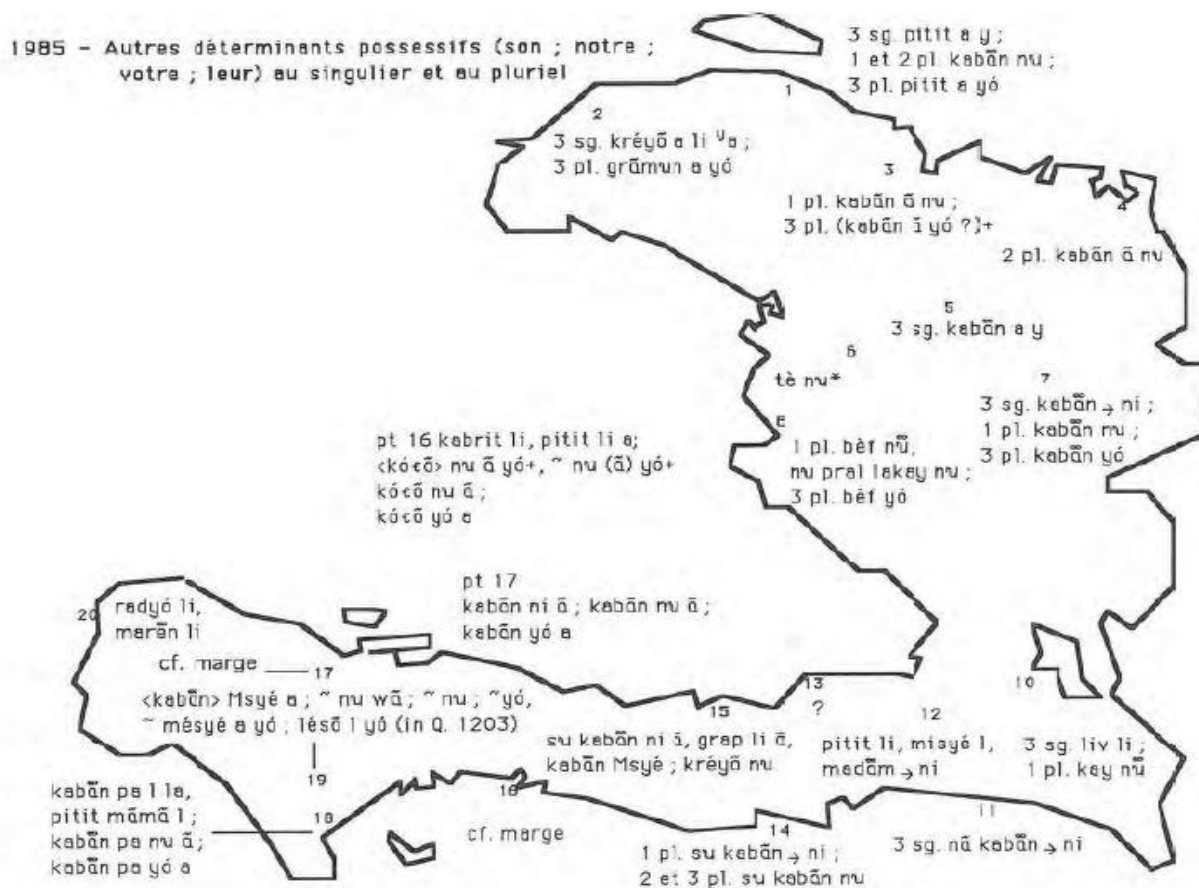


FIGURE 3.5.- ALHA de D. Fattier, Carte 1985, [autres déterminants possessifs], pages 28, Volume VI, partie 1

Pour une meilleure compréhension des données dans les cartes et du tableau synthétique suivant, nous avons glosé chaque forme d'expression exprimant la possession en CH et en fonction de la zone géographique. Voici des syntagmes pris à titre d'exemples :

- (23) a. chat **mwen** / ***m** [ʃatmwẽ]
chat POSS
'mon chat'
- b. chat **mwen** / ***m** **an**
chat POSS DEF
'mon chat' (que l'interlocuteur connaît)
- c. chat **a** **mwen** [ʃatāmwẽa]
FC chat **an** **m** [ʃatām]
chat POSS
'mon chat'

d.	chat	a	mwen	an	[ʃatãmwẽã]
FC	chat	an	m	nan	[ʃatãmnã]
	chat	POSS		DEF	
	'mon chat' (que l'interlocuteur connaît)				

TABLEAU 3. 5.- : SYNTHESE DES CARTES : 1983 -1984 – 1985				
Variations de 4 formes du déterminant possessif dans les 20 points d'enquête				
Points d'enquête	N + Pro	N + Pro + Dét +	N + a + Pro	N + a + Pro + Dét +
1	+	+	+	+
2	+	+	-	-
3	-	-	+	+
4	-	-	+	+
5	-	-	+	+
6	+	+	+	+
7	+	+	-	-
8	+	+	-	-
9	?	?	?	?
10	?	?	?	?
11	+	+	-	-
12	+	+	-	-
13	+	+	-	-
14	+	+	-	-
15	+	+	-	-
16	?	?	?	?
17	+	+	-	-
18	+	+	-	-
19	+	+	-	-
20	+	+	-	-

L'analyse du tableau 3.5 nous montre que les déterminants avec l'élément issu de la préposition *à*¹⁴ du français sont en usage dans cinq points d'enquête qui tous se trouvent dans le Nord du d'Haïti. Le seul point dans le Nord où ils n'apparaissent pas est le point 2 qui est une zone qui nous semble bien particulière, sur laquelle nous reviendrons à la fin de notre analyse. Les deux autres formes sans la préposition *à* à gauche du tableau apparaissent dans le reste du pays. C'est-à-dire dans le Centre et le Sud.

¹⁴ En créole colonial de Saint-Domingue, les déterminants sont formés à l'aide de la préposition « à » suivie de la forme longue des pronoms personnels, le pluriel étant marqué par l'adjonction (facultative) du morphème de pluralisation « yo ». Cette restructuration est à porter sur le compte de l'habitude populaire, conservée au XVII^e siècle, de marquer un rapport de possession par la préposition « à » Haasse 1975 :322 ; Remarque III. Dans Fattier, 1998 : vol.2, partie 6, commentaire 1984.

3.2.1.3 Analyse de formes possessives : [N + Pa + Pro], [N +kin a + Pro], [Se pa + Pro], [Se pou + Pro], [Se kin a + Pro]

Les deux cartes géolinguistiques suivantes (2007 et 2008) traitent les cinq formes d'expression servant à exprimer un pronom en CH dans les vingt (20) points d'enquête de l'ALHa. Comme nous pouvons le remarquer, la forme sans particule [N+Pro] n'est pas dans la liste. Il va sans dire qu'elle est utilisée seulement comme déterminant possessif. Alors que les expressions avec les particules, sauf celle avec la préposition [pou], peuvent être un pronom possessif ou un déterminant possessif en fonction de leur position syntaxique.

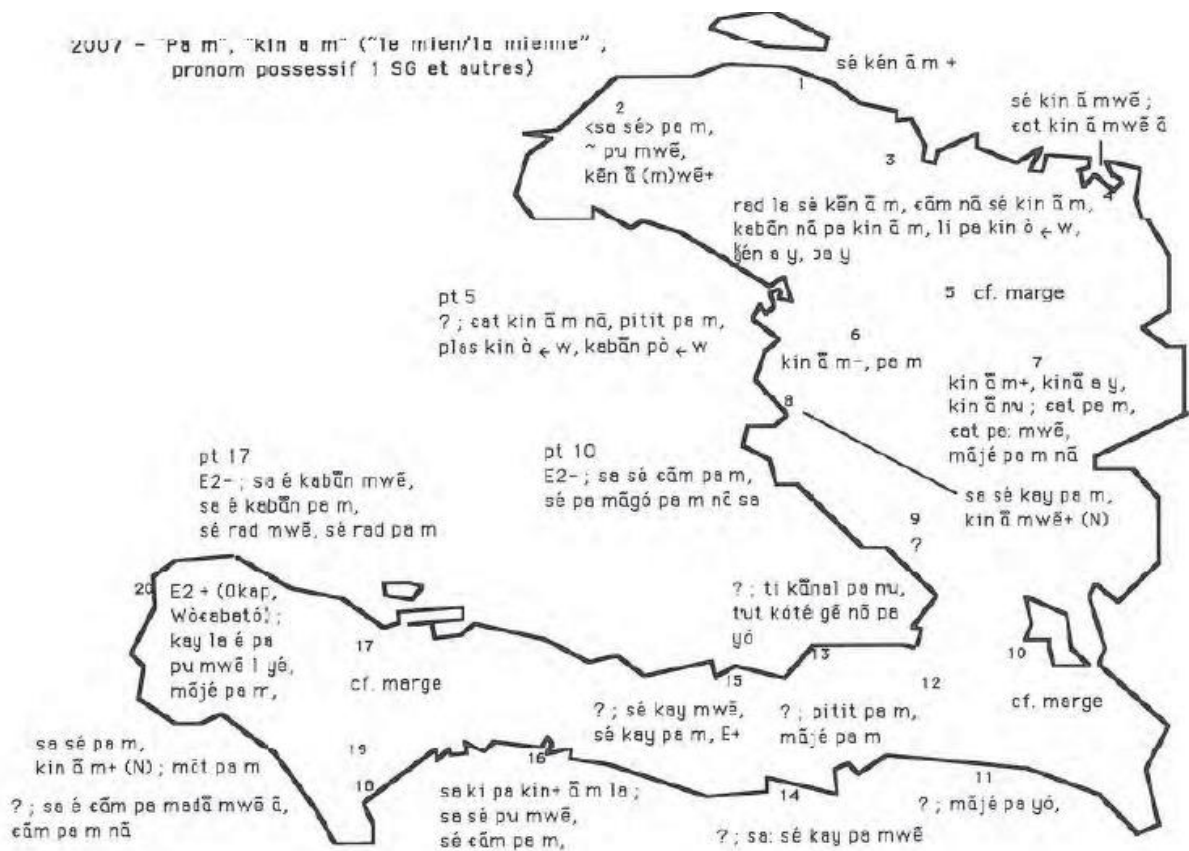


FIGURE 3.6.- ALHa de D. Fattier, Carte 2007, [pa m, kin a m], pages 66, Volume VI, partie 1

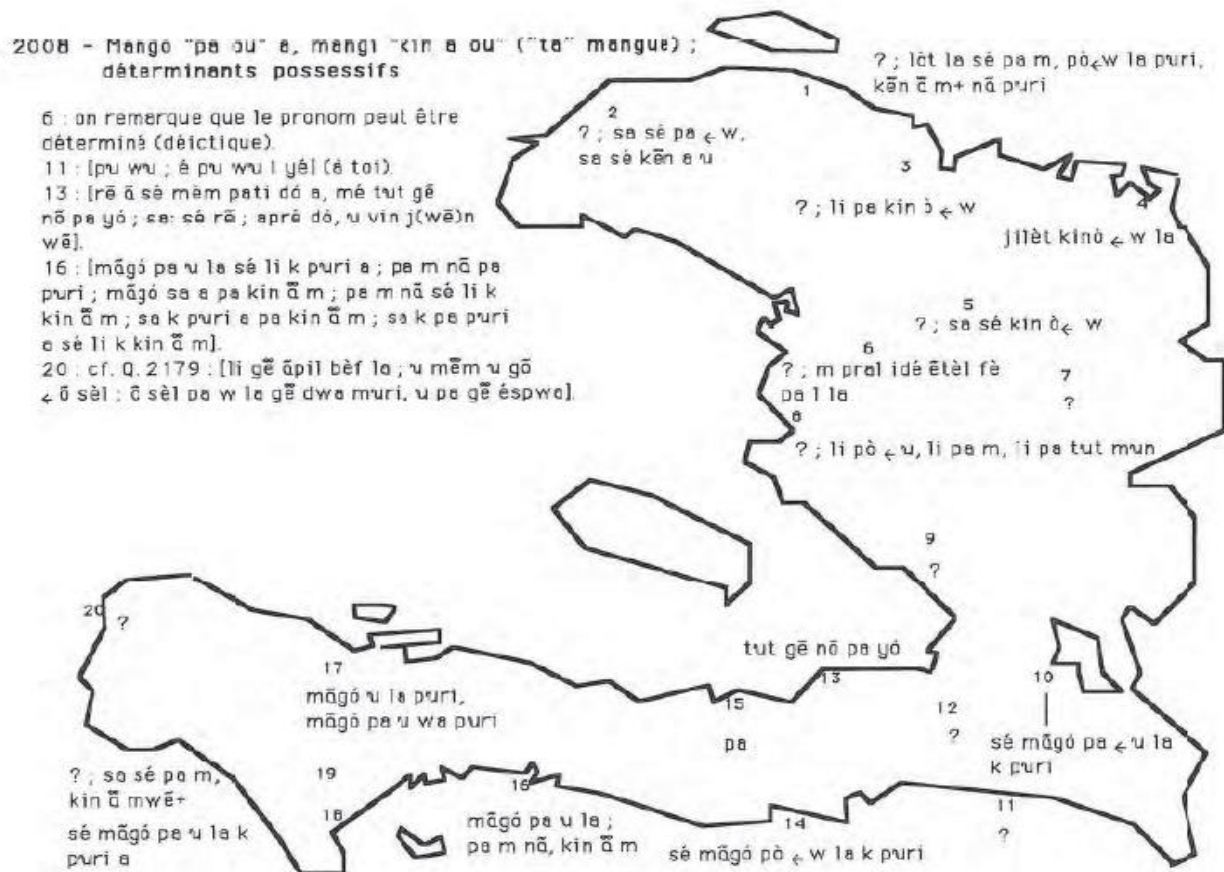


FIGURE 3.7.- ALHa de D. Fattier, Carte 2007, [pa ou, kin a ou], pages 66, Volume VI, partie 1

Dans les exemples (24b) et (24c) la forme qui apparaît est *kin an*, mais dans le tableau on verra *kin a*. Cette forme dans les exemples résulte de la propagation d'un trait nasal propagé par [m] ou [n] qui sont les initiales de [mwen/je, moi, me] ou de [nou] vers le /a/ fonctionnel (Govain, 2021b). C'est un principe général dans le CH [nasalisation d'une voyelle dans un environnement nasal] et d'autres créoles à base lexicale française. Les cinq exemples ci-dessus ont été pris dans les deux cartes géolinguistiques. Les exemples présentent les formes, déterminant et pronoms possessifs de façon ordonnée comme ils se présentent de droite à gauche dans le tableau.

- (24) a. Ti kanal **pa nou / n.** [tikanal**panu**]
Petit canal DET-POSS [tikanal**pan**]
'notre petit canal'
- b. chat **kin an mwen.** [ʃat**kināmwē**]
chat **kin an m** [ʃat**kinām**]
chat DET-POSS
'mon chat'

- c. Se **kin an mwen.** [sekinãmwẽ]
 FC Se **kin an m** [sekinãm]
 COP PRO-POSS
 'C'est à moi.' 'Il/elle m'appartient.'
- d. Se **pou mwen / *m.** [sepumwẽ]
 FC COP PRO-POSS
 'C'est à moi.' / 'Il/elle m'appartient.'
- e. Se **pa mwen / m.** [sepamwẽ]
 FC COP PRO-POSS
 chat POSS
 'C'est à moi.' / 'Il/elle m'appartient.'

Nous avons séparé ce tableau en deux parties. Une stratégie mise en place pour surveiller les lignes. Nous supposons que si la forme *kin* apparaît dans un point d'enquête comme possessif il est fort possible qu'elle apparaisse dans la même zone comme pronom. Et quand on regarde le tableau, c'est exactement ce qui arrive.

TABLEAU 3.6- : SYNTHÈSES DES CARTES : 2007 ET 2008					
Variations des possessifs dans les 20 points d'enquête					
Points d'enquête	Déterminants possessifs		Pronoms possessifs		
	N + Pa + Pro	N +kin a + Pro	Se pa + Pro	Se pou + Pro	Se kin a + Pro
1	+	+	-	-	+
2	+	+	+	+	+
3	-	+	-	-	+
4	-	+	-	-	+
5	-	+	-	-	+
6	+	-	+	-	+
7	+	+	+	-	+
8	+	-	+	-	+
9	?	?	?	?	?
10	+	-	+	-	-
11	+	-	+	-	-
12	+	-	+	-	-
13	+	-	+	-	-
14	+	-	+	-	-
15	+	-	+	-	-
16	+	+	+	+	+
17	+	-	+	-	-
18	+	+	+	-	+
19	+	+	+	-	+
20	?	?	+	+	-

Ce tableau nous montre que toutes les formes sont utilisées dans le point d'enquête (16). Ce qui est pour nous un cas particulier. Ensuite, nous voyons que la forme *kin a* apparaît dans les huit points d'enquête qui partent du Nord au centre du pays et deux autres points très reculés dans Sud. La forme [pa+pro] est la forme la plus répandue dans le pays. La forme avec la préposition *pou* apparaît seulement dans trois points d'enquête. Et elle partage toujours les points d'enquête avec la forme [pa+pro].

3.2.1.4 Analyse des formes du 3s : *li / l, ni / n, i, y* en position sujet et objet

Nous avons tiré les exemples suivants de la carte géolinguistique 1989 qui traite les allomorphes de la troisième personne du singulier ; *li, l, i* en position de sujet, et les cartes géolinguistiques 1995 et 1996 qui prennent en compte les formes de ce pronom personnel en position d'objet.

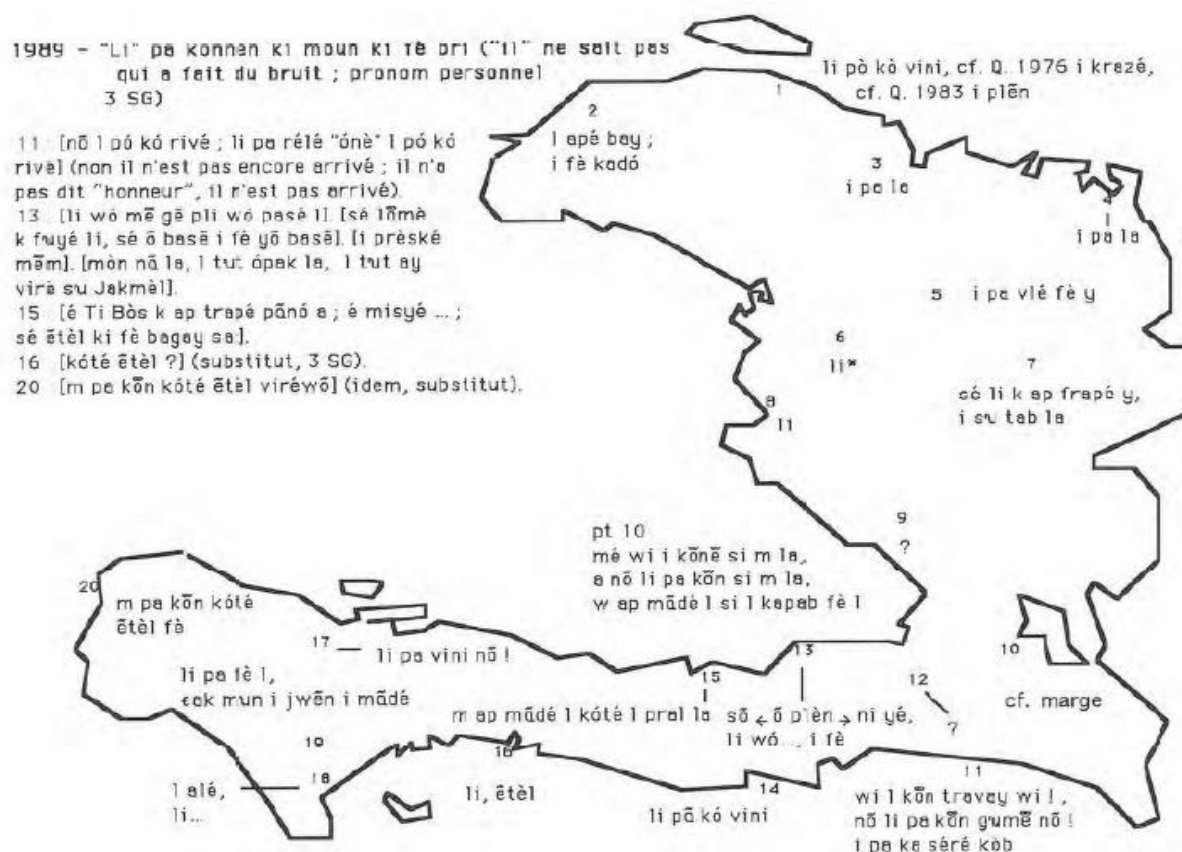


FIGURE 3.8.- ALHA de D. Fattier, Carte 1989, [*li, i*], pages 36, Volume VI, partie 1

1995 - Kann nan ou plante "li" (~ "i") a tout lè
(La canne, tu "le" plantes n'importe quand ;
pronom personnel objet 3 SG)

5 : [alò m té ba lòt mun nã fè yò travay,
alò kòmsi travay le pa sùti su li u i pa
vle fè y, alò m prã y m ba ò lòt mun ã ni].
6 : ["mété y" sa sé mun ãwó, sé beey eké yó
sa] (ce sont les gens du Nord, c'est du
parler "aké") [kupé tèt kãn nã épi fuyé twu
a mété l nã tè ; épi u kuvri l].
8 : [isit sé : "mété l nã tè", on ne dit pas "i"
[paské nu pa abitwè palé "aké"] (on ne parle
pas le (dialecte) "aké").
11 : [tèt kãn nã u plāté yó plāté, yó fuyé twu
yó mété li, yó brilé l ; yó brilé l ãwã pu yó plāté l]
[fuyé pu y a fuyé l] (ils doivent aller le creuser).
12 : [isit yó rélé l "mayi pilé" ; mō lavil yó rélé l
"teaka" ; mun ãdéyò a mun lavil pa palé mēm jã].
13 : [gã yun ki pli wó pasé l].
20 : entrée 2 connue : [mun ki di beay sa sé mun
Okap, mun Pòsalú, Kútò, Wòcabatò] (les gens qui
disent ça, c'est les gens du Cap, de Port-salut, ...).



FIGURE 3.9.- ALHA de D. Fattier, Carte 1995, [li, i], pages 45, Volume VI, partie 1

Et voici ce que suggèrent ces exemples. Le pronom *li* peut se trouver en position de sujet (25a) et en position d'objet (26b). Nous ne pouvons pas avoir la FC en position sujet avec un prédicat avec une attaque consonantique (25a). Sauf s'il est le sujet d'une proposition subordonnée. Et malgré cela, il faut que le mot qui termine la proposition principale soit doté d'une finale vocalique. L'exemple 26 montre que la forme *ni* peut se trouver en position de sujet (26a) et en position d'objet (26b). La FC apparaît seulement en position d'objet (26b). L'exemple 5 montre que la forme *i* est toujours en position de sujet (27a, 27b) et la forme *y* est toujours en position d'objet (27c).

- (25) a. **Li / *l** pa vini non.
3S NEG venir NEG
'Non, il/elle n'est pas venu(e)'
- b. **Li / l** ape bay.
3S MOD donner
'Il/elle donne sans arrêt.'

- c. Yo plante **li** /***l**.
 3s plante 3s
'On l'a planté(e)'
- (26) a. Laplenn **ni** /***n** **ye**.
 plaine 3s **être**
'Il/elle est dans la plaine.'
- b. Ou mèt pran **ni** /**n**.
 3s MOD prendre 3s
'Tu peux le/la prendre.'
- (27) a. **I** sou tab la
 3s Prép table def
'Il/elle est sur la table.'
- b. Chak moun **i** jwenn **i** mande.
 chaque humain 3s trouver 3s demander
'Il/elle demande des informations à chaque personne qu'il/elle croise.'
'Il/elle quémande à chaque personne qu'il/elle croise.'
- c. **I** pa vle fè **/j/**.
 3s NEG vouloir faire 3s
'Il/elle ne veut pas le faire.'
- d. **I** pa plante **/j/**.
 3s NEG planter 3s
'Il/elle l'a planté(e).'

Pour construire le tableau suivant, nous nous servons des données des exemples ci-dessus afin de distribuer les formes du pronom de la troisième personne dans les colonnes sujet et objet. Par exemple, la forme /i/ qui se trouve toujours en position de sujet et la forme /j/ qui se trouve toujours en position d'objet.

TABLEAU 3.7.- : SYNTHESE DES CARTES : 1989 – 1995 ET 1996

Variations des pronoms personnels 3s dans les 20 points d'enquête						
Points d'enquête	En position de sujet			En position d'objet		
	li / l	ni / n	i	li / l	ni / n	/j/
1	+	-	+	+	-	+
2	+	-	+	-	-	+
3	-	-	+	+	-	+
4	-	-	+	-	-	+
5	-	-	+	+	+	+
6	+	-	-	+	-	+
7	-	-	+	+	-	+
8	+	-	-	+	-	-
9	?	-	?	?	?	?
10	+	-	+	+	-	-
11	+	+	+	+	+	-
12	?	+	?	+	+	-
13	+	+	-	+	+	-
14	+	+	-	+	+	-
15	+	-	-	+	-	-
16	+	-	-	+	-	-
17	+	-	-	+	-	-
18	+	-	-	+	-	-
19	+	-	+	+	-	-
20	+	-	-	+	-	-

Notre geste réducteur ici, ou notre forme d'approche réductionniste, reste résolument qualitative, et d'ordre typologique. Elle a consisté à extraire d'une grande diversité de formes attestées dans l'atlas de D. Fattier, des constructions ou types, souvent en situation de polymorphisme. Nous n'avons rien quantifié : tout l'effort a porté sur le dégagement de tours, constituant autant de modèles constructionnels (somme toute, de traits structuraux, morphosyntaxiques, discursifs, voire énonciatifs), dans lesquels l'alternance FC/FL n'est pas le moindre des procédés. Malgré la labilité apparente des faits, la pléthore de données, nous sommes tout de même parvenu à voir se dessiner, peu ou prou, des aires de concentration, ou de condensation, de ces traits structuraux. Nous restons conscients que non seulement, cette diversité des faits, ce polymorphisme et cette labilité sont bien réels et remettent en question toute catégorisation aréologique, mais que cet état de choses que font apparaître ces cartes de l'atlas ne sont qu'une photographie, un instantané, qui reste le pur produit des conditions d'enquête, du hasard des rencontres avec les informateurs, et des limites techniques de collecte et édition des données pour un atlas linguistique – sans compter que tout cela a dû

évoluer beaucoup depuis. Un artefact (une carte d'atlas linguistique) reste un artefact, et la carte n'est pas le territoire, selon l'adage connu. Si des aires apparaissent, elles restent des aires émergentes, labiles, où la dynamique de bassin de traits reste toujours prégnante, dans une certaine mesure.

Nous allons dans la section suivante tenter de nous donner des moyens pour objectiver des aires de manière plus canonique. Là encore, elles ne seront pas péremptoires et définitives, mais indicatives, autrement dit heuristiques : elles aideront à clarifier des dynamiques aréologiques, au-delà de la fluidité des faits décrits sur le plan des unités de première articulation (morphologie pronominale, morphosyntaxe). Nous ferons usage d'un outil de vulgarisation de la dialectologie computationnelle : l'application Gabmap, qui fait usage de la distance d'édition.

3.3 Étude de cas : le diasystème haïtien – dialectométrie (*Gabmap*)

Nous venons de présenter, à partir des cartes de l'ALHa, des observables sur les phénomènes *agglutination*, *aphérèse*, et *apocope* qui sont l'objet de notre recherche dans cette thèse. Maintenant, il nous reste à sonder le lien qui existe entre ces phénomènes de réanalyse ou de restructuration et les isoglosses (géolectes, régiolectes et locolectes) qui constituent la langue dans sa dynamique diatopique, ou géolinguistique - géolialectale. Mais aussi, dès le départ de cette discussion sur les différentes formes dialectales du CH, il est nécessaire de signaler que cette question des variantes du CH a été soulevée par plusieurs chercheurs, bien qu'aucun d'entre eux ne soit parvenu à soumettre une réponse tranchée, faute d'enquête systématique sur la question, même depuis que l'atlas linguistique de D. Fattier existe. Nous encourageons à en faire plus activement usage, et à traiter ces matériaux, puisqu'ils ont l'immense mérite d'exister, et qu'ils sont très abondants, comme nous venons de le constater. Le discours sur la question des divisions et subdivisions du CH se limite encore aujourd'hui à des suppositions, et des caractérisations imprécises, ou fluctuantes. Parmi les auteurs qui ont abordé la question, nous pouvons citer Valdman (1978 : 286) qui soutient, sans entrer dans les détails, que le CH se diviserait en trois groupes régionaux : le Nord (la région capoise en particulier), le Sud (Jérémie et Les Cayes) et le Centre (le département de l'Ouest, y compris Port-au-Prince). Et que ces trois parlers régionaux se démarquent par des variables d'ordre surtout morphophonologiques et lexicales ; les variations phonologiques et syntaxiques seraient peu nombreuses.

À ce niveau de la réflexion, nous pensons que nous disposons de deux éléments susceptibles de nous aider à apporter un éclaircissement à cette question : les données dialectologiques de l'ALHa et le logiciel nommé *Gabmap*¹⁵, qui est une application web qui permet de mener des explorations en dialectologie quantitative ou dialectométrie. Il s'agit d'un outil informatique efficace qui offre la possibilité de présenter les données dialectales sous diverses vues, comme mesurer la distance de prononciation et illustrer les résultats quantitatifs de manière perspicace au moyen des cartes géographiques. En premier lieu, nous allons constituer des listes de lexèmes et de morphèmes à partir des cartes disponibles et à partir de critères phonologiques morphologiques et lexicaux ou catégoriels. Dans un premier temps, nous soumettons des données qui apportent une réponse sur les différentes variétés diatopiques du CH. Dans un second temps, nous présentons des analyses et des résultats sur la distribution des lexies à double forme FC/FL dans la langue. Le corpus de mots que nous allons utiliser ici témoigne des modifications phonologiques et morphologiques qu'ont subies des lexèmes et des morphèmes en CH. Ce sont des éléments qui ont été prélevés dans les 20 points d'enquête de l'ALHa qui sont repartis sur les dix départements d'Haïti. Nous présentons, pour chaque groupe ci-dessous, une liste d'items tirée de la micro-base de données de l'ALHa. Pour nous assurer de l'exactitude des résultats, nous avons écarté des points d'enquête qui ont été trop peu nourris en données. La numérotation des localités et les abréviations correspondent aux indications de la carte de D. Fattier (supra).

3.3.1 Le CH, réanalyse et restructuration

Comme nous l'avons défendu tout au long de cette thèse, à la suite de nombreux chercheurs, les créoles, comme toutes les langues du monde, sont un produit hybride obtenu à partir d'un ensemble de contenus et de paramètres sociolinguistiques ou écologiques. Mais en tant que langues émergentes, dans le contexte historique de contacts de langues qui a été le leur, les créoles sont bien plus que la somme de ces parties (substrat linguistique des populations

¹⁵ Rappel, cette fois-ci dans la version anglaise de la présentation qui est faite sur Internet, sur le site ad hoc: "the development of Gabmap was supported in 2010 by grant CLARIN-NL-09-014 from the CLARIN-NL program (<http://www.clarin.nl/>) to the ADEPT project (Assaying Differences using Edit Distance of Pronunciation Transcriptions), which we acknowledge gratefully. CLARIN-NL participates in the European CLARIN program (<http://www.clarin.eu/>), whose aim is to develop a general infrastructure for scientific applications of language and text processing. 2 Gabmap is accessible at <http://www.gabmap.nl/> ». Cet outil a été conçu pour "populariser" la dialectométrie, en la mettant à la portée de tous les linguistes et sociolinguistes. Il permet de générer des cartes et des dendrogrammes et de multiples représentations statistiques de la structure d'un ensemble de données dialectales, à partir d'un simple fichier Excel converti en format Text Unicode. La page Internet fournit de multiples tutoriels permettant aux usagers de s'autoformer à créer des cartes et obtenir des résultats, sur la base de « projets » ad hoc, à partir de tableurs de données.

« serviles », universaux ou incidence de la G.U, interférences multisources en situation de contact de langues, importation lexicale et grammaticalisation massive de la base lexicale de la langue « lexificatrice »). Les matériaux qui constituent ces langues sont le résultat des processus de réanalyse, de restructuration des matériaux de toutes sortes que fournissent des bassins de traits manifestant ces quatre dynamiques de structuration (*inputs* de substrat, G.U., contacts, « néodialectes ») qui eux, ont été agencés par l'évolution de la société et ses locuteurs, à différentes phases, mais dans un laps de temps tout de même bref, passant de la pidginisation à la créolisation. Pour montrer comment les *inputs* ont été traités, il est important d'avoir des données comparables sous les yeux, afin de constater sur quelles variables (morpho) phonologiques le traitement va s'effectuer. Cet aperçu renseigne sur la matérialité et la concrétude des phénomènes étudiés. À regarder de près les faits, une fois sériés, on s'aperçoit que, comme souvent en linguistique empirique, l'ordre prédomine sur le chaos, et que le système de la langue joue un puissant effet à la fois pour répartir ou distribuer dans des sous-systèmes les réagencements, et pour unifier, ou niveler. C'est cette tension dialectique entre diversification et unification qui constitue le diasystème. Le tableau 3.8 est, à ce titre, exemplaire. Les résultats qu'il fournira le seront également. Inutile de préciser que le travail de sélection des données à partir de l'atlas de D. Fattier pour parvenir à cet état de choses a été important, mais cela ne retire rien au fait que ces outputs du système créole sont attestés et qu'on peut les sérier et les analyser en tant que cognats discrets.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
	marécage	mouton	puni	tuer	caraco	gaguère	poupée	juin	cachimbo	3s_pos s	1s_pos	plat	accroup ir	couenne
1.SLdN	makaj	mutš	pini	tšwe	karako	gage	pope	žž	kašimbo	aj	āmwē	plat	kwupi	kwēn
2.J-R	makaj	mutš	pini	tšwe	karako	gage	pupe	žž	kašimbo	aj	mwē	plat	kupi	kwēn
3.Li	makaj	mutš	pini	tije	karako	gage	pupe	žž	kašim	ali	āmwē	plat	kwupi	kwen
4.FL		mutš	pini	tšwe	karako	gage	pupe	žwē	kašim	aj	āmwē	plat	kwupi	kwēn
5.StR	makaj	mutš	pini	tije	karako	gadje	pupe	žž	kašim	aj	āmwē	plat	kupi	kwēn
6.Des	marekaj	mutš	pini	tšwe		gadje	pope	žž	kašimbo	li	mwē	plat	kwupi	kwēn
7.Hi	marekaj	mutš	pīnī	tuje	karako	gage	pope	žž	kašim	li	mwē	pla	kwupi	kwēn
8.StMrc		mutš	pini	tuje	karako	gadje	pope	žž	kašimbo	li	mwē	plat	kupi	kwēn
10.Gant	marikaj	mutš	pine	tuje		gage	pope	žž	kašibo	li	mwē	pla	akupi	kwān
11.Mrgt		mūtš	pine	tuje	kako	gage	pope	žž	kašimbo	li	mwē	pla	akupi	kwān
14.Bai		mūtš	pine	tuje	kako	gadze	pope	žž	kašibo	li	mwē	pla	akupi	kwān
15.PtGv	marikaj	mūtš	pine	tuje	karako	gage	pope	žž	kašimbo	li	mwē	pla	akupi	kwān
16.Aqn	marikaj	mūtš	pine	tuje	kako	gage	pope	žž	kašimbo	li	mwē	pla	akwupi	kwān
17.BMt	makaj	mutš	pine	tuje		gage	pope	žž	kašibo	li	mwē	pla	akupi	kwān

TABLEAU 3.8.- : Fragment de la micro-base de données phonologiques tirées de l'ALCH de D. Fattier

Par exemple, les cognats ou items de la colonne A du tableau du fragment de corpus phonologique (Tableau 3.8 *supra*) concernent la syllabacité et la taille des gabarits CV, pour l'entrée glosée 'marécage' : dissyllabique (*makaj*) contre trisyllabique (*marekaj*, *marikaj*). La colonne B, avec l'entrée 'mouton', est représentative de la propagation de la nasalité dans le

gabarit : mutɔ̃ vs. mûtɔ̃ (V1 nasalisée) ; la colonne C également. La colonne D permet d’observer divers degrés de palatalisation d’une occlusive coronale sourde devant une diphtongue palatale croissante /ɥ/ dans la langue lexicatrice (‘tuer’), ainsi que les degrés de réduction palatale (üe > ie, je) du premier élément de cette diphtongue, mais aussi la primarisation (ü > u, w) et la resyllabation (*tuer* > *tuje*). La colonne E oppose encore un traitement dissyllabique contre trisyllabique de la lexie ‘caraco’ (*kako* vs. *karako*). La colonne F présente également des faits de palatalisation, cette fois de l’attaque médiane, dans ‘gaguère’, ‘gallodrome’. La colonne G fait contraster une voyelle d’arrière, haute ou moyenne mi-fermée, dans l’item ‘poupée’. Comme pour D, la colonne H fait contraster divers degrés de réduction d’une diphtongue croissante dans un monosyllabe, dans le substantif ‘juin’. En I, de nouveau deux gabarits sont possibles : dissyllabique vs trisyllabique pour ‘cachimbo’ vs. ‘kachim’ – ‘pipe’, mais aussi toponyme de la Grand’Anse en Haïti. Les paradigmes des colonnes J et K opposent des formes prépositionnelles, ou formes longues, à des formes sans adposition, pour construire les pronoms possessifs ‘sien/sienne’ et ‘mien/mienne’ : litté. « à lui » et « à moi ». L’item en L atteste de la présence ou non d’une occlusive finale coronale sourde dans l’adjectif ‘plat’, comme dans les dialectes de l’Ouest d’Oïl (poitevin-saintongeais « plat », réalisé [p/lat] ‘plat/plate’. L’item M oppose FC, avec aphérèse, pour le verbe ‘s’accroupir’ (*kwupi*, *kupi*), contre une FL qui préserve la voyelle initiale de la base lexifiante (*akwupi*, *akupi*) – là encore, les deux gabarits s’opposent : dissyllabique contre trisyllabique. Enfin, la colonne N atteste du degré d’aperture du noyau de la diphtongue nasale croissante /wẽ/ : wẽ vs. wã – là encore, un trait endémique dans les dialectes d’Oïl, notamment du centre-ouest.

3.3.2 Traitement automatisé

Tous ces phénomènes vont être analysés automatiquement par l’application Gabmap, qui va procéder à un comptage sur les ajouts, les modifications et les suppressions dans les chaînes de caractères, comme suit, par exemple pour les données de la colonne M : par exemple la comparaison entre les points 2 vs. 3 donne un score d’une seule différence : w vs. zéro = 1 ; pour l’appariement 2 vs 16 le score sera de 2 : la suppression de a initial (métaplasme syllabique par aphérèse) vaut pour une différence, de même que celle de la rhotique vocalisée en glide labiovélaire (r > w) (par métaplasme segmental), passée à zéro (dans le diasystème haïtien, en synchronie).

‘s’accroupir’, points 2 vs 3

k u p i

k w u p i

1 1

Points 2 vs 16

k w u p i

a k u p i

1 1 2

Pour ce faire, on choisit l’option « string data » dans le menu du projet dédié – ici, le tableur des cognats phonologiques, et on spécifie par l’option « tokenized », afin d’obtenir le grain fin, d’autant plus que ces données sont d’ordre phonémique.

Your projects

project 1 — Phono haïtien ALCH 16 juillet 2022

Create a new project

Description

Map

Upload txt, xls(x), kml or kmz file: [?](#)

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné. (optional, but you really should) [?](#)

☐ Disperse places that are too close to each other [?](#)

Include country polygon if no polygon present in file?

Data

Upload data file (txt or xls(x)): [?](#)

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

Type of data: [?](#)

-- please select one --

-- please select one --

string data

numeric data

categorical data

difference data

weight for every region: [?](#)

Aucun fichier sélectionné. (optional)

3.4 Le diasystème haïtien

On appelle « distance de Levenshtein » (Levenshtein 1966), ou distance d'édition, une mesure utilisée pour estimer la distance phonologique entre deux dialectes. Elle calcule la différence entre deux chaînes de caractères définie comme le nombre minimum d'opérations de substitution, d'insertion et de suppressions nécessaires pour passer de l'une à l'autre ou, dans le cas de la présente section, de deux cognats lexicaux. Comme pour la carte géographique, les mêmes sont appliquées pour chaque/tout espace dialectal.

En l'occurrence, nous allons commencer notre exploration expérimentale par les résultats que donne le lexique, dans la mesure où on peut s'attendre à ce que ce paramètre fournisse des

divisions robustes, en tant que composante catégorielle (une lexie est attestée ou pas, de manière binaire et comme une totalité, alors qu'un son analysé fait partie d'une chaîne réalisationnelle, dans le traitement Gabmap des données). En ce qui concerne les différences lexicales, on programme dans le projet Gabmap dédié un traitement « catégoriel » des items contenus dans le tableur, comme suit :

The screenshot shows the 'Your projects' section of the Gabmap interface. It lists two existing projects: 'project 1 — Phono haïtien ALCH 16 juillet 2022' and 'project 2 — LEX haïtien ALCH 16 juillet 2022'. Below this is the 'Create a new project' section, which is divided into three main parts: 'Description', 'Map', and 'Data'. The 'Description' part has a text input field. The 'Map' part includes an 'Upload txt, xls(x), kml or kmz file:' button with a help icon, a 'Parcourir...' button, and a message 'Aucun fichier sélectionné. (optional, but you really should)'. There is also a checkbox for 'Disperse places that are too close to each other' and a dropdown menu for 'Include country polygon if no polygon present in file?' set to 'NO'. The 'Data' part has an 'Upload data file (txt or xls(x)):' button with a help icon and a 'Parcourir...' button, followed by a message 'Aucun fichier sélectionné.'. Below this is a 'Type of data:' dropdown menu with a help icon, which is currently open, showing options: '-- please select one --', 'string data', 'numeric data', 'categorical data' (which is highlighted), and 'difference data'. To the right of the dropdown is a label 'weight for every region:' with a help icon and a message 'Aucun fichier sélectionné. (optional)'.

Les données lexicales figurent dans le Tableau 3.9 ci-dessous. Maintenant nous allons dégager les aires dialectales du CH à partir de l'analyse de la liste de fragment de la micro-base de données lexicale suivante, tirées de l'ALCHA. Gabmap nous permet d'utiliser l'algorithme de CAH (Classification Ascendante Hiérarchique, ou « distance de Ward »), qui est réputé le plus probant pour faire apparaître les divisions dialectales les plus discrètes – au sens structuraliste du terme, c'est-à-dire clairement visibles, ou pertinentes. Tous les phénomènes que nous venons de mentionner dans le tableau précédent vont être analysés automatiquement. Pour la gestion de l'espace, nous avons remplacé les lexèmes et les expressions françaises par des lettres. A : Adj.Poss_1P ; B : 'boîte de conserve' ; C : cérémonie du loas ; D : enveloppe séchée du bananier ; E : 'Veste' ; F : 'fête' ; G : éleveur de coq de combat ; H : 'mangouste' ; I : 'éléphantiasis' ; J : 's'accroupir' ; K : 'crépir' ; L : 'portail' ; M : 'billot' ; N : 'moudre'.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1.SLdN	kenām	kāniste	gōbo	taf	ves	fet	batajekok	māglus	madungū	kwupi	krepi	potal	bijot	woule
2.J-R	kēnām	kāniste	gōbo	taf	ves	fet	batajekok	bāgus	madūgū	kupi	brizje	potal	bijot	woule
3.Li	kinām	kāniste	gōbo	paj	ves	fet	batajekok	māgus	madungū	kwupi	buzje	potal	bijot	woule
4.FL	kinām	kāniste	gōbo	vātrej	palto	fet	batajekok	wulō	makluklu	kwupi	buzje	potal	bijot	woule
5.StR	kinām	kāniste	gōbo	vātres	palto	fet	batajekok	gus	malgluglu	kupi	buzwe	potal	bijot	woule
6.Des	kinām	mamit	gōbo	vātrez	palto	festē	batajekok	zagudu		kwupi	rādqi	potaj	bijōs	woule
7.Hi	kinām	mamit	gōbo	taf	ves	festē	batajekok	zagudu	madungū	kwupi	masōnē	baje	bijot	woule
8.StMrc	pam	mamit	sevis	vātres	ves	festē	batajekok	zagudu	makluklu	kupi	masōnē	barje	bijōs	moulē
10.Gant	pam	mamit	sevis	taf	ves	fet	žwakok	wulōŋ	mapuklu	akupi	masōnē	barje	fuket	moulē
11.Mrgt	pam	mamit	prije	žō	levit	fet	amatekok	wulōŋ	makluklu	akupi	masōnē	barje	fuket	moulē
14.Bai	pam	mamit	sevis		ves	fet	amatekok	wulōŋ	makluklu	akupi	masōnē	barje	fuket	moulē
15.PtGv	pam	mamit	sevis	taf	levit	fet	amatekok	wulōŋ	makluklu	akupi	masōnē	barje	fuket	moulē
16.Aqn	pam	mamit	sevis	žō	levit	fet	amatekok	māgus	makluklu	akupi	masōnē	barje	fuket	moulē
17.BMt	pam	mamit	prije	taf	levit	fet	amatekok	mulōŋ	madungū	akwupi	masōnē	barje	fuket	moulē
18.Tbc	pam	mamit	sevis	taf	levit	fet	batajekok	māgus	madungū	akupi	masōnē	barje	fuket	moulē
19.Ber	pam	mamit	dās	vātres	levit	festē	batajekok	mulōŋ	madungū	kupi	masōnē	barje	bijōs	moulē
20.D-Mar	pam	mamit	seremoni	vātres	levit	fet	batajekok	mulōŋ	madungū	kukumā	masōnē	barje	fuket	moulē

TABLEAU 3.9.- : Fragment de la micro-base de données lexicales tirées de l’ALCHa de D. Fattier

La carte suivante obtenue après l’analyse des données lexicales du tableau ci-dessus confirme que le CH a trois variantes, qu’on peut considérer d’après le dendrogramme comme relevant de deux dialectes : le Nord (en vert), associé au Centre (en bleu foncé) contre le Sud (en bleu ciel). On notera que la variante du Centre est corrélée à deux points d’enquête du sud. Il s’agit des villes de Torbeck et de Beraud, qui sont dans l’extrémité sud du pays. Cette discontinuité relève de la dynamique du bassin de traits – nous ne pouvons en dire davantage pour le moment. Nous confions aux historiens, aux géographes et aux autres sciences humaines la tâche d’expliquer une telle discontinuité. Nous soulignons qu’elle pourrait se résorber (ou, au contraire, se complexifier) en augmentant l’échantillon. En tout état de cause, c’est ce que nous observons là sur la base de notre corpus encore limité, pour les raisons d’ores et déjà mentionnées : la nature chronophage de l’extraction de cognats traitables par cette procédure automatisée, dans les cartes de cet atlas.

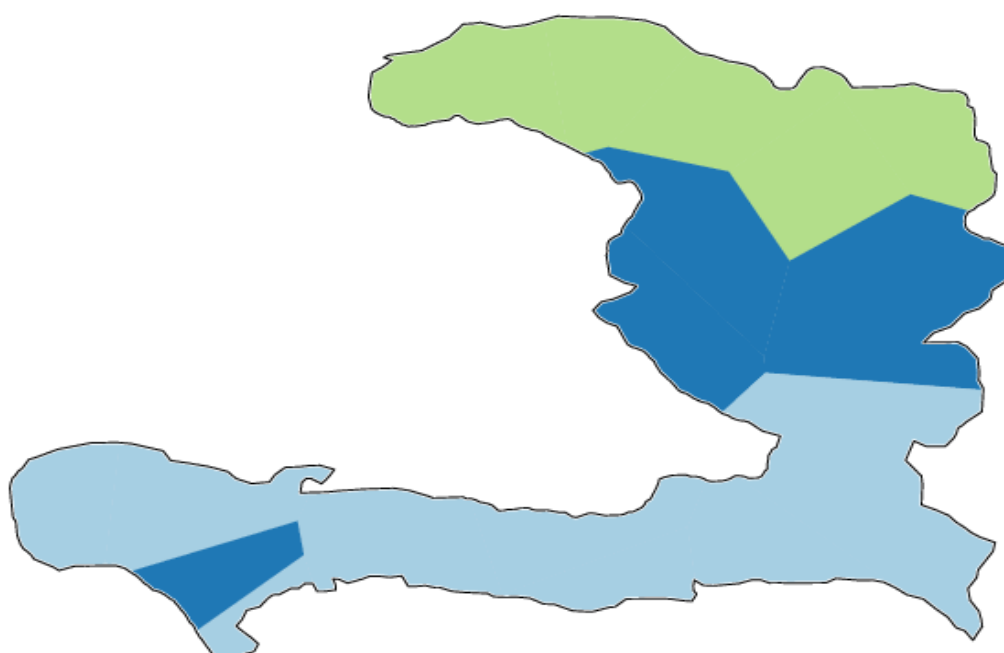


FIGURE 3.10.- Distance de Ward (CAH), lexicale, 3 intervalles : carte

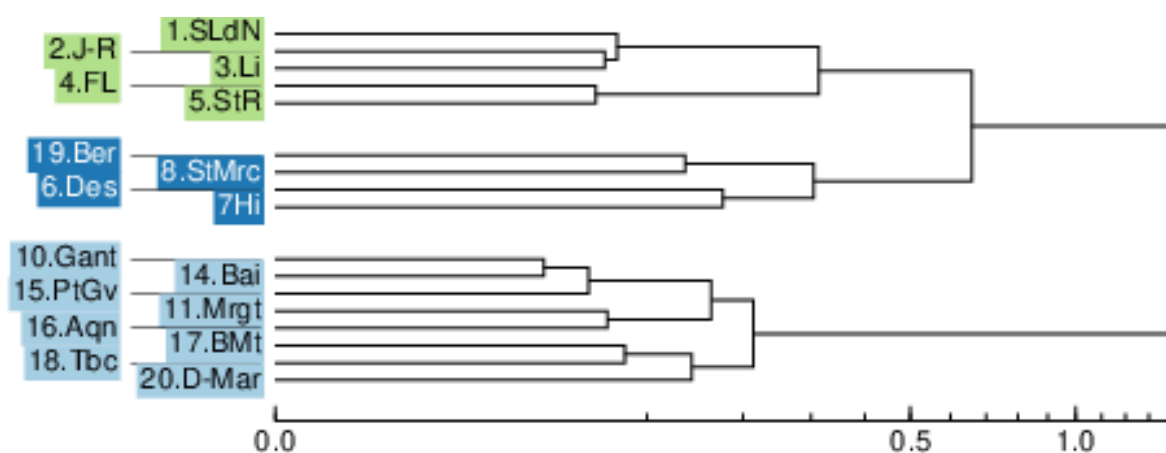


FIGURE 3.11.- Distance de Ward (CAH), lexicale, 3 intervalles : dendrogramme

Le dendrogramme ci-dessus suggère une répartition en deux dialectes (Nord et Centre vs Sud), dont le premier terme de la corrélation se divise en deux sous-dialectes : nord (de 1 à 5 : soit de SLdN à StR) et centre (de 6 à 8, et le point 19, erratique), tandis que le deuxième forme un ensemble plus homogène, de 10 à 20, en excluant 19). La représentation sous forme de nuages, par la composante factorielle de l'algorithme (Multidimensional Scaling, ou MDS) permet de mieux distinguer les tendances, en termes d'homogénéité vs hétérogénéité : le nord se subdivise en au moins trois variétés (points 1 à 3 ; 5 et 4 ; 6), tandis que certains points du

sous-dialecte central tendent à converger avec le centre-sud, comme le point 8. Les deux représentations (dendrogramme et MDS) se complètent, en termes de classement (le dendrogramme) et grain fin des tropismes (le MDS).

Analyse factorielle (ou positionnement multidimensionnel), lexique.

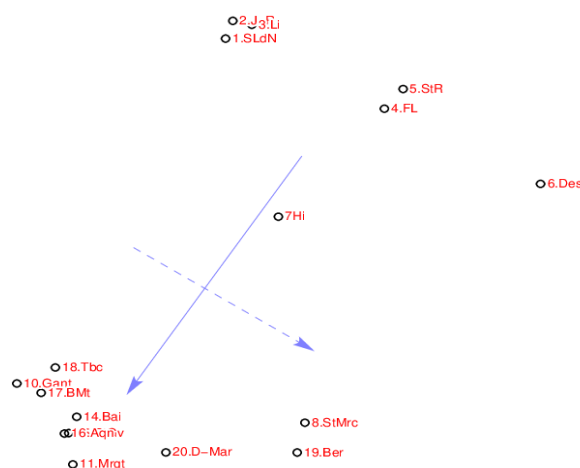


FIGURE 3.12.- Analyse factorielle lexicale, 3 intervalles

On voit s’opposer clairement dans les deux cas de figure le Nord (N) et le Sud (S) du domaine contraster de manière catégorielle. On remarque que, pour ce critère, le Nord (nuage très clairsemé, en haut du schéma de gauche) est bien plus hétérogène que le Centre (C) et le Sud, car ses points, de 1 à 6, sont très dispersés, tandis que le Sud est plus homogène, car rassemblé dans un bloc compact, en bas du schéma. L’élément frappant dans cette figure est le point d’enquête 7 qui vient corroborer l’hypothèse de la tendance du sous-dialecte central à jouer un rôle de zone tampon, ou amphizone, par l’émergence d’une variante équidistante entre les deux blocs (N/C vs Sud), dans le département Centre du pays, comme une sorte de relais. Là encore, il ne faut pas confondre espace topologique, obtenu à l’aide de calculs mathématiques, et carte de géographie humaine, et encore moins territoire, surtout sur la base d’un échantillon si réduit. Mais les résultats sont encourageants – heuristiques – et au moins, l’incitation à continuer dans cette voie, en dépouillant davantage de cartes de l’atlas linguistique de D. Fattier, est confirmé. On se gardera de dire plus, et d’extrapoler. Mais nous avons au moins dégagé de cette première analyse exploratoire deux dialectes (N/C vs S), un sous-dialecte avec tendance à fonctionner comme amphizone ou bassin de traits (C), et un dialecte relativement homogène, quoiqu’avec une certaine tendance à fonctionner comme bassin de traits (S).

Voyons ce que donne le traitement de données phonologiques triviales, comme les données du tableau ci-dessous (extrait de la base de données phonologique) :

	A marécage	E caraco	F gaguère	G poupée	H juin	L plat	M accroupir	N couenne
1.SLdN	makaj	karako	gage	pope	žẽ	plat	kwupi	kwẽn
2.J-R	makaj	karako	gage	pupe	žẽ	plat	kupi	kwẽn
3.Li	makaj	karako	gage	pupe	žẽ	plat	kwupi	kwẽn
4.FL		karako	gage	pupe	žwẽ	plat	kwupi	kwẽn
5.StR	makaj	karako	gadje	pupe	žjẽ	plat	kupi	kwẽn
6.Des	marekaj		gadje	pope	žjẽ	plat	kwupi	kwẽn
7.Hi	marekaj	karako	gage	pope	žjẽ	pla	kwupi	kwẽn
8.StMrc		karako	gadje	pope	žẽ	plat	kupi	kwẽn
10.Gant	marikaj		gage	pope	žẽ	pla	akupi	kwãn
11.Mrgt		kako	gage	pope	žẽ	pla	akupi	kwãn
14.Bai		kako	gadze	pope	žẽ	pla	akupi	kwãn
15.PtGv	marikaj	karako	gage	pope	žẽ	pla	akupi	kwãn
16.Aqn	marikaj	kako	gage	pope	žẽ	pla	akwupi	kwãn
17.BMt	makaj		gage	pope	žẽ	pla	akupi	kwãn
18.Tbc	marekaj		gadze	pope	žẽ	plã	akupi	kwãn
19.Ber	marekaj		gadze	pope	žẽ	pla	kupi	kwãn
20.D-Mar	marikaj	kako	gadze	pope	žẽ	plã		kwãn

TABLEAU 3.10.- : Fragment de la micro-base de données phonologiques tirées de l'ALCH de D. Fattier

Le versant taxinomique (classification dialectale) de l'analyse donne également une bipartition, en deux dialectes, mais cette fois, le nord (N) s'oppose en bloc au centre et au sud (C/S), qui se répartissent en deux sous-dialectes, dont celui du sud est relativement complexe ou hétérogène :

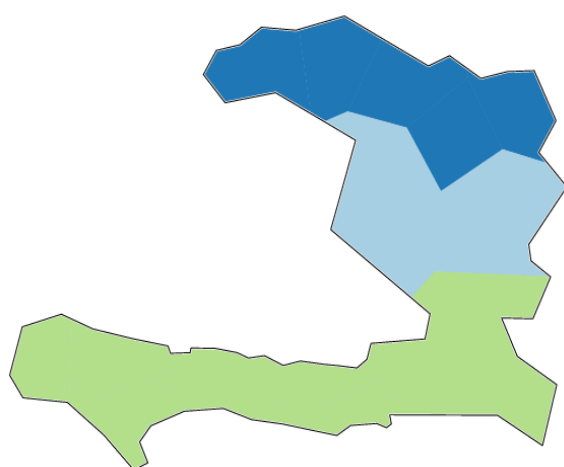


FIGURE 3.13.- Distance de Ward (CAH), lexicale, 3 intervalles : carte

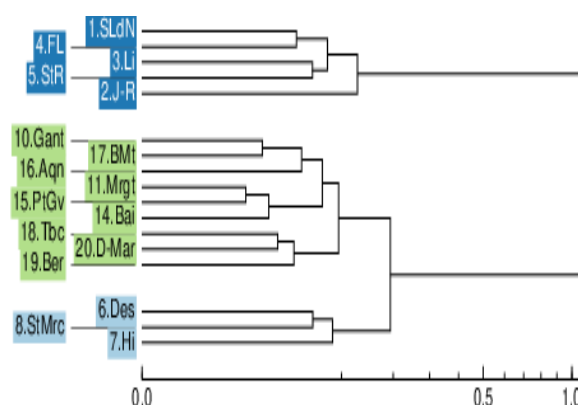


FIGURE 3.14.- Distance de Ward (CAH), lexicale, 3 intervalles : dendrogramme

L'analyse factorielle nuance une fois de plus ce résultat, car le nord y apparaît comme relativement hétérogène (en haut de la figure, cadran de droite), tandis que le sud est davantage homogène et compact que dans le dendrogramme : des points 10 à 20, on voit un seul nuage dense. Le sous-dialecte central apparaît clairement à l'intersection des tangentes ou vecteurs de cette topologie (points 6 à 8).

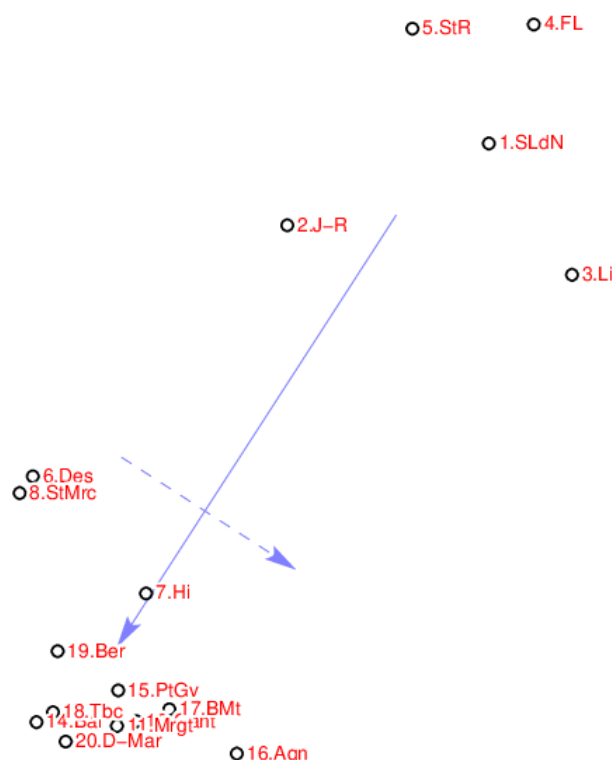


FIGURE 3.15.- Analyse factorielle lexicale, 3 intervalles

3.4.1 Approche contrastée (phonologie et lexique, par points de références)

Ces tendances apparaissent encore plus vivement quand on compare deux points de référence caractéristiques de chacun des dialectes et/ou sous-dialectes principaux : par exemple, en phonologie, Jean Rabel au nord-ouest, contre Hinche au centre. Le point de référence est indiqué par l'étoile, dans la carte. Plus l'aire colorée est foncée, plus les variétés environnantes lui sont structurellement proches, indiquant sa « résonance diasystémique », en quelque sorte. Plus l'aire est claire et vire au vert et au jaune, voire au blanc, et plus la convergence ou les affinités structurales sont faibles. En quelque sorte, le gradient de couleur suggère la densité ou la force des interactions socio-économiques et politiques sous-jacentes à l'état des choses diasystémique, dans le réseau dialectal considéré. On voit dans ces deux cartes l'illustration de ce que nous affirmions plus haut, sur la relative densité interne des

parlers du nord, leur « régionalisme restreint » contre la résonance plus diffuse des parlers du centre et du sud. On voit aussi que le nord est plus clairement segmenté, constitué de paliers nettement identifiables, que le bloc du centre et du sud.

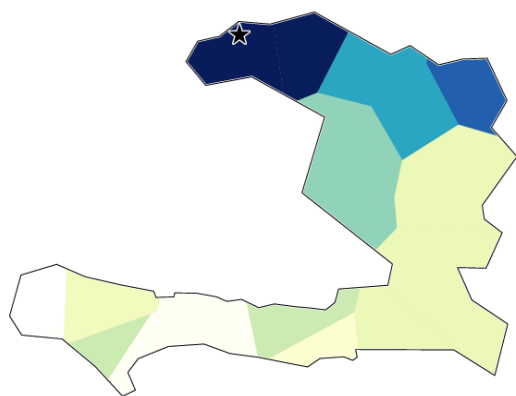


FIGURE 3.16.- Point de référence : Nord-ouest (point 2 : Jean Rabel), Phonologie

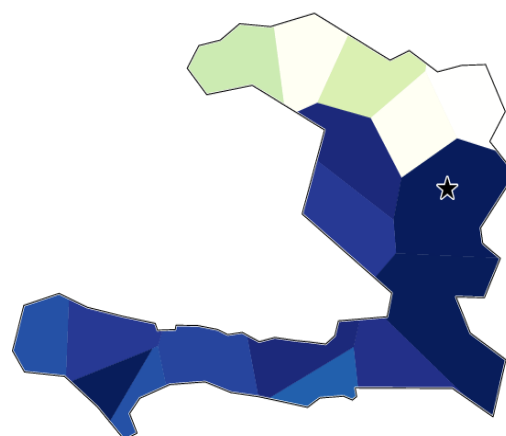


FIGURE 3.17.- Point de référence : Centre (point 7 : Hinche), Phonologie.

On pourrait aussi opposer des tendances par réalisations, en fonction de traits dialectaux, comme ici, les formes possessives à préposition, usuelles au nord (plusieurs cartes le confirment, outre la 1^{er} Sg), et la forme mésolectale *marikaj*, à rétention trisyllabique, mais à réduction de V2 (voyelle médiane) au sud.

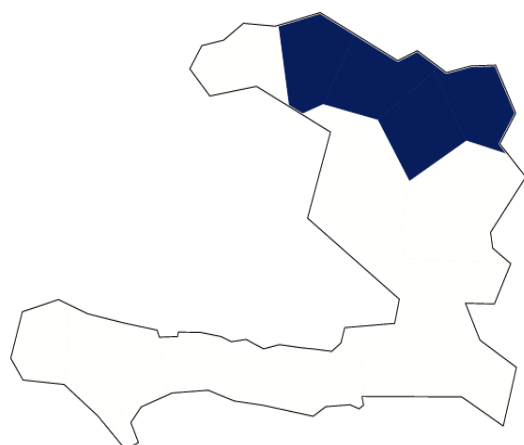


FIGURE 3.18.- Forme longue (prépositionnelle) du pronom adjectival 1S (« à moi » pour 'mien/ne'

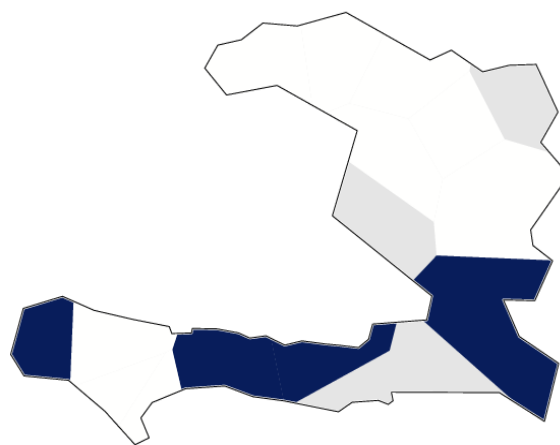


FIGURE 3.19.- Forme longue à V2 réduite *marikaj* pour 'marécage'(en gris : données manquantes)

3.4.1.1 Morphophonologie : saturation d'attaque vide

Dans les résultats que nous venons de déployer, les divisions et subdivisions, les effets de compacité et de diffusion, ainsi que les aires intermédiaires (ou effets d'amphizone) sont plutôt clairs, nettement tranchés. Nous voyons donc qu'un traitement quantitatif, en géolinguistique computationnelle, nous permet de dégager des aires discrètes, qui contrediraient presque, dans leur émergence quasiment en ligne claire, la notion de « bassin de traits » pour le CH. Cependant, nous allons voir que, lorsqu'on recentre l'analyse et le traitement des données sur des points de structure particuliers, l'effet « bassin de trait » reprend le dessus – ce qui se manifeste par une plus grande labilité des aires, voire par l'émergence d'aires relativement « aberrantes », mais qui n'en restent pas moins heuristiques. On aurait tort de vouloir chercher la caractérisation absolue : il faut laisser la géométrie variable du (dia)système faire chatoyer sa complexité interne, quitte à dégager des structures internes moins stables, voire bruitées, turbulentes – mais pas pour autant chaotiques. Le tableau suivant présente un fragment de quinze lexèmes de la micro-base de données tirée de l'ALHa de D. Fattier, relevant cette fois spécifiquement de notre problématique de la dialectique entre formes courtes et formes longues. On va en voir sous peu les effets, en termes d'aréologie – en l'occurrence, une aréologie davantage labile. Les éléments de cette liste présentent un paradigme FC/FL. La FL est obtenue par saturation de l'attaque vide de la forme de la base (FC) au moyen d'une prosthèse consonantique. Nous allons analyser ces données avec l'application Gabmap en vue de rendre compte de la répartition des formes (FC/FL) dans les aires dialectales. Pour la gestion de l'espace, nous avons remplacé les lexèmes et les expressions françaises par des lettres. A : 'ennemi' ; B : 'entonnoir' ; C : 'échalote' ; D : 'hôtel' ; E : 'ancêtre' ; F : 'épaule' ; G : 'étoile' ; H : 'éclair' ; I : 'arc-en-ciel' ; J : 'aisselle' ; K : 'estomac' ; L : 'clôture' ; M : 'amidon' ; N : 'haïssable' ; O : 'orfèvre'. Voici le tableau :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1.SLdN	ledmi	ëtënwa	jalot	lotel	zâset	epol	etwal	ekle	lakâsjel	esel	lestomak	lâtiraj	lamidõ	rajisab	lofem
2.J-R	ledmi	ätenwa	3ejalot	lotel	zâset	epol	etwal	ekle	lakâsjel	zesel	lestomak	âtiraj	amidõ	rajisab	lofem
3.Li	lenmi	ätenwa	3ejalot	otel	zâset	epol	etwal	ekle	akâsjel	esel	lestomak	lâtiraj	lâmidõ	rajisab	lofeb
4.FL	lenmi	lâtonwa	ejalot	otel	zâset	epol	etwal	zekle	lakâsjel	zesel	lestomak	âtiraj	lâmidõ	rajisab	lofeb
5.StR	enmi	ätenwa	jalot	lotel	epol	epol	etwal	zekle	lakâsjel	esel	lestomak	lâtiraj	amidõ	ajisab	ofeb
6.Des	edmi	letenwa	3ejalot	notel	zâset	zepol	etwal	ekle	akâsjel	zesel	lestomak	âtiraj	lamidõ	ajisab	ofeb
7.Hi	edmi	letenwa	3ejalot	notel	zâset	zepol	etwal	zekle	lakâsjel	zesel	estomak	âtiraj	lâmidõ	rajisab	lofeb
8.StMrc	edmi	lâtonwa	ejalot	lotel	zâset	epol	etwal	ekle	lakâsjel	zesel	lestomak	âtiraj	lâmidõ	rajisab	lofeb
10.Gant	lenmi	lâtonwa	3ejalot	lotel	zâsjêt	epol	etwal	zekle	lakâsjel	zesel	lestomak	lâtiraj	amidõ	rajisab	ofeb
11.Mrgt	elmi	lâtonwa	3ejalot	lotel	zâsjêt	zepol	zetwal	ekle	lakâsjel	zesel	lestomak	lâtiraj	amidõ	rajisab	ofev
14.Bai	elmi	âtonwa	3ejalot	lotel	zâsjêt	zepol	zetwal	zekle	lakâsjel	zesel	lestomak	lâtiraj	lâmidõ	rajisab	ofev
15.PtGv	elmi	âtonwa	3ejalot	lotel	zâsêt	zepol	satelit	zekle	lakâsjel	zesel	lestomak	lâtiraj	amidõ	ajisab	lofeb
16.Aqn	elmi	âtonwa	3ejalot	lotel	âsjê	epol	zetwal	zekle	lakâsjel	zesel	lestomak	lâtiraj	lâmidõ	rajisab	ofeb
17.BMt	elmi	etenwa	zâjalot	lotel	lejâsjê	zepol	etwal	ekle	lakâsjel	bra	estomak	lâtiraj	lâmidõ	rajisab	ofev
18.Tbc	lenmi	âtonwa	jalot	lotel	zâsêt	epol	etwal	ekle	akâsjel	bra	lestomak	âtiraj	amidõ	rajisab	ofev

19.Bér	ɛlmi	lātinwa	ʃalot	otel	āsʃē	zepol	etwal	ekle	akāsʃel	bra	lestomak	āturaʒ	amidʒ	raʒisab	ofeb
20.D-Mar	lelmi	ātenwa	ʃalot	otel	āsʃē	zepol	etwal	ekle	lakāsʃel	zese	lestomak		lāmidʒ	raʒisab	ofeb

TABLEAU 3.11.- : Fragment de la micro-base de données saturation d’attaque vide de l’ALCHa de D. Fattier

Voici les résultats :

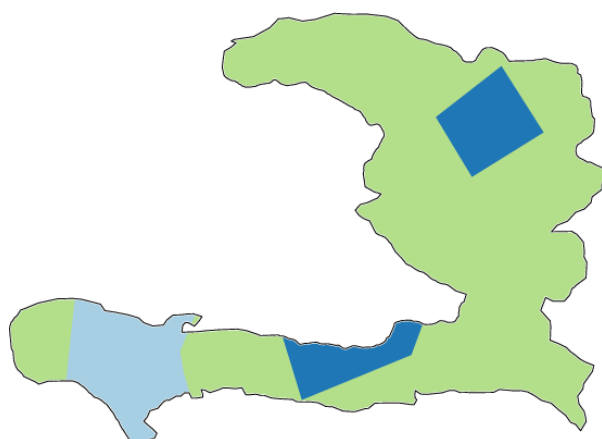


FIGURE 3.20.- Distance de Ward (CAH), agglutination consonnantique, 3 intervalles : carte

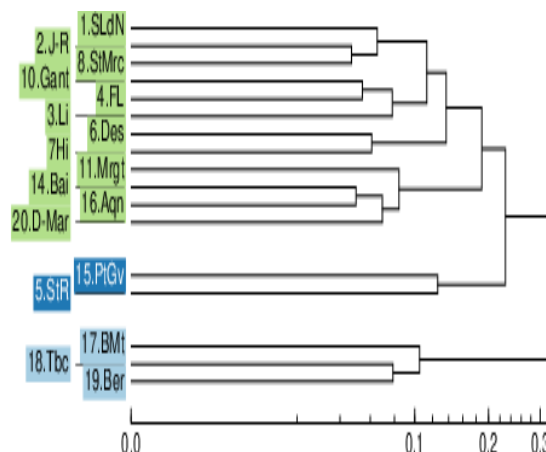


FIGURE 3.21.- Distance de Ward (CAH), agglutination consonnantique, 3 intervalles : dendrogramme

Dans les résultats que nous fournissent les des deux figures ci-dessus, le phénomène de saturation d’attaque vide est général en CH, si nous regardons la couleur verte qui part du Nord au Sud sur la carte. Il agit comme un phénomène unitaire, qui efface les divisions dialectales – à la façon d’une variable relevant de l’effet « bassin de traits ». Le dendrogramme nous dessine trois sous-variantes d’une seule et même grande variante unique. Beaumont, Beraud et Torbeck constituent une sous-variante qui présente une bonne distance par rapport au reste du pays qui est une autre variante avec une sous-variante en bleu foncé.

Il est important de rappeler qu’il existe deux groupes de morphèmes et de lexèmes dont la base peut recevoir une prosthèse consonnantique : un groupe avec qui est caractérisé par une FL fixe, c’est-à-dire, sans FC ; un groupe dans lequel la FC et la FL sont en variation libre. Tous les lexèmes du tableau ci-dessus relèvent du deuxième groupe, dans la mesure où les formes dites fixes sont générales dans la langue et sont les mêmes dans tous les points d’enquête. Dans beaucoup de points, l’auteur de l’ALHa a pris le soin de noter les deux formes quand elles coexistent en variation libre. De notre côté, pour dresser le tableau ci-dessus, nous avons retenu la première forme utilisée par l’auteur, afin de creuser les écarts et donc limiter l’incidence du polymorphisme, qui aurait encore augmenté la labilité des résultats – Gabmap divise par deux le score d’une cellule à deux tokens, par trois en cas de trois tokens, etc. Nous

devons signaler aussi que quand les formes sont en variation libre, il y a plusieurs paramètres qui peuvent jouer dans le choix de l'une des formes (FC/FL) par un locuteur. Ce paramètre peut être l'âge, car les jeunes ont tendance à utiliser les formes non agglutinées, contrairement aux personnes âgées. Il peut aussi s'agir de la fréquence de contact du locuteur avec le français. Les individus qui sont en contact avec le français ont tendance à utiliser la forme non agglutinée.

3.4.1.2 Morphologie : agglutination syllabique

Le tableau suivant présente un fragment de sept lexèmes de la micro-base de données tirée de l'ALHa. La FL est obtenue par agglutination d'une syllabe à l'initiale d'un lexème (substantif), la forme de base (FC). Nous allons analyser ces données avec l'application Gabmap en vue de rendre compte de la répartition des formes (FC/FL) dans les aires dialectales. Signalons que 7 items est un seuil très bas pour faire fonctionner Gabmap, et que notre échantillon n'est donc à considérer que comme une sorte de test pilote, rien de plus.

	la salle	la cuisine	la rivière	la fièvre	mon compère	ma commère	la messe
1.SLdN	lasal	latwizin	rivje	fjev	kðpe	kome	mes
2.J-R	lasal	kwwizin	rivje	fjev	kðpe	kome	mes
3.Li	salð	layizin	larivjer	lafjev	kðpe	kome	lames
4.FL	salð	kizin	larivjer	lafjev	kðper	komer	lames
5.StR	sal	lakizin	larivje	lafjev	mðkðpe	makome	lames
6.Des	sal	lakizin	larivje	lafjev	kðpe	makome	lames
7.Hi	lasal	kwizin	rivje	fjev	mðkðpe	makome	mes
8.StMrc	lasal	kwizin	rivje	fjev	kðpe	makome	lames
10.Gant	lasal	kizin	larivje	lafjev	kðpe	makome	lames
11.Mrgt	sal	kizin	rivje	lafjev	mðkðpe	makome	mes
14.Bai	salð	kizin	larivje	lafjev	kðpe	makome	mes
15.PtGv	asal	kizin	rivje	lafjev	mðkðpe	kome	lames
16.Aqn	sal	kwwizin	rivjer	lafjev	mðkðpe	makome	lames
17.BMt	sal	kujin	larivje	lafjev	kðpe	makome	mes
18.Tbc	salð	kizin	larivje	lafjev	mðkðpe	makome	mes
19.Bér	salð	kwizin	rivje	lafjev	mðkðpe	makome	mes
20.D-Mar	nasal	kujin	rivjer	lafjev	kðpe	makome	mes

TABLEAU 3.12.- : Fragment de la micro-base de l'agglutination syllabique de l'ALCHa de D. Fattier

Voici les résultats :

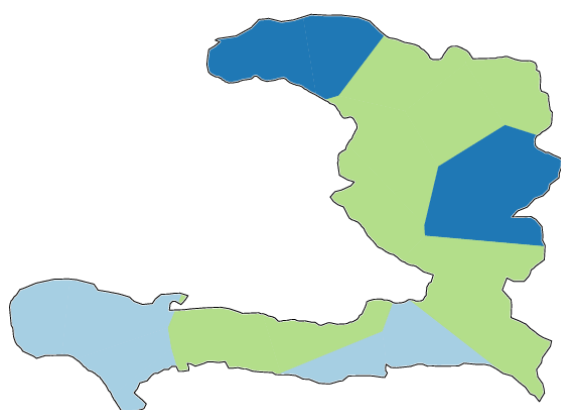


FIGURE 3.22.- Distance de Ward (CAH), agglutination syllabique, 3 intervalles : carte

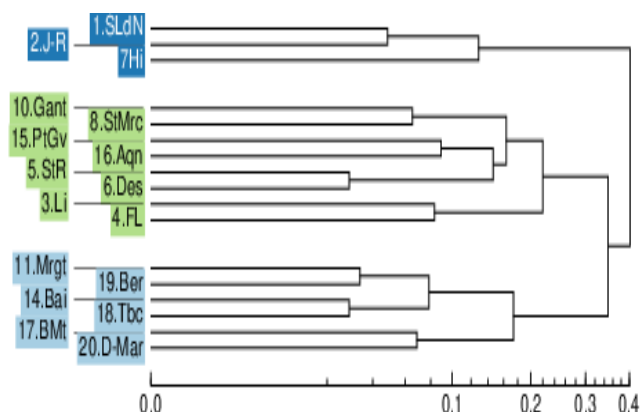


FIGURE 3.23.- Distance de Ward (CAH), agglutination syllabique, 3 intervalles : dendrogramme

Or, même avec si peu de données, la carte et le dendrogramme qui résultent de l'analyse des lexèmes avec une syllabe agglutinée nous dessinent trois sous-variantes d'une seule et même grande variante. C'est-à-dire que l'agglutination syllabique est générale dans toute la langue. La labilité et discontinuité des aires, par poches, est caractéristique de l'effet « bassin de traits », même si ces aires endémiques (en bleu foncé au nord et au centre, en bleu clair au sud) fonctionnent à postériori comme jalons des trois principaux géolectes présentés au début de cette section (lexique vs. morphologie).

Presque comme le phénomène de saturation d'attaque vide, il existe deux groupes de lexèmes dont la forme de base (FC) reçoit une syllabe : un groupe qui est caractérisé par une FL fixe. C'est-à-dire une base avec un déterminant agglutiné ; un groupe dans lequel, la FC (la forme sans la prosthèse) et la FL sont en variation libre. Tous les lexèmes du tableau (11) sont du deuxième groupe dans la mesure où les formes dites fixes sont générales dans la langue et sont les mêmes dans tous les points d'enquête. Signalons que là encore, les jeunes ont tendance à utiliser les formes non agglutinées, contrairement aux personnes âgées. Il peut être aussi dû à la fréquence de contact du locuteur avec le français. Les individus qui sont en contact avec le français ont tendance à utiliser la forme non agglutinée.

3.4.1.3 Morphophonologie : aphérèse de la syllabe initiale

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre consacré au phénomène d'aphérèse, les lexèmes résultant des étymons dont la syllabe initiale a été amputée se répartissent en deux groupes : d'une part, un groupe que nous appelons des *formes courtes fixes*, qui est

caractérisé par des éléments dont la syllabe initiale a été effacée et dont la forme de base (FL) n'est pas utilisée par la langue ; d'autre part, un groupe qui présente des couples de lexèmes (FC/FL) qui sont utilisés en variation libre. La liste que nous présentons ici est très restreinte parce que nous n'avons pas pu trouver beaucoup de lexies dans les cartes ayant à voir à ce phénomène. Rappelons cependant que dans le cadre de cette thèse, nous en avons constitué une liste complète, que le lecteur trouvera en annexes.

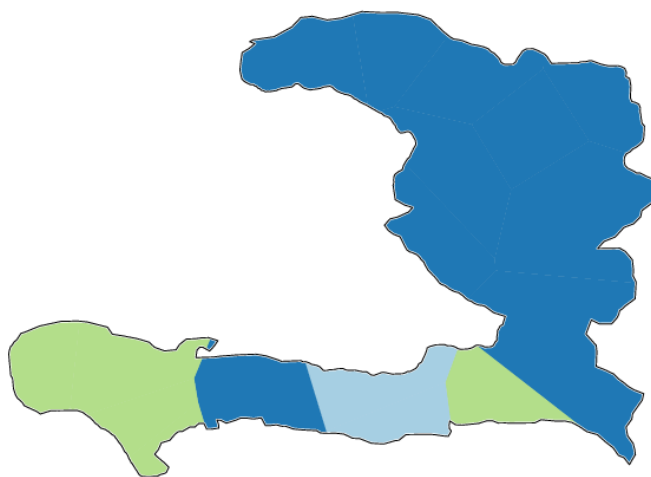


FIGURE 3.24.- Distance de Ward (CAH), aphérèse, 3 intervalles : carte

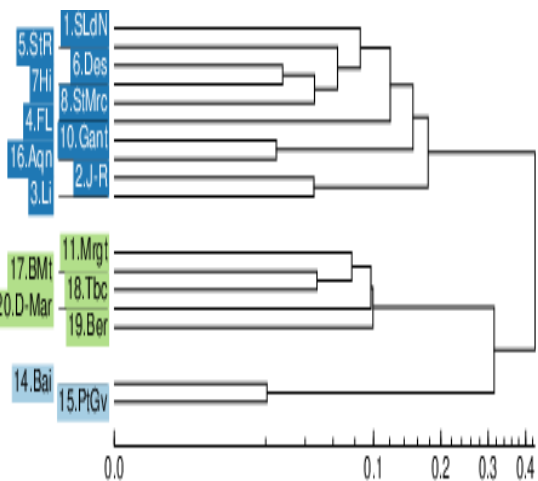


FIGURE 3.25.- Distance de Ward (CAH), aphérèse, 3 intervalles : dendrogramme

Là encore, cette carte et ce dendrogramme nous montrent que le phénomène de l'aphérèse des syllabes initiales est général dans la langue, et agit par effet de bassin de traits. Comme pour les deux premiers phénomènes (agglutination consonantique et agglutination syllabique), nous constatons une certaine homogénéité dans le Centre et une partie du Sud. Mais dans le plein Sud, apparaissent des sous-variantes, de manière fragmentée.

3.4.1.4 Morphologie : apocope

Pour les cas d'apocope, nous étudions les verbes qui représentent un groupe de lexèmes et de morphèmes restreints. Ils sont divisés en deux groupes : un groupe dont les FC/FL sont toujours des verbes dans toutes les positions syntaxiques ; les deux formes y sont toujours en variation libre, ou la FC est conditionnée par des contraintes phonologiques. Dans l'autre groupe, la FL est toujours un verbe et la FC peut être un marqueur d'aspect ou modal ou un verbe. C'est le contexte qui va déterminer sa nature. Les caractéristiques communes entre les deux sont que les FC obéissent à des contraintes phonologiques. Par exemple, la FC ne peut pas être focalisée ; elle ne peut pas se trouver en finale d'énoncé, quelle que soit sa nature,

parce qu'elle est toujours accentuée. Et c'est à cause de cette accentuation qu'elle ne peut pas se doter d'un pronom personnel comme complément. Les pronoms personnels et les FC des verbes sont monosyllabiques et accentués.

L'autre groupe de morphèmes que nous étudions, ce sont les pronoms personnels et relatifs. Ces morphèmes sont, à notre avis les premiers éléments en CH, portant en eux visiblement les caractéristiques de la scission dialectale qui existe entre le Nord et le Sud. En effet, les morphèmes pronominaux du Nord ne sont pas toujours ceux qu'on utilise dans le Sud. Voici un fragment de quatre pronoms de la micro-base de données tirée de l'ALHA que nous avons pu réunir. Nous devons signaler que les formes des pronoms dans les six premiers points d'enquête sont des variantes phonologiques qui elles aussi peuvent être variées en fonction de la finale du mot qu'elles suivent.

	lui_cod	3s_poss	3s_sujet	2s_poss	1s_poss
1.SLdN	j	aj	i	ɔw	ãmwẽ
2.J-R	j	aj	i	u	mwẽ
3.Li	j	aj	i	ɔw	ãmwẽ
4.FL	j	ali	i	ɔw	ãmwẽ
5.StR	j	aj	i	ɔw	ãmwẽ
6.Des	j	aj	i	u	ãmwẽ
7.Hi	li	li	li	u	mwẽ
8.StMrc	li	li	li	u	mwẽ
10.Gant	li	li	li	u	mwẽ
11.Mrgt	li	li	li	u	mwẽ
14.Bai	li	li	li	u	mwẽ
15.PtGv	li	li	li	u	mwẽ
16.Aqn	li	li	li	aw	mwẽ
17.BMt	li	li	li	u	mwẽ
18.Tbc	li	li	li	u	mwẽ
19.Bér	li	li	li	u	mwẽ
20.D-Mar	li	li	li	u	mwẽ

TABLEAU 3.13.- : Fragment de la micro-base de données des pronoms de l'ALHA de D. Fattier

Voici la carte en trois intervalles, selon la Distance de Ward (CAH), de la répartition de pronoms personnels et des pronoms possessifs du CH. Comme nous pouvons le voir, les morphèmes pronominaux du tableau ci-dessus dessinent trois groupes : le Nord-Ouest et une partie du Centre en bleu foncé ; le Nord-Est en vert et le Sud en bleu ciel. Même si nous tentons ici le Diable, en nous limitant à cinq items, il n'en reste pas moins que les aires et les classes taxinomiques émergentes sont congruentes avec l'introduction de cette section : on trouve ici une anamorphose de nos deux grands dialectes (N/C vs. S), et un sud unitaire. Le

seul effet négatif est que ce dernier apparaît comme dépourvu de toute structure interne, dans le dendrogramme – effet de l’option expérimentale de l’échantillon minimaliste, par la force des choses, puisque l’inventaire pronominal d’une langue comme le CH est par définition limité.

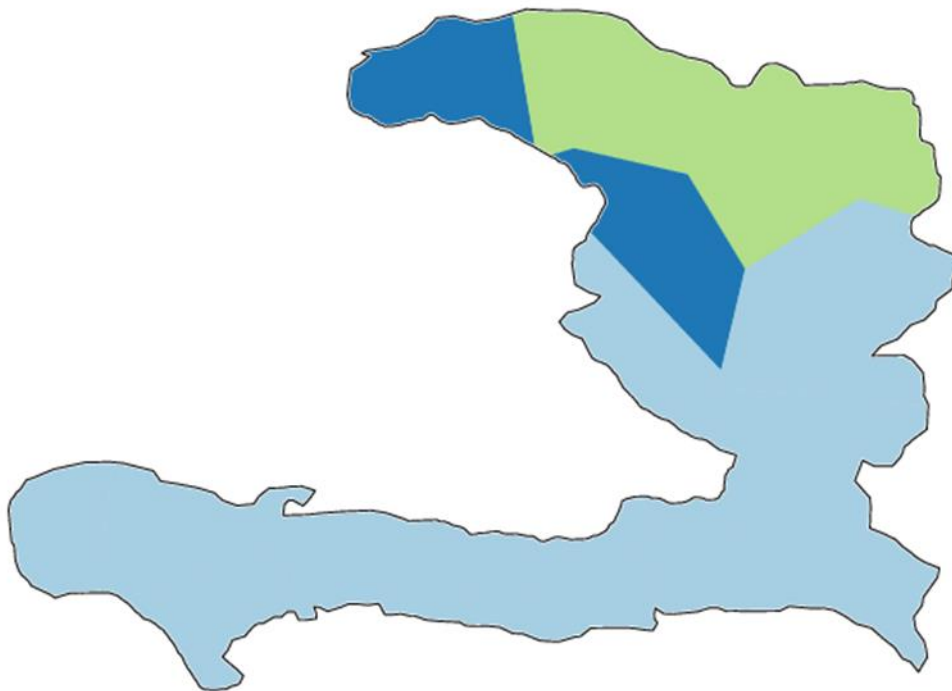


FIGURE 3.26.- Distance de Ward (CAH), phonologie et morphologie, 3 intervalles : carte

Le dendrogramme suivant, en trois intervalles, selon la Distance de Ward (CAH), nous montre que les pronoms sont répartis en deux grandes variétés : le Nord et le Sud, et une sous-variante en bleu foncé au Nord-Ouest.

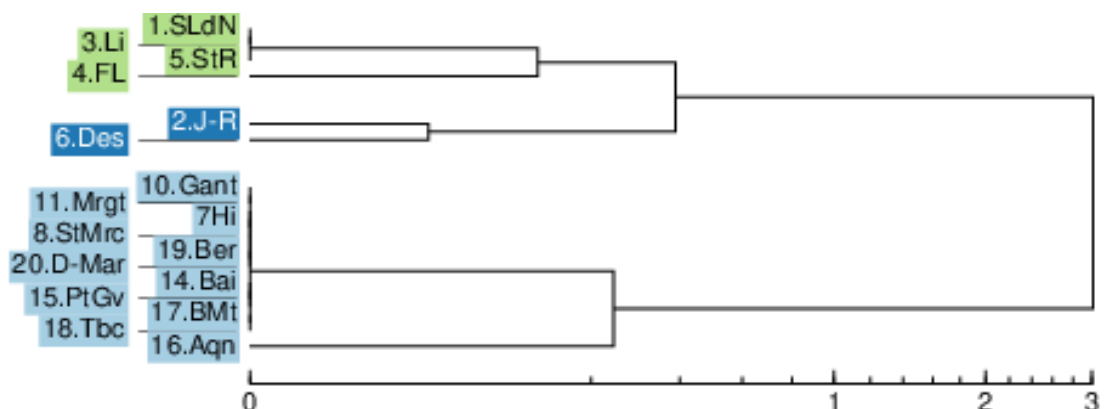


FIGURE 3.27.- Distance de Ward (CAH), phonologie et morphologie, 3 intervalles : dendrogramme

Étant donné la diversité des pronoms personnels et possessifs que le CH utilise, il est impossible de faire une analyse sur l'utilisation des formes (FC/FL) de ces morphèmes en fonction des variantes. Par exemple, la forme /j/ est une des FC du pronom /li/ de la troisième personne du singulier dans la variante Nord. Cette forme apparaît à droite d'un noyau prédicatif avec une finale vocalique. Et quand la finale de celui-ci est une consonne, ce parler du nord utilise les formes /aj/, /ali/. Tandis que dans le Sud, les deux formes qui sont utilisées dans cette même position syntaxique et pour la même fonction sont la FL /li/ et la FC /l/. La carte suivante a bien montré cette division de l'utilisation des FC. Ici, un retour à l'analyse qualitative s'impose, ce qui permet un retour au grain fin des phénomènes, à partir des cartes à l'état brut. Cependant, l'analyse avec Gabmap a tout de même donné des résultats relativement congruents avec les précédents, en dépit de ces limites, confirmant le caractère heuristique de l'analyse par fragments systémiques des dynamiques aréologiques. Nous pouvons aussi conclure, avant de clore cette exploration dialectométrique des données géolectales issues de l'atlas de D. Fattier et de revenir à la source, que cette approche quantitative a permis d'élucider la dialectique de division/unification du réseau dialectal haïtien, et l'incidence particulière de nos objets d'études (formes courtes/formes longues) sur la dimension « bassin de traits » de ce réseau, au-delà de ses grandes divisions.

Cependant, le gain de ce survol dialectométrique est conséquent : nous sommes désormais légitimés dans l'usage de catégorisations comme « aire dialectale nord » vs « aire dialecte sud », etc. Nos aires dialectales sont devenues des catégories diasystémiques discrètes, qui vont faciliter la répartition des faits, en termes de diasystème, pour nos analyses ultérieures. Nous nous sommes donné autant que possible les moyens d'objectiver des géolectes, ou des dialectes et sous-dialectes, sans négliger la spécificité de leurs variétés, parfois cohérentes, parfois erratiques, mais globalement discrètes.

3.5 Retour à l'analyse qualitative : approche gabaritique

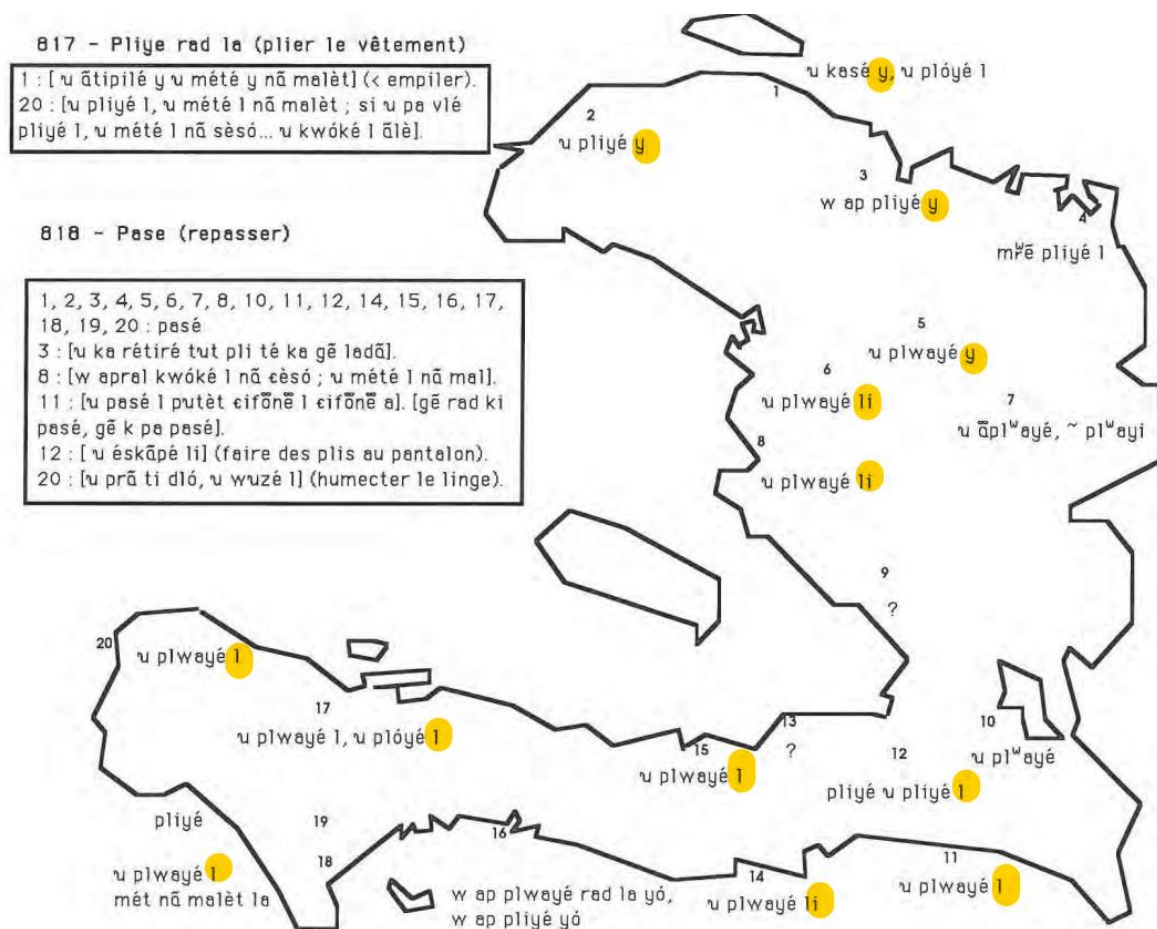


FIGURE 3.28.- ALHa de D. Fattier, Cartes 817&818, pages 163, Volume IV, partie 2

Si le noyau prédicatif est un verbe et son régime pronom personnel de la troisième personne du singulier, le créole du Nord utilise la forme /j/ si la finale du verbe est une voyelle, orale ou nasale. Tandis que dans la même position, le créole du Sud utilise les formes /li/ et /l/ si la finale du verbe est une voyelle orale et les forme /ni/ ou /n/ si la voyelle est nasale. Cette forme est la résultante phonologique obtenue par ancrage sur le noyau nasal de la tête lexicale (verbe) vers le pronom enclitique. Phénomène que nous schématisons dans la figure suivante (la projection N au-dessus de la grille CVCV vaut pour la primitive phonologique de Nasalité, dans les figures ci-dessous – pas pour « noyau »). Voyons ce que donne un autre paramètre, voire sous-paramètre – le paradigme pronominal, avec ses alternances entre formes courtes et formes longues.

TABLEAU 3.14.- : Aire dialectale Sud

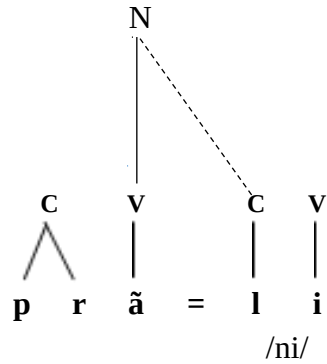
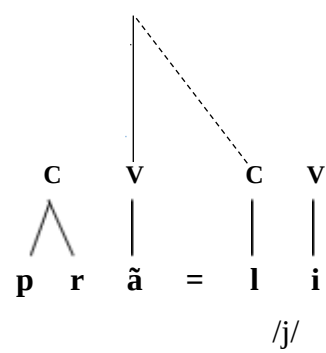


TABLEAU 3.15.- : Aire dialectale Nord



Mais, si la finale du verbe est une consonne, le choix de la forme dépend des traits nasal et oral. Si la consonne est orale, les deux variétés se servent exclusivement de la FL /li/ du pronom. La FC n'est pas possible dans cet environnement à cause de la contrainte phonotactique de la double consonne.

TABLEAU 3.16.- : Aire dialectale Sud

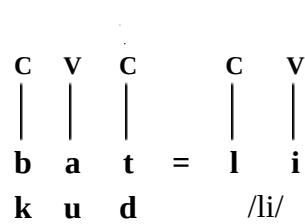
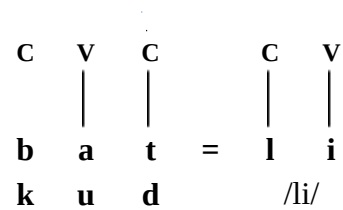


TABLEAU 3.17.- : Aire dialectale Nord



Si la finale du noyau prédicatif est une consonne nasale, il y a un ancrage sur le noyau de la tête lexicale (verbe). Les formes /ni/ et /n/ sont générales du Nord au Sud.

TABLEAU 3.18.- : Aire dialectale Sud

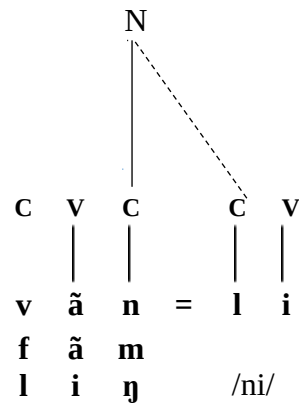
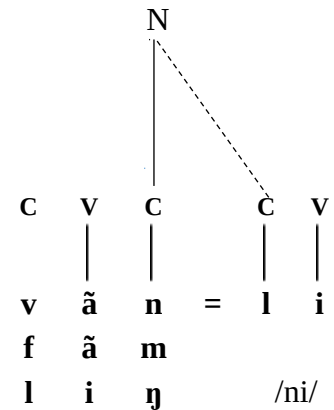


TABLEAU 3.19.- : Aire dialectale Nord



La carte suivante montre la généralisation de la règle dans toutes les aires dialectales du CH.

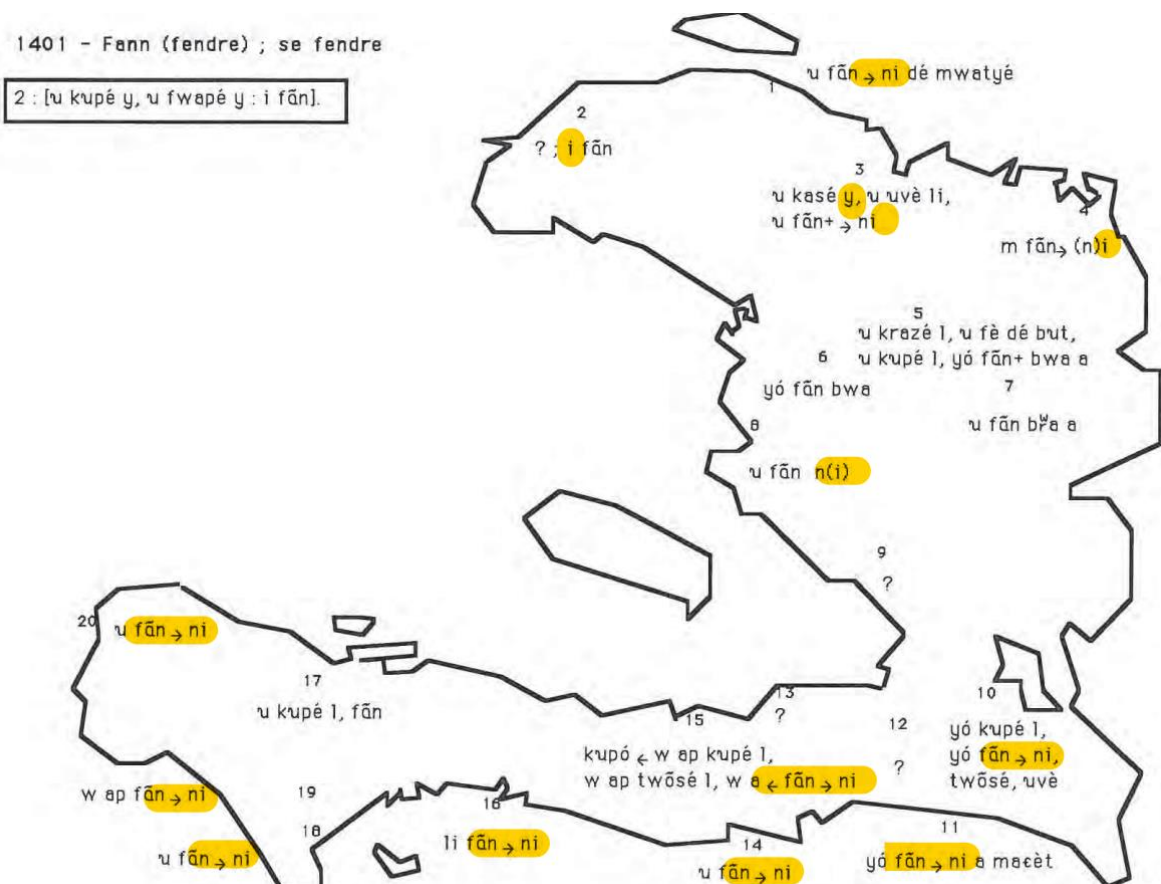


FIGURE 3.29.- ALHA de D. Fattier, Carte 1401, pages 25, Volume V, partie 1

Mais, quand le pronom personnel de la troisième personne du singulier est un possessif, sa forme dépend de la finale du mot précédent. Si celle-ci est une consonne orale, la variété du sud se sert de la forme pleine /li/ et la variante du Nord utilise la forme /aj/. Comme dans les figures suivantes.

TABLEAU 3.20.- : Aire dialectale Sud

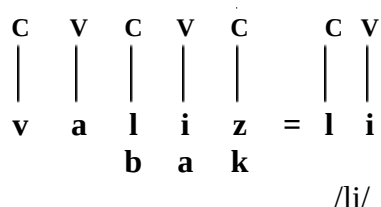
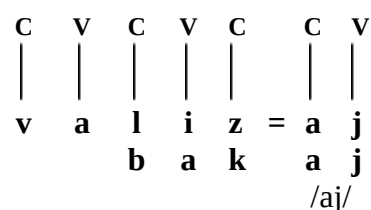


TABLEAU 3.21.- : Aire dialectale Nord



Si la finale est une consonne nasale, la variété du Sud se sert de la forme /ni/ du pronom qui est la résultante d'un ancrage de la tête lexicale (nom) vers le pronom enclitique. La variante du Nord utilise la forme /aj/.

TABLEAU 3.22.- : Aire dialectale Sud

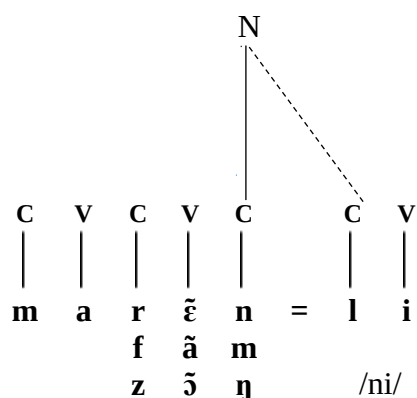
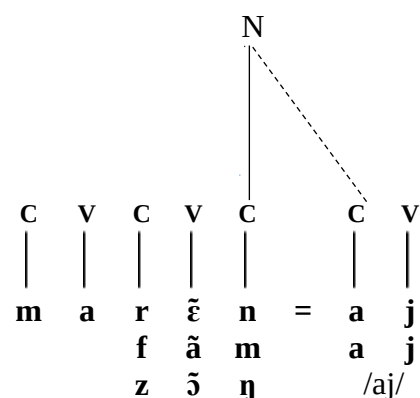
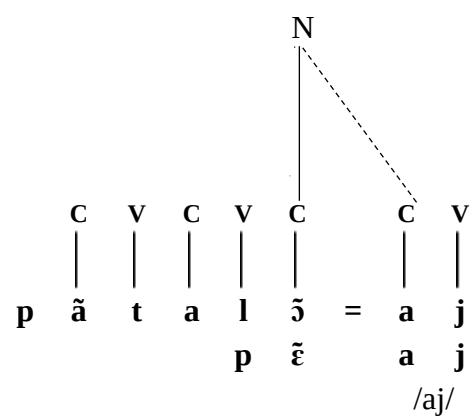
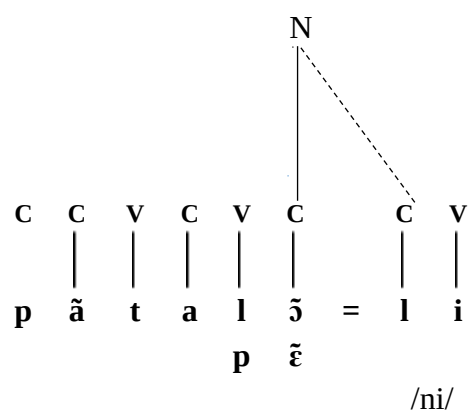


TABLEAU 3.23.- : Aire dialectale Nord



Tandis que, si le substantif a une finale vocalique orale, le créole du Nord se sert de variante /aj/ du pronom de la troisième personne du singulier et le créole du sud utilise les formes /li/ et /l/. Mais, si cette finale est une voyelle nasale, les deux variantes n'utilisent pas la même forme du pronom personnel. Comme nous l'avons montré dans les figures suivantes.

TABLEAU 3.25.- : Aire dialectale Nord



Voir la carte suivante.

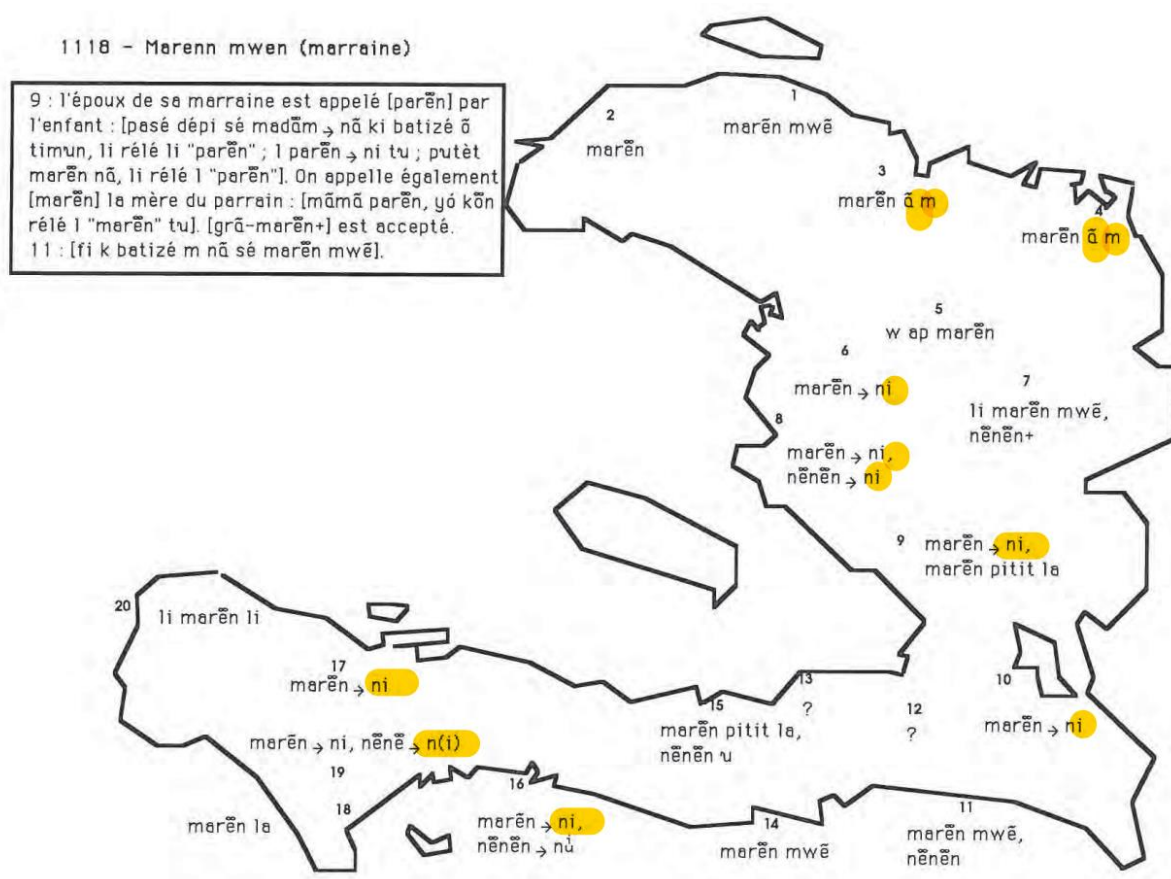


FIGURE 3.30.- ALHa de D. Fattier, Carte 1118, pages 351, Volume IV, partie 3

Et, enfin le la forme /i/. Comme nous pouvons le voir dans la liste des pronoms ci-dessus, la forme /i/ est aussi une autre variante du pronom de la troisième personne du singulier. Comme elle est attestée clairement dans la carte suivante, elle est toujours utilisée en position de sujet dans la variante du Nord. Dans cette même position et pour la même fonction, la variante du Sud utilise la FL /li/ quand le noyau prédicatif de celui-ci est un sujet avec une initiale consonantique et les formes /li/ et /l/ quand le noyau prédicatif a une initiale vocalique.

- 1 : [w ap mètè y lādwèt, lādrèt su wu].
- 2 : [u viré l lādwat].
- 3 : [u tunē → hādwat ; w ap tunē lāwè].
- 4 : [mètè lādwat].
- 5 : [u tunē y lādwat].
- 6 : [u tunē l → nādwat].
- 7 : [u pa kitè lāwè a pu u tunē y → nādwat].
- 8 : [u tunē, n → hādwat].
- 10 : [viré l lādwat].
- 11 : [u viré l lādwat u ba li l].
- 12 : [kunya é lādrèt].
- 14 : [mètè l lādwat].
- 15 : [viré l lāwè ; u viré l lādwat].
- 16 : [u té mètè l lāwè ; u mètè l lādwa ; tunē-viré rad la ; u tunē l lādrèt].
- 17 : [lādwat, E+] 18 : [li té lāwè, m ap viré l lādwat].
- 19 : [u vin viré l lādwa a]. 20 : [u viré li lādrèt]

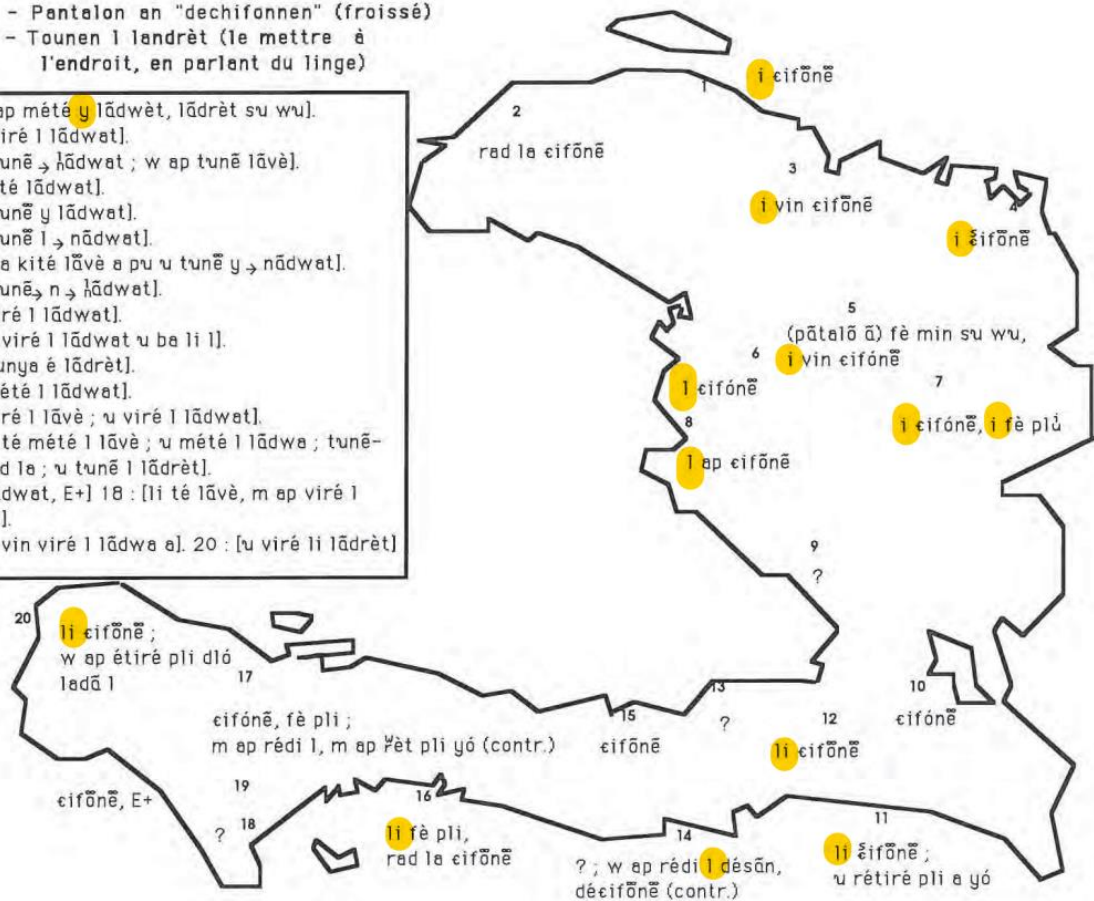


FIGURE 3.31.- ALHa de D. Fattier, Cartes 815 & 816, pages 162, Volume IV, partie 2

3.6 Conclusion partielle

Conscient du flou existant sur la situation dialectologique du CH, notre but, dans ce chapitre, était de rendre compte du diasystème haïtien. Pour y parvenir, nous avons procédé de deux manières : dans un premier temps, nous avons proposé une analyse des pronoms personnels du CH au moyen d'exemples d'énoncés et de tableaux synthétiques qui décrivent la variation morphophonologique des lexèmes et des morphèmes dans les différentes aires dialectales. Mais nous étions conscient que cette analyse avait des limites, dans la mesure où les exemples provenaient de notre propre connaissance de la langue (démarche introspective, à partir de notre propre compétence linguistique de locuteur natif) et que nos outils d'analyse sont des énoncés choisis intuitivement, ce qui laisse encore de la place à la subjectivité. Par conséquent, afin d'éviter de prendre les mêmes directions que prenaient les discussions qui sont consacrées à cette problématique, dans la deuxième partie de ce segment de la thèse, nous nous sommes servi de données tirées de l'ALHA, qui est la plus grande recherche lexicographique et dialectologique jamais réalisée sur le CH, et nous avons utilisé

l'application Gabmap qui est l'un des outils les plus efficaces actuellement en libre accès pour notre analyse dialectologique. L'analyse de listes de mots provenant de cette micro-base de données nous a permis de faire ressortir sans ambiguïté non seulement les trois variantes du CH, mais aussi comment les trois phénomènes (agglutination, aphérèse et apocope) qui sont l'objet de cette thèse sont repartis dans les aires dialectales du CH. Une leçon à tirer également de cette approche qui teste l'outil dialectométrique sur des sous-variables au sein d'un paramètre, comme celui de la phonologie, est qu'il est probant – du moins à titre expérimental – d'explorer les configurations alternatives que fournissent les séries de réalisations disponibles au sein d'un corpus. C'est d'autant plus faisable que Gabmap donne des résultats relativement robustes avec une vingtaine (ou moins) d'entrées : après les grandes périodes de traitement macroscopiques en dialectométrie (comme les cartes-types avec calcul de l'indice de similarité, de Hans Goebel et de la dialectométrie salzbourgeoise, à l'échelle de la gallo-romania, ou de l'Italie), la méthode par distance d'édition permet actuellement d'explorer le pouvoir heuristique de ce qu'on peut qualifier de microdialectométrie, à l'aide de contingents plus modestes de données, réparties non seulement sur les grands paramètres structuraux (phonologie, lexique, etc.), mais aussi sur des sous-paramètres, comme nous venons de le faire ici.

Deuxième partie

L'incidence des procédés gabaritiques CVCV à l'initiale de mots

CHAPITRE IV

Réanalyse et gabaritisation par insertion : Agglutination

Dans ce chapitre, nous étudierons deux types de réanalyse qui conduisent à la formation des morphèmes agglutinés ; la réanalyse du NP en *la*-N et la réanalyse par gabaritisation qui rétablit le patron CVCV où une consonne vient saturer une attaque vide à l'initiale d'un mot qui n'est pas obligatoirement un nom, contrairement à ce que la littérature sur ce phénomène Baker, (1984) ; Grant (1995) ; Ladhams (2012) ; Henri & Bonami (2019)... fait comprendre. L'*agglutination* est un phénomène résultant d'une réinterprétation de frontières de mot (Henri & Bonami 2019), qui consiste à fusionner un élément fonctionnel (déterminant, partitif, préposition) avec la catégorie lexicale qui le suit (Chaudenson, 1981 : 175). Notre objectif, dans ce chapitre, sera d'identifier, définir et catégoriser les mots agglutinés en CH. Et l'hypothèse que nous défendons est que l'agglutination du déterminant *la*- est la réanalyse d'un NP qui n'est pas forcément du français et l'agglutination consonantique C-N est phonologique et n'est pas toujours la réanalyse d'un NP.

4.1 Agglutination : définition

Toutes les définitions proposées pour ce phénomène tournent autour d'un groupe nominal composé d'au moins deux unités réanalysées pour devenir un seul mot (nom). Pour Ladhams (2012), l'agglutination de l'article est un trait connu dans diverses langues créoles où un élément qui se produit très fréquemment immédiatement avant un nom de la langue source – le plus souvent un article défini ou partitif – est incorporé ou agglutiné au nom, et cette combinaison est réanalysée comme un seul morphème (un nom). Henri & Bonami (2019) précisent que l'agglutination n'est pas à proprement parler un processus morphologique, mais un phénomène diachronique de réinterprétation de frontières de mots, qui a pour résultat la grammaticalisation de nouveaux mots sur la base d'une combinaison d'au moins deux mots. Selon Humboldt (1822) cité par de Mulder (2001), ce phénomène peut survenir au cours de l'évolution d'une langue. Le *Dictionnaire de la linguistique* (Mounin, 2004) le définit comme un phénomène par lequel deux mots généralement distincts s'unissent en un seul. Lehmann (1995) souligne que le terme a été proposé par les néogrammairiens dans une théorie générale

de l'évolution de la langue, connue sous l'appellation de « *agglutinations théorie* ». Pour Fruyt (2011: 2), agglutination est un processus productif¹⁶.

DeGraff (2002 : 347)¹⁷ croit que ce phénomène existe en créole et soutient qu'il résulte de fausses coupures opérées par le locuteur dans l'acquisition de sa langue. Des éléments se fusionnent « *fused* » pour devenir un seul. Cela peut aller jusqu'à trois lexèmes qu'il exemplifie comme dans le cas de « *dlo* » qui provient du français « *de l'eau* » (de + la + eau). Donc, il s'agit d'un phénomène de nature morphologique. Mais, aussi, il peut être analysé au niveau psycholinguistique, comme le suppose DeGraff (2009) soutenant que c'est dans l'acquisition de la langue que le phénomène survient.

4.2 Agglutination et les créoles

Ces deux procédés : réanalyse d'un NP *la-N* et la saturation d'une attaque vide que nous appelons *agglutination* sont respectivement morphologique et phonologique ; ils constituent un phénomène de restructuration morphologique (Hofmann 2014) attesté en CH et dans tous les CBLF à l'exception du réunionnais qui détient peu de cas (Baker, 1984) ; (Véronique, 2021). Le phénomène a aussi été observé dans pas moins de onze (11) autres créoles non français, par exemple, les créoles à base portugaise (Ladhams 2012 ; Hagemeijer 2009). Voici quelques exemples de mots représentant les deux types de mots agglutinés en CH. Quand il s'agit du NP (*la-N*), le mot agglutiné se construit à partir des articles définis; *le*, *la*, *les* du français qui s'agglutinent à un substantif qui se présente comme suit : [Dét+N]. Par exemple, les deux éléments suivants : *la* et *police* s'agglutinent et deviennent *lapolis* en CH, (*la*) (*foi*) > *lafwa* (*foi*) ; (*la*) (*chaux*) > *lacho* (*chaux*) ; (*la*) (*honte*) > *lawont* (*honte*) ; (*la*) (*poste*) > *lapòs* (*poste*) ; (*la*) (*ville*) > *lavlil* (*ville*) ; (*la*) (*famille*) > *lafanmi* (*famille*) ; (*la*) (*loi*)

¹⁶ « Agglutination is a productive process of word formation that exists in its own right. We will use the word here according to F. de Saussure's terminology. It occurs when several «words» are joined together in their syntagmatic sequence. They then become one single new «word», a single new lexeme or lexical item, which has its own features on the phonetic, morphological, syntactic, semantic and referential levels. We then have a new sign with a new signifier (in the sense of Fr. Signifiant) and a new signified (in the sense of Fr. signifié according to F. de Saussure's terminology). »

¹⁷ There exist a number of mismatches that illustrate missegmentation of French words by the creators of Haitian Creole. These mismatches implicate Haitian Creole words whose phonetic labels do not line up with those of the corresponding French words. Examples of missegmentation include cases of so-called determiner agglutination as in Haitian Creole *lari a* (lit. 'the street'). In this case, "agglutination" refers to a process of **morphological reanalysis** whereby the form of the French definite determiner *la* in *la rue* 'the street' and the form of the French noun *rue* became fused as the form for the (determinerless) noun *lari* 'street' in the grammars of early Haitian Creole speakers. Another well-known example of such morphological reanalysis —whereby separate (unbound) morphemes in some target language are reanalyzed, or "fused," by the learner as one single lexical item—is the monomorphemic Haitian Creole *dlo* 'water', whose French etymon *de l'eau*, of/PARTITIVE the water') is trimorphemic.

> *lalwa* ; (loi) ; (le) (rouge) > *lewouj* ; (le) (monde) > *lemonn* (monde, univers). Le déterminant défini pluriel du français : (les) (rois) > *lèwa* (rois).

L'article avec la liaison du pluriel du français : (les) (armes) > *lèzam* ; (les) (anges) > *lèzanj* (anges) ; (mon) (père) > *monpè* ; (ma) (mère) > *mamè* (nonne) ; (ma) (tante) > *matant* (tante), les articles partitifs : (du) (riz) > *diri* (riz) ; (du) (feu) > *dife* (feu) ; (de) (l') (eau) > *dlo* (eau) ; (du) (vin) > *diven* (vin), les prépositions : (du) (nord) > *dinò* (nord) ; (du) (mal) > *dimal* (mal) ; (du) (bien) > *dibyen* (bien).

Pour le deuxième type d'agglutination, la consonne du NP français a été prise dans un NP : [l'+N], le déterminant élide (*l*) n'a pas été sélectionné comme une unité syntaxique, mais comme un élément phonologique ou un trait au même titre que toutes les autres prosthèses consonantiques dont le rôle est de saturer une attaque vide. Comme dans les exemples suivants, des mots agglutinés sont formés aussi à partir des consonnes qui vont servir d'attaque à des noyaux vocaliques : la consonne de liaison [z] du nombre pluriel du français : (le) (s) (oignons) > *zonyon* (oignons) ; (le) (s) (outils) > *zouti* (outil) ; (le) (s) (amis) > *zanmi* (ami) ; (les) (étoiles) > *zetwal* (étoile), la consonne d'enchaînement finale [n] de l'article indéfini (un, une) et le déterminant possessif (mon) : (une) (âme) > *nanm* (âme), : (un) (homme) > *nonm* (homme), (mon) (oncle) > *nonk* (oncle).

Des mots agglutinés sont formés aussi à partir des consonnes [r], [w], [ʒ] et [d] qui remplissent un hiatus originel en frontière de mots : (trou) (égout) > *rego* (égout), (-) (once) > *wons* (once) ; (-) (olé) > *wole* (olé), (-) (effort) > *jefò* (effort) ; (-) (aider) > *jide* (aider), une liaison provenant de la consonne finale de la préposition *pour* : (pour) (aimer) > *renmen* (aimer) ; (pour) (aider) > *ride* (aider), la consonne d'attaque de la préposition élidee *de* : (d') (amour) > *amour* (amour) ; (d') (essaim) > *desen* (essaim). Tous ces cas d'agglutination que nous appellerons plus loin *agglutination consonantique* présentent à l'initiale du nouveau mot une prosthèse consonantique qui permet de rétablir le schéma canonique (CVCV). De ce fait, nous pouvons dire que les agglutinations obtenues à partir du déterminant sont une opération de type morphologique et les autres cas obtenus à partir de la consonne sont une opération phonologique.

4.3 Agglutination et créologénèse

La plupart des chercheurs comme Sylvain (1979) et Alleyne (1980) qui se sont intéressés à l'agglutination dans les créoles s'orientent le plus souvent dans le sens des origines ou des causes du phénomène dans la genèse des créoles. Baker (1984) et Grant (1995) qui sont des pionniers, n'y échappent pas, quand ils ont cherché à comprendre pourquoi l'agglutination est plus fréquente en mauricien que dans les autres CBLF. Ils sont parvenus à la conclusion que cette réanalyse est dûe à une influence des substrats bantous, langues du Cameroun au Sud, du Kenya et de l'Ouganda et du Nord au Sud jusqu'en Namibie et en Afrique du Sud. Et que la fréquence des mots agglutinés dans un pays créolophone peut s'expliquer par rapport à la population d'esclaves de langue bantoue présents dans un espace géographique dans les colonies. (Ladhams 2012). Baker (1984) soutient que pour les locuteurs bantous, les articles du français n'ont pas été pris comme des classificateurs nominaux. Ils ont inconsciemment relié les syllabes, très récurrentes [la], [le], [dy], [ɛ], trouvées à l'initiale des noms du français, aux préfixes de classe apparaissant à l'initiale de l'expression nominale dans leurs propres langues bantoues (Baker 1984 : 110). Ceci pourrait être une réponse à la question de recherche de McWhorter et Parkvall (2002) ; Strandquist (2005), qui se demandent quelles sont les causes de l'émergence du phénomène.

Les idées sont partagées sur la genèse du phénomène. Nous pouvons répartir les points de vue sur l'origine des mots agglutinés en deux groupes de chercheurs; un premier groupe avec une vision superstratiste qui soutient que l'article ou la prothèse agglutinée est dû à l'influence des traits provenant du français où ce même changement morphophonologique existe aussi (voir Tappolet 1903) et qu'il peut être observé dans la parole des enfants pendant l'acquisition de la langue maternelle (Morin 1982 : 38). Ce premier groupe comprend des chercheurs comme Henri & Bonami (2019), qui soutiennent que la forte prévalence de l'agglutination dans les créoles peut être vue comme une simple conséquence de la situation d'acquisition imparfaite et non supervisée de la langue lexificatrice qui participe à leur émergence. En ce sens, Henri & Bonami (2019) partent dans la même direction que Faine (1937), Wittman et Fournier (1982), Chaudenson (2003) qui pensent que l'agglutination peut être due à l'influence du superstrat français. Le second groupe représente une grande majorité par rapport au premier. On y retrouve Baker (1984), Grant (1995), McWhorter et Parkvall

(2002), Strandquist (2005 : ii)¹⁸, Ladhams (2012) qui se mettent d'accord sur l'influence des langues bantoues, langues parlées d'est en ouest du Sud de l'Afrique. Cependant, ce dernier n'est pas trop catégorique sur l'origine du phénomène dans les créoles portugais (*ibidem*). Mais nous devons signaler que les violons ne sont pas tous accordés parmi les substratistes sur le vrai substrat africain. Par exemple, Adam (1883 : 25-27), Lefebvre (1998 : 9)¹⁹ soutiennent l'idée d'une influence de la langue fon ; langues appartenant au groupe de langues gbe ou gungbe réparties le long de la côte du golfe du Bénin, entre l'est du Ghana et l'ouest du Nigeria. Elles comprennent cinq familles de dialectes majeurs : éwé, fon, aja, gen, et phla-phera. C'est dans ce même sens que va Sylvain (1936) quand elle soutient que l'éwé, langue nigéro-congolaise a bien influencé le créole haïtien. Elle pense que le CH a tiré sa structure syntaxique d'une langue africaine (Ewe) et son lexique du français. Aboh (2002 : 9)²⁰ ne partage pas le point de vue de Lefebvre (1998) en se positionnant sur un possible substrat gungbe. Aboh (*ibidem*) propose ainsi une analyse qui présuppose que, dans une situation de contact linguistique, toute langue concurrente peut affecter n'importe quel module de la grammaire de la langue émergente sans nier l'apport substratique gungbe.

C'est cette hypothèse (théorie neutre) soutenue par Mufwene (2001, 2008), Léonard (2016), Aboh et DeGraff (2017) que nous défendons dans ce travail. Nous prenons appui sur le fait que le processus de créolisation est le résultat d'une reconstruction et une restructuration des traits sélectionnés à partir de leur bassin de traits (*feature pool*) des variétés linguistiques en usage dans un espace donné. C'est-à-dire, les créoles se sont constitués à partir des dialectes du français et du substrat africain présents au cours de la formation des créoles. Aucune grammaire (mentale) ne peut émerger sans contact, c'est-à-dire la recombinaison de traits linguistiques donnant lieu à des grammaires hybrides (Aboh, 2015). L'évolution de la langue ou le changement linguistique découle de l'effet cumulatif de grammaires initialement

¹⁸ I argue that incorporated articles are modeled on noun class prefixes from Bantu languages, and that Bantu vowel harmony affects which nouns receive incorporated articles and which articles are incorporated. Articles whose vowels are consistent with Bantu vowel harmony are more likely to be incorporated than those that are not.

¹⁹ The creators of a creole language, adult native speakers of the substratum languages, use the properties of their native lexicons, the parametric values and semantic interpretation rules of their native grammars in creating the creole. Creole lexical entries are mainly created by the process of Relexification.

²⁰ The Gungbe and Haitian definite specificity markers display the same syntactic properties is supported by the fact that they can also function as clausal determiners (Lefebvre, 1998, DeGraff, 2000, Aboh 2002, 2004, 2005)...I will argue that even though the Gbe languages act as trigger for the emergence of the feature specificity in these creoles, only Haitian creole adopts Gbe syntax to any degree, while English seems to have provided the basis for the syntax of the determiner in Sranan and Saramaccan.

divergentes qui convergent pour devenir une norme communautaire. Le changement linguistique est déterminé par la compétition et la sélection : les locuteurs sélectionnent certaines variantes et en éliminent d'autres.

4.4 Les morphèmes et les lexèmes agglutinés : critères

Dans son étude de 1995 sur l'agglutination dans les créoles français, Grant identifie quatre critères qui déterminent si un élément lexical peut être considéré comme un mot agglutiné. Son premier critère est que le mot agglutiné doive contenir un préfixe qui n'est pas *détachable*, une partie ou la totalité d'un article français, qu'il soit défini, indéfini ou partitif (Grant 1995: 151).

Pour ce premier critère, deux éléments nous interpellent ; le premier est *l'article* (défini, indéfini ou partitif). À ce propos, Strandquist (2005:15) a démontré qu'il y a des mots agglutinés en CH qui sont formés à partir d'un déterminant possessif. Nous observons le même cas en CH avec des mots exprimant des possessions inaliénables qui désignent le rapport entre une entité dépendante définie comme partie d'un tout, telles les parties du corps liées de façon inhérente. Ils expriment aussi une relation de parenté ou un lien inhérent à une communauté. Ces mots sont formés à partir du déterminant possessif français et substantif.

TABLEAU 4.1.-: AGGLUTINATION DES INALIENABLES

CH		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
monnonk	nonk	mon oncle	oncle
mafi	fi	ma fille	daughter
makomè, makòmè	komè, kòmè	ma commère	godmother
mamè	mè	ma mère	sister
masè	sè	ma sœur	sister
matant	tant	ma tante	aunt
mezanmi	zanmi	mes ami(e)s	my friends

Et il y a un autre type de mots qui sont formés à partir d'un préfixe prépositionnel. Strandquist (2005:15) l'a observé aussi en CM.

TABLEAU 4.2.- : AGGLUTINATION AVEC PREFIXE PREPOSITIONNEL

CH		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
dibyen	byen	du bien	good
difon	fon	du fond	end
dimal	mal	du mal	harm
dimaten	maten	du matin	morning
dimoman	moman	du moment	moment

Le second élément qui nous interpelle dans le premier critère est qu'en CH ces mots, une fois formés, la prosthèse et le nom de base ne sont pas indissociables. Dans la majorité des cas existants, les deux formes sont présentes dans la langue. Strandquist (2005:15) l'a observé aussi en CM. La présence de ces deux formes constitue la base de cette thèse. Voir aussi Zribi-Hertz & Jean-Louis (2014). Voici des exemples dans le tableau suivant :

TABLEAU 4.3.- : AGGLUTINATION FORME COURTE/FORME LONGUE

CH		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
labab	bab	(la) barbe	beard
labalèn	balèn	(la) baleine	whale
labank	bank	(la) banque	bank
labanyè	banyè	(la) bannière	banner

Le deuxième critère de Grant (1995) souligne que dans un morphème agglutiné, le nom qui reçoit le déterminant, en partie ou dans son tout, doit être une entrée lexicale dans un dictionnaire plutôt que d'être une forme spécialement dérivée d'un nom non agglutiné dans certaines structures morphosyntaxiques. Pour ce critère, nous pensons que le tableau ci-dessus montre que ce n'est pas le cas en CH et aussi en CM (voir Strandquist (2005) ; Zribi-Hertz & Jean-Louis 2014).

Le troisième critère stipule que le radical ou la racine lexicale auquel l'article est agglutiné doit dériver du français (Grant, 1995). Des exemples du CH, venant de l'espagnol ont tout de suite invalidé ce critère.

TABLEAU 4.4.- : AGGLUTINATION D'ORIGINE ESPAGNOLE

CH	Français	Espagnol
Lawomann	Romana	(la) Romana
labega	brouillon	(la) bega
lagrannpout	(la) grande pute	(la) gran pute
Las Caobas	ville haïtienne	(Las) Caobas
lamayòl	le gros lot	(la) mayor
lasaf	récolte de canne	(la) zafra

Pour invalider ce critère, Strandquist (2005) a montré les exemples suivants qui sont dérivés de l'anglais en CM.

TABLEAU 4.5.-: AGGLUTINATION MALGACHE ET ANGLAISE

Mauricien	Origine	Définition
lapang	malagasy: ampango	'burnt rice stuck to the bottom of the pot'
lodyans	english: audience	'audience'
lafus	malagasy: hafotsa	'tree species'
lakwin	english: queen	'place name'
laskul	english: school	'Royal College'
zâtak	malagasy: antaka	'plant species'

(Baker & Hookoomsing 1987 in Strandquist (2005))

Et le quatrième critère stipule que le radical auquel la prosthèse s'agglutine doit être d'origine catégorielle nominale et le mot obtenu par agglutination doit appartenir à cette même catégorie. Encore une fois, nous avons des exemples en CH qui invalident ce critère. Ce sont les exemples du tableau suivant.

TABLEAU 4.6.- : AGGLUTINATION FORME COURTE/FORME LONGUE

CH		Français	Anglais
FL	FC		
louvri	ouvri, ouvè	ouvrir	to open
lemante	emante	aimer	to magnetize
lonnen	*onnen	auner	measure with a yardstick
lantoure	antoure	entourer	to encircle
lonbre	onbre	se mettre à l'ombre	rest in a shadow

À partir de ces éléments de preuve que nous venons de présenter, nous sommes en mesure de soutenir que les critères de Grant (1995) ne reflètent pas les caractéristiques du phénomène en question, dans la mesure où aucun des quatre ne tient face aux preuves du CH et du CM (Strandquist, 2005).

Notons aussi qu'une des preuves qui vient étayer notre hypothèse dans ce chapitre est la prosthèse consonantique [l] en position d'attaque d'un verbe dont la racine provient du français. À notre avis, le fait que la consonne [l] puisse se trouver en attaque de la syllabe initiale d'un verbe d'origine française est la preuve que cette consonne a été prise du français comme étant un trait dont le rôle est de saturer une attaque vide à l'initiale de mot, mais sa fonction a été détournée et généralisée. Au lieu d'être prise comme le déterminant, elle est réanalysée comme une prosthèse dont le rôle sera de saturer les attaques vides en début de mot quand le besoin se fait sentir. Preuve typique de la théorie de l'écologie des langues de Mufwene (2001, 2008) qui soutient que les créoles – et toutes les langues – ont émergé dans des environnements où des variantes disponibles pour une même fonction se retrouvent en compétition ; et les locuteurs opèrent une sélection selon leurs préférences ou leurs habitudes. La sélection est contrainte par l'écologie des interactions entre locuteurs. Aboh (2017) va dans le même sens en soutenant que « learners cannot reproduce the heterogeneous inputs they are exposed to. Instead, they develop mental grammars that are recombinations of linguistic features selected from the inputs, subject to competition and selection. » D'autres arguments viendront corroborer cette hypothèse dans cette thèse.

Les données présentées ici nous offrent l'opportunité de redéfinir le mot agglutiné. Ces éléments en présence nous permettent de soutenir que le mot agglutiné est formé à partir d'une racine provenant de n'importe quelle langue qui reçoit une partie ou la totalité d'un déterminant (défini, indéfini, partitif, possessif) ou une partie d'une préposition ou des consonnes qui permettent d'éviter le hiatus. Le mot agglutiné peut tout aussi être un nom ou un verbe. La partie du déterminant peut être la consonne initiale [l] des articles définis; *le, la*, du français; la consonne de l'enchaînement [n] des articles indéfinis (un, une) ; la consonne de liaison [z] du nombre pluriel du français ; les consonnes remplissant une fonction phonologique sont [r] qui est le résultat d'un hiatus originel ou une liaison provenant de la consonne finale de la préposition *pour* du français; enfin [ʒ] et [w] offrent une prosthèse qui permet de rétablir le schéma canonique CVCV. Tous ces éléments seront détaillés dans la section suivante qui sera consacrée à la typologie des mots agglutinés.

4.5 Agglutination : typologie, morphologie et phonologie

Alleyne et Ferreira (2007) soutiennent qu'il existe deux types d'agglutination dans les créoles français ; un type syllabique où une syllabe a été prise du mot fonctionnel pour former le mot

agglutiné et un type consonantique où une consonne du mot fonctionnel vient former le mot dit agglutiné. Et pour le CM, que nous avons beaucoup cité dans ce travail, Strandquist (2005 :17) croit qu'en termes de structure, il existe trois types d'incorporation d'articles mis en évidence en CM. L'incorporation d'un article syllabique impliquant l'incorporation d'un ensemble CV (syllabe) à un nom commençant par une consonne et l'agglutination consonantique dont l'incorporation implique une sorte de liaison, où une consonne est incorporée à un nom qui commence par une voyelle et l'agglutination biconsonantique avec deux consonnes à l'initiale du mot dit agglutiné. Henri & Bonami (2019), quant à eux, pensent que le CM dispose de deux types de mots agglutinés : un type qu'ils appellent forme fixe, un mot qui apparaît seulement dans sa forme agglutinée et un autre qu'ils appellent forme alternante où on a l'alternance entre une forme présentant une prosthèse et une autre dépourvue d'un tel segment. Pour ce qui nous concerne, nous soutenons qu'il existe quatre types d'agglutination en CH : un type syllabique, un type syllabo-consonantique qui est un sous-ensemble de la classe syllabique, un type consonantique et un type biconsonantique qui est aussi une sous-classe de classe consonantique. Cette typologie des mots agglutinés est résumée dans la figure suivante.

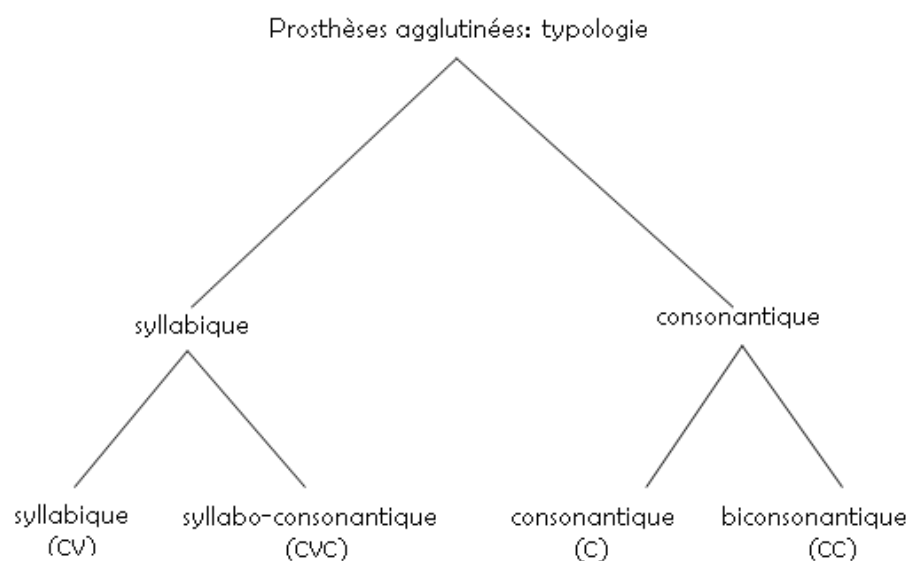


FIGURE 4.1

Ce qui suit décrira les quatre types de prosthèses agglutinées à partir d'exemples de mots et d'énoncés pris en CH.

4.5.1 Agglutination syllabique

L'agglutination syllabique est le fait qu'une racine existant dans langue lexificatrice reçoit un déterminant entier. Il existe deux types d'agglutination syllabique : un type que nous appelons agglutination syllabique tout court dont la prosthèse est un déterminant apparaissant sous la forme CV et un autre que nous appelons agglutination syllabo-consonantique qui se manifeste par un nom formé à partir d'une prosthèse syllabique de forme CVC dont la consonne de liaison du pluriel du français entre l'article et le nom devient l'attaque du noyau vide à l'initiale du nom. De manière générale, ces prosthèses peuvent être un déterminant défini singulier ou pluriel – pour ce qui concerne le CH, le mot agglutiné peut se construire à partir des inputs venant du français ou de l'espagnol – [la < *la*, le < *le*, les < *lè/ lèz*], un déterminant possessif singulier [mon < *mon*, ma < *ma*], un déterminant partitif [du < *di*], une préposition [du < *di*]. Voici une figure qui résume les origines morphologiques de l'agglutination syllabique dans le CH.

Les origines des traits formant les mots agglutinés morphophonologiques
(Agglutination syllabique)

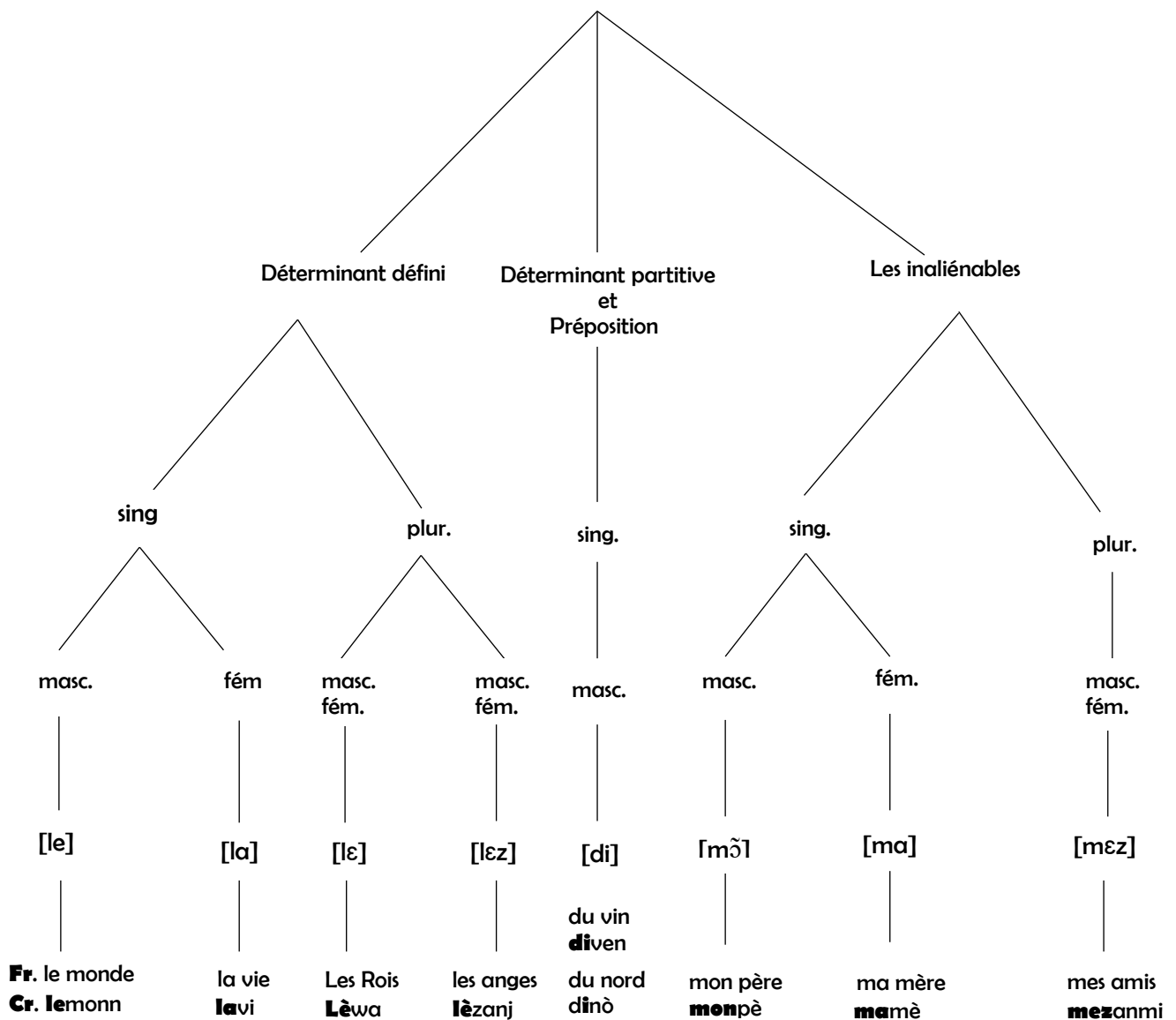


FIGURE 4.2

Comme nous pouvons le voir dans la figure ci-dessus, l'agglutination syllabique et la sous-classe agglutination syllabo-consonantique, mises ensemble, présentent huit (8) formes résultant de la fusion d'une racine nominale et un déterminant défini, un déterminant partitif, un déterminant possessif, la préposition (*du*) et le déterminant défini ou possessif avec la liaison [z] du pluriel du français. Pour une description de ces éléments de façon plus détaillée,

nous allons présenter un tableau avec des exemples représentant chaque forme de ce type d'agglutination et des exemples de phrases en CH. Chaque tableau est identifié par une étiquette explicitant la morphologie du type de mot en question. Par exemple, l'étiquette N/LA-N, ce qui signifie que les mots de ce tableau sont des noms notés (N) et qui ont été formés à partir du déterminant défini (la) plus un nom (N). Ainsi, pour chaque cas nous aurons une morphologie différente. Cette classification s'inspire des travaux d'Alleyne et Ferreira (2007) et de Strandquist (2005). Les tableaux présentent un numéro qui envoie une liste exhaustive du type de mot en annexe.

4.5.1.1 Agglutination à partir des déterminants définis (le, la, les, les [z])

TABLEAU 4.7.- : LES FORMES : N/LA-N [DETERMINANT DEFINI]

CH		Français	Anglais
FL	FL		
latousen	tousen	(la) toussaint	all saint's days
labab	bab	(la) barbe	beard
labank	bank	(la) banque	bank
Labib	Bib	(la) Bible	Bible
lawoute	wout	(la) route	road

Par exemple :

- (28) a. Mwen deside fè **lawout** avè ou.
 1s décider faire route avec 2P
'J'ai décidé de faire la route avec toi/vous.'
- b. **Labank** pa ouvè jodi a.
 banque NEG ouvrir aujourd'hui DEF
'Les banques ne sont pas ouvertes aujourd'hui.'

TABLEAU 4.8.- : LES FORMES : N/LE-N [DETERMINANT DEFINI]

CH		Français	Anglais
FL	FC		
lebra	bra	(le) bras	help, arm
lewouj	wouj	(le) rouge	gambling
lekò	kò	(le) corps	body
lemonn	mond	(le) monde	world
lepè	pè	(le) père	old man

Par exemple :

- (29) a. **Lèpè** a ap mache sou twotwa a.
vieillard DEF PROG marcher sous trottoir DEF
'Le vieillard marche sur le trottoir.'
- b. Mwen pa konnen kote **lemonn** prale.
1S NEG savoir CONJ monde aller- PROG
'Je ne sais pas où va le monde.'

TABLEAU 4.9.- : LES FORMES : N/LES-N [DETERMINANT DEFINI]

CH			
FL	FC	Français	Anglais
Lèpal	*pal	(les) Palmes	Les Palmes
lèwa	wa	(les) rois	wise men
lèbòn	bòn	(les) bornes	terminals
lèmò	mò	(les) morts)	ancestors
lènè	nè	(les) nerfs	nerves

Par exemple :

- (30) a. Mwen se moun **Lèpal**.
1S COP monde les Palmes
'Je viens de Les Palmes.'
- b. Mwen pral wè moun yo pou **lèwa** a.
1S aller voir monde PL pour les rois
'Je vais voir les miens pour les rois.'

4.5.1.2 Agglutination à partir des déterminants possessifs (mon, ma)

TABLEAU 4.10.- : LES FORMES : N/MA-N, N/MON-N [DETERMINANT POSSESSIF]

CH			
FL	FC	français	anglais
mafi	fi	ma fille	daughter
matant	tant	ma tante	aunt
monpè	pè	mon père	father
monnonk	nonk	mon oncle	uncle
monseyè	seyè	monseigneur	bishop

Par exemple :

- (31) a. **Matant** mwen ap vini jodi a.
 tante POS FUT venir aujourd'hui
'Ma tante vient aujourd'hui.'
- b. **Monpè** di li p ap fè mès demen.
 père dire 3S NEG FUT faire messe demain
'Le prêtre dit qu'il ne dira pas de messe demain.'

4.5.1.3 Agglutination à partir de la préposition *di* :

TABLEAU 4.11.- : LES FORMES : N/DI-N [PREPOSITION]

FL	CH	FC	Français	Anglais
dibyen	byen		du bien	well
dimal	mal		du mal	Bad
dimaten	maten		du matin	morning
dinò	nò		du nord	North
diswa	swa		du soir	evening

Par exemple :

- (32) a. Moun sa yo fè mwen **dibyen**.
 monde DEM PL faire 1S Bien
'Ces gens m'ont bien traité.'
- b. Mwen leve a twa zè **dimaten**
 1S lever à trois heures matin
'Je me suis levé à trois heures du matin.'

4.5.1.4 Agglutination à partir du déterminant partitif *di* :

TABLEAU 4.12.- : LES FORMES : N/DI-N [DETERMINANT PARTITIF]

FL	CH	FC	Français	Anglais
diri		*ri	(du) riz	rice
dife		*fe	(du) feu	fire
dite		te	(du) thé	thé
disèl		sèl	(du) sel	salt
diven		*ven	(du) vin	wine

Par exemple :

- (33) a. Mwen pran yon boutèy **d**iven.
 1s prendre IND bouteille vin.
‘Je prends une bouteille de vin.’
- b. **D**ife pran nan forè a.
 feu prendre dans forêt DEF
‘La forêt a pris feu.’

4.5.2 Agglutination syllabo-consonantique

Nous considérons l’agglutination syllabo-consonantique comme une sous-classe du type syllabique. Elle présente des mots construits à partir des prosthèses du déterminant défini ou possessif du français. Ce qui constitue leur particularité est la double agglutination (syllabique et consonantique) dans la mesure où la consonne de liaison, celle d’un hiatus originel, apparaît entre le déterminant et le nom.

TABLEAU 4.13.- : LES FORMES : N/LES-(Z)-N, N/MES-(Z)-N [DETERMINANT DÉFINI ET POSSESSIF]

CH		Français	Anglais
FC	FC		
lèzo, lezo	zo	les eaux	waters
lèzòt, lezòt	zòt	les autres	others
mezanmi	zanmi	mes amis	my friends
monnonk	nonk	mon oncle	uncle
lawont	wont	la honte	shame

Par exemple :

- (34) a. Fanm nan kase **lèzo** anvan li rive lopital.
 femme DEF casser les eaux avant 3s arriver hôpital
‘La femme a perdu les eaux avant d’arriver à l’hôpital.’
- b. Mesye sa a se **monnonk** mwen.
 monsieur DEF COP oncle POSS
‘Cet homme est mon oncle.’

4.5.3 Agglutination consonantique

L’agglutination consonantique est le fait qu’une consonne vient s’incruster à un substantif comme un préfixe. Donc, ce groupe de mots présente à l’initiale une prosthèse consonantique qui permet de rétablir le schéma canonique (CVCV). Les éléments constituant ce groupe

représenté sous la forme de [C+N] sont formés à partir de la consonne d'attaque [l] du déterminant du NP français ; la consonne de liaison [z] du nombre pluriel du français ; la consonne de liaison finale [n] de l'article indéfini (un, une) et les consonnes [r], [w], [ʒ] et [d] un hiatus ou une liaison originelle en frontière de mots. Voici une figure qui résume les origines morphophonologiques de l'agglutination consonantique dans le CH.

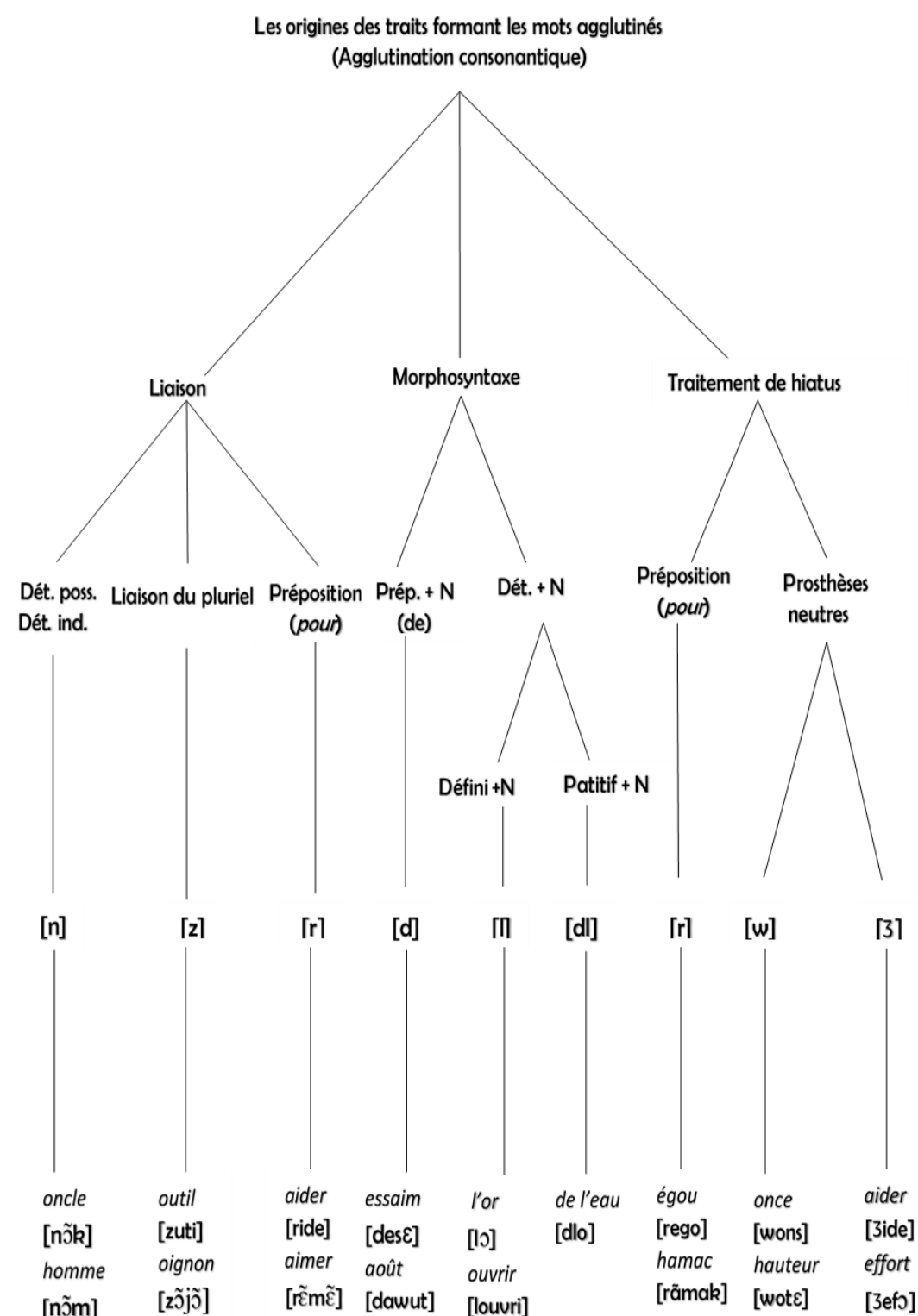


FIGURE 4.3

La figure ci-dessus présente neuf (9) formes de mots agglutinés constituant le type agglutination consonantique qui résulte de la fusion d'une prosthèse consonantique (une ou deux consonnes) provenant de trois sources morphophonologiques : les liaisons - du

déterminant possessif *mon*, des déterminants *un* et *une*, des déterminants défini et possessif pluriels et de préposition *pour*- ; la réanalyse du NP [dét, part + N] et du PP [*pour* (élidé) + N ou V] et les consonnes traiteurs de hiatus [w] et [ʒ].

TABLEAU 4.14.- : LES FORMES : N/N-N [DETERMINANTS POSSESSIFS OU DETERMINANTS INDEFINIS]

FL	CH		Français	Anglais
	FC			
nonk	*onk		(un) oncle	uncle
nanm	*am		(une) âme	soul
nonm	òm		(un)/(mon) homme	man
nepe	epe		(un)/(mon) épée	sword
nespès	espès		(une) espèce	species

Par exemple :

- (35) a. Mwen prale lakay nonk mwen.
1s aller chez oncle POS
'Je vais chez mon oncle.'
- b. Mari se yon timoun san nanm.
Marie COP IND enfant sans Âme
'Marie est une enfant impotent.'

TABLEAU 4.15.-: LES FORMES : N/Z-N [LIAISON DU PLURIEL]

FL	CH		Français	Anglais
	FC			
zafè	afè		(les) affaires	object, things, business
zannimo	animo		(les) animaux	animal
zanmann	*anmann		(les) amandes	almond
zonyon	*onyon		(les) oignons	onion
zanj	anj		(les) anges	angels

Par exemple :

- (36) a. Mwen prale mennen zannimo yo nan patiray
1s aller emmener animal PL dans pâturage
'Je vais faire paitre les bêtes.'
- b. Zafè kabrit pa zafè mouton.
affaire chèvre NEG affaire mouton
'Les moutons n'ont pas à s'immiscer dans les affaires des chèvres.'

TABLEAU 4.16.- : LES FORMES : N/R-N [LIAISON DE LA PREPOSITION “POUR”]

CH		Français	Anglais
FL	FC		
ride, rende	ede, ide	aider	to help
randui	andui	enduire	to coat
renmen	*enmen	aimer	to love
raponnen	*aponnen	harponner	to harpoon
ranpire	anpire	empirer	to get worse

Par exemple :

- (37) a. Mwen renmen peyi sa a.
 1S aimer pays DEM
‘J’aime ce pays.’
- b. Sitiyasyon peyi a ap ranpire.
 situation pays DEF PROG empirer
‘La situation du pays s’est empirée.’

TABLEAU 4.17.- : LES FORMES : N/D-N [LA PREPOSITION “DE”]

CH		Français	Anglais
FL	FC		
desen	esen	essaim	swarm
dawout	out	août	August
daso	*aso	assaut	assault, cheater
damou	amou	amour	love
danfans	anfans	enfance	baby hair, childhood
degrennen	grennen	égrainer	to seed
deplimen	plimen	éplumer	feather

Par exemple :

- (38) a. Mwen wè yon gwo desen myèl.
 1S voir IND gros essaim abeille
‘J’ai vu un gros essaim d’abeilles.’
- b. Politisyen yo pran peyi a daso.
 politiques PL prendre peuple DEF assaut
‘Les politiciens ont pris d’assaut les pays.’

TABLEAU 4.18.- : LES FORMES N/L'-N [DET. DEFINI + N]

FL	CH		Français	Anglais
	FL	FC		
labatwa		*abatwa	(l') abattoir	slaughterhouse
ladrès		adrès	(l') adresse	behavior
lekòl		*ekòl	(l') école	school
louvri		ouvri	(l') ouvrir	ouvrir
lemanter		emante	(l') aimanter	to magnetize

Par exemple :

- (39) a. Labatwa a fèmen jodi a
abattoir DEF fermer aujourd'hui.
'L'abattoir est fermé aujourd'hui.'
- b. Timoun yo pa gen ase ladrès.
enfant PL NEG avoir assez adresse
'Les enfants n'ont pas assez d'intelligence.'

TABLEAU 4.19.-: LES FORMES : N/dl-N [DET. PARTITIF + N]

FL	CH		Français	Anglais
	FL	FC		
dlo		*o	(de l') eau	water

Par exemple :

- (40) a. Timoun yo al pran dlo nan fontèn la.
enfant DEF aller prendre eau dans fontaine DEF
'Les enfants sont allés chercher de l'eau à la fontaine.'
- b. Dlo pran tout jaden nou yo.
eau prendre QUANT jardin POSS PL
'Les eaux ont ravagés nos jardins.'

TABLEAU 4.20.-: LES FORMES : N/R-N [LIAISON "R" DE LA PREPOSITION "POUR" COMME UN HIATUS]

FL	CH		Français	Anglais
	FL	FC		
rego		*egou	égout	sewer
rechap		echap	écharpe	scarf
ranmak		amak	hamac	hammock
rapon		apon	arpon	arpoon

Par exemple :

- (41) a. Ana tonbe nan yon tou rego.
 Ana tomber dans IND trou égout
‘Ana est tombée dans un égout.’
- b. Majistra a pran rechap la jodi a
 maire DEF prendre écharpe DEF aujourd’hui
‘Le maire a reçu l’écharpe aujourd’hui.’

TABLEAU 4.21.-: LES FORMES : N/W-N [PROTHESE NEUTRE ‘‘w’’+ N]

CH	Français	Anglais
woma, wonma	homard	lobster
wotè, wòtè	hauteur	height
wons	once	ounce
wose	hausser	to raise
wonz	onze	eleven

Par exemple :

- (42) a. Nou te manje woma nan fèt la.
 1P ANT manger homard dans fête DEF
‘Nous avons mangé du homard à la fête.’
- b. Timoun yo pa genyen menm wotè.
 enfant PL NEG avoir même hauteur
‘Les enfants ne sont pas de la même hauteur’

TABLEAU 4.22.-: LES FORMES N/J-N [PROTHESE NEUTRE [3]+ N]

CH	Français	Anglais
jide	aider	to help
jechalòt	échalote	shallot, scallion
jefò	effort	effort
jiwondèl	hirondelle	swallow
fwazo	oiseau	bird

Par exemple :

- (43) a. Payizan yo, se jefò y ap fè.
 paysan PL COP effort 3P PROG faire
‘Les paysans s’en sortent difficilement.’

- b. Peyi a preske pa gen jwazo ankò.
 pays DEF presque NEG avoir oiseau encore
'Les oiseaux ont presque tous disparu dans le pays.'

Nous devons signaler que la consonne [ʒ] est une variante de la consonne de liaison du pluriel [z].

TABLEAU 4.23.-: LES FORMES : N/j/z-N [PROTHESE NEUTRE ‘‘ [ʒ]/[z] ‘‘+ N]

	CH	Français	Anglais
jéchalôt	zéchalôt	échalote	shallot, scallion
je	zye	yeux	effort
jiwondèl	ziwondèl	hirondelle	swallow
jwazo	zwazo	oiseau	bird

4.6 Agglutination : Le phénomène i-créole et e-créole

Comme nous pouvons le voir dans le tableau suivant, il arrive que dans certains cas d'agglutination de type syllabique nous ayons des mots agglutinés où la prothèse syllabique n'est pas compatible avec le genre du mot français avec lequel il s'agglutine. Ce changement va dans les deux sens ; une prothèse féminine sur un mot du genre masculin et une prothèse masculine sur un mot français du genre féminin. Ce cas est attesté aussi en CM (Strandquist 2005). Pour expliquer ce phénomène, DeGraff (2009) soutient qu'il s'agit d'un E-creole. Et pour s'expliquer, il prend l'exemple de l'utilisation du verbe *savoir* comme modal (savoir = pouvoir) où une utilisation qui a commencé avec quelques locuteurs a été adoptée par d'autres jusqu'à devenir une forme standard du français de la Belgique. De ce fait, soutient-il, c'est la même chose qui arrive en CH quand une forme a été créée par une personne qui a une certaine influence sociale, même si la forme créée n'aurait pas respecté les principes internes de formation de mots dans la langue. Il arrive parfois que la forme créée prenne une place dans la langue et devienne la norme. Ce phénomène peut s'expliquer aussi par le caractère biologique des langues, comme le soutient (Mufwene, 2001) dans sa théorie d'écologie du langage. Les idiolectes sont à la base des changements linguistiques et ils ont leurs origines dans les changements que produisent les locuteurs dans leurs idiolectes à cause des différences de perception, de reproduction et les influences des écologies sociales auxquelles ils sont exposés.

TABLEAU 4.24.-: LES CAS DE I-CREOLE ET E-CREOLE

FL	CH	FC	Français	Anglais
lepli		*pli	(la) pluie	rain
lemous		mous	(la) mousse	foam
larès		rès	(le) reste	remains
larim		rim	(le) mucus	mucus
lamaryaj		mariaj	(le) mariage	wedding
lakontantman		kontantman	(le) contentement	happiness
lakrentif		krentif	(la) crainte	fear

Pour DeGraff (*ibid.*), il s'agit d'un processus qui comporte deux phases : I-creole c'est-à-dire le moment où un apprenant ou un locuteur d'un créole crée une nouvelle forme relativement différente de la forme cible ; et E-creole : le moment où cette même forme se répand dans la communauté et est acquise par d'autres apprenants ou locuteurs comme faisant partie de la norme. C'est probablement ce phénomène qui survient dans le cas de mots comme *lepli* < (pluie) et *lemous* < *la mousse* en CH. DeGraff (*ibid.*) souligne qu'il est important de se rendre compte de ce qu'il s'écoule un certain temps entre la création d'une nouvelle forme et son adoption par la communauté toute entière. Ces formes sont souvent utilisées seulement en milieu paysan.

Dans la majorité des cas la langue garde trois formes du même mot et utilise les deux formes longues dans des contextes sémantiques différents. Par exemple, les formes *lepli/lapli* (la pluie) existent en CH avec des implications sémantiques différentes. La forme *lepli* est utilisée en milieu paysan pour exprimer la saison pluvieuse. Son contraire est *lesèk* (sècheresse). Tandis que *lapli* (pluie) est utilisée pour tous les autres contextes. Les deux formes longues sont disponibles quand elles expriment la saison pluvieuse (voir les exemples suivants).

- (44) a. Lapli pral vini.
b. *Lepli
pluie FUT venir
'Il va pleuvoir.'

- (45) a. Se nan tan lepli ki gen bon zèb.
b. lapli
COP dans temps pluie REL avoir bon Herbe
'Nous avons de bonnes herbes dans les périodes pluvieuses.'

Le mot *lamaryaj* est souvent utilisé en CH avec une valeur sémantique ironique. L'expression fait référence à une relation d'amitié fusionnelle entre deux personnes. Le mot **lemaryaj* n'existe pas en CH, l'équivalent sémantique au NP *le mariage* est la forme non agglutinée du CH *maryaj*. Ainsi nous pouvons dire :

- (46) a. Nou prale nan yon maryaj.
 b. *lamaryaj
 1P aller-PROG- FUT dans IND mariage
 'Nous allons à un mariage.'

- (47) a. lamaryaj pa manke bèl !
 b. *maryaj
 mariage NEG manquer bel.
 'Quelle amitié !'

Autre exemple pris dans le tableau ci-dessus, *le rhume* du français indique une infection respiratoire généralement bénigne causée par un virus, tandis que, *larim* du créole veut dire le mucus produit des fosses nasales ou sécrétion visqueuse congestionnée dans les sinus ou s'écoulant des fosses nasales.

- (48) a. Mwen gen yon move grip.
 b. *larim
 1S avoir IND mauvais rhume
 'J'ai un mauvais rhume.'

- (49) a. Timoun nan gen larim nan nen li.
 b. *rim
 enfant DEF avoir mucus dans nez poss
 'l'enfant a du mucus sur son visage.'

4.7 Aspect morphophonologique de l'agglutination

Lors de l'agglutination du déterminant syllabique –LA et d'une prosthèse consonantique avec un nom détenant une initiale consonantique nasale – pour le cas de l'agglutination syllabique- et une initiale vocalique – pour le cas de l'agglutination consonantique – dans les deux cas, le noyau vocalique du déterminant ou initiale du nom subit une assimilation régressive par la propagation du trait nasal de la consonne qui la suit. C'est ce que le tableau suivant nous montre.

TABLEAU 4.25.- : LES FORMES AGGLUTINEES AVEC UNE NASALISATION

CH		Français	Anglais
FL	FC		
lãmidõ	amidõ	(l') amidon	starch
lãmɛ	mɛ	(la) mer	sea
lãmɛd	mɛd	(la) merde	shit !
lãmẽ	mẽ	(la) main	a hand shake
lãmɔ	mɔ	(la) mort	the death
lãmu	amu	(l') amour	love
lẽnmi	ɛnmi	(l') ennemi	enemy
nãm	*am	(une) (mon) âme	soul
nõm	ɔm	(une) (mon) homme	man
zãmãn	*amãn	(les) amande	almond
zãmi	*ami	(les) amis	friend
zõjõ	*õjõ	(les) oignons	onion

4.8 Agglutination, homographie, homophonie

Il existe en CH des couples de mots agglutinés et homophones en CH. Normalement, nous savons qu'il existe deux types de mots homophones : les homophones non homographes, qui ont la même prononciation, mais s'écrivent différemment et le contraire. Le premier cas n'existe pas en CH parce que le choix graphique qu'on a fait pour écrire le CH est d'ordre phonographique en établissant une correspondance quasi fidèle entre les unités phoniques et les unités graphiques. Cela étant, les homophones sont obligatoirement des homographes. Et les homophones homographes, qui partagent non seulement la même forme sonore, mais aussi la même forme graphique. Ces mots ont le même signifiant, alors qu'ils n'ont apparemment aucun sème commun. C'est le cas des mots comme « *lank* > fr. l'encre et *lank* > fr. l'ancre ». Dans le tableau suivant, nous présentons des cas où nous avons le phénomène d'agglutination.

TABLEAU 4.26.- : HOMOGRAPHIE, HOMOPHONIE

Créole	Français	Anglais
lafen	(la) fin/la faim	hunger/end
lank	(l') encre/l'ancre	ink/anchor
lalwa	(la) loi/ aloès	the law/aloe
lè	(l') heure/l'air	time/air
lotèl	hôtel/autel	hotel/altar
loto	lotto/l'auto,	car/ lottery
lespri	(l') esprit/l'intelligence	the spirits/ skills
las	(l') as/l'asthme	ace/asthma

Dans les exemples suivants, nous nous servons des mêmes mots pour les deux mots parce qu'en CH l'homographie coïncide avec l'homophonie. La graphie du CH ne prend pas en compte des éléments de types étymologiques au cours de sa formation. Donc, on ne peut pas avoir le sens de ces mots en dehors du contexte. Voici la distribution du mot 'lafen' dans deux énoncés distincts.

(50) a. Lafen ap fini ak moun nan peyi a.
faim PROG finir avec personne dans pays DEF
'Les gens meurent de faim dans le pays.'

(51) b. Lafen dimonn pa lwen pou rive.
fin monde NEG loin pour arriver
'La fin du monde n'est pas loin.'

4.9 Corpus de formes agglutinées en CH

Le problème du nombre de formes agglutinées disponibles en CH et dans les autres créoles dans lesquels on rencontre ce phénomène a été abordé par plusieurs chercheurs, comme il a déjà été indiqué par Baker (1984), à titre de comparaison, il y a 400 exemples en CM et en seychellois, plus de 300 en rodriguais, 12 en réunionnais et environ 100 en CH. Pour le besoin de cette thèse, nous sommes parvenu à établir un corpus exhaustif comptabilisé pour les formes avec une prosthèse agglutinée en CH. Voici un graphique de barres groupées qui compare visuellement ces morphèmes dans cette langue.

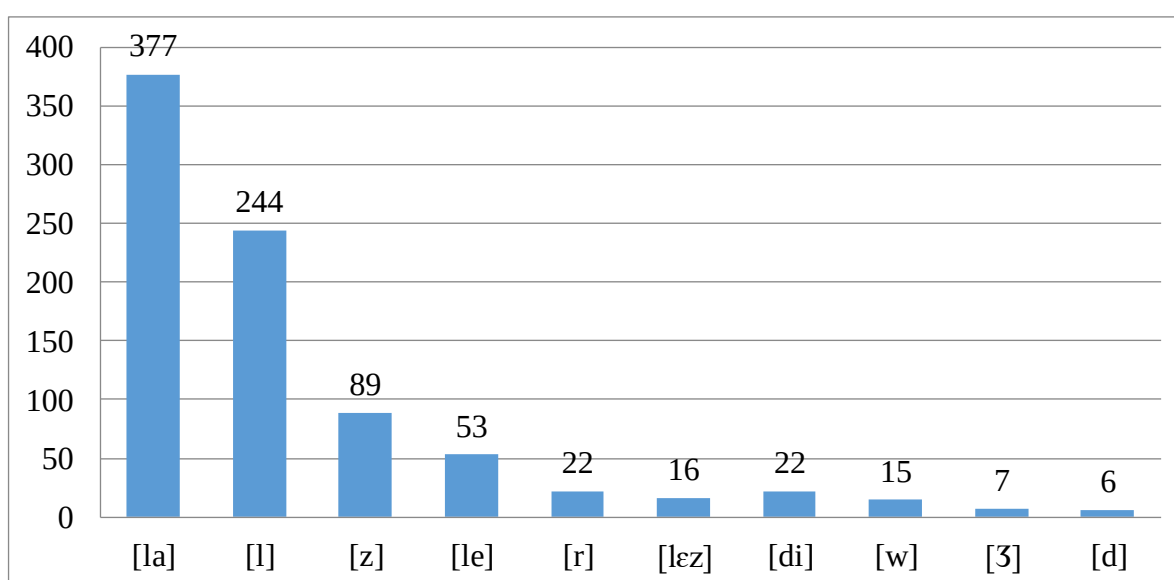


FIGURE 4.4.- Données numériques sur les cas d'agglutination syllabique et consonantique en CH

4.10 Les aspects sémantiques des formes à prothèses agglutinées

En tenant compte des paramètres morphologiques et sémantiques, nous pouvons soutenir que les mots agglutinés peuvent être classés en trois groupes ; un premier groupe est constitué de mots agglutinés sans la forme nue primitive provenant de la langue lexificatrice. Comme dans le tableau suivant.

TABLEAU 4.27.- : AGGLUTINATION À FORME FIXE

CH			
FL	FC	Français	Anglais
lekòl	*ecole	(l') école	school
legliz	*egliz	(l') église	church
lacho	*cho	(la) chaux	lime
lafwa	*fwa	(la) foi	faith
lanmou	*amou	(l') amour	love
lanmè	*mè	(la) mer	sea
diri	*ri	(du) riz	rice
dife	*fe	(du) feu	fire

Le deuxième groupe présente des couples de mots d'une même racine (une forme nue et une forme agglutinée) avec une même valeur sémantique et toutes deux sont disponibles dans tous les environnements syntaxiques et quelle que soit l'interprétation (définie ou indéfinie). Ce sont des mots qui fonctionnent comme des variantes stylistiques. Le locuteur a le choix entre l'une ou l'autre.

TABLEAU 4.28.- : AGGLUTINATION FORMES ALTERNEES

CH			
FL	FC	Français	Anglais
lenjistis	enjistis	(l') injustice	injustice
listwa	istwa	(l') histoire	history
Lespay	Espay	(l') Espagne	Spain
latwoubay	twoubay	(la) trroublaille	trrouble
lapenn	*penn	(la) peine	sorrow
lavi	vi	(la) vie	life
zetwal	etwal	(les) étoiles	stars

Ce tableau montre qu'il existe une catégorie de mots, par exemple, *enjistis* et *lenjistis*, où forme nue et forme agglutinée peuvent fonctionner dans une même position syntaxique, comme en (52) et (54), ou avec un déterminant indéfini, comme en (53) :

- (52) a. Lenjistis ap fini avè nou.
 b. Enjistis
 injustice PROG finir avec 1P
 ‘L’injustice nous détruit.’
- (53) a. Se yon lenjistis yo fè nou.
 b. enjistis
 COP IND injustice 3P faire 1P
 ‘C’est une injustice qu’ils/elles nous ont faite.’
- (54) a. Moun yo fè timoun yo lenjistis.
 b. enjistis
 mond PL faire enfant PL injustice
 ‘Les gens ont fait du tort (de l’injustice) aux enfants.’

Ces exemples suggèrent que les formes agglutinées *lenjistis* et la non agglutinée *enjistis* sont toutes deux disponibles dans toutes les positions syntaxiques, et aussi bien sous une lecture indéfinie que sous une lecture définie. L’alternance *enjistis/lenjistis* incarne une variation diastratique liée au facteur âge. La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de sociolectes (Moreau, 1997).

Enfin, le troisième groupe présente des paires de formes *N/la-N* distinctes sémantiquement. Les deux termes se distinguent par leur distribution et leurs propriétés sémantiques. Ils ne peuvent pas se trouver dans les mêmes environnements syntaxiques. Les exemples suivants montrent que les deux lexèmes, comme, par exemple, *kizin* et *lakizin* n’ont pas la même distribution (donc pas la même position syntaxique ni les mêmes interprétations). Ce qui est commun à tous ces mots, c’est qu’ils sont tous des mots sémantiquement massifs et abstraits, génériques, subjectifs et pragmatiquement uniques. Nous les répartissons en deux types de mots ; le premier type fait référence à des lieux et des espaces de la vie dans une société; le deuxième groupe renvoie à des institutions, des concepts qui relèvent de préoccupations sociales et philosophiques qui présupposent un intérêt collectif partagé. Pour mieux comprendre ces mots, nous nous proposons de faire une analyse distributionnelle qui nous permettra de lever le voile sur ces mots qui à notre avis constituent un groupe de mots agglutinés particulier. Le tableau suivant présente des mots exprimant un espace ou un lieu de la vie sociale.

TABLEAU 4.29.-: FORMES EXPRIMANT DES ESPACES ET DES LIEUX DE LA VIE SOCIALE

CH		
FL	FC	Français
lakomin	komin	mairie/commune
laplenn, laplèn	plenn, plèn	plaine connue/ plaine inconnue
lavlil	vil	centre-ville/ ville
lakizin	kizin	cuisine
larivyè	rivyè	rivière connue/rivière inconnue
laplaj	plaj	plage connue/plage inconnue
lakay	kay	chez soi/ maison
Lafrans	Frans	(la) France
lari	ri	dehors/rue

Prenons par exemple la paire de formes *kizin* et *lakizin*. Ce sont deux lexèmes différents, avec des propriétés (distributionnelles et sémantiques) différentes. La FC dénote un espace physique et celle avec la prosthèse est définie en tant qu'un lieu relevant d'une connaissance partagée par les locuteurs. Dans les deux exemples suivants, *kizin* est dans une phrase mal formée tandis que la forme agglutinée dans la même position est grammaticalement correcte.

- (55) a. Mwen pral lakizin nan.
 1s aller kizin DEF
 *b. Mwen pral kizin nan.
 'Je vais à la cuisine.'

Le mot *kizin* n'est pas contraint pour la 'définitude', il peut s'employer comme indéfini. Ce qui est contraire pour la forme agglutinée dans les exemples suivants.

- (56) a. Mwen wè yon kizin.
 b. *lakizin
 1s voir IND cuisine
 'J'ai vu une cuisine.'
- (57) a. Mwen konstwi kizin.
 b. *lakizin
 1s construire cuisine
 'J'ai fabriqué des cuisines.'

Ce qui explique que nous pouvons avoir des énoncés avec la FL dans des positions comme celles-là :

- (58) a. Se lakizin mwen prale
 b. *kizin
 COP cuisine 1S Aller-FUT-PROG
 'C'est dans la cuisine que je vais.' (lit)

- (59) a. lakizin mwen prale
 b. *kizin 1S Aller-FUT-PROG
 'À la cuisine, je vais.' (lit)

Si nous distribuons une autre paire de formes de cette même liste. Par exemple, *plaj/lapljaj*. Nous allons voir qu'elles ont un même comportement syntaxique que le couple *kizin/lakizin*. Les deux formes ne peuvent pas se trouver dans une même position syntaxique. Ce qui va sans dire qu'ils n'ont pas un même sens.

Nous pouvons avoir le mot *plaj* avec un déterminant indéfini tandis qu'on ne peut pas avoir *lapljaj* dans la même position.

- (60) a. Jan gen yon plaj
 b. *lapljaj.
 Jean avoir IND plage
 'Jean possède sa propre plage.' (lit)

Dans une focalisation.

- (61) a. Se lapljaj mwen prale
 b. *plaj
 COP plage 1S Aller-FUT-PROG
 'C'est à la plage que je vais.' (lit)

- (62) a. lapljaj mwen prale.
 b. *plaj
 plage 1S Aller-FUT-PROG
 'Je vais à la plage.'

Avec une préposition locative.

- (63) a. Mari nan plaj.
 b. *lapljaj
 Marie dans plage
 'Marie est à la plage.'
- (64) a. Mari nan plaj la.
 b. *lapljaj
 Marie dans plage DEF
 'Marie est à la plage.'

TABLEAU 4.30.-: FORMES EXPRIMANT DES CONCEPTS ABSTRAITS ET DES INSTITUTIONS

CH		Français
FL	FC	
lapolis	polis	institution/agent de police
ladwann	dwann	institution/lieu
lajistis	jistis	institution/objet
lepèp	pèp	société/ peuple
lawont	wont	attitude/objet
lalwa	lwa	phénomène/objet
larepiblik	repiblik	défini/indéfini
lasosyete	sosyete	défini/indéfini
lamajorite	majorite	défini/ indéfini
laverité	verite	défini/ indéfini
lanmò	mò	(la) mort/cadavre

La distribution de *jistis/lajistis* nous fait remarquer qu'ils ne peuvent pas se trouver dans une même position syntaxique.

- (65) a. Lajistis kondane vòlè yo.
b. *Justice
Justice condamner voleur PL
'La justice condamne les voleurs.'

- (66) a. Nou ap goumen pou nou jwenn jistis.
b. *lajistis
1P PROG lutter pour 1P trouver justice
'Nous luttons pour que nous obtenions justice.'

Et dans l'exemple suivant *lajistis* ne peut pas s'employer sous lecture indéfinie.

- (67) a. Gen de jistis nan peyi sa a.
b. *enjistis
Avoir 2 justice dans pays DEM
'Il y a deux justices dans ce pays.'

- (68) a. Gen yon jistis pou chak klas sosyal nan peyi sa a.
b. *lajistis
avoir IND justice pour chaque classe sociale dans pays DEM
'Il y a une justice pour chaque classe sociale dans ce pays.'

Pour ce groupe de mots agglutinés en CH, l'article défini qui vient fusionner avec la racine lexicale apporte à celui-ci un trait de définitude. Ce déterminant provenant du français va focaliser ce nom agglutiné par opposition à la forme non agglutinée. La FL est analysée comme un syntagme nominal autonome qui demande une prosodie particulière et une

position syntaxique focalisée. En effet, quelle que soit la position où ces mots abstraits agglutinés se trouvent, ils sont dans un focus qui leur attribue une fonction pragmatique visant à expliciter un lieu, un temps, une référence qui relève d'une connaissance partagée par les interlocuteurs. Nous disons qu'il s'agit d'un défini pragmatique. Termes utilisés par Zribi-Hertz & Jean-Louis (2014) qui ont fait le même constat pour les formes *plaj-lapljaj* 'plage' en martiniquais. Ces mots appartiennent à un univers défini par la relation entretenue par le locuteur et l'interlocuteur. Ces mots sont utilisés dans un univers de discours quotidien. Il peut s'agir du champ visuel (du déjà vu), centre d'intérêt (espace et temps précis dans la culture), actualité mémorielle, etc. (Van Hout, 1973). Tous ces éléments-là sont définis de manière pragmatique. Langacker (1987 : 154) soutient qu'il y a deux types d'informations qu'il décrit comme suit : d'une part, les informations considérées comme connaissances linguistiques par nature, constituant le pôle sémantique du morphème par exemple *rivyè* < *fr.* rivière qui dénote un cours d'eau qui s'écoule sous l'effet de la gravité et qui se jette dans une autre rivière ou dans un fleuve, contrairement au fleuve qui se jette, lui, selon cette terminologie, dans la mer ou dans l'océan. D'autre part, celles d'ordre pragmatique, c'est-à-dire extralinguistiques qui se manifestent en s'appuyant sur le contexte. Par exemple, *larivyè* < *fr.* rivière qui dénote non seulement le cours d'eau, mais aussi un espace partagé par un groupe social. Ce sont des noms qui expriment une définitude qui impliquent un ensemble de connaissances mutuelles entre le locuteur et l'interlocuteur, la connaissance que l'un et l'autre ont du contexte, aussi bien que l'idée que le premier peut se faire de la connaissance du second à propos de ce même contexte ou du savoir extralinguistique en général.

4.11 Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons redéfini le concept d'agglutination en tenant compte des modifications subies par ces mots lors de leur passage de la langue lexificatrice au CH. Après avoir comptabilisé et analysé le lexique à prosthèse agglutinée de notre corpus, nous sommes en mesure de soutenir que ces éléments sont les résultats d'opérations morphosyntaxiques et morphophonologiques. Ce constat nous a permis de définir une typologie constituant quatre formes regroupant ces mots en fonction de critères morphophonologiques. Nous avons démontré aussi que le type d'agglutination consonantique est une opération morphophonologique qui consiste à rétablir le patron CVCV imposé par le CH et l'agglutination syllabique peut être seulement morphologique quand il s'agit d'une simple réanalyse du déterminant –LA, mais aussi pragmatique quand ce déterminant apporte une

définitude dans des mots abstraits. Dans le premier cas, le mot garde son sens primaire et, dans le second, nous avons toujours des couples de mots où la forme agglutinée impose sa position syntaxique focalisée et une valeur pragmatiquement définie pour la forme agglutinée.

CHAPITRE V

Gabaritisation par effacement

[σ → Ø / # —]

Dans ce chapitre, nous allons étudier le phénomène d'effacement de syllabe à l'initiale de mots attestés en CH et dans d'autres CBLF. Dans un premier temps, nous passerons en revue les débats qui ont été consacrés à la syllabe initiale tronquée dans les CBLF. Ensuite, nous insisterons notamment sur des questions qui ont été posées, mais qui restent sans réponses ou certaines qui n'ont jamais été posées. Ce sont des interrogations comme pourquoi les verbes sont-ils la catégorie grammaticale qui a été au centre de ce type de phénomène ? Pourquoi ce la première la syllabe de ces étymons qui s'est tronquée ? Pourquoi sont-ils des mots de moins de quatre syllabes ? Quel lien existe-t-il entre le phénomène de la prothèse consonantique agglutinée et l'effacement de la syllabe initiale ? Autant de questions qui feront l'objet de notre discussion dans ce chapitre. Cette section comporte les 5 parties suivantes : (1) le débat sur le phénomène dans la créolistique ; (2) les gabarits des étymons et les mots qu'ils génèrent en CH ; (3) une typologie des syllabes et des étymons qui ont été réanalysés lors du passage de ces derniers en CH ; (4) le lien existant entre les phénomènes d'agglutination de la prothèse consonantique et l'aphérèse de la syllabe initiale ; enfin (5) l'alternance FC/FL des mots générés par les étymons qui ont subi l'aphérèse.

5.1 Le débat sur l'aphérèse de la syllabe initiale

La chute de la syllabe initiale est un phénomène rarement mentionné dans la littérature consacrée à l'étude des créoles (Bollée, 2019). Si rare que cela puisse paraître, le débat sur la question ne date pas aujourd'hui. Parmi les premiers travaux qui y ont été consacrés, nous pouvons citer Adam (1883) qui a observé le phénomène dans les créoles trinitadien et guyanais. Selon lui, cette aphérèse s'explique par le fait que dans les langues de la Guinée, la différence entre certains noms et des verbes se fait à partir d'un préfixe à l'initiale des substantifs. Pour justifier son point de vue, il a fait une liste de couples substantifs-verbes pris dans les langues odschi, yorouba, ewe, efik et ibo où le substantif est préfixé. Dietrich (1891) a étudié les mots à la syllabe initiale tronquée dans ce qu'il a appelé «*Les parlers créoles des Mascareignes* ». Il n'a pas pris de position sur la genèse du phénomène. Au cours du XXe siècle, cette opération morphophonologique de la créolisation a été relatée dans les travaux de Goodman (1964) qui croit que la perte de la voyelle initiale est un phénomène caractéristique

des verbes dans tous les créoles, bien qu'un peu plus répandu dans les créoles de l'Amérique que dans le créole mauricien. (Chaudenson, 1974) a listé de nombreux exemples dans le créole réunionnais. Valdman (1978 :180), M.-C. Hazaël-Massieux (2008), Fattier (1998) ont évoqué le phénomène en CH.

Enfin, parmi les travaux les plus récents qui ont abordé la question on peut mentionner Schramm (2015 : 180) qui a analysé ces formes tronquées en guyanais pense que ce mécanisme de restructuration des verbes dans la créologénèse est conditionné par le gabarit de l'étymon et du placement de l'accent. C'est-à-dire, pour ce dernier, il y a deux critères qui s'imposent pour la troncation de la syllabe initiale : un critère phonologique (prosodique) dans la mesure où la syllabe initiale effacée de l'étymon doit être un segment inaccentué, un critère morphophonologique, car l'étymon dont la syllabe initiale subit l'aphérèse, en termes de gabarit, doit comprendre entre deux et quatre syllabes. Bollée (2019), après avoir soutenu qu'il s'agit du résultat d'un processus de convergence, procédé auquel les premiers locuteurs du créole ont eu recours que Jarvis & Pavlenko (2008) définissent comme la création d'un domaine conceptuel nouveau, qui incorpore des propriétés attestées dans toutes les langues en contact. Ensuite, Bollée (2019) a passé en revue toutes les hypothèses sur la genèse des syllabes initiales tronquées sans prendre de position tranchée. Elle a analysé la possibilité que la chute de la syllabe initiale soit due à une influence du substrat fongbe, à la manière de Brousseau & Nikiema (2006), sans nier une explication multicausale du phénomène.

Le CH comme tous les autres créoles a puisé ses éléments dans des bassins de traits variés (Mufwene, 2001). D'où l'émergence de ces procédés phonologiques. Pour décrire les mots qui résultent de la perte de la syllabe initiale dans des étymons lors de leur passage dans les créoles, notre propos prendra appui sur un corpus exhaustif du CH. Notre analyse sera sur deux niveaux : d'abord, nous allons procéder à la catégorisation de ces éléments en fonction du type de syllabe qui est effacée. Ensuite, nous allons, à partir d'exemples d'énoncés du CH, montrer que, comme pour d'autres groupes de mots étudiés dans le cadre de cette thèse, ces mots expriment une alternance de formes dans cette langue. La discussion essaiera aussi de prendre en compte les hypothèses qui ont été émises sur la nature et la genèse du phénomène dans la créologénèse.

5.2 Gabarit des syllabes initiales effacées

Étant donné que les étymons qui sont susceptibles de subir l'aphérèse ne peuvent pas dépasser quatre syllabes, il va sans dire que les mots à initiale tronquée du CH ont entre une et trois syllabes. Le gabarit est déterminé en fonction du type de syllabe à l'initiale.

5.2.1 Gabarit : syllabes initiales vocaliques (v)

Les mots avec une syllabe initiale vocalique présentent les trois gabarits que nous répartissons dans les tableaux suivants :

TABLEAU 5.1.-: APHERESE (V) PAR MONOSYLLABATION

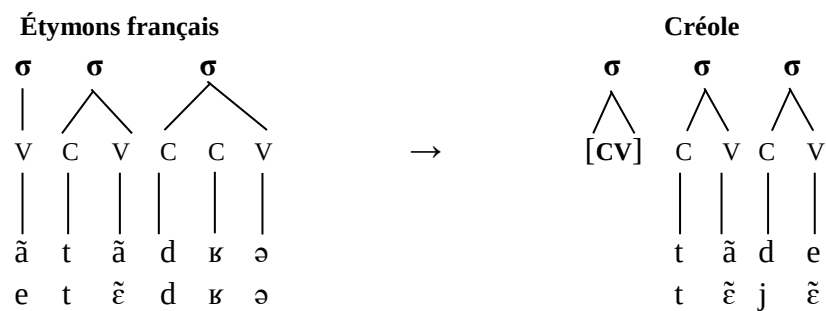
Étymons français	CH
	$\begin{array}{c} \sigma \\ \swarrow \quad \searrow \end{array}$
e k ɔ r s ə	k ɔ s
e k i m ə	k i m
e k l i s ə	k l i s
e t ã p ə	t ã p
e t ã d ʁ ə	t ã n
e ʃ w e	ʃ w e

TABLEAU 5.2.-: APHERESE (V) PAR DISYLLABATION SIMPLE

Étymons français		Créole
		$\begin{array}{ccc} \sigma & \sigma & \sigma \\ \swarrow \quad \searrow & \swarrow \quad \searrow & \swarrow \quad \searrow \\ [CV] & C \ V & C \ V \end{array}$
V C V C V	→	
a v ã s e		v ã s e
e n ɛ ʁ v ã		n ɛ v ã
i r i n e		r i n ẽ
a l ɔ ʒ e		l ɔ ʒ e
ã ʒ ã b e		ʒ ã b e

Le tableau suivant présente des étymons de deux syllabes qui génèrent des mots de deux syllabes dont la seconde est obtenue à partir de la terminaison [e] et sa variante nasalisée [ẽ] qui est un trait morphologique très productif en CH.

TABLEAU 5.3.-: APHERESE (V) PAR DISYLLABATION AVEC TERMINAISON



L'aphérèse par dissyllabation aboutit à des mots avec une attaque branchante ou une attaque simple.

TABLEAU 5.4.-: APHERESE (V) PAR DISYLLABATION/ ATTAQUE BRANCHANTE

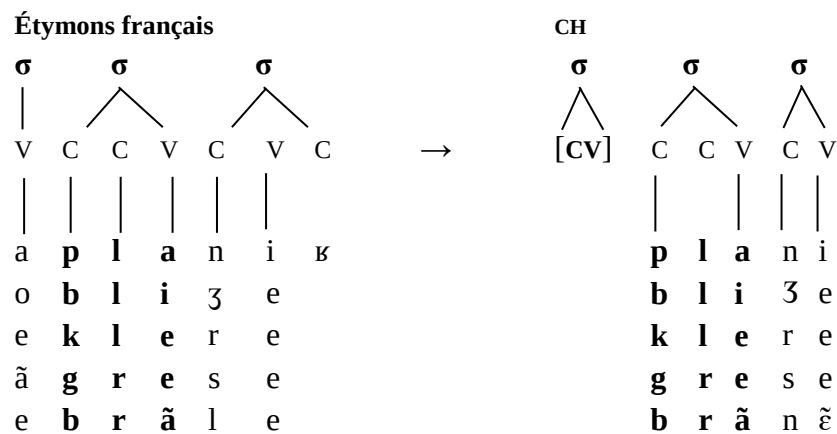
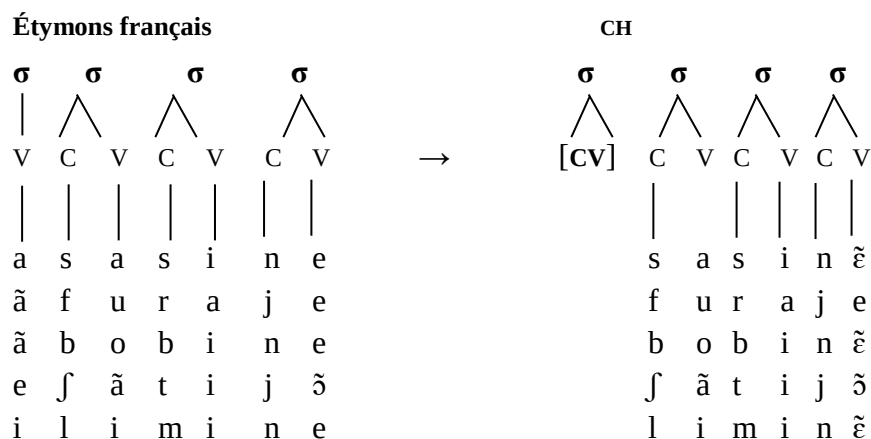


TABLEAU 5.5.-: APHERESE (V) PAR TRISYLLABATION



5.2.2 Gabarit : syllabes initiales (CV)

Les étymons français dont le segment effacé est une syllabe [CV] présentent deux gabarits. Ce sont des mots de deux et de trois syllabes.

TABLEAU 5.6.- : APHERESE [CV] PAR DISYLLABATION

Étymons français		CH
r a s ã b l e	→	[CV] s ã b l e
r e k o n ε t		k o n ε t
r ã k õ t r e		k õ t r e
d e p l y m e		p l i m ẽ
s y ɤ v e j e		v e j e

TABLEAU 5.7.- : APHERESE [CV] PAR TRISYLLABATION

Étymons français		CH
d e g r ẽ g o l e	→	g r ẽ g o l e
d e b u k ã t a j		b u k ã t e
r ə k a l s i t r ã		k a l s i t r ã
r e f w a d i s m ã		f w a d i s m ã

Ces éléments que nous venons de lister ci-dessus nous permettent d'arriver à la conclusion selon laquelle l'aphérèse de l'initiale vocalique aboutit à des mots de trois gabarits ; une, deux, et trois syllabes, tandis que celles à initiale [CV] présentent deux gabarits ; deux et trois syllabes.

5.3 Étymologie et typologie des syllabes initiales tronquées

Les syllabes initiales qui subissent une aphérèse en CH sont de quatre types ; elles peuvent être un noyau sans attaque ou des syllabes ouvertes [de-], [sur-] et [re-] à l'initiale d'un mot. Mis à part les mots d'origine africaine – que nous avons listés dans ce chapitre – ces syllabes qui ont été amputées à l'initiale des étymons français en passant en CH sont toutes d'origine française. Ce sont des segments qui ont été analysés comme des affixes, à l'initiale de mots dans la langue lexificatrice, même si certains ne l'étaient pas. Pour analyser le lexique de mots ayant cette caractéristique, nous les répartissons en deux groupes : un groupe avec une syllabe vocalique (v) et un autre groupe avec une syllabe (CV). Ce que nous résumons dans la figure ci-dessous.

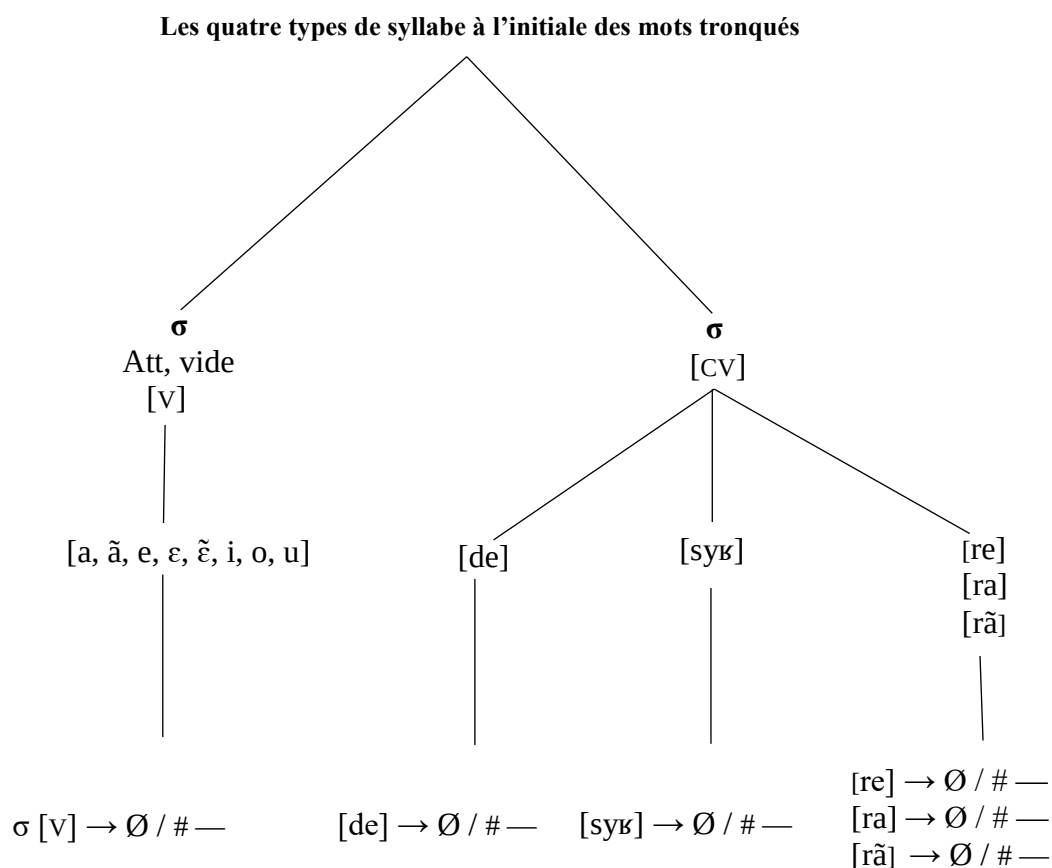


FIGURE 5.1

5.3.1 Aphérèse vocalique

L'aphérèse de la syllabe à initiale vocalique est la plus fréquente par rapport aux autres segments tronqués. Et la voyelle [a] et [e] sont les plus récurrentes, non seulement par rapport aux autres voyelles, mais aussi aux autres segments [CV] comme le montre l'histogramme suivant.

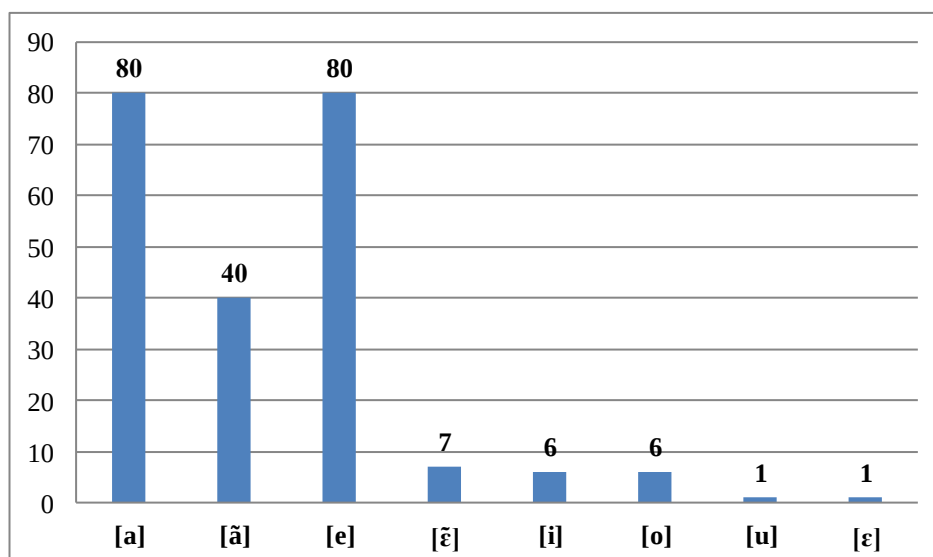


FIGURE 5.2.- Données numériques sur les voyelles initiales effacées en CH

Les voyelles du système vocalique français qui ont subi l'aphérèse sont les suivantes :

	Antérieurs	Central	Postérieures
Fermées	i		u
Semi-fermées	e		o
	ɛ̃		
Semi-ouvertes		ɛ	
Ouvertes		a ã	

Ces voyelles correspondent à huit des dix voyelles qui constituent le système vocalique du CH que nous pouvons trouver à l'initiale de mot. Comme dans la liste suivante :

Tableau 5.8.-: étymons à syllabe initiale vocalique [a, ã, e, ɛ, ɛ̃, i, o, u]

	CH	Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
ajoupa	joupa	ajoupa	hut
anvlope	vlope	envelopper	to wrap
ebranle	brannen	ébranler	to shake
Èzili	Zili	Erzulie	voodoo deness
ennève	nève	enerver	to annoy
ipotèk	pòtèk	hypothèque	mortgage
opòtinite	pòtinite	opportunité	opportunity
*oubliye	bliye	oublier	to forget

Les deux voyelles qui n'ont pas été sujettes à l'aphérèse sont [ɔ] et [ɔ̃]. Cela s'explique d'abord par le fait que les étymons du français avec la syllabe [oʁ], quelle que soit sa position, de façon générale, ont été réanalysés, en passant en créole, par amuïssement de la

consonne [r]. En second lieu, quand [ɔ] et [ʒ] sont la syllabe initiale de l'étymon, elles ont subi une agglutination où ces dernières sont saturées par l'insertion d'une prothèse consonantique. C'est ce que nous appelons une agglutination consonantique. Le tableau suivant présente des mots avec une aphérèse vocalique.

Tableau 5.9.-: étymons français à syllabe [ɔ] et [ʒ]

Etymon français	Créole
[ɔrtolã]	[zãtolã]
[ɔr]	[lɔ]
[ɔm]	[lɔm], [ɔm]
[ɔzɛj]	[lɔzɛj]
[ʒbɛ]	[lɔm]
[ʒgl]	[zɔŋ]
[ʒbraʒ]	[lɔbraʒ]
[ʒz]	[wɔz]

5.3.2 Aphérèse : préfixe [de-]

Le préfixe [de-], du français a trois allographes ; dé-, des- et dés par exemple, dans les mots suivants *défaire*, *dessouder*, *désintéresser*. Sémantiquement, il modifie le sens d'un mot pour exprimer la privation, l'éloignement, la cessation d'un état ou d'une action, ou la négation. Il peut aussi exprimer une action qui s'opère dans le sens inverse du sens de l'étymon sur lequel il s'est attaché. Ce préfixe est très productif en CH aussi. Mais, lors de la formation du CH celui-ci a été réanalysé de diverses manières et c'est ce que nous allons montrer dans les tableaux suivants, esquissés à titre d'exemples.

- a) Comme en français, le préfixe [de-] exprime une privation, ou une action qui s'opère en sens inverse. Comme dans la liste suivante :

Tableau 5.10.-: verbes et substantifs déverbaux affixés

	CH		Français	
	Forme longue	Forme courte	complexe	base
demoute		moute	démonter	monter
dekanpe		kanpe	décamper	camper
deregle		regle	dérégler	régler
dekofre		kofre	décoffrer	coffrer
desoude		soude	dessouder	souder
dekonstwi		konstwi	déconstruire	construire

- b) Une FC obtenue à partir d'un verbe du français dont la syllabe initiale [de-] a été analysée comme un préfixe, même s'il ne l'est pas. Par exemple,

Tableau 5.11.-: étymons avec le préfixe [de-]

CH		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
d echire	chire	déchirer	to tear
*d emande, *m andye	mande	demande, mendier	to ask
d efile	file	défiler	to thread
d egrengole	grengole	dégringoler	to tumble down

- c) Le CH a repris les couples de verbes du français où la forme préfixée [de-] exprime une télicité – procès accompli, ponctuel – par rapport à la forme non préfixée qui est atélique (procès inaccompli).

Tableau 5.12.-: étymons avec le préfixe [de-]

CH		Français	
Forme longue	Forme courte	Forme longue	Forme courte
d eplimen	plimen	déplumer	plumer
d epoze	poze	déposer	poser
d ekoupe	koupe	découper	couper
d elivre	livrer	délivrer	livrer
d etounen	tounen	détourner	tourner
d emontre	montre, moutre	démontrer	montrer
d ese	lese	délaisser	laisser

- d) Un étymon détenant une syllabe vocalique à l'initiale va d'abord subir une agglutination consonantique avec la prosthèse [d-] qui va saturer l'attaque vide et cette syllabe [CV] construite qui exprime sémantiquement une privation, est par la suite coupée par aphérèse. C'est le cas des mots dans les listes suivantes :

Tableau 5.13.-: étymons avec le préfixe [de-]

CH		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
d ekale	kale	écaler	to peel
d eplimen	plimen	eplumer	to feather
d egrennen	grennen	égrainer	to seed

- e) Des racines verbales et nominales qui reçoivent la syllabe [de-] qui apporte à celle-ci une propriété d'intensité. Nous comprenons le terme intensité dans le sens de Paillard (2007) qui soutient que l'intensité du procès se traduit par les conséquences qu'il a sur le patient. C'est une opération morphologique propre au CH dans la mesure où les

racines qui reçoivent ce préfixe en CH ne peuvent pas le recevoir dans la langue lexificatrice. Ce préfixe subira ensuite l'aphérèse. Dans ce cas de figure, il faut prendre en compte les deux occurrences du procès de la forme non préfixée et celui avec l'intensité apportée par le préfixe. Le préfixe est un procès qui intervient dans l'espace d'un premier procès. Les deux formes FC/FL ont une même distribution syntaxique, mais deux valeurs pragmatiques comme on peut le voir dans le tableau suivant.

Tableau 5.14.-: étymons avec le préfixe [de-]

	CH		Français	Anglais
	Forme longue	Forme courte		
degout	gout		goutte	drop
degoute	goute		goutter	to leak
demefyan	mefyan		mefiant	to distrustful
devire	vire		tourner	to turn
derefize	refize		refuser	to refuse
delage	lage		delier	to untie
dezenvite	envite		eviter	to avoid
delache	lache		lacher	to loose
deboukante	boukante		troquer	to trade

5.3.3 Aphérèse : préfixe [re-]

Le préfixe [re-] du français qui peut s'associer à un verbe ou un substantif déverbal, des noms d'action ou d'agents, avec ses quatre allomorphes : re-, ré- r- et ra ont été étudié à deux niveaux dans la littérature qui y est consacrée. Un niveau intuitif et un niveau idiomatique ou pragmatique. Comme on le sait de manière intuitive, en synchronie, les trois valeurs sémantiques sont attribuées au préfixe [re-] ; la valeur d'itération ou répétition, la valeur retour, et la valeur de modification. Jalenques (2002) soutient que pour définir les verbes qui portent ce préfixe, il faut recourir à une analyse dynamique des relations sémantiques entre le préfixe, la racine des verbes et la structure argumentaire des verbes. Il poursuit en soutenant que de façon plus générale, le préfixe [re-] est une actualisation du procès associé à la base verbale (P2) qui vient modifier la situation résultant de l'actualisation d'un premier procès (PI).

Comme les autres segments syllabiques à l'initiale des étymons français qui ont subi une aphérèse lors de leur passage en CH, la syllabe [re-] a été traitée de la même façon. Comme nous pouvons le remarquer dans la figure (5.1), nous regroupons les syllabes re-, ra-, rã- sous

une seule étiquette dans la mesure où nous jugeons que ces formes sont des variantes du préfixe [-re] et sa forme élidée [-r] du français. Le lexique provenant des étymons avec la syllabe initiale [re-] peut être classé en plusieurs groupes distincts que nous esquissons dans les tableaux suivants.

- a) Comme en français, le préfixe [re-] qui exprime une itération ou une répétition est très productif en CH.

Tableau 5.15.-: verbes et substantifs déverbaux affixés

Forme longue	CH	Français	
	Forme courte	Complexe	Base
repale	pale	reparler	parler
rewè	wè	revoir	voir
rechante	chante	rechanter	chanter
remoute	moute	remonter	monter
rewouvèti	ouvèti	réouverture	réouverture
reyanimasyon	animasyon	réanimation	animation

- b) Mais, ce qui est particulier en CH, c'est que les adjectifs et les noms peuvent aussi recevoir le préfixe [re-] pour exprimer une valeur sémantique d'itération ou de répétition d'un état. Nous devons rappeler que l'adjectif et le nom en CH sont des têtes prédicatives au même titre que le verbe en français.

Tableau 5.16.-: adjectifs affixés

Forme longue	CH	Français
	Forme courte	
remalad	malad	tomber malade à nouveau
rebèl	bèl	redevenir belle/beau
rekontan	kont	être content à nouveau
rewouj	wouj	rouge de nouveau
repapa	papa	être père de nouveau
rekandida	kandida	être candidat de nouveau

- c) Le créole haïtien a repris les couples de verbes du français où la forme préfixée [re-] exprime une télécité – procès accompli, ponctuel – par rapport à la forme non préfixée qui est atélèque (procès inaccompli).

Tableau 5.17.-: deux formes avec chacune une valeur sémantique

CH		Français	
Forme longue	Forme courte	Forme longue	Forme courte
retounen	tounen	retourner	tourner
repoze	poze	reposer	poser
repouse	pouse	repousser	pousser
retwouve	twouve	retrouver	trouver
redrese	drese	redresser	dresser
rapyese	pyese	rapiécer	pièce

- d) Pour ce dernier cas de figure, ces verbes avec la syllabe initiale [re-] ont été analysés comme des mots préfixés et de ce fait ont subi l'aphérèse.

Tableau 5.18.-: Fausses coupures [re-]

CH		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
rakousi	kousi	raccourcir	to shorten
retresi, ratresi	tresi	retrecir	to shrink
ranpôte	pote	remporter	to win
rekile	tchoule	reculer	to retreat
regade	gade	regarder	to look at
rankontre	kontre	rencontrer	to meet

5.3.4 Aphérèse : préfixe [syʁ]

Bien que ne trouvions que deux cas en CH, des étymons détenant la syllabe [syʁ] peuvent aussi subir l'aphérèse. Les deux formes sont des variantes libres qui ont une même distribution syntaxique et un même sens. Le préfixe [syʁ] n'existe pas en CH. Pour exprimer l'intensité, le CH se sert des quantifieurs.

Tableau 5.19.-: étymons avec la syllabe initiale [syʁ]

CH		Français	anglais
Forme longue	Forme courte		
siveye	veye	surveiller	to watch
*sisote	sote	sursauter	to startle

À ce stade de notre analyse sur les types de syllabes qui ont subi l'aphérèse, nous pouvons soutenir que les quatre types de syllabes initiales qui sont sujettes à l'aphérèse n'ont pas été traitées de la même manière, ni en termes de changement ou restructuration morphologique, ni du point de vue de fréquences. Nous entendons par fréquence le nombre d'étymons qui ont subi l'aphérèse. Les syllabes initiales qui ont été les plus affectées par le phénomène

d'aphérèse sont les initiales vocaliques. Elles ont toutes été l'objet d'une réanalyse ; huit ont subi l'aphérèse et deux [ɔ] et [ɔ̃] ont été saturées par agglutination que nous considérons ici comme la règle inverse par rapport à l'aphérèse. Ce qui pourrait nous permettre d'affirmer que la règle d'aphérèse de syllabes initiales a déclenchée l'aphérèse de voyelles initiales. Elle va se propager sur les syllabes [CV]. C'est-à-dire, au départ, ce sont des voyelles initiales qui ont été visées. Pour les syllabes initiales [CV], celle qui a subi le plus de restructuration est [de-] qui est d'abord adoptée par le CH comme préfixe ayant une même sémantique pour les deux formes comme en français. Ensuite, cette syllabe [CV] a été élidée pour saturer des attaques vides et subir l'aphérèse. Et, enfin, elle a été appropriée par le CH pour modifier les sens des bases verbales, certes d'origine française, mais en fin de compte, des mots préfixés propres au CH. La syllabe [re-], quant à elle, a la particularité d'être capable de modifier le sens non seulement des verbes et des substantifs déverbaux, mais aussi des adjectifs. Elle a été aussi l'objet de fausses coupures. Elle a été réanalysée dans des étymons où elle n'était pas un préfixe. Enfin, la syllabe [syʁ] qui est un préfixe en français et qui a été réanalysée en passant en CH vient compléter une liste qui nous permet d'affirmer que même si parfois il y a de fausses coupures, ce sont des syllabes initiales préfixales qui ont été visées.

5.4 Une étymologie des étymons à initiales tronquées

Il nous paraît important de préciser les origines des étymons qui constituent le corpus des mots qui ont subi cette aphérèse en CH. Cette mise au point nous permettra de comprendre ou de prédire les types de mots qui sont susceptibles de subir cette modification productive dans les CH. Il est évident que les syllabes qui ont été tronquées sont en majorité d'origine française – hypothèse que nous clarifierons dans ce chapitre. Celles-ci ont été analysées par les premiers locuteurs des créoles comme des préfixes ou des morphèmes indépendants (Steele & Brousseau, 2006). Bien qu'il soit important aussi de signaler que certaines de ces syllabes à l'initiale de mots n'étaient pas toujours des préfixes. Parmi les éléments qui ont été réanalysés à l'initiale de mots, certains sont de vrais préfixes de mots complexes et d'autres étaient des mécoupures dans la mesure où ils étaient seulement des syllabes mal interprétées morphologiquement. C'est pour cette raison que soutenons qu'en CH les mots à initiale tronquée sont répartis en trois groupes distincts en fonction des préfixes ou de syllabes initiales ; le premier groupe ce sont des étymons français avec un préfixe dans un mot complexe ou une syllabe à l'initiale d'un mot simple. Le deuxième, des mots formés à partir d'un étymon et d'une syllabe initiale du substrat africain. Et le troisième, des étymons

français qui reçoivent un préfixe français, mais qui n'est pas compatible à cet étymon du français. Ces trois groupes de mots sont présentés dans les tableaux suivants.

Voici un tableau dans lequel nous listons des mots simples (sans préfixe) comme *ajoupa* < *ajoupa*, *joupa* et *acajou* < *akajou*, *kajou* et des mots complexes (avec préfixe) comme *surveiller* < *siveye*, *veye* et *remporter* < *ranpòte*, *pote* dont la syllabe initiale a été tronquée lors de leur passage en CH. Ce sont tous des étymons français.

Tableau 5.20.-: étymons français

CH		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
ajoupa	joupa	ajoupa	hut
acajou	kajou	acajou	mahogany
degrencole	grengole	dégringoler	to tumble down
siveye	veye	surveiller	to take away
ranpòte	pote	remporter	to win
repoze	poze	reposer	to rest

Le tableau suivant présente des mots qui existent dans le langage courant du vaudou haïtien et qui ont subi l'aphérèse de la voyelle initiale. Par exemple, le mot [nago] est connu comme étant le nom d'un rythme folklorique haïtien et qui est utilisé pour identifier un membre du peuple Yoruba, habitant les zones côtières de l'actuel Nigeria et du Bénin (Metraux, 1958 :328). C'est un mot d'origine gbe [anagó] de la province d'Abeokuta, au Nigeria. Ce tableau regroupe ces mots d'origine africaine.

Tableau 5.21.-: étymons et préfixes d'origine substratistes

CH		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
anago	nago	rythme	nago
asòtò	sòtò	assortor	assortor
ayovi	tchovi	enfant	kids
Azaka	Zaka	Azaka	Azaka
Èzili	Zili	Erzulie	Erzuly

Le tableau suivant montre qu'il arrive souvent que des racines du français reçoivent des préfixes (*d* et *de*) qu'ils n'ont pas dans la langue d'origine. Généralement, c'est le préfixe [de-] qui est ajouté à ces racines. Ce préfixe, dans certains cas change le sens de la base et dans d'autres cas, il est neutre sémantiquement.

Tableau 5.22.-: étymons à préfixe non conforme au français

	CH		Français	Anglais
	Forme longue	Forme courte		
d erefize		refize	refuser	to refuse
d ezenvite		envite	éviter	to avoid
d elage		lage	délier	to untie
d eboukante		boukante	troquer	to trade
r atresi		tresi	rétrécir	to shrink

Comme nous venons de le voir, les étymons tronqués du CH sont en majorité d'origine française. Cette répartition des mots à initiales tronquées en CH nous a permis de nous rendre compte non seulement de la complexité de la créolisation, de la diversité de bassin de traits mobilisés, mais aussi cette démonstration vient étayer l'hypothèse du substrat qui a contribué à la formation de ces mots.

5.4.1 Inventaire des mots à syllabe initiale effacée

En CH, les mots dont l'étymon a perdu la syllabe initiale sont répartis en quatre groupes que nous répartissons en fonction de la syllabe initiale. Comme nous pouvons le voir dans l'histogramme ci-dessous, la grande majorité de ces mots ont une initiale vocalique. Ensuite viendront les mots avec le préfixe [de], ceux avec le préfixe [re] et ses variantes [ra, rã] et le quatrième groupe qui compte seulement deux mots est le préfixe prépositionnel [syɾ]. Dans la figure ci-dessous, nous avons fait un inventaire de mots en CH, mais aussi leur distribution en fonction de la syllabe initiale.

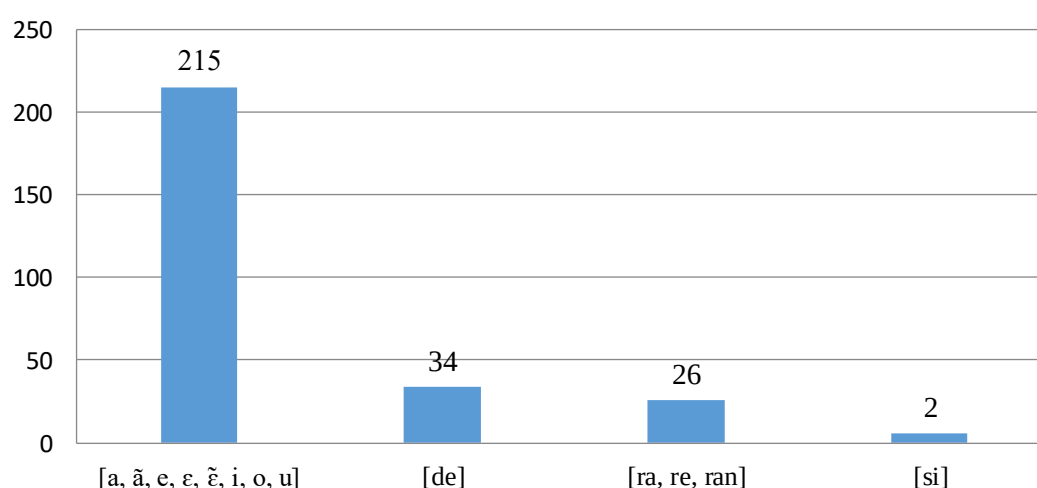


FIGURE 5.3.- Données numériques sur les types de syllabes initiales effacées en CH

5.4.2 Catégories grammaticales et aphérèse

L'aphérèse de la syllabe initiale est une opération phonologique métaplasmique qui affecte principalement des verbes, des substantifs déverbaux, des noms et quelques adjectifs et adverbes de la langue lexificatrice. Les adverbes et les adjectifs sont en quantités presque insignifiantes. Voici comment sont repartis les mots à initiale tronquée en CH.

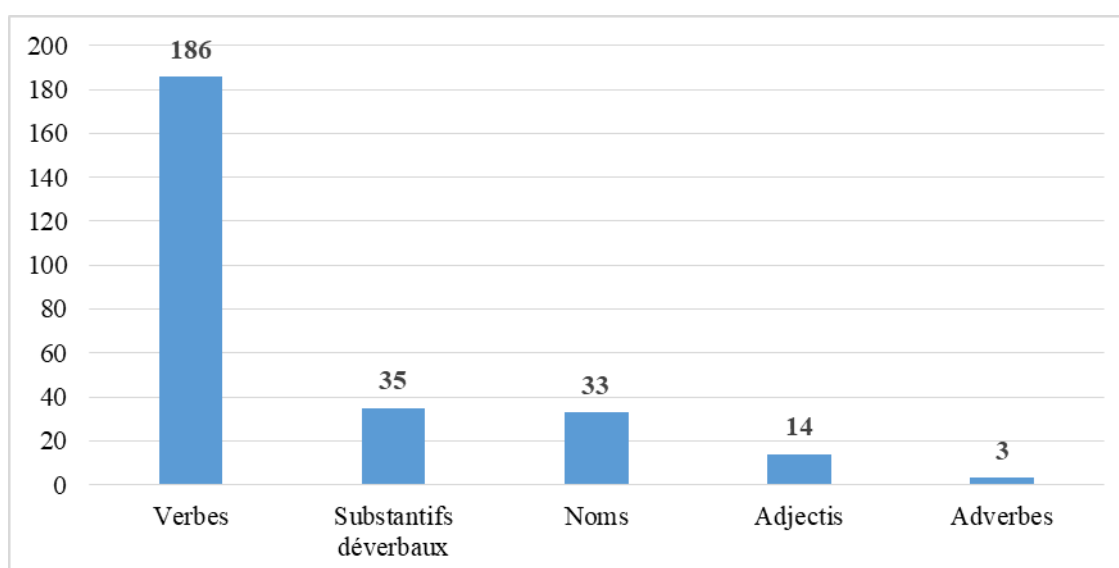


FIGURE 5.4.- Données numériques sur les cas d'aphérèse de la syllabe initiale en CH

Comme la figure ci-dessus l'a montré, les verbes sont la catégorie grammaticale la plus affectée par l'aphérèse de la voyelle initiale et les substantifs déverbatifs qui sont en deuxième position en termes de quantité sont eux-mêmes dérivés de ces mêmes verbes. Les verbes et les substantifs déverbatifs peuvent avoir les quatre types de syllabes initiales alors que les noms ont tous une syllabe initiale vocalique ce dont témoignent les tableaux et les exemples suivants.

Tableau 5.23.-: aphérèse des étymons verbaux

	CH		Français	Anglais
	Forme longue	Forme courte		
an bobinen		bobinen	emb bobiner	to bamboozle
et abli		tabli	et ablir	to establish
et oudi		toudi	et ourdir	to stun
de grengole		grengole	dé gringoler	to tumble
de boukante		boukante	troquer	to trade
re sanb		sanble	sembler	to loook like
ra nboure		boure	re mbourrer	to stuff

Par exemple :

- (69) a. Moun yo *etabli* yon klima lapèrèz nan tout peyi a.
 b. Moun yo *tabli* yon klima lapèrèz nan tout peyi a.
 Monde PL établir IND climat peur dans QUANT DEF
"On a établi un climat de peur dans le pays."
- (70) a. Bòs la *ranboure* chèn la byen.
 b. Bòs la *boure* chèn la byen.
 artisan DEF rembourrer chaise DEF bien
"L'artisan a bien rembourré la chaise."

Tableau 5.24.-: Les substantifs déverbatifs

CH		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
an bobinay	bobinay	em bobinage	winding
etab lisman	tablisman	établissement	establishment
etoud isman	toudisman	étourdissement	stunning
degren olad	grenolade	dégringolade	collapse
debouk antay	boukantay	troque	barter
resan blans	sanblans	ressemblance	likeness
ran bouray	bouray	rembourrage	padding

Par exemple :

- (71) a. Nou konstate *etablisman* lapèrèz la nan peyi a.
 b. Nou konstate *tablisman* lapèrèz la nan payi a.
 1P constater établissement peur DEF dans pays DEF
"Nous avons constaté le l'établissement du climat de peur dans le pays."
- (72) a. Ranbouraj chèn la byen fèt.
 b. Bouraj chèn la byen fèt.
 rembourrage chaise DEF bien faire
"Le rembourrage de la chaise a été bien fait."

Les noms qui ne sont pas dérivés de verbes :

Tableau 5.25.-: aphérèses étymons nominaux

CH		français	anglais
Forme longue	aphérèse (FC)		
a joupa	_joupa	hutte	hut
a kalmi	_kalmi	accalmie	lull
an bouchi	_bouchi	embouchure	ambush
an plasman	_plasman	emplacement	location
e goyin	_goyin	scie à main	handsaw
e kipay	_kipay	équipage	gear
e konomi	_konomi	économie	economy
e chalòt	_chalòt	échalote	shallot

Par exemple :

	ekòs		_kòs		écorce		bark

- (73) a. Jan mete mayi a nan *ajoupa* a.
 b. Jan mete mayi a nan *joupa* a.
 Jean mettre maïs DEF dans *ajoupa* DEF
"Jean a mis le maïs qu'il a récolté dans la hutte."

- (74) a. Sa a se *anplasman* kay manman mwen.
 b. Sa a se *plasman* kay manman mwen
 DEM COP emplacement maison maman POSS
"Ceci est l'emplacement de la maison de ma maman."

Comme nous pouvons le voir dans les tableaux ci-dessus, les noms qui ne sont pas dérivés des verbes à syllabe initiale tronquée avaient, à l'origine, une syllabe initiale vocalique. D'ailleurs, de manière générale, il n'y a presque pas de nom dans les mots avec les préfixes [CV]. Ce sont tous des verbes. Nous ne comptons qu'une dizaine de noms et d'adjectifs, mis ensemble, parmi ces mots. Ce constat nous amène à soutenir que ce sont ces noms provenant des étymons avec une syllabe à initiale vocalique qui sont susceptibles de porter une prosthèse ou de subir une aphérèse.

5.5 Consonnes prosthétiques et syllabes initiales effacées

Nous avons posé la question au début de ce chapitre sur le lien qui existe entre l'agglutination de la consonne prosthétique et l'aphérèse de la voyelle initiale. D'abord, ce qui est évident, c'est qu'il s'agit de deux opérations morphologiques qui surviennent à l'initiale de mots, lors de leurs passages de la langue lexificatrice en CH et d'autres variétés de créole. Les deux ont modifié la syllabe initiale – une restructuration de la syllabe vocalique en syllabe [CV] par l'agglutination de la consonne à un noyau sans attaque et un effacement de la syllabe initiale – avec une différence pour l'aphérèse qui ne modifie pas seulement un son, mais aussi une syllabe [CV]. Par ailleurs, nous pensons que pour parvenir à différencier les deux opérations, nous devons nous référer à la fonction ou la finalité de chacune. En ce qui a trait à leurs fonctions, la consonne prosthétique affecte les mots à initiale vocalique et sa fonction est de rétablir le patron [CVCV] (Fattier, 1998). Il s'agit ici d'une modification morphophonologique dans la mesure où sa fonction consiste à rétablir le gabarit imposé par la langue cible, le CH. Et l'aphérèse des syllabes à l'initiale, quant à elle, est une opération métaplasmique de type phonologique d'une part, d'autre part morphologique si nous considérons le fait que cette syllabe effacée a été analysée comme un préfixe dans la langue lexificatrice. Donc, ce sont

deux phénomènes morphophonologiques. C'est ce lien entretenu par ces deux activités de restructuration qui va occasionner certaines ambiguïtés qui vont porter les locuteurs à appliquer les deux règles sur un même élément. Le tableau suivant présente des mots sur lesquels ces deux modifications ont été appliquées.

Tableau 5.26.-: agglutination consonantique et aphérèse

Forme longue	CH Agglutination	aphérèse (FC)	Français	Anglais
ajoupa	lajoupa	_joupa	hutte	hut
akalmi	lakalmi	_kalmi	accalmie	lull
anbouchi	lanbouchi	_bouchi	embouchure	ambush
anplasman	lanplasman	_plasman	emplacement	location
egoyin	legoyin	_goyin	scie à main	handsaw
ekipay	lekipay	_kipay	équipage	gear
ekonomi	lekonomi	_konomi	économie	economy
echalòt	zechalòt	_chalòt	échalote	shallot
ekòs	zekòs	_kòs	écorce	bark

Par exemple :

- (75) a. Jan mete mayi a nan *ajoupa* a.
b. Jan mete mayi a nan *lajoupa* a.
c. Jan mete mayi a nan *joupa* a.
Jean mettre maïs DEF dans hutte DEF
"Jean a mis le maïs qu'il récolté dans la hutte."

- (76) a. Sa a se *anplasman* kay manman mwen.
b. Sa a se *lanplasman* kay manman mwen
c. Sa a se *plasman* kay manman mwen
DEM COP emplacement maison maman POSS
"Ceci est l'emplacement de la maison de ma maman."

5.6 Aphérèse : alternance FC/FL

Comme en témoignent les listes d'exemples que nous avons montrées tout au long de ce chapitre, presque tous les étymons de la langue lexicatrice ou des substrats qui ont subi l'aphérèse ont une FL qui est l'étymon pris dans sa totalité ou une base étymologique qui reçoit une syllabe (CV) à l'initiale et une FC qui est l'étymon avec sa syllabe initiale tronquée résultant de l'aphérèse. Les étymons français ont généré deux groupes de mots : des couples d'allomorphes et des formes fixes courtes sans FL comme nous les avons décrits dans les exemples suivants.

5.6.1 Deux formes : FL/FC

À partir du trait sémantique ajouté par des préfixes à des bases, nous sommes parvenu à distinguer trois groupes de mots qui ont une alternance FC/FL et dont la FC résulte d'une aphérèse de la syllabe initiale d'un étymon de la langue lexificatrice :

- a) Un groupe où les deux formes ont une même distribution syntaxique et une même valeur sémantique comme nous pouvons le remarquer dans les exemples du tableau suivant, ce sont tous des mots dont la FL à initiale vocalique.

Tableau 5.27.-: étymons avec une même valeur sémantique que la FC

	CH		Français	Anglais
	Forme longue	Forme courte		
	ajoupa	joupa	ajoupa	hut
	ansèkle	seke, sèkle	encercler	to encircle
	emoraji	moraji	hémorragie	haemorrhage
	ipotèk	pòtèk	hypothèque	mortgage
	oblje	blije	obliger	to oblige
	siveye	veye	surveiller	to watch

Par exemple :

- (77) a. Jan mete bagay yo nan *ajoupa* a.
 b. Jan mete bagay yo nan *joupa* a.
 Jean mettre choses PL dans *ajoupa* DET
"Jean a mis les choses dans l'ajoupa."
- (78) a. Mèt la *oblje* travay ak timoun yo.
 b. Mèt la *blije* travay ak timoun yo.
 maitre DEF obliger travailler avec enfants PL
"Le maitre a travaillé malgré lui avec les enfants."

- b) Un groupe où la FC garde sa valeur sémantique primitive et la FL exprime une valeur pragmatique de télicité et les valeurs sémantiques itération et répétition

Tableau 5.28.-: étymons avec une valeur sémantique différente de la FC

	CH		Français	
	Forme longue	Forme courte	Forme longue	Forme courte
	retounen	tounen	retourner	tourner
	refè	fè	refaire	faire
	repoze	poze	reposer	poser
	repouse	pouse	repousser	pousser
	retwouve	twouve	retrouver	trouver
	redrese	drese	redresser	dresser

Par exemple :

- (79) a. Mari *refè* kay la pou manman li.
 Marie *refaire* maison DET pour maman 3s
répétition
itération
"Marie a reconstruit la maison pour sa mère."
- (80) b. Ana pa *poze* sèleman li *repoze*
 Ana NEG pauser seulement 3s reposer
atélique **atélique**
"Ana n'a pas seulement pris une pause, elle s'est reposée."

- c) Un groupe dont la FL exprime des valeurs sémantiques de privation, d'intensité et une valeur pragmatique de télicité (un procès accompli).

Tableau 5.29.-: étymons avec le préfixe [de-]

	CH	Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
degout	gout	goutte	drop
devise	vise	devisser	to unscrew
degoute	goute	goutter	to leak
demefyan	mefyan	mefiant	to distrustful
devire	vire	tourner	to turn
derefize	refize	refuser	to refuse
delage	lage	delier	to untie

Par exemple :

- (81) a. Machin nan *devire* sèk nan koube la.
 Véhicule DET tourne brusquement PREP courbe DET
télicité
"Le véhicule a tourné brusquement dans la courbe."
- (82) b. Mekanisyen an *devise* ekou a.
 Mécanicien DET devisser écrou DET
privation
"Le mécanicien a dévissé l'écrou."
- (83) c. Moun yo *derefize* debloke wout la.
 Monde PL refuser debloke route DET
intensité
"Ana n'a pas seulement pris une pause, elle s'est reposée."

5.6.2 Forme fixe : courte

Les FC sans FL ne sont pas nombreuses en CH. Elles ont la particularité d'être toujours des verbes dont la FC de deux syllabes provient d'un étymon verbal de trois syllabes. Ce sont aussi tous des verbes avec une initiale vocalique. Il existe seulement deux verbes dans la liste – demander < mande ; sursauter < sote – dont la syllabe initiale tronquée soit respectivement des segments [CV] et [CVC].

Tableau 5.30.-: étymons avec le préfixe [de-]

	CH		Français	Anglais
	Forme longue	Forme courte		
	*arache	rache	aracher	to pull up
	*anvwaye	voye	envoyer	to send
	*oublie	bliye	oublier	to forget
	*demande	mande	demander	to ask
	*sursauter	sote	sursauter	to startle

Par exemple :

- (84) a. Moun yo rache tout poto yo.
 b. Moun yo *arracher tout poto yo.
 Monde PL arracher QUANT poteau PL
"On a arraché tous les poteaux."

- (85) a. Nou pa ka bliye istwa nou.
 b. Nou pa ka *oublie istwa nou.
 1s NEG pouvoir oublier histoire POSS
"Nous ne pouvons pas oublier notre histoire."

- (86) a. Ou fè mwen sote nan dòmi.
 b. Ou fè mwen sote nan dòmi.
 2s faire 1s *sisote dans sommeil
"Tu/vous as/avez fait sursauté en plein sommeil."

L'analyse que nous venons de faire nous a montré que le phénomène d'aphérèse de la syllabe initiale des étymons du français a généré deux groupes de mots en CH ; un groupe formé de FC fixes, c'est-à-dire, sans un allomorphe alternance avec une FL. Ce sont tous des verbes de deux syllabes provenant d'étymons trisyllabiques ayant une initiale vocalique. Nous avons trouvé seulement deux exemples qui ne soient pas à initiale vocalique. Et un autre groupe dans lequel un étymon génère deux allomorphes qui ont syntaxiquement une même distribution. Ces couples d'allomorphes avec une alternance de formes sont aussi répartis sémantiquement en deux groupes : des couples dont les deux éléments ont une même valeur sémantique – pour ce cas, ce sont les couples de mots provenant des étymons avec une

syllabe initiale vocalique – et des couples avec la FL différentes sémantiquement ou pragmatiquement de la forme de base. Celle-ci garde sa valeur sémantique originelle et la FL, constituée de cette base et un préfixe [CV] à l'initiale qui lui attribue un trait sémantique ou pragmatique.

5.7 Conclusion partielle

Les étymons qui sont susceptibles de subir l'aphérèse sont des mots de deux à quatre syllabes. Ce sont généralement des verbes, des substantifs déverbatifs dérivés de ces mêmes verbes et des noms qui eux, ont subi l'aphérèse et l'agglutination consonantique en même temps. L'aphérèse et l'agglutination consonantique sont deux opérations métaplasmiques complémentaires qui ont un dénominateur commun qui est la voyelle initiale. Les données dont nous disposons nous ont montré que les éléments qui ont été ciblés au début de la formation des créoles par le phénomène d'aphérèse sont des verbes à initiale vocalique de trois syllabes. Ce sont ces formes que nous appelons des formes courtes fixes qui n'ont pas d'allomorphes FL. Cette règle se propagera par la suite avec le temps sur d'autres éléments avec préfixe. Comme nous l'avons déjà souligné, en début de ce chapitre, le débat sur du phénomène d'aphérèse tourne toujours autour de sa genèse. Et à ce stade de notre réflexion sur la question, nous sommes en mesure de soutenir que la présence des racines lexicales provenant du vocabulaire du vaudou haïtien – d'origine gbe – peut être un argument valable qui vient corroborer l'hypothèse que ce phénomène résulterait d'un trait hérité des substrats africains.

Troisième partie

L'incidence des procédés gabaritiques CVCV en finale de mots

Chapitre VI

Pronoms personnels en CH, Alternance forme courte/forme longue

Dans cette section, nous allons montrer que les pronoms, en fonction de leur morphologie, ne sont pas tous soumis au même conditionnement syntaxique, phonologique et sociolinguistique.

Les pronoms personnels ce sont des éléments qui peuvent tenir la place d'un constituant, et qui n'ont pas de contenu lexical (Blanche-Benveniste, 2013 : 182) ou ce sont des expressions fonctionnelles, c'est-à-dire formant des classes fermées, ou tout au moins à productivité restreinte. Chaque pronom ou classe de pronoms présente, dans toute langue, au moins une propriété qu'on peut considérer comme caractéristique des nominaux — propriété distributionnelle (position, combinatoire), (Zribi-Hertz, 2007 ; 2008). Cette deuxième définition convient mieux à l'objectif que nous nous sommes fixé dans ce chapitre, dans la mesure où l'analyse qui y sera consacrée portera sur la distribution syntaxique des FC et des FL des pronoms personnels du CH et les contraintes phonologiques qui favorisent l'apparition de l'une de ces deux formes dans un environnement syntaxique. Nous essaierons aussi de comprendre le fonctionnement et les origines des différentes variantes sociolinguistiques, surtout pour le pronom de la troisième personne du singulier. Pour cet aspect du travail, nous allons puiser dans les données de l'Atlas Linguistique d'Haïti (ALHa) de Fattier (1998). Les pronoms personnels du CH, et surtout l'alternance FC/FL, ont fait l'objet de plusieurs études : Sylvain (1936) ; Pompilus (1976) ; Valdman (1978, 2015) ; Vernet (1984) ; Fattier (1995) ; Mufwene (2000) ; Cadely (2010) ; Barrière (2016). D'ailleurs, M-C. Hazaël-Massieux, (2002), dans son étude sur les créoles à base lexicale française, elle a écrit que les pronoms personnels de ces créoles sont l'objet d'importantes variations morphologiques. Ils ont des formes variées d'un créole à l'autre. Et c'est en CH que les élisions sont plus nombreuses. Le genre n'est pas exprimé dans les pronoms personnels en CH (Fattier, 2000), c'est le contexte qui va déterminer le genre du référent. DeGraff et Véronique (2000) soutiennent que les pronoms du CH ne présentent aucune marque de morphologie casuelle et les pronoms objets sont toujours post-verbaux et occupent la même position que les arguments objets lexicaux. Comme nous prouvons le remarquer dans le tableau suivant, chaque pronom personnel du CH a au moins un allomorphe. La deuxième et la troisième personnes du singulier ont respectivement deux et trois formes longues et les autres personnes n'en ont qu'une. La FC de

chaque pronom est sa consonne initiale, mise à part la troisième personne du singulier qui a trois formes courtes, à cause de ses trois variantes géographiques. Le tableau suivant présente les pronoms personnels du CH.

Tableau 6.1.-: Les pronoms personnels du CH

Personne	Forme longue	Forme courte	Français
Singulier			
Pers.1	mwen	m	je, moi
Pers.2	wou, ou	w	tu, te, toi
Pers.3	li, i, ni	l, y, n	il, elle, lui, le
Pluriel			
Pers.4	nou	n	nous
Pers.5	nou	n	vous
Pers.6	yo	y	ils, elles, eux

6.1 Les caractéristiques de chaque pronom personnel du CH

Comme nous venons de le mentionner, nous allons, dans un premier temps, analyser de façon individuelle chaque pronom personnel avec ses caractéristiques morphophonologiques et syntaxiques, montrer les caractéristiques propres à chaque pronom et les propriétés qu'ils partagent et à partir d'une des cartes de l'ALHa, montrer la fréquence d'utilisation des pronoms sur le territoire haïtien.

6.2 Pronoms personnels, sujet de noyau prédicatif multiple

Les noyaux prédicatifs dont les pronoms personnels du CH peuvent se comporter comme ayant la fonction de sujet appartiennent à cinq catégories grammaticales différentes : les verbes les adjectifs qualificatifs, les substantifs, les adverbes, et les prépositions. Les exemples suivants montrent les pronoms personnels avec ces noyaux prédicatifs.

- (87) a. **Mwen / M** manje yon mango. verbe
 1s manger IND mangue
'J'ai mangé une mangue.'
- b. **ou/ *w** bèl anpil jodi a. adjectif
 1s bèl beaucoup aujourd'hui
'Tu es très belle/beau aujourd'hui.'

- c. **Li / *L** *medsen* *depi* *lontan.* *substantif*
 3s *médecin* *depuis* *longtemps*
 'Il / est médecin depuis un longtemps.'
- d. **Nou / N** *anpil* *nan* *kay* *la.* *adverbe*
 1P ADV *dans* *maison* DEF
 'Nous sommes nombreux dans la maison.'
- e. **Yo / *Y** *sou* *kay* *Pyè* *a.* *préposition*
 1P sur *maison* *Pierre* DEF
 'Ils / elles sont au-dessus de la maison de Pierre.'

6.2.1 Pronom personnel 1s

Le pronom personnel de la première personne du singulier 1s se présente sous deux formes ; la FL *mwen* et la FC *m* qui ont leurs équivalents français *je* et *moi*. Les deux formes peuvent se trouver en position de sujet en début de phrase, quel que soit le son initial du mot qui le suit, s'il n'est pas dans un focus. C'est le seul pronom personnel dont les deux formes peuvent se trouver en position de sujet, quelles que soient les caractéristiques phonétiques et phonologiques de l'initiale du mot dont il est le sujet. Valdman (1978) croit que la cause est que la FC du pronom 1s du CH est une consonne syllabique et ce trait phonologique n'a été attesté qu'en CH. L'exemple suivant est une distribution du pronom 1s en position de sujet et en début de phrase.

- (88) a. **Mwen /M** *manje* *pen* *an.*
 1s *manger* *pain* DEF
 'J'ai mangé le pain.'
- b. **Mwen /M** *ale* *lakay* *Ana.*
 1s *aller* *chez* *Ana*
 'Je suis allé chez Ana.'
- c. **Mwen /M** *woule* *bekàn* *nan.*
 1s *rouler* *velo* DEF
 'J'ai roulé à velo.'
- d. **Mwen /M** *yenyen* *anpil.*
 1s *lent* *beaucoup*
 'Je suis extrêmement lent.'
- e. **Mwen /M** *uit* *a* *kat* *sou* *ou.*
 1s *huit* *à* *quatre* *sur* 2s
 'J'ai mené huit à quatre sur toi/vous.'

En position d'objet, si le pronom 1S suit un verbe avec une finale vocalique, les deux formes, FL/FC sont possibles (89a), mais si le verbe qu'il suit a une finale consonantique, seule la FL est possible, mis à part le pronom [3P] dont la FC ne peut pas se trouver en position d'objet direct (89c). Cette contrainte de double consonne en fin de segment et de mot est une règle générale en CH. Et en ce qui a trait aux pronoms, la cause est que la FC des pronoms du CH est une consonne et le CH ne tolère de coda branchante que dans les suites /ks/, comme dans 'taks' < taxes et /ps/ comme dans 'eklips' < éclipse qui sont tous des mots d'emprunts.

- (89)
- a. Yon lafyèv pran **mwen /m.**
IND fièvre prendre 1S
'J'avais la fièvre.'
 - b. Ana pa rekonèt **mwen /*m.**
Ana NEG reconnaître 1S
'Ana ne m'a pas reconnu(e).'
 - c. Nou pa konnen **yo /*y.**
1P NEG connaître 3P
'Nous ne les avons pas reconnu(e)s.'

Nous disons ici objet direct, parce que l'hypothèse n'est pas générale. Ce pronom a un autre comportement quand il se trouve en position de complément d'objet indirect dans Nord d'Haïti. Alors que la FC d'aucun des autres pronoms ne peut se trouver en position de COI après une préposition monosyllabique (90b), le pronom personnel 1S, quant à lui, peut s'y trouver dans le parler du Nord après la préposition 'pou' < pour (90a).

- (90)
- a. Ana pote mango pou **m.**
Ana apporter mangue pour 1S
'Ana m'a apporté des mangues.'
 - b. Moun yo vini san **mwen /*m.**
humain DEF venir sans 1S
'On est venu sans moi.'

Nous pouvons observer ce cas dans l'exemple [1] de la carte [1972] de l'ALHA. La carte suivante présente des exemples des déterminants du CH. Mais l'exemple [1] est le seul que nous trouvons qui puisse nous aider à montrer le comportement de la FC du [1s] après la préposition *pou* < pour, dans le parler du Nord d'Haïti.



FIGURE 6.1.- ALHA de D. Fattier, Carte 1972, volume VI, partie 1, page 3

6.2.2 Pronom personnel 2s

Le pronom personnel de la deuxième personne du singulier 2s se présente sous trois formes : deux formes longues /wu/ et /u/ et une FC /w/, qui ont leurs équivalents français [tu] et [toi]. Les trois formes : /wu/, /u/ et /w/ peuvent se trouver en position de sujet en début de phrase si elles sont suivies par un mot à initiale vocalique (91b). Mais dans un focus ou avant une consonne, seule la FL est possible.

- (91)
- a. **Ou/*w** manje mango a.
2s manger pain DEF
'Tu as mangé la mangue.'
 - b. **Ou /w** ale lakay Pòl.
2s aller chez Paul
'Tu es allé(e) chez Paul.'
 - c. **Ou/*w** woule machin nan.

2s rouler voiture DEF
'Tu as conduit la voiture.'

d. **Ou** /*w yenyen anpil.
 2s lent beaucoup
'Tu es extrêmement lent.'

e. **Ou** /*w uit a kat sou mwen.
 2s huit à quatre sur 2s
'Tu as mené huit à quatre sur moi.'

Si le pronom 2S est en position d'objet d'un verbe avec une finale vocalique, les deux formes /ou/ et /w/, FL/FC sont possibles. Dans les séquences /V+/V/, il s'intercale un lubrifiant intervocalique (Valdman, 1978) qui est [w] selon que la voyelle est antérieure ou postérieure pour combler le hiatus entre que crée la rencontre de deux voyelles. C'est une règle générale en CH ; les semi-voyelles /y/ et /w/ viennent toujours remplir les hiatus entre deux voyelles. /y/, après une voyelle antérieure et /w/ après une voyelle postérieure, Picard (2001 : 100).

(92) a. Ana pa kwè **wou/w.**
 Ana NEG croire 2s
'Ana ne te croit pas.'

b. Mwen ap soti anvan **wou /w.**
 1s fut sortir avant 2s
'Je sortirai avant toi.'

Mais, si le verbe dont le pronom est l'objet a une finale consonantique, seule la FL /ou/ est possible. Ce qui est encore une règle générale, pour la FC des pronoms du CH qui ne peuvent pas apparaître après un mot ayant une finale consonantique parce que le CH ne tolère pas une double consonne en finale d'un morphème.

(93) a. Ana pa rekonèt **ou** /*w.
 Ana NEG reconnaître 1s
'Ana ne te connaît pas.'

b. Pèsonn pa t pann **ou** /*w.
 humain NEG ANT pendre 2s
'On ne t'a pas pendu.'

6.2.3 Pronom personnel 3s

Le pronom 3s dont les représentations sont /li/, /i/, /ni/, pour les formes longues et /l/, /j/, /n/ pour les formes courtes, est le pronom le plus varié en CH. Il se présente sous six formes. Les formes /i/, /j/ sont du parler du Nord d'Haïti, La forme standard sont /li/ qui a sa FC /l/ et les formes /ni/ et /n/ est phonologique. C'est le résultat d'une assimilation obtenu sous l'influence d'un trait nasal. Ces trois formes sont l'équivalent de *il*, *lui* et *elle* du français. Comme le pronom 2s, il peut se trouver en position de sujet de phrase, quelle que soit l'initiale du noyau prédicatif qui le suit, mais sa FC exige un noyau prédicatif avec un mot à initiale vocalique.

- (94) a. **Li/*L** pa jwenn manje.
 3s NEG joindre nourriture
 'Il/elle ne trouve pas à manger.'
- b. **Li/*L** bèl anpil jodi a.
 3s NEG QUANT ADV
 'Il/elle est belle/beau aujourd'hui.'

En position d'objet direct, si le pronom 3s suit un verbe avec une finale vocalique les deux formes sont possibles (95a), mais si le verbe qu'il suit se termine par une consonne, seule la FL est possible. C'est la contrainte de la double consonne que nous avons déjà évoquée pour le pronom de la première personne du singulier.

- (95) a. Yon lafyèv pran **li /l.**
 IND fièvre prendre 3s
 'Il/ elle avait la fièvre.'
- b. Ana pa rekonèt **li /*l.**
 Ana NEG reconnaître 3s
 'Ana ne l'a pas reconnu(e).'

Les formes /i/ et /j/ sont deux réalisations du pronom 3s. Elles sont attestées dans le parler du nord d'Haïti (Valdman, 1978) mais aussi dans le parler du Centre. La forme /i/, en CH comme en martiniquais se trouve toujours en position de sujet d'un noyau prédicatif (96a, 96b) quelle que soit l'initiale (consonne, voyelle ou semi-voyelle) et la forme /j/ se trouve toujours en position d'objet après un mot à finale vocalique (96c),

(96) a. I pa ka manje y.
 3S NEG MOD manger 3S
'Il/ elle ne peut pas le manger.'

b. I anvi pale avè y.
 3S envi parler avec 3S
'Il/ elle ne peut pas le manger.'

*c. I vle sòti ak y.
 3S vouloir sortir avec 3S

Et pour contourner la contrainte de la double consonne, le parler du Nord d'Haïti ajoute une épenthèse vocalique dans la préposition [ak].

(97) a. I vle sòti ake y.
 3S vouloir sortir avec 3S
'Il/elle veut sortir avec lui/elle.'

b. I pa te vini ake y ?
 3S NEG ANT venir avec 3S
'Il/elle n'est pas venu(e) avec lui/elle.'

Les formes /ni/ et /n/ sont des réalisations phonologiques du pronom 3S en position d'objet direct. Elles sont obtenues sous l'influence d'un trait nasal (98a). Il est obtenu aussi après un son nasal (consonne ou voyelle) (98c). La FC /n/ n'est pas possible quand le pronom est l'objet d'un verbe avec une finale consonantique (98b). Pour ce cas, Govain (2021a) souligne que dans le voisinage d'un phonème nasal, /l/ FC du pronom *li* de 3e pers. du sing. se laisse nasaliser r à la frontière d'un mot et à droite d'une nasale. Cela se passe notamment dans le groupe génitivisé où le possessum se termine par $\tilde{V}$ ou $\tilde{C}$ ou lorsque le pronom *li* complète directement un verbe se terminant par une nasale : /mẽ li pɾã li/ > [mẽ ni pɾã ni] (Le voici, prends-le), /li bã nu li/ > [li bãnu ni] (Il nous l'a offert), /u ʒwẽn li/ > [u ʒwẽn ni]. Les exemples suivants montrent la distribution des FC et FL.

(98) a. M fini **ni/n** lontan.
 1S finir 3S longtemps
'Je l'ai fini, il y a longtemps.'

b. Mari dwe tann **ni/*n** kounye a.
 Marie finir attendre 3S maintenant
'Marie doit l'attendre maintenant.'

c. Di li li mèt pran **ni/n**
 dire 3S 3S MOD prendre 3S

‘Dis-lui qu’il / elle peut le/la prendre.’

La carte [2227 : ALHa] viendra corroborer notre point de vue sur la variabilité du pronom [3s] dans le parler du Nord d’Haïti. Comme nous pouvons le voir dans cette carte, les formes /i/ et /j/ apparaissent dans le Nord et /ni/ et /n/ dans le Sud dans cette carte et dans le Nord dans la carte, et les formes /li/ et /l/ qui sont les formes standard sont attestées dans l’Ouest et le reste du pays.



FIGURE 6.2.- ALHa de D. Fattier, carte numéro 2227, volume VI, partie 3, page 102

6.2.4 Pronom personnel 1P

Le pronom 1P se présente sous deux formes, sa FL *nou* et sa FC *n*. En position sujet, la FL est possible, quel que soit le son qui suit (voyelle ou consonne), mais pour qu’on ait la FC, le mot qui suit doit être à initiale vocalique.

- (99) a. **Nou/*N** pa konn si Jan vini.
 1P NEG savoir si Jean venir
Nous ne savons pas si Jean est venu.
- b. **Nou/N** achte yon bèl chemiz.
 1P acheter IND bel chemise
'Nous avons acheté une belle chemise.'

En position d'objet direct, si le pronom 1P suit un verbe avec une finale vocalique les deux formes sont possibles (100a), mais si le verbe qu'il suit se termine par une consonne, seule la FL est possible. C'est la contrainte de la double consonne que nous avons déjà évoquée au début du chapitre.

- (100) a. Moun yo pa konnen **nou /n.**
 humain DEF NEG savoir 1P
'Les gens ne nous connaissent pas.'
- b. Ana pa konprann **nou /*n.**
 Ana NEG comprendre 1P
'Ana ne nous comprend pas.'

6.2.5 Pronom personnel 2P

Le pronom 2P se présente sous deux formes : sa FL *nou* et sa FC *n*. En position sujet, la FL est possible à gauche d'un mot commençant par une consonne ou une voyelle, mais pour qu'on ait la FC, le mot qui suit doit être à initiale vocalique (101b).

- (101) a. **Nou/*N** dwe aprann bon jès yo.
 2P devoir apprendre bon geste DEF
'Vous devez apprendre les bons gestes.'
- b. **Nou/N** ap retounen demen.
 2P FUT revenir demain
'Vous reviendrez demain.'

En position d'objet direct, si le pronom 1P suit un verbe avec une finale vocalique les deux formes sont possibles (102a), mais si le verbe qu'il suit se termine par une consonne, seule la FL est possible.

- (102) a. Timoun yo pa konnen **nou /n.**
 enfant PL NEG savoir 2P
'Les enfants ne nous connaissent pas.'

- b. Ana pa rekonèt **nou** /*n
 Ana NEG reconnaître 2P
‘Ana ne nous/vous reconnaît pas.’

6.2.6 Pronom personnel 3P

Le pronom 3P se présente sous deux formes, une FL : yo et une FC : y. Mais ce pronom a la particularité que sa FC ne se trouve jamais en position d’objet (103c). Seule sa FL peut se trouver en position d’objet. Mais, en position sujet, la FL est possible, quelle que soit l’attaque du noyau prédicatif (103a, 103b), mais pour qu’on ait la FC, il faut une attaque vocalique.

- (103) a. **Yo/y** ale ak mesye yo.
 3P aller avec messieurs DEF
‘Ils/elles sont partis avec les hommes.’
- b. **Yo/*Y** pale anpil de sa.
 3P parler QUANT de DEM
‘Ils/elles en parlent beaucoup.’
- c. Madanm nan pran **yo/*y**.
 Madame DEF prendre 3P
‘La dame les a pris.’

Le tableau suivant résume le comportement des pronoms personnels du CH en position de sujet et en position d’objet.

Tableau 6.2.- : Distribution des FC des pronoms en position sujet et objet						
Pronom/FC	Sujet		Objet direct		Objet indirect ²¹	
	Init. vocal.	Init. cons.	Finale vocal.	Finale cons.	Finale vocal	Finale cons.
M	+	+	+	-	+	-
W	+	-	+	-	+	-
L	+	-	+	-	+	-
N	+	-	+	-	+	-
N	+	-	+	-	+	-
Y	+	-	Ø	Ø	Ø	Ø

Comme le tableau ci-dessus le montre, il y a deux pronoms personnels qui ont un comportement distributionnel particulier ; la première personne du singulier qui a sa FL et sa

²¹ L’objet indirect introduit par une préposition monosyllabique, quelle que soit sa terminaison, la FC n’est pas possible en CH. Mis à part le cas particulier pour la préposition *pou* dans le parler du Nord d’Haïti, qui peut avoir la FC du 1p en position d’objet.

FC qui peuvent se trouver en position sujet et en début de phrase quelle que soit l'initiale du mot qui le suit à condition qu'il ne soit pas dans une focalisation, principe général pour tous les pronoms et la troisième personne du pluriel qui a une FC /j/ que ne peut pas se trouver en position d'objet.

6.3 Les caractéristiques communes des pronoms personnels du CH

Après avoir passé en revue chaque pronom personnel, nous allons maintenant voir les caractéristiques communes que détiennent les prépositions. Pour y arriver, nous allons procéder de la même manière avec la méthode de distribution.

6.3.1 Pronoms personnels et prosodie

Van, d. W. J. et Veenstra, T. (2015)²² ; Henri (2010)²³, pour parler de l'alternance FC/FL des verbes dans le mauricien et Cadely (2010)²⁴, pour parler l'alternance FC/FL des pronoms en CH, pensent que la prosodie doit être prise en compte dans l'analyse de l'alternance FC/FL des créoles à base lexicale française. Nous allons montrer que, dans des cas bien précis, la FC et la FL des pronoms en CH sont des allomorphes dictés par des contraintes prosodiques. Il s'agit d'une généralisation qui sera démontrée dans l'analyse de chacun des pronoms.

6.3.2 Pronoms personnels dans un focus

Quand les pronoms personnels du CH sont focalisés, qu'ils soient en début ou en fin de phrase, la FC n'est pas possible. Dans ce cas, il est l'équivalent des pronoms clitiques [*moi, toi, lui/elle, nous, vous, eux/elles*] du français. Et aussi, ils sont substituables avec les

²² If that is the case, there should be a linking algorithm between prosody, discourse and syntax... From this we conclude that prosody (phonological phrasing and stress) may indeed be a factor in the alternation in the languages under discussion, but that it can certainly not be the only one. Although we do not want to exclude the influence of prosody on the development process of the alternation, a purely prosodic account is not the most interesting hypothesis for the synchronic situation. Therefore, this paper focuses on the distributional and syntactic properties (Van & Veenstra 2015: 9)

²³ That the SF is a phonological phenomenon can not only be falsified on distributional properties but also on prosodic properties. I will also show that LFs sometimes appear with canonical complements (where SFs are expected) and that they are in these cases exponents of Verum Focus. A relatively superficial analysis of alternating forms will show that they present the same prosody in the same distributional environment, that is, the verb and its internal arguments.

²⁴ Dans la perspective de la théorie prosodique, (Selkirk, 1984 ; Nešpor et Vogel, 1987 ; Hayes, 1989), constituant phonologique représente une unité prosodique déterminée une série de règles, de principes et/ou de contraintes phonotactiques s'appliquent dans le domaine exclusif de cette unité... le phénomène d'élision vocalique et d'attachement du pronom au mot qui le précède qui le suit relève de la prosodie.

pronoms réfléchis [*mwen menm* < moi-même, *oumenm* < toi-même, *limenm* < lui-même, *noumenm* < nous-mêmes, *noumenm* < nous-meme, *yomenm* < eux/elles-meme]. Vernet (1984) et Henri (2010) soutiennent qu'il s'agit d'une pause prosodique. Zribi-Hertz (1990) dit que le pronom est dans une position focus.

- (104) a. **Mwen /*M,** mwen / m p ap vini.
Mwenmenm/*M, mwen / m p ap vini.
 1S 1S NEG FUT venir.
'Moi, je ne viendrai pas.'
- b. Mwen / M anvi pran yon beny, **mwen /*m.**
 Mwen / M anvi pran yon beny, **mwenmenm/*m.**
 1S envi NEG IND bain 1S
'Moi, j'ai envie de prendre un bain.'
- c. Kisa ou/w di, **ou ?**
 Kisa ou/w di **oumenm/*m.**
 INT 2S dire 2S
'Qu'est ce que tu dis, toi ?'
- d. **Wou,*w** ou pa prale lekòl ?
oumenm/*w, o pa prale lekòl ?
 2S 2S NEG aller école ?
'Toi, tu ne vas pas à l'école ?'
- e. **Li,*L,** mwen/m pa konn si l ap vini.
Limem,*L mwen/m pa konn si l ap vini.
 3S 1S NEG aller si l FUT venir
'Même lui, il/elle ne sait pas pas s'il viendra.'

Quand le pronom est dans un focus après un présentatif, seule la FC est possible.

- (105) a. Kanta **mwen/*m** mwen/ m p ap vini.
 kanta 1S 1S NEG FUT venir
'Quant à moi, je ne viendrai pas.'
- b. E **mwen/*m,** sa w di m.
 Et 1S DEM 2S dire 1S
'Et moi, qu'est-ce que tu/vous me dis/dites.'
- c. Men **mwen/*m,** mesye Jak.
 Voici 1S monsieur Jacques
'Me voici, Monsieur Jacques.'

Zribi-Hertz et Glaude (2012) et Henri (2010)²⁵ pensent qu'en CH le pronom personnel peut se trouver en position de sujet dans une focalisation dans un énoncé clivé avec la copule [se] ou avec l'effacement de celle-ci (106a). Dans ce cas, seule la FL est possible parce que le pronom apparaît en fin d'un segment de phrase et est réalisé avec une pause.

- (106) a. Se **mwēn** /***m** ki pi bèl.
 Ø **mwēn** /***m** ki pi bèl.
mwēn menm ki pi bèl.
 COP 1S REL ADV belle/beau
'C'est mi qui suis le plus beau/ la plus belle.'
- b. Se **mwēn** /***m** ak Pyè ki pi bèl.
 Ø **mwēn** /***m** ak Pyè ki pi bèl.
mwēn menm ak Pyè ki pi bèl.
 COP 1S COORD Pierre REL ADV belle/beau
'Pierre et moi sommes les plus beaux/belles.'

6.3.3 Les pronoms personnels dans un (NP) avec une coordination

Dans un NP coordonné, quelle que soit la place du pronom personnel (107a et 107b), il se présente sous sa FL.

- (107) a. **Mwēn** /***M** ak Pyè manje deja.
 1S ak Pyè manje ADV.
'Moi et Pierre, nous avons déjà mangé.'
- b. Pyè ak **mwēn** /***m** manje deja.
 Pyè ak 1S manger ADV.
'Moi et Pierre, nous avons déjà mangé.'
- c. Ni **mwēn** ni **Jan** pa konnen bagay konsa.
 Ni 1S ni Jean pa konnen chose comme ça
'Ni Jean ni moi, nous n'en savons rien.'
- d. Ni **Jan** ni **mwēn** pa konnen bagay konsa.
 ni jean ni 1S pa konnen chose comme ça
'Ni moi ni Jean, nous ne savons rien dans ce dossier.'

²⁵ When *se* is present, there is a pause marking dislocation in the prosody. We thus consider that *se* is a presentational pronoun.

Le CH utilise *avèk* < *avec* comme une conjonction de coordination pour construire un NP sujet complexe avec coordination (a et b). Dans ce NP, seule la FL du pronom de la première personne du singulier est possible, si celui-ci commence la phrase.

- (108) a. **Mwen / *M** avèk ou se marasa.
Mwenmenm avèk ou se marasa.
 1S avec 2S COP jumeaux / jumelles
Toi et moi, nous sommes jumeaux/ jumelles.
- b. Jan avèk **mwen / *m** se peyizan.
 Jean avec 1S COP paysan
'Jean et moi sommes des paysans.'

Dans ce NP la FC est possible quand *avèk* subit une modification morphologique en perdant la consonne [k] finale pour éviter la double consonne en finale de segment de phrase.

- (109) a. Jan avè mwen / **m** se peyizan.
 Jean avec 1S COP paysan
'Jean et moi sommes des paysans.'
- b. **Mwen / *M** avè ou / **w** se marasa.
Mwenmenm avè ou / **w** se marasa.
 1S avec 2S COP jumeaux / jumelles
Toi et moi, nous sommes jumeaux/ jumelles

Mise à part la FC du pronom 3P qui ne se trouve jamais en position d'objet et en finale de segment, pour tous les autres pronoms personnels, si le verbe que suit le pronom se termine par une consonne, la FC du pronom n'est pas possible. Il s'agit d'une contrainte phonologique. Le CH ne tolère pas une double consonne en finale de mot ou de segment. Les cas particuliers de double consonne qui existent en CH sont le couple [ks] comme dans les morphèmes *taks* < *taxe* ; *saks* < *saxe* ; *Maks* < *Max* et le couple [ps] comme dans les morphèmes *eklips* < *éclips* ; *tchips* < *chips* ; *wayps* < *wipes* qui sont tous des emprunts.

- (110) a. Ana te defann **mwen/ *m.**
 Ana ANT défendre 1S
'Ana m'avait défendu.'
- b. Ana te defann **ou/ *w.**
 Ana ANT défendre 2S
'Ana t'avait défendu.'
- c. Koutiryèz la t ap koud **li/*l.**
 couturière DEF ANT PROG coudre 3S

'La couturière le/la cousait.'

- d. Se moun yo ki pèmèt **nou/*n.**
COP humain DEF REL permett 1P
re

'Ce sont eux qui nous l'ont permis.'

- e. Se yon kay Jan vann **nou/*n.**
COP IND maison Jean vendre 2P

'C'est une maison que Jean nous a vendue.'

- f. Andre pral remèt **yo/*y.**
André FUT remettre 3P

'André va les rendre.'

Mais si le verbe que suit le pronom personnel se termine par une voyelle, les deux formes du pronom sont possibles. Le pronom 3P est un cas particulier dont la FC ne peut pas se trouver en position d'objet.

- (111) a. Bèf la sot trennen **mwen/m.**
bœuf DEF ANT trainer 1S

'Le bœuf vient de me trainer.'

- b. Fi a ap gade **wou/ou/w.**
Fille DEF PROG regarder 2S

'La fille te regarde.'

- c. Timoun yo te pran **li/l.**
enfant DEF ANT prendre 3S

'Les enfants l'avaient pris.'

- d. Pwofesè a te wè **nou/n.**
Professeur DEF ANT voir 2P

'Le professeur nous avait vus.'

- e. Ana t ap chèche **nou/n.**
Ana ANT PROG chercher 2P

'Ana nous cherchait.'

- f. Pyè pa t gaspiye **yo/*y.**
Pierre NEG ANT gaspiller 3P

'Pierre ne les avait pas gaspillés.'

6.3.4 Pronoms personnels en position d'objet après une préposition monosyllabique

Quand le pronom personnel est l'objet dans un PP avec une préposition monosyllabique, seule la FL du pronom est possible. Dans les exemples suivants vous verrez que les deux formes du pronom sont possibles en (112c).

- (112) a. Jan pote mango pou **mwēn/*m.** *Mais possible dans le Nord*
Jean porter mangue pour 1s
'Jean m'a apporté des mangues.'
- b. Bagay yo pa bon san **wou/*w.**
choses DEF NEG bon sans 2s
'Les choses ne vont pas bien sans toi.'
- c. Jan moute machin nan devan **mwēn/m.**
Jean monter machine DEF devant 1s
'Jean est monté dans la voiture en ma présence.'

6.3.5 Les pronoms personnels dans une subordonnée complétive

Avant d'entrer dans les détails, nous allons commenter, pour les besoins de notre analyse, Cadely (2010 : 91) qui soutient que « [l]es pronoms personnels (sujet/objet) du CH comportent deux formes de surface : une forme pleine et une forme réduite ou agglutinante. » Pour montrer le comportement des pronoms dans des structures subordonnées complétives, l'auteur croit qu'« [o]n peut voir, en effet, que les pronoms en fonction sujet s'attachent à gauche du verbe tandis que les formes objets sont incorporées à droite » (Cadely 2010 : 96), mais le problème qui se pose ici est que l'auteur choisit des verbes qui ont une finale vocalique. Nous pensons que le point de vu qu'il s'agit d'une agglutination pose problème. D'une part, considérant la définition du concept d'agglutination, les pronoms personnels du CH ne peuvent pas être agglutinés. À titre d'exemple, en référence au mauricien, Henri (2012 : 1) pense que les mots agglutinés ce sont des noms hérités du français — ils peuvent provenir d'autres langues aussi — mais ont souvent une forme analogue à la séquence ARTICLE + NOM du français; une forme qui, sans doute, résulte d'une réinterprétation de frontières de mot. D'autres part, la FC du pronom personnel ne s'attache à aucune catégorie grammaticale en CH. Même s'il subit une apocope, il reste toujours un mot à part entière. Nous n'appuyons pas l'hypothèse de Cadely, selon laquelle la distribution des formes (pleines/réduites) du paradigme pronominal est définie par l'environnement segmental. C'est ce que nous allons montrer dans les exemples suivants.

Dans un segment avec le pronom personnel en position d'objet, seule la FL est possible, parce qu'en CH nous ne pouvons pas avoir une double consonne en finale de segment. Il s'agit d'une contrainte phonologique. Dans (113a), le pronom 1s suit un verbe à finale vocalique et dans (113b), il suit un verbe à finale consonantique.

- (113) a. Jan fòse **mwēn/ m** batay ak timoun yo.
 Jean efforcer 1s batailler ak enfant DEF
'Jean m'a poussé me battre avec les enfants.'
- b. Mari pran **li/l** bay Pyè.
 Marie prendre fendre donner Pierre
'Marie l'a pris (e) et l'a donné Pierre (e).'
- c. Kouto a fann **mwēn/*m** nan pye.
 Couteau DET fendre 1s dans pieds
'Le couteau m'a coupé au pied.'

Mais, quand le pronom personnel est le sujet de la proposition subordonnée dans une phrase complexe, les deux formes du pronom 1s sont possibles, que l'environnement soit consonantique ou vocalique (114a, 114b).

- (114) a. M/Mwēn manje **pen mwēn/m** bere a.
 1s manger pain 1s beurrer DEF
'J'ai mangé le pain que j'ai enduit de beurre.'
- b. M/Mwēn pran manyòk **mwēn/m** bouyi a.
 1s prendre manioc 1s bouillir DEF
'J'ai pris le manioc que j'avais fait bouillir.'
- c. Fi a vann kaye **li/l** achte a.
 Fille DEF 2s cahier 3s acheter
'La fille a vendu le cahier qu'il avait acheté.'
- d. Madanm nan vann kat **li/*l** te achte a.
 Madame DEF vendre carte 3s ANT acheter DEF
'La dame a vendu le billet qu'elle avait acheté.'

Dans les autres exemples suivants, nous avons distribué les FC et FL des pronoms dans quatre environnements possibles pour montrer que mis à part le pronom 1s et le pronom 3p, la FC des autres pronoms en début d'un segment subordonné ne sont possibles que s'ils sont dans un environnement vocalique.

- (115) a. Mari rekonèt **ou/w** ap fè anpil efò.
 Marie reconnaître 2S PROG 3S ADV effort
'Marie reconnaît que tu fais beaucoup d'effort.'
- b. Mari konnen **ou/w** fè anpil efò. .
 Marie savoir 2S faire ADV effort
'Marie sait que tu as fait beaucoup d'effort.'
- c. Mari rekonèt **ou/*w** te fè anpil efò. .
 Marie reconnaître 2S ANT 3S ADV effort
'Marie a reconnu que tu avais fait beaucoup d'effort.'
- d. Mari rekonèt **ou/*w** fè anpil efò. .
 Marie reconnaître 2S faire ADV effort
'Marie reconnaît que tu as fait beaucoup d'effort.'
- (116) a. Jan panse **li/l** ale.
 Jean penser 3S aller
'Jean pense qu'il/elle est parti(e).'
- b. Jan panse **li/l** tounen.
 Jean penser 3S retourner
'Jean pense qu'il/elle est revenu(e).'
- c. Moun yo defann **li/*l** tounen.
 Humain DEF défendre 3S revenir
'On lui interdit (a interdi) de revenir.'
- d. Moun yo defann **li/l** ale.
 humain DEF défendre 3S aller
'On interdit (a interdi) qu'il/elle parte.'
- (117) a. Pyè vle **nou/n** antre.
 Pierre vouloir 1P entrer
'Pierre veut qu'on rentre.'
- b. Andre kwè **nou/n** ka reyisi.
 Pierre croire 1P pouvoir réussir
'André croit que nous pouvons réussir.'
- c. Li aprann **nou/n** ap rive demen.
 3S aprann 1P FUT arriver demain
'Il/elle a appris que nous arriverions demain.'
- d. Majori rekonèt **nou/*n** ka reyisi.
 Marjorie reconnaître 2P pouvoir réussir
'Marjorie a reconnu que nous pouvions réussir.'

- (118) a. Pyè mande **nou/n** antre.

Pierre demander 2P entrer
'Pierre vous demande de rentrer.'

b. Anayiz panse **nou/n** **pa** konnen.
 Anayiz pense 1P NEG savoir
'Anayiz pense que vous ne le savez pas.'

c. Mwen defann **nou/n** **al** **nan** dlo a.
 1S défendre 1P FUT dans eau DET
'Je vous interdis d'aller chercher de l'eau.'

d. Majori rekonèt **nou/*n** **ka** reyisi.
 Marjorie reconnaître 2S pouvoir réussir
'Marjorie reconnaît que vous pouvez réussir.'

(119) a. Moun yo **di** **yo/y** **ap** vini.
 humain DEF dire 3P ap vini.
'Ils/elles ont dit qu'ils/elles viendraient.'

b. Mwen/M regrèt **yo/y** **ale** konsa.
 1S regretter 3P aller ainsi
'Je regrette qu'ils/elles soit parti(e)s ainsi.'

c. Mwen/M wè **yo/*y** vini.
 1S voir 3P venir
'J'ai vu qu'ils étaient venus.'

d. Mwen/M defann **yo/*y** **pale** la a.
 1S défendre 3P parler ADV
'Je leur interdis de parler.'

Nous résumons dans le tableau suivant notre analyse sur la distribution des formes courtes dans des énoncés avec une subordonnée complétive

Tableau 6.3.- : Distribution des FC des pronoms dans une subordonnée complétive				
	C_C	V_V	C_V	V_C
M	+	+	+	+
W	-	+	+	+
L	-	+	+	+
N	-	+	+	+
N	-	+	+	+
Y	-	+	+	-

Ce tableau nous montre que dans une subordonnée complétive, comme nous venons de le montrer dans les exemples de 115 à 119 que la FC du pronom 1S peut se trouver dans n'importe quel environnement, mais la FC du pronom 3P /y/ ne peut pas être le sujet d'un segment subordonné. À part ces deux pronoms, qui ont un comportement particulier, tous les

autres pronoms ont un même comportement distributionnel ; ils peuvent se trouver dans tous les environnements sauf s'ils sont consonantiques.

6.4 Les déterminants possessifs

Le déterminant possessif du CH, comme les pronoms personnels, ont une FC et une FL. Ils n'expriment pas de genre. Exception faite pour la troisième personne du pluriel qui n'a pas de FC comme quand il est en position d'objet (Cardely 2010)²⁶. Les déterminants possessifs sont postposés comme l'article défini du CH (Fattier 2000) et, dans cette position, la FL apparaît dans les contextes consonantiques et vocaliques et la FC se manifeste seulement dans un contexte vocalique. Voici un tableau exhaustif des déterminants possessifs du CH :

TABLEAU 6.4.-Les déterminants possessifs (singulier) du CH

Personne	Forme longue	Forme courte	Français
Singulier			
Pers.1	mwen	m	mon, ma
Pers.2	wou, ou	w	ton, ta, votre
Pers.3	li, i, ni	l, y, n	son, sa
Pluriel			
Pers.4	nou	n	notre
Pers.5	nou	n	votre
Pers.6	yo	ø	leur

Tous les déterminants possessifs et leurs particularités sont proposés dans les exemples suivants. Parmi les particularités, nous pouvons voir en (120c) la contrainte du déterminant possessif dans un contexte consonantique et l'impossibilité d'avoir une FC pour la troisième personne, peu importe l'environnement où le pronom apparaît.

- (120) a. Mwen pran chapo **mwen/m**
 1s prendre chapeau POSS
'J'ai pris mon chapeau.'
- b. Fè Antwàn ba ou soulye **ou/w**
 faire Antoine donner 2s souliers POSS
'Demande tes chaussures à Antoine.'
- c. Elèv la pran **valiz** li/*l

²⁶ En CH, les indicateurs possessifs et personnels présentent les mêmes formes morphologiques. Les formes du possessif suivent le nom et comportent une variante pleine et une variante réduite qui apparaissent respectivement dans des contextes consonantiques/vocaliques... La variante [jo] n'est pas affectée par l'élision.

Elève DEF prendre valise POSS
'L'élève a pris son sac d'écoliers.'

d. Peyi **nou/n** se Ayiti
 Pays POSS FOC Haïti
'Notre pays, c'est Haïti.'

e. Timoun yo renmen lekòl **yo**
 Enfant DEF aimer école POSS
'Les enfants aiment leur école.'

Le tableau ci-dessus comporte les déterminants possessifs dans leur forme singulière. Le tableau suivant montre que pour qu'on ait le pluriel du déterminant possessif il faut le /yo/ qui est la forme plurielle de l'article défini LA du CH.

TABLEAU 6.5.- : Les déterminants possessifs du CH et le nombre pluriel des noms

Personne	Forme longue	Forme courte	Français
Singulier			
Pers.1	mwen yo	m yo	mes
Pers.2	wou, ou yo	w yo	tes, vos
Pers.3	li, i, ni yo	l, y, n yo	leurs
Pluriel			
Pers.4	nou yo	n yo	nos
Pers.5	nou yo	n yo	vos
Pers.6	yo yo	ø	leurs

Par les exemples qui vont suivre, nous allons montrer que le déterminant /yo/ n'est pas obligatoire si on veut avoir la forme plurielle du déterminant possessif. Ici, notre hypothèse est que le déterminant possessif est en même temps singulier et pluriel. L'article pluriel /yo/ est un déterminant déictique-anaphorique (Fattier 2000 : 41), qui apporte une précision sur le nom et pas le déterminant possessif. Le déterminant possessif du CH a cette particularité d'être naturellement singulier et pluriel en même temps. Son nombre dépend de la situation d'énonciation. Et pour ce qui nous concerne dans cette thèse, nous pouvons voir dans les exemples suivants la manifestation du principe de l'environnement vocalique et consonantique.

(121) a. Mwen mete rad **mwen/*m** nan amwa sa a.
 1s mettre vêtements POSS dans armoire DEM
'J'ai mis mes vêtements dans cette armoire.'

- b. Mwen mete rad **mwen yo** nan amwa sa a.
 1S mettre vêtements POSS DET dans armoire DEM
'J'ai mis mes vêtements dans cette armoire.'

Ce qui est encore remarquable dans les exemples suivants est que même si on ajoute un quantifieur à droite du nom déterminé par le possessif, le *yo* n'est pas obligatoire. Ce qui prouve que le /yo/ est le déterminant du nom et pas le déterminant du pronom.

- (122) a. Mwen pral wè 2 sè mwen.
 1S FUT voir QUANT sœurs POSS
'Je vais rencontrer deux de mes sœurs.'
- b. Mwen pral wè 2 sè mwen yo.
 1S FUT voir QUANT sœurs POSS DEM
'Je vais rencontrer mes deux sœurs.'

Mais, étant donné la variété très marquée que représente le créole du Nord d'Haïti, les déterminants possessifs sont les mêmes que ceux utilisés dans le reste du pays, mais avec une syntaxe différente. Il y a deux structures syntaxiques pour exprimer le déterminant possessif (Valdman 1978). La première structure est KIN+A+PRO : *kin an mwen/m* < mon, *kinan ou/w* < ton... la forme *kinan mwen/m* est la contraction et le résultat d'une nasalisation de la forme *kin a mwen/m* < mon, *kin a ou/w* < ton... comme dans les exemples suivants :

- (123) a. Bay Jak liv **kinan mwen/ m** an.
 donner Jacques livre POSS DEF
'Donne/ez mon livre à Jacques.'
- b. Fi sa a se matant **kinan li/l** i ye
 Femme DEM COP tante Son 3s être
'Cette femme est sa tante.'

La deuxième structure est A+PRO avec une nasalisation.

- (124) a. Moun yo pran pitit **-an mwen / m**
 Personne 3P prendre petit POSS
'Les gens m'ont pris mon enfant.'
- b. Mari se zanm **-an mwen/m.**
 Marie COP ami POSS
'Marie est mon amie.'

Ce qui retient notre attention ici est que, avec le *a* intercalé entre l'élément possédé et le pronom personnel, on a toujours un environnement vocalique. De ce fait, les deux formes

FC/FL sont toujours possibles. Nous pouvons voir tout ce que nous venons d'expliquer sur la carte suivante :



FIGURE 6.3.- ALHa de D. Fattier, Carte numéro 1983, volume VI, partie 1, page 24

6.5 Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons étudié les pronoms personnels du CH avec leurs caractéristiques morphologiques syntaxiques. L'analyse nous a permis de voir que chaque pronom personnel du CH a au moins un allomorphe comme la troisième personne du singulier qui en a particulièrement six. Nous avons vu que les pronoms personnels en CH ont tous une alternance FC/FL dont chacune est soumise à des contraintes phonologiques, prosodiques et syntaxiques. Nous sommes arrivé au résultat qu'en position de sujet en début de phrase et dans une subordonnée complétive, seule la FC de la première personne du singulier précède un noyau prédicatif ou un marqueur TMA à initiale consonantique. La FC de tous les autres pronoms personnels a besoin de s'appuyer sur une initiale ou une finale vocalique. À rappeler qu'en CH, le noyau prédicatif n'est pas forcément un verbe, il peut aussi être, un nom, un adjectif, un adverbe ou une préposition. Et en position d'objet, la FC des pronoms personnels

qui sont des consonnes n'est pas possible. De manière générale, la double consonne ou coda branchante qui n'est pas possible en CH. Nous avons étudié les particularités des pronoms et les déterminants possessifs dans le créole du Nord d'Haïti ; comme les allomorphes /i/ et /y/ < *il, elle*, de la troisième personne du singulier et les déterminants possessifs KIN+A+PRO et A+PRO qui sont attestés seulement dans le créole du Nord d'Haïti selon les cartes de l'ALHa qui nous a servi, en partie, de corpus de référence dans cette thèse. En dernier lieu, nous avons vu que les pronoms personnels sont identiques aux déterminants possessifs en CH avec les mêmes caractéristiques morphologiques et la même contrainte de coda branchante.

CHAPITRE VII

Des morphèmes du système TMA et d'autres particules

Ce chapitre est consacré à l'analyse des éléments du système TMA du CH dénotant le temps, le mode ou l'aspect : *ape/ap* ; *te/t* ; *prale/pral* ; *aprale/apral* et trois unités morphémiques ; la préposition *avèk/avec* ; le marqueur de négation *pa/pas* ; l'adverbe de lieu *kote/côté* que nous regroupons sous l'appellation « *particules* ». Le point commun qui caractérise ces deux groupes d'éléments est qu'ils sont tous de morphèmes à double forme et que leur FC est obtenue par effacement de la voyelle finale. Il est indéniable que ces morphèmes ont été l'objet de nombreuses études dans le passé. Donc, beaucoup d'éléments de réponses ont été apportés sur leurs propriétés sémantiques, mais peu sur la syntaxe et les aspects morphophonologiques qui les caractérisent. Des travaux que nous citons dans les paragraphes suivants. C'est la raison pour laquelle dans ce segment de la thèse nous prenons en compte seulement les morphèmes qui présentent un paradigme FC/FL. Notre but est de rendre compte des caractéristiques syntaxiques et morphophonologiques des deux formes (FC/FL) dans la langue. Pour y parvenir, dans un premier temps, nous étudions les marqueurs TMA et dans un second lieu nous analysons les autres particules.

Des morphèmes du système TMA du CH

Le système TMA du CH est l'une des parties de la grammaire de cette langue qui a été la plus étudiée depuis le début de la créolistique. Parmi les recherches qui y ont été consacrées, nous pouvons citer : Valdman (1978) ; Bentolila, (1987) ; Damoiseau 1988, 1994 ; McCrindle, (2000) ; DeGraff, (2007) ; Fon Sing, (2010) ; Lainy, (2010) ; Glaude (2012). La majorité de ces études tentent de comprendre soit la sémantique soit l'origine des formes qui constituent cette catégorie dans la langue (voir Paul, 2021). Comme nous l'avons déjà signalé, notre objectif ici est de rendre compte de la grammaire des morphèmes qui présentent un paradigme FC/FL du système TMA du CH contrairement à la langue lexificatrice, le marqueur TMA du CH est une particule préposée par rapport au noyau prédicatif qui peut être un verbe, un adverbe, un adjectif, un nom ou une préposition. Nous regroupons les morphèmes dénotant le temps, le mode et l'aspect du CH en deux groupes : le premier groupe qui sera traité dans le chapitre VIII, consacré aux verbes, est constitué de morphèmes qui résultent d'une grammaticalisation (Fattier, 2003 ; DeGraff, 2005) des verbes provenant de la langue lexificatrice et sont devenus dans des contextes, des auxiliaires TMA qui ont rejoint de ce fait

les catégories mineures. Les mots qui constituent ce groupe sont les FC des verbes légers lexicaux et auxiliaires d'aspect : *ale/al* : aller ; *fini/fin* : finir ; *soti/sot* : sortir ; *vini/vin* : venir ; *genyen/gen pou* : gagner et les FC des verbes légers lexicaux et auxiliaires modaux *konnen/konn* : connaître ; *fòk/fò* : il faut que ; *kapab/ka* : être capable ; *dwe* : devoir ; *vle* : vouloir et le second groupe, ce sont des morphèmes provenant d'horizon divers par exemple, les marqueurs de temps *te/t*, *ape/p*, *a*, *va*, *ava*, les marqueurs d'aspect *ape/ap*, *prale/pral*, *aprle/apral*, *fèk* et les marqueurs modaux *mèt*, *an nou*. Comme nous pouvons le remarquer, le premier groupe a des morphèmes qui peuvent être rangés dans deux catégories grammaticales. En fonction du contexte et de la syntaxe, ces éléments peuvent être des verbes ou marqueurs d'aspects et de mode. Tandis que le second groupe comporte seulement des marqueurs de temps et d'aspect. Et ce sont les unités à double forme de ce second groupe qui seront l'objet de notre réflexion dans ce qui suit. Pour les valeurs sémantiques de ces éléments (voir Paul, 2021 et McCrindle, 2000).

7.1.1 Le marqueur [te/t]

Le marqueur *te* est le morphème du CH pour exprimer l'antériorité et l'aspect accompli. Il se place toujours à gauche d'un noyau prédicatif ou un marqueur d'aspect ou de mode.

- (125) a. Mwen **te** ale kay marenn mwen yè.
 1S ANT aller chez marraine 1S hier
'Je suis allé chez ma marraine hier.'
- b. Moun yo **te** anpil nan fèt la.
 humain PL ANT quant dans fête DEF
'Les gens étaient nombreux à la fête.'
- c. Mwen **te** konn ale kay marenn mwen.
 1S ANT ASP aller chez marraine 1S
'J'avais l'habitude d'aller chez ma marraine.'

Le marqueur *te* présente un allomorphe *t* qui résulte de l'apocope de la FL. Nous venons de montrer les positions syntaxiques dans lesquelles la FL peut se trouver, maintenant, voyons dans les exemples suivants la distribution de la FC. Cette forme *t* du morphème d'antériorité est obtenue par crase quand celle-ci se trouve à droite d'un lexème ou d'un morphème à initiale vocalique.

- (126) a. Mwen **t/te** ale kay marenn mwen yè.
 1S ANT aller chez marraine 1S hier
'J'étais allé chez ma marraine.'
- b. Moun yo **t/te** anpil Nan fèt la.
 humain PL ANT quant dans fete def
'Les gens étaient nombreux à la fête.'
- c. Mwen ***t** konn ale kay marenn mwen,
 1S ANT ASP aller chez marraine 1S

Généralement, c'est la forme *t* qui est employée dans une phrase négative, où elle se trouve entre le marqueur de négation *pa/pas* et le noyau vocalique ou le marqueur d'aspect. Quelle que soit l'initiale du lexème ou du morphème qui le suit, elle est la seule forme possible dans cette position. Pour deux raisons : premièrement, dans cette position, la forme réduite *t* vient former un segment syllabique CVC avec le marqueur de négation *pa*. Ce qui rend possible une consonne dans le segment suivant. Deuxièmement, bien que les deux formes [FC/FL] soient possibles, l'usage veut que ce soit la FC qu'on utilise.

- (127) a. Jan pa t vini nan fèt la.
 Jean NEG ANT venir dans fête DEF
'Jean n'était venu à la fête.'
- b. Jan pa t konn vini nan fèt la.
 Jean NEG ANT PROG venir dans fête DEF
'Jean n'avait pas l'habitude de venir à la fête.'
- c. Jan pa te vini nan fèt la.
 Jean NEG ANT venir dans fête DEF
'Jean n'était pas venu à la fête.'

Enfin, c'est la FC *t* du morphème qui est utilisée, selon l'usage, quand il se combine avec le marqueur d'aspect de progression *ap*. L'exemple 4a n'est pas agrammatical, mais, l'usage veut qu'on se serve de la FC du morphème, dans cette position syntaxique.

- (128) a. Mwen **te** ap vini nan fèt la.
 1S ANT PROG venir dans fête DEF
'J'étais en route pour venir à la fête.'
- b. Mwen t ap vini nan fèt la.
 1S ANT PROG venir dans fête DEF
'J'étais en route pour venir à la fête.'

- c. Mwen pa t ap vini nan fèt la.
 1S NEG ANT PROG venir dans fête DEF
'J'étais en route pour venir à la fête.' / *'Je viendrais à la fête.'*
- d. Mwen t ap vini nan fèt la.
 1S ANT PROG venir dans fête DEF
'J'étais en route pour venir à la fête.' / *'Je viendrais à la fête.'*

7.1.2 Le marqueur [ape/ap]

Le morphème *ape* est le marqueur du temps présent et de l'aspect duratif en CH. Il a une FC *ap* dont nous avons déjà parlé dans le segment précédent. Et c'est cette forme réduite qui est utilisée dans l'usage quotidien. Quand ce morphème est le seul marqueur du noyau prédicatif, c'est le contexte ou la situation de communication qui détermine s'il exprime le temps ou l'aspect. Mais, quand il se combine avec le marqueur d'antériorité, il ne peut être qu'un marqueur d'aspect.

- (129) a. Mari **ape/ap** gade timoun yo.
 Marie PROG regarder enfant PL
'Marie est en train de regarder les enfants.' / *'Marie regardera les enfants.'*
- b. Mwen te/t **ap** vini nan fèt la.
 1S ANT PROG venir dans fête DEF
'J'étais en route pour venir à la fête.'

La FL *ape* est rarement utilisée dans l'usage quotidien de la langue. On l'utilise dans un contexte très particulier où elle détient une valeur pragmatique ironique. Dans les exemples suivants, elle sous-entend une quantité exorbitante de l'objet ou la grande durabilité d'une action ou d'un état.

- (130) a. Mari **ape** pase mizè !
 Marie PROG passer misère
'Marie est en train de connaitre des moments difficiles.'
- b. Mari **ape** manje mango.
 Marie PROG passer misère
'Marie mange beaucoup de mangues.'

7.1.3 Le marqueur [prale/pral]

Comme toutes les particules morphémiques des créoles, *pral* et *prale* résultent d'une grammaticalisation (Fattier, 2003 ; DeGraff, 2005) de *pour* et *aller* du français. Sa forme pleine, *prale*, quelle que soit sa position, est toujours un verbe. Mais le statut de la FC dépend de sa position syntaxique et le contexte ou la situation de communication dans laquelle elles utilisées. Donc, elle peut être un marqueur de temps futur ou un verbe de déplacement équivalent du verbe *aller* du français avec une valeur du futur. Les exemples suivants montrent que la FL ne peut avoir qu'une valeur verbale. L'exemple (130c) montre que la FC ne peut pas se trouver en final de syntagme.

- (131) a. Mwen **prale** Jakmèl ak timoun yo.
 1S aller Jacmel avec enfant DEF
'Je vais à Jacmel avec les enfants.'
- b. Mwen **prale** ak timoun yo.
 1S aller avec enfant DEF
'Je m'en vais avec les enfants.'
- c. Mwen **prale,*pral**, m p ap rete.
 1S aller 1S NEG FUT rester
'Je m'en vais, je ne veux plus rester.'

Tandis que les exemples suivants montrent que la FC peut être soit le verbe soit un marqueur du futur en fonction du contexte ou de la situation de communication. Nous reprenons les deux premières phrases de l'exemple (131) avec la FC du morphème. Le résultat est que les phrases ont deux valeurs.

- (132) a. Mwen **pral** Jakmèl ak timoun yo.
 1S aller/FUT Jacmel avec enfant DEF
'J'irai à Jacmel avec les enfants.' / *'Je serai à Jacmel avec les enfants.'*
- b. Mwen **pral** ak timoun yo.
 1S s'en aller avec enfant DEF
'Je m'en vais avec les enfants.' / *'Je serai avec les enfants.'*

D'un autre côté, nous pouvons soutenir que le statut de cette FC dépend du lexème ou du morphème qui se trouve à sa droite. Dans les exemples suivants, nous pouvons voir que quand le mot à droite de *pral* est un verbe, la copule *ye*, un nom ou un pronom qui ne dénote

pas une location ou un adjectif qualificatif, *pral* remplit la fonction d'un auxiliaire qui marque le temps futur. La FL n'est pas possible dans les exemples suivants.

- (133) a. Mwen **pral** vini ak timoun yo.
 1S FUT venir avec enfant PL
'Je vais venir avec les enfants.'
- b. Se granmoun nou **pral** ye.
 1S adulte 2P FUT DEF
'Vous serez des adultes.'
- c. Granmoun yo se **pral** nou.
 adulte PL COP FUT 2P
'Nous serons les adultes.' / *'Les adultes, ce sera vous.'*
- d. Medam yo **pral** bèl anpil.
 dame PL FUT belle QUANT
'Les filles (femme) seront très belles.'
- e. Kounye a nou **pral** twa nan kay la.
 maintenant 1P FUT 3 dans maison DEF
'Maintenant, nous (vous) allons (allez) être trois à la maison.'

Mais, si l'élément à droite de *pral* dénote un lieu, un espace ou une situation de regroupement, *pral* détient les deux valeurs (verbe et marqueur de futur). Comme nous l'avons déjà mentionné, dans ce cas de figure les deux fromes (FC/FL) sont possibles.

- (134) a. Mwen **pral** Jakmèl ak timoun yo.
 1S aller/FUT Jacmel avec enfant DEF
'J'irai à Jacmel avec les enfants.' / *'Je serai à Jacmel avec les enfants.'*
- b. Mwen **pral** ak timoun yo.
 1S s'en aller avec enfant DEF
'Je m'en vais avec les enfants.' / *'Je serai avec les enfants.'*
- c. An janvyè, nou **pral** ansanm.
 En janvier 1P aller/FUT ensemble
'On ira ensemble en janvier.' / *'On sera ensemble en janvier.'*

7.1.4 Le marqueur [aprale/apral]

Dans les exemples suivants, *aprale* et *apral* est un verbe qui est l'équivalent du verbe *aller* du français avec une valeur aspectuelle progressive. Comme nous pouvons le remarquer, les deux formes n'ont pas une même syntaxe. La FL peut se trouver en finale de syntagme et la FC ne le peut pas.

- (135) a. Ki kote n **aprale, *apral** ?
 INTERR côté 1P Aller
 'Où allons-nous ?' / 'Où allez-vous ?'
- b. Ki kote n t **aprale, *apral** ?
 INTERR côté 1P ANT aller
 'Où allons-nous ?' / 'Où alliez-vous ?'
- c. Mwen t ap gad do li k **aprale, *apral** ?
 1S ANT PROG regarder dos 3P-OSS REL
 'Je le/la regardais partir.'
- d. M **aprale/apral** lakay mwen.
 1S aller/PROG
 'Je vais chez moi.'

La FC *apral* est un marqueur d'aspect d'un procès imminent et du futur quand il modifie un noyau prédicatif.

- 136 a. Mwen t **apral** chante yon kantik.
 1S ANT aller/FUT chanter IND cantique
 'J'étais sur le point de chanter un cantique.'
- b. Mwen te wè w t **apral** echwe.
 1S ANT Voir 2S ANT
 'J''étais sûr que tu allais échouer.'

Autres particules

7.2.1 Le marqueur [pa]

Le morphème *pa* et son allomorphe consonantique *p* obtenu par crase servent à exprimer la négation en CH (voir Déprez, 2018 et 2021) qui soutiennent que ce morphème est la négation de la copule *se*. DeGraff (1993) a établi la différence syntaxique entre le *pa* du CH et celui du français. En CH, ce morphème se trouve entre le sujet et le noyau prédicatif ou à la tête d'une phrase impérative. Il faut signaler aussi que quand il modifie un syntagme verbal, il peut y avoir un marqueur TMA entre *pa* et le verbe ou une copule. Le marqueur détermine le choix

de la FC ou de la FL. Notre objectif sera de rendre compte de la syntaxe de la FL et son allomorphe. Comme en témoignent les exemples suivants, la FC *p* est obligatoire quand elle a à sa droite le marqueur de temps et d'aspect *ap*.

- (137)
- a. Mwen **pa/*p** ale lekòl jodi a.
1S NEG venir école aujourd'hui
'Je ne suis pas allé à l'école aujourd'hui.'
 - b. **Pa/*p** mache sou gazon an.
NEG marcher sur gazon DEF
'Ne marche pas sur le gazon.'
 - c. Mari **pa/*p** manje mango.
1S NEG manger mangue
'Marie ne mange pas de mangue.'
 - d. M ***pa/p** ap soti ak timoun yo.
1S NEG FUT/PROG sortir avec enfants PL
'Je ne sortirai pas avec les enfants.' / 'Je ne suis pas en train de sortir avec les enfants.'
 - e. Moun yo ***pa/p** ap anonse nouvèl la
humain PL NEG INACC annoncer nouvelle DEF
'On n'annoncera pas la nouvelle.' / 'On n'est pas en train d'annoncer la nouvelle.'

7.2.2 Le marqueur d'interrogation ou de l'adverbe [kote/kot]

Le morphème *kote* et sa forme réduite *kot* résultant de l'apocope de la voyelle finale de la FL est l'équivalent de l'adverbe locatif *où* ou le substantif locatif *côté* du français (voir Fattier, 2005). Dans une phrase interrogative ou affirmative, il est soit seul, soit combiné avec le déterminant interrogatif *ki*. Comme nous pouvons le voir dans les exemples suivants, le déterminant interrogatif *ki* impose la FL de l'adverbe et quand ce dernier est seul, ses deux formes sont en variation libre. Mais, si le noyau prédicatif est un pronom personnel, la FL du morphème est obligatoire.

- (138)
- a. Ki kote/*kot moun sa yo prale ?
Où humain DEM aller
'Où vont ces gens ?'
 - b. Mwen pa konn ki kote/*kot moun sa yo prale.
1S NEG savoir où humain DEM aller
'Je ne sais pas où vont ces gens ?'

- c. Kote/kot moun sa yo prale.
 Où humain DEM aller
 'Où vont ces gens ?'
- d. Kote/*kot yo prale.
 Où 3PL aller
 'Où vont-ils/elles ?'

7.2.3 Préposition [avèk]

La préposition *avèk* a quatre allomorphes : *ak*, *a*, *avè*, *ake*. Les formes *avèk*, *ak* et *a* sont en variation libre ; la forme *avè* est obtenue par effacement de la consonne finale de la préposition quand elle est suivie par la FC d'un pronom personnel afin de contourner la contrainte phonotactique de la double consonne. Et *ake* est une forme utilisée dans la variété Nord. La prothèse *e y* est ajoutée quand le mot qui suit la préposition a une initiale consonantique.

- (139) a. Mwen pral Jakmèl **avèk/ak/a** timoun yo.
 1S aller/FUT Jacmel avec enfant PL
 'J'irai à Jacmel avec les enfants.' / 'Je serai à Jacmel avec les enfants.'
- b. Mwen pral avè/ *avèk l.
 1S aller avec 3S
 'J'y vais avec lui.' / 'Je serai avec lui.'
- c. Mwen wè Jak **ake** manman li.
 1S 1P avèk maman 3S
 'J'ai vu Jacques avec/et sa mère.'

Conclusion partielle

À travers ce chapitre, nous avons pu, dans un premier lieu, analyser les marqueurs TMA pour lesquels nous sommes parvenu à établir un classement de deux groupes de morphèmes TMA en fonction de leur étymologie et leurs origines. Nous avons analysé tous les morphèmes du groupe qui présentent un paradigme FC/FL. Et nous soutenons que les deux formes sont soit en variation libre ou conditionnées par des contraintes phonologiques. Et en second lieu, nous avons analysé le groupe de trois morphèmes que nous appelons les autres particules, dont les deux formes dépendent aussi des mêmes contraintes que les marqueurs TMA.

CHAPITRE VIII

Les verbes à alternance FC/FL en CH

Les formes lexicales et les formes auxiliaires

Dans ce chapitre, après avoir étudié la morphologie et l'étymologie du verbe en CH, nous analysons un groupe de verbes qui expriment une alternance de forme. Nous y analysons leurs distributions et les contraintes syntaxiques et phonologiques qui conditionnent leurs différents emplois. Nous disons verbes ou morphème dans la mesure où certaines de ces formes verbales au départ peuvent aussi être des marqueurs d'aspect, en fonction de leur position syntaxique et leur caractéristique morphologique. Et, en fin, nous allons établir un classement exhaustif de ces formes verbales qui ne sont pas nombreuses en CH.

8.1 L'étymologie française et la morphologie des verbes en CH

Si nous jetons un coup d'œil dans le tableau suivant, nous nous rendrons compte que les verbes, en CH, n'ont pas une terminaison systématique. Ce qui fait qu'il n'est pas toujours une tâche facile d'aborder la morphologie de cette catégorie grammaticale en CH dans sa globalité et de manière systématique. Les verbes du tableau suivant sont d'origines linguistiques diverses, par conséquent, ils ont chacun une morphologie différente.

TABLEAU 8.1.- : Les terminaisons des verbes en CH

Verbes	Étymologie	Phonétique	français
boloze	inconnue	[boloze]	se détendre
bridinq	inconnue	[bridinq]	ébranler
chita	inconnue	[ʃita]	s'asseoir
djayi	inconnue	[dʒaji]	se convulser
friz	anglaise	[friz]	stopper
kaba	espagnole	[kaba]	finir, achever
kenbe	française	[kɛbe]	tenir <i>Tiens bien</i>
mawon	française	[mawɔ̃]	se cacher
paking	anglaise	[pakiŋ]	se garer
pantan	espagnole	[pãtã]	sauter
pe	française	[pe]	(<i>paix</i>) se taire
plapla	inconnue	[plapla]	boucaner (mal)
vle	française	[vle]	vouloir (<i>voulez</i>)

La morphologie de ces verbes nous porte à comprendre que le CH, pour se construire, a puisé dans des bassins de traits²⁷ (Léonard 2017 : 272) d'origines linguistiques diverses qui ont contribué à la formation des mots dans cette langue. Hyppolite (1949) croit que l'origine de certains lexèmes du CH est à chercher dans l'amalgame de dialectes, français, anglais africains, espagnols, indiens, qui, dans la lutte pour la survie, se sont efforcés de s'imposer dans telle région les uns par leur syntaxe, les autres par leur vocabulaire, d'autres, enfin, par leur syntaxe et leur vocabulaire à la fois amplifiés ou atténués selon l'importance du contingent. Mais aussi, nous savons que ces traits ont été ajoutés, en majorité, à des verbes d'origine française²⁸. Pompilus (1985 : 54-55) cité dans Govain (2014a) affirme: « *Quelles que soient d'ailleurs ses origines, le créole haïtien est synchroniquement une langue mixte. Son vocabulaire est français à 85 %.* » Ce qui pourrait présupposer que 85 % des verbes du CH sont d'origine française. Villoing et Deglas (2018) soutiennent que les créoles français ont tous un lexique issu majoritairement du français et évaluent le lexique du guadeloupéen à 90 % d'origine français²⁹. Et c'est pour cette raison que nous allons passer en revue les verbes français qui ont été réanalysés lors de la création du CH. Cette démarche nous permettra de faire un classement basé sur l'étymologie des verbes à partir de leurs terminaisons et, ensuite, montrer les modifications que les mots de cette catégorie grammaticale ont subies lors de leur passage en CH avant de passer aux verbes à alternance FC/FC ce qui sera notre sujet d'étude dans ce chapitre.

Pour montrer la complexité de la morphologie des verbes en CH, bien que notre objectif dans ce chapitre consiste à analyser les verbes à alternance de forme, nous avons créé le tableau suivant pour montrer que dans le processus de réanalyse des morphèmes français par le CH, celui-ci a non seulement réanalysé les dérivations des verbes du français, mais aussi les radicaux. À ce niveau, nous avons observé un ensemble d'opérations morphophonologiques qui ont participé à la *réanalyse forme-fonction* de ces verbes que détient le CH (Léonard

²⁷ ... des opérations comme le gouvernement, le liage et le mouvement dans des topologies catégorielles, pour se constituer en bassins de traits (*feature pools*, cf. Mufwene 2012 : 212) d'une grande plasticité et interpénétrabilité en fonction des conditions de l'environnement social.

²⁸ The examples that follow illustrate the fact that the majority of HC morphemes—whether lexical or functional, whether free or bound—are etymologically related to French (DeGraff, 2005 : 300)

²⁹ Villoing et Deglas (2018 : 121) : Les créoles à base française ont hérité une partie du lexique du français, qui est encore aujourd'hui largement représenté dans la langue créole (par exemple, pour le Guadeloupéen, 90 % de mots d'origine française, issus principalement du français populaire du 17ème siècle, mais également d'emprunts contemporains, selon Hazaël-Massieux, 2002).

2017 : 272). Ce sont des modifications comme le /y/ du français qui est remplacé par [i], l'élision de /r/ en finale de syllabe, etc. Ces opérations présentées dans la figure (8.1) sont toutes des altérations métaplasmiques que le CH utilise comme des moules pour réanalyser les formes issues des bassins de traits (Léonard 2017), c'est-à-dire, les différentes variantes disponibles lors de la formation du CH. Ces courts-circuits survenus lors de l'apprentissage de cette langue sont phonologiques (R1 et R2) et morpholexicaux (R3 à R8). Pour ce qui concerne la catégorie verbale, nous comptons qu'ils sont au nombre de huit dont le rôle est de simplifier les segments de la structure interne des constituants gabaritiques. Comme nous pouvons le voir, toutes les règles tendent à généraliser la structure gabaritique CV par le biais d'une resyllabisation. Dans le sens de Kaye et Lowenstamm (1984 : 127), ces morphèmes ont été soumis à des réanalyses syllabiques en fonction des contextes morphologiques où ils apparaissent. De même, la réanalyse syllabique intervient au cours des dérivations phonologiques (R1 et R2), à la suite de l'application des règles, en particulier les règles d'insertion (R7 et R8), d'effacement (R3, R4 et R5) et de placement (R6). Comme nous l'avons déjà dit, ce sont des règles qui affectent la structure syllabique dont le rôle est de préserver la structure CV qui est un patron canonique dans l'inventaire syllabique.

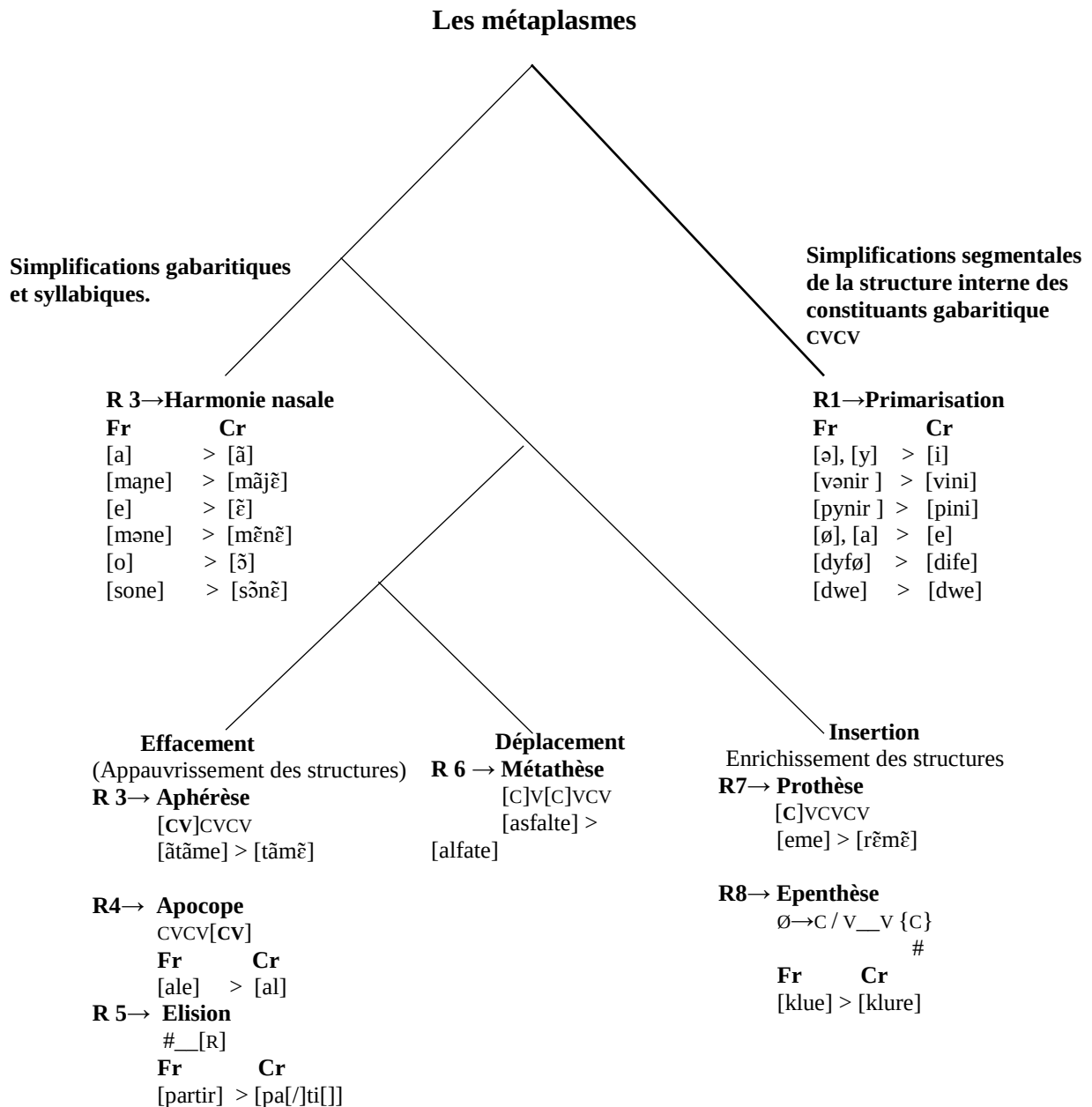


FIGURE 8.1.- métaplasmes des étymons de la langue lexificatrice

8.1.1 Les verbes du CH issus des participes passés en e du français

Tout d'abord, nous devons dire la question de l'étymologie des verbes dans les créoles français a été murement débattue dans Villoing et Deglas (2018). À partir d'un corpus guadeloupéen, ils ont étudié les mécanismes morphologiques mis en place par les créoles français pour réanalyser leur lexique issu du français. Et dans ce travail, la forme finale³⁰ /e/

³⁰ Villoing et Deglas (2018) : Lorsque les verbes sont hérités du français, une seule forme du verbe est conservée en créole. Il s'agit, *à priori*, soit de la forme de l'infinitif soit de la forme du participe passé, soit

du guadeloupéen était au centre du débat. Ensuite, l'autre travail qui a étudié la morphologie des verbes en créole est Véronique (2007b) qui pose le problème que les verbes des créoles tirent leur origine du participe passé ou de l'infinitif des verbes de leurs langues lexificatrices. Jourdain (1956 : 128) croit que les verbes qui se terminent par *e* en CH sont en majorité issus soit du participe passé ou l'adjectif participe des verbes en –ER du français. Et nous, de notre côté, nous pensons que cette règle va au-delà de la limite des verbes du premier groupe du français. Nous reformulons l'hypothèse pour dire que ces verbes qui se terminent par *e* ou *en* CH ce sont des verbes français qui ont un *e* en finale de leur participe passé ou adjectif participe. Donc, ce sont les verbes du premier groupe du français et tous les autres, quel que soit le groupe, qui ont une finale *e* dans leur participe passé ou adjectif participe. Alleyne (1996) croit que la forme *e* peut être issue soit du participe, soit de l'infinitif dans la mesure où ces deux formes sont homophones dans le cas des verbes en – ER du français. Nous signalons aussi que la terminaison -*e* est productive, c'est-à-dire, il contribue à la formation d'autres verbes qui ne sont pas issus du français. Voici des exemples dans le tableau suivant pour les cas qui concernent le français. Et nous montrerons la productivité dans les emprunts à l'anglais et à l'espagnol dans les tableaux (8.5) et (8.6).

TABLEAU 8.2.- : Des étymons verbaux français

Français	Participe	Phonétique	Créole	Phonétique
manger	mangé	[mãʒe]	manje	[mãʒe]
prier	prié	[prije]	priye	[prije]
renouveler	renouvelé	[renuvle]	renouvle	[renuvle]
chanter	chanté	[ʃãte]	chante	[ʃãte]
embarrasser	embarrassé	[ãbarase]	anbarase	[ãbarase]
aller	allé	[ale]	ale/ al	[ale], [al]
naitre	né	[ne]	ne	[ne]

Ce ne sont pas tous les verbes en -ER du français qui ont un équivalent en CH et aussi ceux qui ont un équivalent en CH ont subi des transformations morphologiques selon les règles d'évolutivités du CH. Mais, aussi dans quelques cas, c'est le substantif dérivé du verbe français qui a été retenu comme verbe en CH. Ces cas ne sont pas nombreux. Comme nous pouvons le voir dans le tableau suivant.

d'une de celles du présent indicatif ou impératif (Germain, 1976 : 110). Pour les verbes du 1er groupe et 2ème groupe, l'origine de la forme héritée n'est pas décidable puisque les formes du participe passé et de l'infinitif sont homonymes.

TABLEAU 8.3.- : des étymons substantifs

Français	Phonétique	Créole	Phonétique
travailler	[travaje]	travay	[travaj]
batailler	[bataje]	batay	[bataj]
maronner	[marone]	mawon	[mawõ]

La terminaison /e/ se nasalise et devient /ẽ/ dans un environnement nasal, par assimilation régressive ou progressive (Jourdain, 1956 ; Alleyne, 1996 ; Govain, 2022 : 113-114). La nasalisation peut être unidirectionnelle ou bidirectionnelle comme le montrent les exemples du tableau suivant.

TABLEAU 8.4.- : nasalisation

Français	Phonétique	Créole	Phonétique
baigner	[beje]	benyen	[bẽjẽ]
semmer	[seme]	simen	[simẽ]
saigner	[sejer]	senyen	[sẽjẽ]
aimer	[eme]	renmen	[rẽmẽ]
mener	[møne]	mennen	[mẽmẽ]
fumer	[fyme]	fimen	[fimẽ]
promener	[pwomøne]	pwomennen	[pwomẽmẽ]
magner	[maje]	manyen	[mãjẽ]

Et pour illustrer cette productivité dans des mots d'emprunt à l'anglais en CH nous avons pris certains de nos exemples dans DeGraff (2005 : 345, note 7)

TABLEAU 8.5.- : des étymons anglais

Anglais	Français	Créole	Phonétique
to plug	brancher	ploge	[ploge]
to tape	scotcher	tepe	[tepe]
to video clip	videoclipper	videyoklipe	[videjoklipe]
to coach	entraîner	kotche	[kotʃe]
to connect	brancher	konekte	[konekte]

Nous avons observé aussi la productivité de dans ces emprunts du CH à l'espagnol pris dans Govain (2014a).

TABLEAU 8.6.- : des étymons espagnols

Espagnole	Créole	Phonétique	Français
buscar	bouske	[buske]	chercher
espantar	espante	[espâte]	épouvanter
machacar	matchake	[maʃake]	piler, écraser, broyer
lamber	lanbe	[lâbe]	lécher
adoquinar	adokine	[adokine]	paver
halar	rale	[rale]	tirer

8.1.2 Les verbes à terminaison [i] ou [ɛ]

Les verbes du deuxième groupe et du troisième groupe du français qui ont leur participe passé terminé par [i], [y], [ɛʁ] passent en CH avec une terminaison [i] ou [ɛ]. Mis à part les verbes irréguliers, ce sont tous des verbes qui ont leur infinitif terminé par -IR, -IRE, -UIRE OU -DRE. Pour les verbes en -DRE, la règle est applicable si la terminaison de l'infinitif ne suit une voyelle nasale. Ceux-ci constituent un autre groupe de verbes qui sera l'objet du prochain paragraphe. Voici, dans le tableau suivant, des exemples de ces verbes à terminaison [i] en CH.

TABLEAU 8.7.- : Verbes à terminaison [i] ou [ɛ]

Français	Phonétique	Créole	Phonétique
accueilli	[akeji]	akeyi	[akeji]
aperçu	[apɛʁsy]	apèsi	[apɛsi]
bouilli	[buji]	bouyi	[buji]
circoncis	[siʁkôsi]	sikonsi	[sikôsi]
conclu	[kôkly]	konkli	[[kôkli]
circonscrit	[sirkôskri]	sikonskri	[sikôskri]
consentir	[kôsâti]	konsanti	[kôsâti]
couvert	[kuvɛʁ]	kouvri/kouvè	[kuvri/kuvɛ]
ouvert	[kuvɛʁ]	ouvri/ouvè	[uvri/uvɛ]
perdu	[pɛʁdy]	pèdi	[pɛdi]
échu	[ɛchy]	echi	[echi]
écrit	[ekri]	ekri	[ekri]

8.1.3 Les verbes à terminaison [ɛ] ou [ɛt]

Les verbes qui ont cette terminaison en CH sont ceux qui ont un infinitif en -AIRE et des verbes avec un un participe passé [ɛʁ] en français comme dans le tableau précédent. Comme les verbes en er et ce groupe que nous venons de traiter. C'est le participe passé ou l'adjectif participe du français qui est retenu en CH. Pour ce groupe de verbes, comme nous pouvons le remarquer dans les exemples suivants, parfois c'est la forme féminine de l'adjectif participe

qui a été sélectionnée par le CH. La forme féminine est employée dans un contexte aspectuel accompli ou dans un résultatif (Alleyne 1996).

TABLEAU 8.8.- : verbes à terminaison [ɛ] ou [ɛt]

Français	Phonétique	Créole	Phonétique
fait (e)	[fɛ (t)]	fè/fèt	[fɛ], [fɛt]
refait (e)	[refɛ (t)]	refè/refèt	[refɛ], [refɛt]
defait (e)	[defɛ (t)]	defè/defèt	[defɛ], [defɛt]
malfait (e)	[refɛ (t)]	malfè/malfèt	[malɛ], [malɛt]
distrain	[distɛ]	distrè	[distɛ]
soustrè	[soustɛ]	soustè	[sustrɛ]
satisfait	[satisfɛ]	satisfè	[satisfɛ]

8.1.4 Les verbes à terminaison [i], [wi] ou [ui]

Les verbes qui ont leur infinitif en -UIRE en français passent en CH avec trois terminaisons : [i], [wi], [ui]. Il arrive souvent que nous rencontrons deux terminaisons, en variation libre, pour un même verbe comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 8.9.- : verbes à terminaison [i], [wi] ou [ui]

Français	Phonétique	Créole	Phonétique
conduit	[kɔ̃dɥi]	kondi/ kondui	[kondi], [kɔ̃dɥi]
construit	[kɔ̃stɥi]	konstwi	[kɔ̃stwi]
cuit (e)	[kɥi(t)]	kwit/ kuit	[kwit], [kɥit]
déduit	[dedɥi]	dedi/dedui	[dedi] [dedɥi]
détruit	[detɥi]	detwi	[detwi]
instruire	[ɛ̃stɥi]	enstwi	[ɛ̃stwi]
introduit	[ɛ̃twodɥi]	entwodui	[ɛ̃twodɥi]
méconduit	[mekɔ̃dɥi]	malkondi	[malkondi]
nuit	[nɥi]	nwi	[nwi]
produit	[prodɥi]	pwodui	[prodɥi]
réduit	[redɥi]	redui	[redɥi]
traduire	[tradɥi]	tradui	[tradɥi]

8.1.5 Les verbes à terminaison [we], [wɛ], [wa] et [o] en CH

Les verbes qui ont les terminaisons [we], [wɛ], [wa] et [o] sont issus soit du présent de l'indicatif, soit de l'infinitif d'un groupe de verbes en -OIR, en -OIRE ou des expressions figées

du français. Govain (2014a)³¹ soutient que le *oi* [wa] du français qui devient [wɛ] et [wɛ] est un phénomène courant en CH.

TABEAU 8.10.- : verbes à terminaison [wɛ], [wɛ], [wa] et [o]

Français	Phonétique	Étymologie	Créole	Phonétique
voir	[vwɑ̃]	infinitif	wè	[wɛ]
revoir	[revwɑ̃]	infinitif	rewè	[rewɛ]
boire	[bwɑ̃]	infinitif	bwè	[bwɛ]
croire	[bwɑ̃]	infinitif	kwè	[kwɛ]
devoir	[devwɑ̃]	infinitif	dwe	[dwe]
valoir	[valwɑ̃]	présent ind.	vo	[vo]
équivaloir	[ekivalwɑ̃]	présent ind.	equivo	[ekivo]
prévoir	[prewɑ̃]	infinitif. ou présent	prevwa	[prevwa]
falloir	[falwɑ̃]	présent ind.	fòk/fò	[fɔk], [fɔ]
recevoir	[rɛsewɑ̃]	infinitif. ou présent	resevwa	[resevwa]

8.1.6 Les verbes à terminaison – Voyelle orale+ cons. + re

Ce groupe de verbes est issu des verbes du troisième groupe du français qui se terminent par une séquence de CCV dont le v final est le schwa [ə]. En passant en CH, ces verbes vont se terminer par une consonne. C'est la conséquence de deux contraintes en CH ; d'abord, le [r] du français qui disparaît régulièrement en fin de syllabe en CH et ensuite, la contrainte phonotactique de la double consonne en finale en CH.

TABEAU 8.11.- : verbes à terminaison – voyelle orale+ Cons. + re

Français	Phonétique	Créole	Phonétique
admettre	[admɛtʁ]	admèt	[admet]
combattre	[kɔ̃batʁ]	konbat	[konbat]
disparaître	[disparɛtʁ]	disparèt	[disparèt]
commettre	[komɛtʁ]	komèt	[komet]
convaincre	[kɔ̃vɛ̃kʁ]	konvenk	[kɔ̃vɛ̃k]
coudre	[kudʁ]	koud	[kud]
foutre	[futʁ]	fout	[fut]
permettre	[pɛʁmɛtʁ]	pèmèt	[pɛmet]
suivre	[sɥivʁ]	swiv	[swiv]

³¹ Il est aussi à remarquer que lors du passage du français au créole, pour certains mots, le groupe phonique [wa] (noté généralement « oi » en français) se réalise sous la forme du groupe phonique [wɛ] ou [wɛ] : *poisson* > *pweson*, *boisson* > *bweson*, *froid dur* > *fwedi*, *poilu* > *pwele*, *devoir / doit / dois* > *dwe*, *à moi !* > *anmwè* !, *pavoiser* > *paweze*, etc.

8.1.7 Les verbes à terminaison – v (nasale) + dre

Pour les verbes français qui se terminent en –DRE, si cette terminaison suit une voyelle nasale, en passant en créole, la terminaison –DRE sera remplacée par la consonne nasale [n]. (Voir Govain 2021b : 388-389). Voici des exemples de ces verbes dans le tableau suivant :

TABLEAU 8.12.- : verbes à terminaison – V (nasale) + DRE

Français	Phonétique	Créole	Phonétique
craindre	[krɛ̃dʁ]	krenn	[krɛ̃n]
plaindre	[plɛ̃dʁ]	plenn	[plɛ̃n]
peindre	[pɛ̃dʁ]	penn	[pɛ̃n]
joindre	[ʒwɛ̃dʁ]	jwenn	[ʒwɛ̃n]
vendre	[vɑ̃dʁ]	vann	[vɑ̃n]
attendre	[atɑ̃dʁ]	tann	[tɑ̃n]
pendre	[pɑ̃dʁ]	pann	[pɑ̃n]
dépendre	[depɑ̃dʁ]	depann	[depɑ̃n]
rendre	[rɑ̃dʁ]	rann	[rɑ̃n]
descendre	[desɑ̃dʁ]	desann	[desɑ̃n]
déteindre	[detɛ̃dʁ]	detenn	[detɛ̃n]
pondre	[pɔ̃dʁ]	ponn	[pɔ̃n]
correspondre	[korespɔ̃dʁ]	koresponn	[korespɔ̃n]
fondre	[fɔ̃dʁ]	fonn	[fɔ̃n]

8.1.8 Deux cas de réanalyse particuliers

Pour ce groupe, qui nous paraît si régulier en observant le tableau ci-dessus, nous avons trouvé deux cas qui n'entrent pas dans ce tableau, car ils ont des caractéristiques particulières que nous allons expliquer.

Le premier cas est le verbe *prendre* du français qui devait être **prann* en CH selon le principe, mais le CH se sert de *pran* qui est issu sans doute du présent de l'indicatif du verbe *prendre* du français. C'est le même cas pour le verbe *dépendre* quant à lui qui a deux formes *depann* et *depan*. Mais nous remarquons aussi que les verbes dérivés de *prendre* avec un préfixe respectent la règle, comme dans les exemples suivants.

TABLEAU 8.13.- : réanalyse des verbes particuliers

Français	Phonétique	Créole	Phonétique
prendre	[prɑ̃dʁ]	pran	[prɑ̃]
dependre	[dɛpɑ̃dʁ]	depan/depann	[depɑ̃], [depɑ̃n]
reprandre	[reprɑ̃dʁ]	reprann	[reprɑ̃n]
entreprendre	[ɑ̃trɛprɑ̃dʁ]	antreprann	[ɑ̃trɛprɑ̃n]

- 1) L'autre cas c'est le verbe *entendre* du français qui, selon la règle, devait donner *antann* en CH, mais à cause de tous ses homophones, une sélection inattendue a été faite pour éviter toute confusion. Le verbe subit en premier lieu une aphérèse, la disparition du noyau sans attaque en début du mot, un principe récurrent dans les emprunts du CH. Et, ensuite, la terminaison verbale *-e* a été utilisée. Alors que celle-ci est surtout utilisée pour les verbes issus du français avec un participe passé terminé par *-e* lors de leur passage en CH. Et comme nous venons de le dire, l'objet de cette dernière opération consiste à éviter la confusion entre le verbe et les autres homophones comme nous pouvons le voir dans le tableau suivant.

TABLEAU 8.14.- : Réanalyse d'autres verbes particuliers

Français	Phonétique	Créole	Phonétique
tendre	[tãdɤ]	tann	[tãn]
étendre	[etãdɤ]	tann	[tãn]
<i>entendre</i>	[ãtãdɤ]	<i>tande</i>	[tãnde]
attendre	[atãdɤ]	tann	[tãn]

8.1.9 Les verbes légers, alternance FL/FC

Le CH comme certains autres créoles, connaît aussi le phénomène d'alternance verbale, même si c'est à une échelle moindre que les créoles indioocéaniques (Alleyne 1996). Selon Baker (1972 : 98), environ 70 % des verbes du mauricien connaissent une alternance FL/FC. Ce phénomène regroupe des verbes qui affichent une opposition entre deux formes, une FL et une FC (Mamode, 2013). Cette alternance morphologique implique la suppression de la voyelle finale du verbe (Corne, 1977 ; Véronique, 1983). Les chercheurs sont d'accord pour reconnaître qu'il s'agit d'une « *truncation* » des FL si elles sont suivies immédiatement d'un autre constituant de l'énoncé (Alleyne, 1996). Henri 2010 écrit: « *Short Forms to appear a phrasal canonical complement is necessary while the fact that the verb has no complements is sufficient for the long form to appear.* » DeGraff (2001) soutient qu'il s'agit d'une troncation de type apocope. L'alternance FC/FL existe dans plusieurs créoles à base lexicale française et dans des langues africaines. Henri (2010: 118) écrit: « *This alternation is also available in other French-based Creoles and African languages. It is available in Seychellois, Reunionese, Louisianese and Haitian, for instance, but not in Guadeloupean or Martiniquan.* » La littérature consacrée au phénomène d'alternance verbale dans les créoles est très vaste. Pour le besoin de cette thèse, nous avons consulté Pompilus (1976), Zribi-Hertz

& Li Pook Tan (1987), Syea (1992), Seuren (1990), DeGraff (2001), Veenstra (2007), Henri (2010), Sylvain (1979 [1936]). Alleyne (1996 : 68) soutient que c'est en CH que le phénomène d'alternance FC/FL est peut-être plus complexe, mais il est malheureusement peu étudié. Baker & Corne (1982), Seuren (1990) et, avant eux, bon nombre d'autres chercheurs ont essayé d'établir les contraintes phonotactiques, sémantiques et syntaxiques qui s'attachent à cette troncation. Cependant, Baker & Corne (1982) finissent par admettre que le phénomène reste peu compris et soutiennent que le CH présente un groupe de verbes avec un paradigme FC/FL sans qu'il y ait, jusqu'à maintenant aucun conditionnement, phonotactique ou autre, qui semble la déterminer. Ils poursuivent en affirmant que quelques verbes finis sont engagés dans un processus de réanalyse syntaxique au moyen duquel une FC devient, ou est en voie de devenir, auxiliaire ou particule de temps, d'aspect et de mode. Dans le cadre de cette thèse nous allons d'abord étudier la distribution de l'alternance FC/FL des morphèmes, de proposer un classement par groupe en fonction des comportements morphosyntaxiques et phonologiques de ces verbes. Nous soutiendrons l'hypothèse qu'il existe deux groupes de verbes à alternance FC/FL en CH : un groupe pour lequel la FC peut être un verbe lexical ou un marqueur d'aspect – ici nous nous inscrivons donc dans la continuité de Alleyne (1996) – et un autre groupe pour lequel la FC a la même distribution et la même sémantique que la FL et les deux formes sont deux variantes du même verbe, avec des contraintes phonologiques. Mais avant tout, voici la liste exhaustive de ces verbes en CH.

TABLEAU 8.15.- : Les verbes légers

Forme longue	Forme courte	Français
ale	al	aller
bay	ba, ban, bon	donner
fini	fin	finir
flanke	flank	flanquer
gade	gad	regarder
genyen	ben	avoir / gagner
atrape	atrap, trape	attraper
kapab	ka/kap/kab	pouvoir
kite	kit	quitter
konnen	konn	savoir / connaître
mete	met	mettre
pote	pot	porter
pote	pot	apporter
prale	pral	aller
rete	ret	rester
soti /sòti	sot	sortir

8.2 Caractéristiques morphosyntaxiques des verbes à alternance FC/FL

Du point de vue morphologique, si nous mettons de côté *bay* et *kapab* qui auront besoin d'une analyse particulière, ce tableau présente des morphèmes qui ont tous une FL de deux syllabes et une FC d'une syllabe. En CH, la FC est obtenue après avoir enlevé, soit un /e/ soit un /i/ ou /ẽ/ en finale du verbe. Nous pouvons le constater dans *fini*, *vini*, *genyen*, *soti*, *konnen*, *mete*, *ale*, *prale*, *kite*, *wete*, *rete*, *pote*, *gade*, *flanke*...

Le groupe pour lequel la FC est ambivalente (verbe lexical ou marqueur d'aspect) comporte des morphèmes qui se terminent par /i/ ou /ẽ/ et celui pour lequel la FC et la FL ont une même distribution et une même sémantique, ce sont tous des morphèmes qui se terminent par /e/. Et nous signalons aussi que seuls les deux verbes *genyen* et *konnen*, se terminent par /ẽ/, ils sont sujets à une variation phonologique : la nasalisation de la voyelle /e/ sous l'influence d'une consonne nasale, le verbe [gẽjẽ] *gagner* en français signifiant aussi *obtenir*, *avoir*, *gagner* et [kõnẽ] résultant, après réanalyse, du présent de l'indicatif *connais* du verbe *connaître* signifiant *connaître* et *savoir* en CH.

Les FC des verbes sont suivis immédiatement d'un complément, tandis que les FL ne l'exigent pas. Henri (2010:117) a découvert le même cas en mauricien quand elle affirme que...*SFs [FC] to appear a phrasal canonical complement is necessary while the fact that the verb has no complements is sufficient for the long form to appear... and native speakers seem to agree on the fact that it is subject to dialectal variation.* Mais quant au fait que cela pourrait être des variations dialectales, nous ne pensons pas que cette hypothèse puisse marcher pour le CH, car le verbe [gẽjẽ] est le seul verbe à alternance FL/FC dont la FC est [gẽ] qui puisse se trouver en finale d'un syntagme dans le parler du Nord d'Haïti. Généralement, cette FC apparaît dans un énoncé interrogatif (1a). Nous signalons qu'il peut arriver aussi que cette FC apparaisse dans un énoncé interrogatif qui a un pronom répété à la fin (1b). Et, cette FC est favorisée par l'allongement du son [ẽ] final lors de la chute de la question. Donc, nous sommes d'accord qu'il s'agit d'une variation dialectale. Mais pour les autres verbes, ce n'est pas le cas. Voici des exemples de phrases dans lesquelles on peut trouver la FC du verbe *genyen*.

- (140) a. Sa li gen / genyen ? nord
 Sa li gen* / genyen? sud
 Quoi 3S avoir
 “Qu’est-ce qui lui est arrivé ?” “Qu’est-ce qu’il/elle a ?”
- b. Sa ou gen / genyen ou ? nord
 Sa ou gen / genyen ou ? sud
 Quoi 2S avoir 2S
 “Qu’est-ce qui t’est arrivé ?” “Qu’est-ce que tu as ?”
- c. Sa Pyè genyen / gen.
 Quoi Pierre avoir
 “Qu’est-ce qu’il a, Pierre ?”

Maintenant nous allons étudier les verbes de ce tableau sur la base de leurs caractéristiques, morphologiques et syntaxiques. Ce qui nous permettra de les regrouper en fonction de caractéristiques de chaque groupe. Ensuite, nous allons analyser chaque groupe séparément et en tirer une conclusion. Mais certains verbes demandent une attention particulière. Par exemple, le verbe *bay*. C’est la raison pour laquelle nous allons consacrer d’abord du temps pour décrire ce verbe et passer ensuite aux autres.

8.2.1 Le verbe bay, son étymologie et ses variantes phonologiques

Le verbe *bay*, attesté dans plusieurs CBLF, vient du verbe *bailler* < *donner* du français (Jourdain 1955 :130) ; Fattier 2003 :10 et ALHa : carte et commentaire 2061 et 2062). La forme créole du verbe est issue de l’impératif *baille* (Fattier, *op. cit.*). Elle a quatre variantes (*ba*, *bò*, *ban*, *bon*) résultantes des contraintes phonologiques et syntaxiques. Les formes *ban* et *bon* proviennent de la FC *ba* du verbe dont *a* reçoit un trait nasal par assimilation régressive et devient *ban* ou *bon* si son complément d’objet bénéficiaire est le pronom personnel de la première personne du singulier, quelle que soit sa forme (FC/FL). Si le complément est le bénéficiaire du procès et est le pronom de la première personne du pluriel, ce sont les FC *ba* et *ban*, *bon*, *bò* qui sont possibles. La FC *ba* devient *bò* prononcée [bɔ] sous l’influence de [w], consonne arrondie, FC du pronom personnel de la deuxième personne du singulier. De ce fait, nous pouvons déduire la FL *bay* doit être étudiée d’abord dans son alternance avec la FC *ba* et ensuite l’alternance de la FC *ba* FC « *ba* » avec ses variantes « *bon*, *ban*, *bò* ».

Le verbe *bay* peut être utilisé dans une structure phrastique monovalente (1a), même si l’objet est toujours sous-entendu, bivalente (141b), ou trivalente. Mis à part des contraintes

phonologiques, l'apparition de la FC ou de la FL dépend de la structure syntaxique de l'énoncé dans lequel il se trouve.

- (141) a. Se Bondye ki **bay**.
 COP Dieu REL donner
 "Seul Dieu peut donner."
- b. Mari **bay** yon mango.
 Jean donner IND mangue
 "Jean a offert une mangue."
- c. Mari **bay** pen pou Jan.
 Marie donner pain pour Jean
 "Marie a donné du pain pour Jean."

8.2.2 La forme « bay » comme FL ou forme de base

La forme « bay » est la forme de base qui peut correspondre à la forme infinitive du français. Elle est obligatoire quand le verbe se trouve dans une position focalisée (143a) ; en fin de syntagme (142a, 143a) ; en fin d'énoncé ou quand, sémantiquement, l'attention porte sur le verbe dans un énoncé (142a).

- (142) a. Manje a pa pou **bay**.
 b. Manje a pa pou ***ba**
 Nourriture DEF NEG pour donner
 "La nourriture n'est pas gratuite."
- (143) a. **Bay** se pa bagay fasil.
 b. ***Ba** se pa bagay fasil.
 Donner COP NEG chose facile
 "Donner n'est pas chose facile."
- (144) a. Ou ka di mwen kisa yo **bay** jodi a?
 b. Ou ka di mwen kisa yo ***ba** jodi a?
 2s pouvoir dire 1s quoi PL donner aujourd'hui
 "Peux-tu/pouvez-vous me dire ce qu'on a donné aujourd'hui ?"
- (145) a. Si pou **bay** fò w genyen.
 b. Si pou ***ba** fò w genyen.
 Si pour donner falloir quoi avoir.
 "Pour offrir quelque chose, il faut d'abord l'avoir."

8.2.3 Analyse de « bay » et sa variante « ba »

Quand le verbe *bay* est utilisé dans un énoncé divalent et que son régime est l'objet offert, le COD, seule la FL *bay* est possible.

- (146) a. Jan **bay** pen.
b. Jan ***ba** pen.
Jean donner pain
“Jean a offert du pain.”
- (147) a. Jan **bay** yon mango.
b. Jan ***ba** yon mango.
Jean donner IND mangue
“Jean a offert une mangue.”
- (148) a. EDH **bay** kouran an.
b. EDH ***ba** kouran an.
EDH donner électricité DEF
“EDH a rétabli l'électricité.”

Tandis que, dans un énoncé divalent, l'objet peut être un argument détenant un trait bénéfactif (rôle sémantique dévolu à une entité bénéficiaire d'un procès). Dans ce cas, la FL du verbe est obligatoire et l'énoncé a un double sens. Son sens dans le discours dépend du contexte ou la situation de communication.

- (149) a. Jan **bay** Pyè.
b. Jan ***ba** Pyè.
Jean donner Pierre
“Jean a offert pierre à quelqu'un.”/ “Jean en a donné à Pierre.”
- (150) a. Madanm nan **bay** timoun nan.
b. Madanm nan ***ba** timoun nan.
Dame DEF donner enfant DEF
“La dame a offert l'enfant à quelqu'un.”/ “La dame en a donné à l'enfant”

Si la FL *bay* est suivie par le marqueur de négation, la FC n'est pas possible et l'énoncé reste ambigu s'il est une structure divalente.

- (151) a. Jan pa bay Pyè.
Jean NEG donner Pierre
“Jean n'en a pas donné à Pierre.”/ “Jean n'a pas offert Pierre à quelqu'un.”

8.2.4 Le verbe *bay*, sa variante *ba* et objet substantival

Dans un énoncé trivalent, les deux formes sont possibles quand l'objet du verbe est un substantif (152a, 152b), mais s'il est un pronom, seule la FL est acceptable à cause de la contrainte phonotactique de la double consonne en final ou en frontière de mots.

- (152) a. Pran pen **bay** Mari.
b. Pran pen **ba** Mari.
prendre pain donner Marie
"Prends du pain et donnes/donnez en à Marie."

- (153) a. Pran pen ***bay** li.
b. Pran pen **ba** li.
prendre pain donner 3s
"Prends du pain et donnes/donnez en lui/ à elle."

8.2.5 Le verbe *bay*, sa variante *ba* et les pronoms personnels objets

Dans un énoncé avec le verbe *bay* dans une structure bivalente, quand l'objet de *bay* est un pronom personnel, c'est la forme du verbe (FC ou FL) qui détermine si le pronom est un objet de base ou le bénéficiaire du procès. Comme nous pouvons le voir dans les exemples suivants, la FL *bay* impose un pronom personnel objet sans le trait bénéfactif (154a) et la FC *ba* sélectionne un pronom qui est un argument bénéficiaire du procès (154b).

- (154) a. Mari **bay** li.
Marie donner 3s
"Marie l'a donné (e)"
- b. Mari **ba** li.
Marie donner 3s
"Marie lui en a donné (e)"
- c. Li **bay /*ba** Mari.
Marie donner Marie
"Il/elle en a donné à Marie "ou "Il/elle a offert Marie à quelqu'un "

8.2.6 Bay et ba + objet (1s)

Quand l'argument de la FL *bay* est le pronom de la première personne du singulier, il est un objet de base. Et dans cette position syntaxique, la FC du pronom n'est pas possible en raison de la contrainte phonotactique de la double consonne en final. La FL *bay* n'est pas possible

dans une structure trivalente, parce qu'elle impose un objet qui n'est pas bénéfactif, alors que dans une structure trivalente en CH, le second argument doit être impérativement le bénéficiaire du procès. Par exemple,

- (155) a. Moun yo bay mwen/*m.
 b. Moun yo *ba mwen
 humain DEF donner 1s
"J'ai été offert à quelqu'un."
- (156) a. Mari pran pen an ***bay** mwen.
 b. Mari pran pen an ***ba** mwen.
 Marie prendre pain DEF donner

Mais quand il s'agit de la FC *ba*, celui-ci ajoute toujours le trait bénéfactif au pronom et la /a/ de *ba* reçoit un trait nasal par assimilation régressive et devient *ban* ou *bon* en variation libre.

- (157) a. Mari pran mango a **ban** mwen.
 b. Mari pran mango a **ban** m.
 Marie a pris mangue DEF donner 1s
"Marie a pris la mangue et me l'a donnée."
- (158) a. Mari pran mango a **bon** mwen.
 b. Mari pran mango a **bon** m.
 Marie a pris mangue DEF donner 1s
"Marie a pris la mangue et me l'a donnée."

Le /a/ de *ba* est toujours nasalisée dans cette position parce que le domaine de nasalité est saturé. C'est-à-dire, la nasalité est présente à l'attaque et en coda (figure suivante) et c'est cette situation qui favorise l'apparition des deux formes.

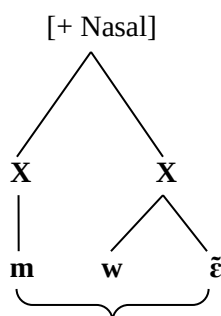


TABLEAU 8.16.- : Domaine nasal étendu à l'attaque et au noyau

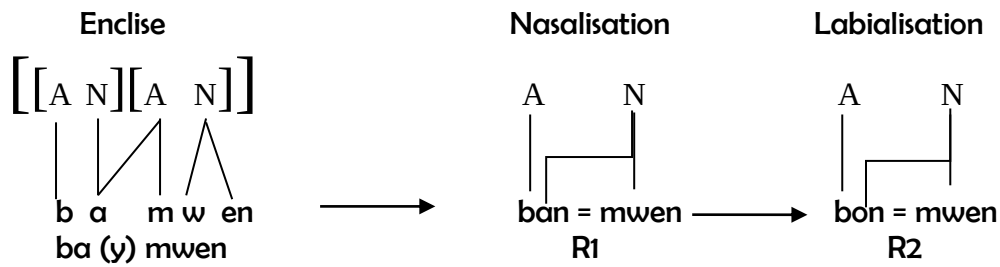


TABLEAU 8.17.- : nasalisation et labialisation

8.2.7 Ba et ban + objet (1P) + bénéficiaire

Quand l'argument de la FL *bay* est le pronom de la première personne du pluriel, il est un objet de base. Et dans cette position, la FC de du pronom n'est pas possible en raison de la contrainte phonotactique de la double consonne en final. La FL *bay* n'est pas possible dans une structure trivalente, parce que la FL du verbe impose un objet qui n'est pas bénéfactif, alors que dans une structure trivalente en CH, le second argument doit être impérativement le bénéficiaire du procès. Par exemple,

- (159) a. Moun yo bay nou/*n
b. Moun yo *ba mwen
humain DEF donner 1S
"Nous avons été offert à quelqu'un."
- (160) a. Moun yo pran mango a *bay *nou/*n
b. Moun yo pran mango a ba nou
humain DEF donner 1S
"Nous avons été offert à quelqu'un."

Quand l'objet est le pronom personnel de la première personne du pluriel, le /a/ de la FC *ba* reçoit parfois un trait nasal par assimilation régressive et parfois ne le reçoit pas. Donc, les deux formes *ba* et *ban* sont en variation libre. Comme dans les exemples suivants.

- (161) a. Mari pran mango a ban/ba nou/n
b. Mari pran mango a ban/ba nou/n
Marie a pris mangue DEF donner 1S
"Marie a pris la mangue et me l'a donnée."

- (162) a. Mari pran mango a **ba** nou.
 b. Mari pran mango a **ba** n.
 Marie a pris mangue DEF donner 1P
"Marie a pris la mangue et me l'a donnée."

Les deux formes (nasalisée et non nasalisée) sont possibles parce que dans le pronom *nou*, le domaine de nasalité est restreint dans la mesure où il est présent uniquement à l'attaque du morphème. Cette situation favorise l'apparition des deux formes : la forme nasalisée et celle qui ne l'est pas.

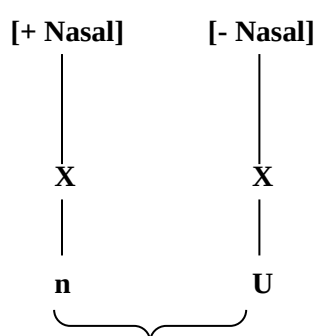


TABLEAU 8.18.- : Domaine nasal restreint à l'attaque

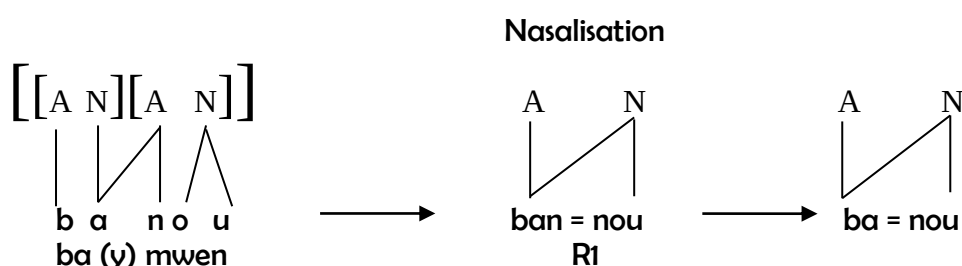


TABLEAU 8.19.- : nasalisation

Dans un énoncé trivalent ou une construction à double objet direct, la FL *bay* est obligatoire si l'objet bénéfactif, bénéficiaire du procès est un nom (163a, 163c). Dans le cas contraire, ce sont les FC *ba*, *ban*, *bon* du verbe qui s'imposent (163b, 163d).

- (163) a. Pran pen ***ba / *ban / bay** Mari.
 Prendre pain donner Marie
"Prends / prenez du pain, donne/donnez en à Marie"

- b. Pran pen an **ba / ban / *bay** nou.
 Prendre pain donner 1P
“ Prends / prenez le pain et passe (ez) le nous. ”
- c. Ana **ba / *ban / bay** Jan pen.
 Ana donner Jean pain
“Anne a donné du pain à Jean”
- d. Ana **ba / *bay** li pen.
 Ana donner 3S pain
“Anna lui a donné du pain ”

Comme nous venons de le voir dans les exemples sus-dessus, l'apparition de la FL du verbe *bay* est conditionnée d'abord par une contrainte phonotactique dans la mesure où la FC peut imposer un pronom et ensuite par une contrainte sémantique parce que l'alternance de forme dépend de la qualité fonctionnelle du complément d'objet (s'il est bénéficiaire du procès ou non).

8.3 La forme courte des verbes légers en final de syntagme : contrainte prosodique

Mis à part ce cas de variation dialectale que nous venons de relater pour le verbe *genyen*, les exemples suivants vont montrer que dans un énoncé non marqué par une mise en relief prosodique, la forme prédicative verbale courte est employée quand elle est suivie de constituants qui font partie de la valence du verbe (Véronique, 2007 : 3). Donc, un complément est nécessaire (Henri, 2010 : 117) pour compléter le sens de la FC de ces verbes. C'est-à-dire, leur FC ne peut pas se trouver en fin de syntagme. Van, d. W. J. et Veenstra (2015 : 9) et (Henri, 2010 : 120) soutiennent que le phénomène de l'alternance FL/FC des verbes dans les créoles est un phénomène phonologique qui peut être falsifié non seulement sur les propriétés distributionnelles, mais aussi sur des propriétés prosodiques. Nous comprenons par-là que ce phénomène est phonologique ; il peut se manifester sous la forme d'une contrainte phonotactique quand cette FC est bloquée en fin de syntagme dans des énoncés en CH. Mais aussi, il peut se manifester comme une contrainte prosodique quand la FC est impossible dans des séquences phrastiques focalisées. Et pour ce qui concerne la contrainte phonotactique, elle est de type illégal dans le sens de McQueen (1998), dans la mesure où il s'agit d'une configuration qui consiste en une suite de segments qui ne peuvent pas apparaître dans la langue considérée, cette impossibilité se limite à une position bien

précise. Dans les exemples suivants, la FL et la FC ont été mises en fin d'énoncé et la FC n'a été possible en aucun cas.

- (164) a. Mwen pa t wè si Jan te fini / *fin.
 1S NEG ANT voir si Jean ANT finir
"Je ne me suis pas rendu compte que Jean avait fini."
- b. Ana te di nou li pral vini / *vin.
 Ana ANT dire 1Pinc 3S FUT venir
"Ana nous a dit qu'elle viendrait."
- d. Timoun yo soti / *sot.
 Enfant PL sortir
"Les enfants sont sortis."
- c. Nou pa konnen / *konn.
 1Pinc NEG SAVOIR
"Nous ne savons pas."
- d. Se gwo soulye moun yo mete / *met.
 COP gros souliers humain PL mettre
"Les gens portent de grandes chaussures."
- e. Tout fatra yo wete / *wet.
 QUANT ordures PL enlever
"On a enlevé toutes les ordures."
- f. M pa wè kisa li te pote / *pot.
 1S NEG voir quoi 3S ANT porter
"Je n'ai pas vu ce qu'il/elle a apporté / porté"
- g. Li te vini li pa t rete / *ret.
 3S ANT venir 3S NEG ANT rester
"Il/Elle est venu et reparti(e) tout de suite."
- h. Li te *flanke / *flank (verbe obligatoirement transitif en CH)
 3S ANT flanquer
- i. Li te byen gade / *gad.
 3S ANT bien regarder
"Il/Elle avait regardé attentivement."
- j. Jan di li pa kite / *kit.
 Jean dire 3S NEG quitter
"Jean a dit qu'il ne l'a pas quitté."

k. Woje di Mari pa ale / *al
 Roger dire Marie NEG aller
“Roger dit à Marie de ne pas partir”

l. Timoun yo di yo prale / *pral.
 Jean PL dire 3P aller /
“Les enfants ont dit qu’il veulent partir”

Nous signalons que le verbe à alternance *flanke* / *flank* exige toujours un régime (164h), car c’est un verbe essentiellement transitif.

8.3.1 Focalisation, contrainte prosodique

Nous ne pouvons pas avoir la FC de ces verbes à alternance FC/FL dans une phrase composée avec une focalisation du verbe léger. Selon Zribi-Hertz et Glaude (2012), dans ce cas de figure, le verbe est focalisé, il est sous accent, ce qui explique que la FC soit la seule possible. Les exemples suivants distribuent les verbes dans plusieurs positions syntaxiques où le verbe est focalisé ; celui-ci peut être soit réitéré (165a et 165b), soit redupliqué (165b), soit en position de focus simple (165c et 165f) ou un focus avec une copule (165d).

- (165) a. Vini / *vin Jan vini / *vin li pati.
 venir Jean venir 3s partir
“Aussitôt que Jean était arrivé, il est reparti.”
- b. Soti / *sot m soti / *sot kay la kraze.
 sortir 1s sortir maison DEF
“Aussitôt que je suis sorti, la maison s’est détruite”
- c. Vini / *vin vini *vin / ou non pitit.
 venir venir POSS non petit(e)
“Viens mon enfant.”
- d. Vini / *vin m nan pa fasil.
 venir POSS DEF NEG facile
“Ma venue ne sera pas facile.”
- k. konnen / *konn se youn, aplike se yon lòt.
 Savoir COP QUANT appliquer COP DEF
“Savoir est une chose, appliquer en est une autre.”
- f. Se ale / *al a ki difisil.
 POS aller DEF REL difficile
“C’est l’allée qui est difficile.”

8.3.2 La contrainte de double consonne en finale et prosodie

De manière générale, en CH, à part *flanke* / *flank* qu'on peut avoir avec un pronom personnel long — pas une FC — parce qu'il est un verbe avec des caractéristiques particulières, d'ailleurs tous les autres se terminent par [t] et lui il se termine par [k] (166d), on ne peut pas avoir la FC d'un verbe léger avec un pronom personnel, FL ou FC du pronom, en position de complément (166ab). Pour le cas de la FC du pronom personnel en position de complément, la cause est, selon nous, de nature phonologique : il s'agit de la contrainte de double consonne en finale de mot. La FC de ces verbes a une consonne finale et la FC des pronoms personnels en CH est une consonne qui doit être légitimée par une voyelle adjacente. Pour les pronoms personnels longs, c'est une contrainte prosodique dans la mesure où ce sont deux morphèmes accentués. Et pour ce qui concerne *flanke* / *flank* c'est une contrainte phonologique de type phonotactique. Nous signalons que tous les autres verbes ont une finale [t] et *flank* a une consonne finale [k].

- (166) a. *Soti* / **sot* li pou m ka wè.
sortir 3S pour 1S pouvoir voir
“Sors / Sortez-le/la pour que je puisse le/la voir.”
- b. *Mete* / **met* yo nan kay la.
mettre 3P pour maison DEF
“mets / mettez-les dans la maison.”
- c. *Flanke* / *flank* nou bagay la.
flanquer 1P chose DEF
“Flanke / flanquez-nous la chose.”

8.4 Trois classes de verbes légers

8.4.1 Classe de verbes légers lexicaux

Ce sont tous des verbes transitifs et dynamiques dont la FC se termine par *e*. Ce sont des verbes lexicaux dynamiques. Comme nous pouvons le voir dans la liste suivante.

TABLEAU 8.20.- : V-légers lexicaux

Forme longue	Forme courte	Français
mete	met	mettre
atrape / trape	atrap	attraper
pote	pot	porter
flanke	flank	flanquer
gade	gad	regarder
wete	wet	enlever
rete	ret	rester
kite	kit	quitter

Mis à part les contraintes syntaxiques, pour les pronoms en position de complément que nous avons montrés, les FC/FL de ce groupe de verbes sont toujours possibles quand ils ont des compléments d'objet. Pour ce cas de figure, les deux formes ont une même distribution syntaxique. Elles sont en variation libre. Comme dans les exemples suivants :

- (167) a. Manman mwen pote / pot mango.
Maman POSS apporter mangue
“Ma maman a apporté des mangues.”
- b. Timoun yo ap gade / gad televizyon.
Enfants PL PROG regarder télévision
“Les enfants regardent la télévision.”
- c. Madanm nan rete / ret ak timoun yo nan kay la.
Madame DEF rester avec enfant PL dans maison DEF
“La dame est restée avec les enfants à la maison.”

8.4.2 Classe de verbes légers lexicaux et auxiliaire d'aspect

TABLEAU 8.21.- : V/Auxiliaire aspectuel

Forme longue	Forme courte	aspect	verbe
ale	al	accompli	aller
fini	fin	accompli	finir
prale	pral	inaccompli	aller
soti /sòti	sot	accompli	sortir
vini	vin	accompli	venir
pral	prale	inaccompli	aller
genyen	gen	inaccompli	avoir

8.4.2.1 Le cas de *soti/sot*

Selon Fattier (2003), *sot* est auxiliaire quand il exprime un procès saisi immédiatement après son stade final dans un passé très récent. Quand le complément de *sot* est un VP, il est un auxiliaire d'aspect accompli. Dans ce cas, *sot* n'est pas remplaçable par la FL *soti*. De ce fait, les énoncés (8abc) ont chacun deux valeurs sémantiques. Pour ce verbe, comme en français, il peut prendre les valeurs : *venir de V-inf* ou *revenir de* selon le contexte. Comme dans les exemples suivants nous distinguons syntaxiquement : *revenir de LOC* (revenir de Paris) et *revenir de VP* (revenir de faire les courses). Dans les deux contreparties, CH ont la FC seulement (donc : *sot* + VP, avec deux valeurs sémantiques pour *sot*).

- (168) a. Mwen *sot* / **soti* wè li.
 1S *sot* voir 3S
 (i) “*Je reviens de le/la voir.*” (= de chez lui/elle)
 (ii) “*Je viens tout juste de le/la voir.*”
- b. Yo *sot* / **soti* chante nan fèt la.
 3P *sot* chanter dans fête DEF
 (i) ‘*Ils/elles reviennent de chanter à la fête.*’
 (ii) *Ils/elles viennent tout juste de chanter dans la fête.*
- c. Li te *sot* / **soti* jwe boul, lè nou rive a.
 3S ANT *sot* jouer foot quand 1P arrivé DEF
 (i) “*Il/elle revenait de jouer au foot (= du stade), quand nous étions arrivés.*”
 (ii) “*Il/elle venait de jouer au foot, quand nous étions arrivés.*”

Sot est également, par hypothèse, un marqueur aspectuel s'il a pour complément un PP non locatif, AP ou NP. Dans les exemples suivants, la FC dans (169a) et la FL dans (169b) ont chacune une valeur sémantique différente. Il s'agit du même cas de figure pour tous les autres couples d'exemples en (170) et (171). Dans *li sot ak nèg yo* (169a), le prédicat [PP] est *ak nèg yo*. Il y a par hypothèse une copule vide : *Li sot ø ak nèg yo*. Donc, si on insère *sot*, on insère un marqueur aspectuel à gauche d'un prédicat. Dans (170a), *lèd* est la tête prédicative dans *mwen lèd*, comme le prouve la focalisation (*se*) *lèd mwen lèd devan patwon an*. *Sot* est inséré en tant que marqueur (auxiliaire) aspectuel à gauche du prédicat. Dans (170b) en revanche *lèd* est un prédicat *adjoin*t. Le prédicat principal est *soti*.

Même ambiguïté dans 10c avec *lorey*a ou *direktè* comme prédicat : dans *li sot loreya*, nous supposons que *lorey*a est dans la tête prédicative, donc, *sot* est un auxiliaire aspectuel et est

au-dessus de *lorea*. Dans *li soti lorea*, *lorea* en position adjointe (comme en français dans *il est sorti lauréat*, *il est arrivé à la FLA étudiant et reparti doyen 30 ans plus tard*.)

- (169) a. Li sot ø ak nèg yo.
3S sot avec nègre PL
“*Il/elle vient d’être avec les mecs.*”
- b. Li soti ak nèg yo.
3S sot avec nègre PL
“*Il/elle est sorti(e) avec les mecs.*”
- (170) a. Mwen sot la a lèd devan patwon an.
1S sot là DEF honte devant patron DEF
“*Je viens d’avoir honte devant le patron.*”
- b. Mwen soti la a lèd devan patwon an.
1S sot là DEF honte devant patron DEF
“*Je suis sorti laid(e) devant le patron.*”
- c. Andre sot lorea nan konkou a.
André sot lauréat dans concours DEF
“*André vient d’être lauréat du concours.*”
- d. Andre soti lorea nan konkou a.
André sot lauréat dans concours DEF
“*André est sorti lauréat du concours.*”
- (171) a. Jan sot direktè lekòl la
Jean sot directeur école DEF
“*Jean vient d’être le directeur de l’école.*”
- b. Jan soti direktè lekòl la
Jean sot directeur école DEF
“*Jean est sorti directeur de l’école.*”

Si le complément de *sot/soti* est un nom de lieu [NP_{LOC}], les FC/FL sont possibles pour une même valeur sémantique.

- (172) a. Mwen soti / sot Jakmèl.
1S Sortir Jacmel
“*Je viens de Jacmel*”
- b. Moun sa yo soti / soti Pòtoprens.
humain DEM PL sortir Port-au-Prince.
“*Je viens de Port-au-Prince.*”

Mais quand le complément de *sot* est un [PP] locatif de type [PP+NP], avec un NP défini, ou un ADV**loc**, *sot* a deux valeurs sémantiques : marqueur aspectuel et verbe. Dans l'exemple (173c) nous avons deux structures syntaxiques différentes pour *nan mache a*: ou bien c'est un syntagme locatif, ou bien c'est un prédicat qui contient une copule vide : $\emptyset$ *nan mache a* 'être au marché'. Si c'est un prédicat il peut être combiné avec un auxiliaire aspectuel, si c'est un locatif on a un complément du verbe de mouvement *sot* qui est la FC de *soti*.

- (173) a. Mwen *soti* nan mache a.
 1S *sotir* dans marché DEF
"Je viens du marché."
- b. Mwen *soti* / *sot* $\emptyset$ nan mache.
 1S *sotir* *sot* dans marché
"Je viens de faire les courses."
- c. Mwen *sot* $\emptyset$ nan mache a.
 1S *sot* dans marché DEF
 (i) [sans copule vide] *"Je viens du marché."*
 (ii) [avec copule vide] *"Je viens d'être au marché, il n'y a pas longtemps."*

C'est le même cas de figure pour les adverbes locatifs et les noms de lieux agglutinés en CH qui détiennent une marque de définitude.

- (174) a. Mwen *soti* / *sot* lavil mwen pa wè anyen.
 1S *soti* ville 1S NEG voir rien
"Je viens de la ville, je n'y vois rien."
- b. Mwen *sot* $\emptyset$ lavil mwen pa wè anyen.
 1S *soti* ville 1S NEG voir rien
 (i) [sans copule vide] *"Je viens de la ville, je n'y vois rien."*
 (ii) [avec copule vide] *"Je (re)viens d'être en ville, je n'y vois rien."*
- (175) a. Mwen *soti* la a talè a
 1S *soti* là DEF ADV
"J'en suis parti (d'ici), il n'y a pas longtemps."
- b. Mwen *sot* ($\emptyset$) la a talè a
 1S *soti* là DEF ADV
 (i) [sans copule] *"J'en suis parti, il n'y a pas longtemps."*
 (ii) [avec copule] *"je viens d'y être, il n'y a pas longtemps."*

- c. Mwen te sot Ø la a talè a
 1S ANT sot là DEF ADV
 “Je venais d’y être, il n’y a pas longtemps.”

8.4.2.2 Le cas de fini/fin

Fin est un marqueur d’aspect accompli qui saisit le procès après son stade final (Fattier 2003). Il met en relief l’idée d’accomplissement intégral de l’action, de réalisation totale de l’état (Sylvain 1979 [1936]). Nous supposons que *fin* est un auxiliaire d’aspect quand il sélectionne un prédicat pour complément [VP, AP, NP]. Nous allons montrer que comme la FL, la FC, *fin* peut être soit auxiliaire d’aspect, soit verbe lexical. Dans les exemples (176), seule la FC est possible et elle est un auxiliaire d’aspect.

- (176) a. Ana *fin* / **fini* grandi kounye a.
 Ana fin grandir ADV
 (i) “Ana a bien) grandi.”
 (ii) “Ana a fini de grandir”
- b. Pè a te *fin* / **fini* preche lè mwen rive.
 Pretre DEF ANT fin prêcher quand 1S arriver
 “Le prêtre avait fini de prêcher quand je suis arrivé.”
- (177) a. Ana *fin* / **fini* kontan men, moun yo pa vini.
 Ana fin content C humain PL NEG venir
 “Ana se réjouissait déjà, mais les gens ne sont pas venus.”
- b. Andre *fin* / **fini* chofè nan lari a.
 André fin chauffeur dans rue DEF
 “André est déjà un chauffeur accompli dans la circulation.”

Mais dans les énoncés suivants, où *fin/fini* est suivi d’un [PP] ou d’un [ADVP_{LOC}], la FC est interprétée comme un auxiliaire aspectuel et la FL comme un verbe lexical. Donc, pour la même phrase, nous pouvons avoir les deux formes, mais chacune a une valeur sémantique différente.

- (178) a. Li te *fin* anwo a epi li desann.
 3S ANT fin en haut DEF C 3S descendre
 “Il/elle était déjà en haut et il/elle est redescendu(e).”
- b. Li te *fini* anwo a epi li desann.
 3S ANT finir en haut DEF C 3S descendre

“ Il/elle a fini en haut et il/elle est redescendu(e). ”

- (179) a. Jak *fin* avèk fi a epi li ap plede.
 Jacques fin avec femme DEF C 3S PROG plaider
 (i) “*Jacques a eu une relation sentimentale avec la femme, mais veut faire croire le contraire.*”
 (ii) “*Jacques a effectivement été avec la fille, mais il prétend le contraire*”
- b. Jak *fini* avèk fi epi li ap plede.
 Jacques fin avec femme C 3S PROG plaider
 “*Jacques en a fini avec cette femme et veut faire croire le contraire.*”

La FC *fin* est toujours un verbe lexical s’il est employé dans une phrase injonctive. Dans ce cas, les FC/FL sont possibles, mais sont verbes. Nous supposons que la FC est un verbe parce que la FL est possible dans la même position pour la même sémantique.

- (180) a. *Fini* / *fin* etidye anvan ou al jwe.
 Finir / étudier avant 2S aller jouer
 “*Tu dois finir d’étudier avant d’aller jouer.*”
- b. *Fini* / *fin* manje epi mete rad sou ou.
 Finir / manger avant 2S vêtement sur 2S
 “*Finis (sez) ton(votre) repas et habille(ez)-toi (vous).*”
- c. *Fin* / *fini* ak sa w ap fè a.
 finir avec DEM 2S PROG faire DEF
 “*Finis (sez) ce que vous/tu fais (tes).*”

8.4.3 Verbes légers lexicaux et auxiliaires modaux

TABLEAU 8.22.- : V/Auxiliaire modal

Forme longue	Forme courte	Français
konnen	konn	connaître
kapab	ka	pouvoir
fòk	fò	falloir

Le tableau suivant est une synthèse des formes issues du français. Comme nous pouvons le voir, la forme qui pose beaucoup plus de problèmes, en ce qui concerne son étymologie en CH est la terminaison /e/ des formes du participe passé et de l’infinitif qui sont homophones à l’oral. Il faut dire que ce tableau prend en compte seulement les finales les plus rependues.

C'est-à-dire, il y a des formes issues du français qui n'apparaissent pas ici à cause de leur singularité ou de leur évolution dans la langue.

TABLEAU 8.23.- : les types de verbes du CH				
CLPL		Thème radical		Caract. morphosémantique
I	Ia	-e	v [+av-haut] - nas	
	I/b	-en	v [+av-haut] + nas	
	I/c	- ay, -on	-Vc	
II	II/a	-i	v	
	II/b	(-i), ui	+ haute + avant	
III	III/a	-wE	Diphthongue CROi	
	III/b	-Vnn	+ nasal	
	III/c	-Vc	- nasal	
IV	Iv/a	FC/FL		Verbes collocatifs
	Iv/b			Verbes légers
	Iv/c			Particules TMA

8.5 Conclusion partielle

Cette tentative de description du système verbal du CH qui nous a amené à l'analyse des verbes à alternance FC/FL et nous a permis de lever le voile sur cette catégorie grammaticale très difficile à contourner. Cette démarche nous a permis d'une part de comprendre le processus de la formation de ces verbes qui sont issus du français en majorité, mais aussi de les regrouper selon leur étymologie. Et au point où nous en sommes, nous pouvons dire que les verbes du français qui sont passés en CH ont été réanalysés selon les propres principes morphophonologiques de celui-ci. Alleyne (1996 : 56) abonde dans ce sens : « *Dans le cas du développement des langues créoles, la clef pour la compréhension de l'émergence du système verbal créole prototype est l'usage du participe passé dans les phrases résultatives.* » Selon l'analyse que nous venons de faire du système verbal du CH, nous pensons que Alleyne (1996) a raison, d'un côté, car, comme il l'a dit, les verbes à terminaison *e*, *i*, *ui* peuvent être issus du participe passé de certains verbes du français. Mais, d'un autre côté, il n'a pas tout à faire raison, car, pour les groupes de verbes, comme ceux des tableaux (8), (9),

(10), c'est l'infinitif et le présent de l'indicatif (11) qui ont été réanalysés lors du passage de ces verbes en CH.

Conclusion générale

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, l'objectif de cette thèse est de contribuer à la description des lexies du CH et à la création de données pouvant aider à une meilleure compréhension des éléments constitutifs de la phonologie, de la morphologie, de la grammaire et de la sémantique de ces mots exprimant le paradigme FC/FL qui sont l'objet de cette thèse. Cette conclusion nous permettra de synthétiser la description de chaque groupe de morphèmes ou de lexèmes qui a été faite, en fonction des questions qui ont été posées dans l'introduction et dans le segment consacré à la problématisation. Elle résume tout ce que l'analyse des lexies résultantes des phénomènes d'aphérèse, d'agglutination, et apocope nous a permis d'exposer comme trame de questions interrogeant la créolistique comme champ particulier, mais aussi la linguistique générale.

Hormis l'introduction dans laquelle nous avons exposé notre problématique, explicité notre motivation personnelle envers la problématique et présenté la situation sociolinguistique d'Haïti ainsi que l'état de l'art sur l'étude du paradigme FC/FL, cette thèse comporte trois parties divisées en huit chapitres. La première partie, formée des trois premiers chapitres, a répondu aux questions concernant la présence et la fréquence de ces lexies à double forme dans le CH et les autres CBLF, à l'aide d'un cadre théorique apte à traiter ces phénomènes de réanalyse et de restructuration des étymons sélectionnés dans des bassins de traits constituant l'écologie dans laquelle le CH a émergé, et une étude dialectologique des éléments constituant notre corpus de travail. Dans cette première partie de la thèse, nous avons montré l'existence de ces lexies à double forme en CH, et fourni des données chiffrées sur leur fréquence à partir de la transcription de l'une de nos entrevues, à l'échelle idiolectale. Afin de montrer leur existence dans les autres CBLF et des phénomènes morphophonologiques ou métaplasmiques à partir desquels les créoles ont réanalysé ou refondu les *inputs* lexicaux ou morphologiques provenant des langues sources, nous avons entrepris une analyse contrastive CH versus CMA à partir d'un corpus textuel du martiniquais traduit en CH, qui nous a révélé non seulement la présence de ces phénomènes morphophonologiques dans les deux systèmes linguistiques, mais aussi les mécanismes mis en place par les deux langues (ou *variétés* au sein du diasystème CBLF caribéen) pour traiter ces éléments. Cette approche relève de l'*analyse contrastive* entre CBLF. Elle permet d'explorer le grain fin de la diversité diasystémique, pour le paradigme qui est au centre de notre attention. La façon dont les deux créoles traitent les *inputs* de la langue lexificatrice ou de toute autre source de créolisation, s'actualise parfois de

la même manière, parfois différemment. Cette approche nous a appris aussi qu'en fonction des écologies diasystémiques et sociolinguistiques et pour une même fonction, les langues ou les variétés dialectales peuvent sélectionner parfois les mêmes *traits* structuraux, ou des *traits* différents, selon la logique du bassin de traits de Salikoko Mufwene. Et quand il s'avère que les variétés analysées ont sélectionné un même trait structural, le traitement peut s'avérer être le même, ou différer à divers égards. Par exemple, nous avons montré que la cible du trait structural peut être une même catégorie grammaticale dans les deux langues, ou deux catégories grammaticales différentes, pour un même traitement. Quand la même catégorie grammaticale est en cause, la réanalyse peut être la même, ou différente en fonction de l'écologie locale du système. Ce constat, une fois établi, nous a éclairé sur les théories et les modèles qui devaient constituer notre approche. En somme, pour expliquer les phénomènes qui sont à la base du paradigme FC/FL, les éléments qui en résultent, le fonctionnement et l'évolution de ceux-ci en CH, notre propos a pris appui sur l'approche écologique ou écologie du langage, qui permet une observation empirique flexible, dans la mesure où cette approche se garde de clôturer le système, en le considérant toujours ouvert à des apports, des réanalyses et des réagencements, dont le chercheur doit décrire les contraintes et les tendances. Comme pour de nombreux chercheurs qui s'inspirent des sciences de la vie et de l'écologie biologique pour rendre compte des ressemblances que partagent les langues et les différentes espèces de la nature dans leur évolution, ce modèle nous fournit les bases nécessaires pour une explication du processus de formation de ces couples de morphèmes et de lexèmes FC/FL dans le CH. Et il est révélateur de la nature, de la grammaire qui définit ces formes dans cette langue et dans les autres CBLF. Au-delà de ce seul paradigme, c'est une dimension exemplaire de la nature (dia)ystémique des créoles qui est ainsi envisagée, de manière exploratoire.

Cependant, la notion de bassin de traits (*Feature pool*) ne saurait suffire à elle toute seule pour définir une écologie diasystémique comme celle d'un CBLF tel que le CH. Elle privilégie le facteur *ad hoc*, la labilité, l'ouverture systémique, à tel point que ce facteur pourrait finir par relever de l'explication triviale et par conséquent, infalsifiable – ni vraie, ni fausse. C'est pourquoi, dans le chapitre III, nous confrontons cette approche à un test dialectométrique, à l'aide de l'application Gabmap, de dialectologie computationnelle. Il s'agit pour nous de vérifier dans quelle mesure certaines variables phonologiques ou lexicales feraient apparaître un caractère émergent plus stable que ce que laisse prévoir une dynamique de bassin de traits.

Pour ce faire, le protocole de Gabmap est idéal, car il fonctionne sur la base de la distance d'édition (ou distance de Levenshtein), qui établit des scores de différenciation entre variétés dialectales, en fonction de trois opérations fondamentales : *suppression*, *ajout*, *substitution*. Les deux premières opérations agissent au niveau de l'extension des gabarits syllabiques – cf. *infra*, au sujet du chap. IV –, tandis que la dernière est plus liée aux métaplasmes segmentaux (/y/ > /i/, etc.). Nous accédons aux données par l'Atlas linguistique du CH de D. Fattier, qui demande un travail méticuleux de sélection des faits de langue en amont. Étant donné la nature *réalisationnelle* du traitement des données par la distance d'édition (les calculs de distance d'édition opèrent à l'échelle de *la lexie entière*, au lieu de ne faire qu'indexer et de confronter l'absence ou la présence de *types*, comme dans la dialectométrie classique, de Toulouse ou de Salzburg), le test Gabmap apporte des résultats encourageants : il montre que tout n'est pas bassin de traits dans les dynamiques diasystémiques du CH, bien au contraire. En procédant par séries de cognats pour la phonologie, et par matrices de types lexicaux, pour le lexique (qui sert de contrepoint pour faire émerger une structuration des aires), des divisions et subdivisions apparaissent clairement dans l'*espace géolectal* (aires dialectales) et les *taxinomies* (dendrogrammes) concernant des listes d'éléments plus stables du système que les listes de lexies attestant la variation FC/FL. Ces dernières affichent résolument un comportement relevant du bassin de traits : les aires sont labiles, l'endémisme prédomine ; en somme, ces listes ne se prêtent guère au tracé d'aires dialectales et à une analyse taxinomique probante – ce qui est un gage de la labilité de ces unités, mais aussi d'un plus grand degré de complexité structurale, notamment distributionnelle, qui échappe à une procédure triviale comme celle de la distance d'édition.

Forts de ces éléments de caractérisation de notre paradigme de variation FC/FL, nous poursuivons notre quête des propriétés structurales des unités concernées : dans la deuxième partie de ce travail, qui comporte deux chapitres, nous avons analysé les lexies dont l'étymon a été modifié à l'initiale. Nous étudions deux phénomènes : l'agglutination ou gabaritisation par insertion (chapitre IV) et l'aphérèse de la syllabe initiale ou gabaritisation par effacement de la voyelle initiale (chapitre V). Dans les deux cas, c'est le domaine sénestre du gabarit qui est impliqué. La *gabaritisation* est un modèle que l'on peut, à titre heuristique, postuler en G.U. (Grammaire Universelle), qui favorise la formation de lexies sur un modèle d'enchaînements segmentaux et syllabiques de type CVCV, c'est-à-dire à syllabes légères (schème CV, sans coda ou consonne entravante), à saturation de la position d'attaque (ou

consonne initiale de syllabe), et à extension disyllabique. Ces schèmes relèvent davantage de la *contrainte* que de la *règle*, et sont donc localement violables, selon le jeu de sélection de traits structuraux hérités de la source (la langue lexifiante, les adstrats ou substrats éventuels, et divers apports latéraux), pour construire la cible (la lexie CBLF).

Dans le chapitre IV, nous avons quantifié les lexies résultant de l'insertion de la syllabe ou de la consonne à l'initiale de mot. Nous avons défini une typologie pour les lexies formées à partir de ce mécanisme de restructuration et les avons divisées en deux groupes de mots dans la langue : ceux obtenus par agglutination syllabique qui sont des substantifs et des verbes formés à partir d'une opération morphologique consistant à insérer une syllabe CV qui était au départ un déterminant défini ou possessif du français ou défini de l'espagnol, à l'initiale d'un substantif ou d'un verbe qui n'a pas plus de quatre syllabes ou par l'insertion d'une syllabe CVC, dont le CV est le déterminant défini [lɛ] et le C est la consonne de liaison [z] du français. Le produit de cette fusion peut garder la valeur sémantique de l'étymon ou prendre une valeur pragmatique de définitude qui lui est conférée par la syllabe agglutinée (déterminant défini du français) à l'initiale, si le mot est abstrait ou se réfère à un lieu défini dans l'imaginaire collectif ; les unités lexicales obtenues par agglutination consonantique, qui est un phénomène métaplasmique caractérisé par l'insertion de la consonne de liaison [z] du nombre pluriel de la source (le français), démotivé dans la cible (le CH) ; de la consonne d'enchaînement finale [n] de l'article indéfini (un, une) et le déterminant possessif (mon) du français ou des consonnes [r], [w], [ʒ] et [d] qui remplissent un hiatus originel en frontière de mots, qui vient saturer une attaque vide et rétablir le patron CVCV imposé par la phonologie du CH. Cette opération, qui se nourrit d'un sandhi désormais démotivé dans la langue cible, n'a pas altéré la sémantique de l'étymon. Elle a une fonction uniquement phonologique. Nous avons aussi tracé à grands traits la grammaire de ces deux groupes de mots agglutinés. Il apparaît que la grammaire de certains mots agglutinés peut se définir par des contraintes syntaxiques. Par exemple, quand la prosthèse syllabique ajoute une valeur pragmatique à la base, alors le mot obtenu ne peut pas être déterminé par un indéfini – ce qui relève ici d'une écologie pragmatique et énonciative, à laquelle nous accédons par des tests syntaxiques, par introspection à partir de notre compétence de locuteur natif.

Comme nous l'avons fait pour le phénomène d'agglutination, nous avons comptabilisé et classifié, en fonction des caractéristiques morphologiques, les lexèmes ayant subi cette modification. Cette nomenclature nous conduit à une définition pour l'aphérèse ou la chute de

la syllabe initiale qui est selon nous, un phénomène morphophonologique attesté dans plusieurs CBLF qui consiste à regabaritiser (ou réagencer le gabarit d') un lexème (principalement, un verbe ou un déverbal) doté d'un gabarit inférieur ou égal à quatre syllabes, par effacement de la syllabe initiale. Le segment effacé à l'initiale de l'étymon peut être soit un noyau vocalique (v), tel que [a], [ã], [e], [ə], [ɛ], [ẽ], [i], [o], [u], soit une syllabe ouverte (CV) *de-*, *sur-* et *re-* relevant d'un préfixe dérivationnel dans la langue source. La langue cible garde parfois les FC et FL ou seulement la FC en fonction de l'évolution de l'unité lexicale dans le créole. Nous appelons FC la forme tronquée et FL la forme qui garde la syllabe initiale. Comme plusieurs linguistes, avant nous en ont défendu l'idée, nous soutenons à titre d'hypothèse que cette modification étymologique résulte d'une réinterprétation des préfixes de la langue lexificatrice (le français) sous l'influence d'un trait de différenciation catégorielle issu des langues du Bénin (africain), donc par effet de *substrat*. Pour les initiales vocaliques, ce sont les voyelles [a], [ã], [e] qui ont été le plus souvent tronquées.

Nous soutenons qu'il existe une relation de complémentarité entre les deux règles que nous avons décrites dans ce chapitre : l'aphérèse de la syllabe vocalique à l'initiale de lexème et l'agglutination par saturation d'attaque vide, dans la mesure où les deux règles ont un dénominateur commun qui est la voyelle à l'initiale que le CH s'efforce systématiquement de regabaritiser en fonction de la catégorie grammaticale, remaniant ainsi le gabarit du lexème en question. On voit donc deux règles qui servent à résoudre un même problème. Ce sont des contraintes morphophonologiques qui conditionnent le choix d'une des règles. Les catégories sources sont les verbes et les déverbaux. Le substantif est la cible de l'agglutination par insertion prosthétique et si la syllabe initiale d'un substantif a été tronquée, les deux règles s'appliquent.

Dans toute cette partie, nous voyons se confirmer le bien fondé d'une approche à double focale : d'une part le bassin de traits, certes, afin de rendre compte de dynamiques ouvertes de phénomènes de créolisation et de diversification du CH, mais aussi une approche structuraliste plus classique, qui permet de saisir un noyau dur du système, où la règle prévaut sur la contrainte plus flexible – notamment en faisant explorer les mécanismes de la langue par l'introspection et le recours à notre lexique mental dans cette langue.

Dans la troisième partie du travail, qui compte trois chapitres, nous avons étudié des éléments qui ont été modifiés par apocope – donc, dans la marge dextre des lexies. Un chapitre

consacré à l'étude des pronoms personnels et relatifs ; un chapitre qui traite les marqueurs TMA et d'autres particules qui ont une double forme. Le dernier chapitre est consacré à la description des verbes en général et un groupe de verbes modifiés par apocope.

Dans cette troisième partie, nous décrivons notamment les pronoms personnels et le pronom relatif *ki*, comme un autre paradigme d'alternances FC/FL les pronoms personnels et le pronom relatif *ki* ont une FC qui n'est autre que la consonne initiale du morphème. Après avoir établi la liste des pronoms personnels de la langue, nous avons procédé à leur description syntaxique en position de sujet et en objet. Nous sommes parvenu à la conclusion que la syntaxe de la FC du pronom personnel en CH et parfois du pronom relatif est conditionnée par des contraintes phonologiques de type phonotactique et prosodique dans la mesure où le CH ne tolère pas une double consonne en finale d'énoncé et la FC s'avère incompatible avec une focalisation – là encore, un phénomène de visée, relevant de la dimension pragmatique et énonciative. Nous avons montré aussi comment le pronom de la troisième personne du singulier peut varier en fonction l'aire dialectale.

A ce titre, dans le chapitre VII, nous avons étudié des éléments morphémiques que nous avons classés en deux groupes : les marqueurs TMA (*te/t*, *ape/ap*, *prale/pral*, *aprale/apral*) et des particules : l'adverbe de négation (*pa/p*>*pas*) ; la préposition (*avèk*>*avec*) et l'adverbe de lieu *kote/kot*. La syntaxe de ces deux groupes de morphèmes est conditionnée par une variation libre ou par des contraintes phonologiques. Le marqueur *te*, le morphème pour exprimer le temps en CH a une FL *te* qui se place toujours à gauche d'un noyau prédicatif ou un marqueur d'aspect. La FC *t* est toujours utilisée à gauche d'un noyau prédicatif ou un marqueur d'aspect avec une initiale vocalique. Mais après l'adverbe de négation *pa* dans sa FL, la FL *te* est possible, mais l'usage veut que ce soit la FC qui se trouve dans cette position syntaxique quelle que soit l'initiale du marqueur d'aspect ou le noyau prédicatif que le suit. Le morphème *ape* est un morphème exprimant le temps présent et l'aspect innaccompli en fonction du contexte. Sa FC est *ap*. Celle-ci est imposée par l'usage. Nous devons signaler aussi la forme *pe* dans la variété Sud du CH. Le morphème *prale/pral*, en fonction de sa position syntaxique, est verbe ou un marqueur de futur ou un marqueur d'aspect innaccompli. Tandis que *aprale/apral* est un verbe avec une valeur du futur avec un aspect progressif. Le marqueur principal pour exprimer la négation en CH est *pa* et sa FC est la consonne *p*. La FL *pa* est utilisée à gauche d'un noyau prédicatif ou un marqueur de temps ou aspect. Et la FC *p* est obtenue par crase à droite du marqueur d'aspect *ap*. La préposition *avèk* a quatre

allomorphes : *ak*, *a*, *avè*, *ake*. Les formes *avèk*, *ak* et *a* sont en variation libre ; la forme *avè* est obtenue par effacement de la consonne finale de la préposition quand elle est suivie par un mot avec une initiale consonantique afin de contourner la contrainte phonotactique de la double consonne. Quant à *ake*, c'est une variante utilisée dans le créole du Nord. La prothèse *e y* est ajoutée quand le mot qui suit la préposition a une initiale consonantique. Enfin, le morphème *kote* qui a sa FC *kot* est un adverbe de lieu ou un marqueur d'interrogation. Comme marqueur d'interrogation ou adverbe de lieu, les FC/FL sont en variation libre si elles sont suivies par un lexème. Mais, si elles sont suivies par un pronom personnel, seule la FL *kote* est possible à cause des contraintes phonologiques de type prosodiques. Le pronom personnel en CH est monosyllabique et accentué. Si *kote* ou *kot* suivent le marqueur d'interrogation *ki*, seule la FL *kote* est possible.

Enfin, avant de décrire les verbes qui ont subi une apocope en CH qui représentent un groupe très restreint, nous avons passé en revue tous les verbes et les formes verbales de la langue, ce qui nous offre une vision globale sur cette catégorie grammaticale et le système verbal. Cette description nous permet de comprendre que les verbes du CH sont en majorité d'origine française. Ils n'ont pas un système de terminaison systématique, mais des tendances cependant se dégagent. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'existe pas de suffixe qui serve à transformer une autre catégorie en verbe. Le verbe du CH, comme presque tous les mots de la langue, quelle que soit leur origine, ont été réanalysés ou restructurés à partir des principes métaplasmiques qui se comportent comme un moule phonologique par lequel chaque unité lexicale qui entre dans la langue doit passer. Nous avons entrepris une classification des verbes en fonction des caractéristiques morphologiques que chaque groupe détient. Le groupe qui subit l'apocope a une syntaxe conditionnée par des contraintes phonologiques. Ce dernier chapitre fait apparaître une taxinomie des lexies verbales, sur la base des terminaisons : non pas un système de classes flexionnelles, en raison du caractère non flexionnel des CBLF, mais du moins, un système de *classes phonolexicales* de lexies. On retrouve dans ce système les divers procédés du français oral dans la réalisation des verbes sous formes participiales (infinitifs, participes passés) – là, c'est davantage l'incidence du facteur « néoroman » qui s'avère actif, comme procédé de structuration (chapitre VIII).

Le tableau suivant est une évaluation exacte de la fréquence numérique des formes qui ont subi une modification par insertion ou effacement en CH. Nous y présentons des chiffres sur les formes alternantes et fixes créoles attestées en CH.

TABLEAU 9.1.- : Récapitulatif numérique des lexèmes et de morphèmes à FC/FL en CH

phénomènes	formes	prefixes	occurrences	alternance	alternance	alternance
				+FL +FC	+FL -FC	-FL +FC
agglutination	syllabique	[la]	376	345	31	0
		[le]	52	51	1	0
		[lɛ]	7	7	0	0
		[lɛz]	16	16	0	0
		[di]	22	12	4	0
		[mɔ̃]	8	0	0	0
		[ma]	6	0	0	0
		[mɛz]	2	0	0	0
	consonantique	[l]	243	217	26	0
		[z]	89	64	25	0
		[n]	6	5	1	0
		[r]	24	22	2	0
		[w]	15	0	0	0
		[j]	7	0	0	0
		[dl]	1	1	0	0
		Sous-total	874	740	90	0
aphérèse	vocalique	[a], [ã], [e]	213	137	0	38
		[u] [i]				
	syllabique	[ɣa], [ɣe]	22	0	0	0
		[de]	33	32	1	
		Sous-total	268	169	1	38
apocope	vocalique	[e], [i], [a]	28	0	0	0
		[o],				
		[u],[wɛ̃]				
		Sous-total	28	0	1	0

Un tel tableau peut s'avérer utile, pour saisir les grandes tendances de constitution du système d'alternances qui nous occupe ici : une hiérarchisation implicite se dessine, dans les ressources mises en œuvre pour générer, dans le créole, des formes longues ; pour les formes d'agglutination syllabique, elle se déclare comme une série Dét.Déf.Sg (*la*) >> Dét.Déf.Pl

(le) >> Partitif Sg. (di) >> Poss.Sg >> PossPl. ; pour les formes d'agglutination consonantique, la série s'énonce comme Dét.Sg. (l) >> Pl. (z) >> Dét.Indéf.Sg. (n), etc.

Nul doute qu'un tel étagement hiérarchique apporte des informations utiles, en termes de tendances universelles, sur les tours ou constructions susceptibles d'alimenter des alternances FC/FL, faisant nettement apparaître l'incidence prédominante de la définitude et des tours ou constructions définies, notamment au singulier, dans le processus d'amalgame. On voit aussi combien le mécanisme d'alternance est prégnant : les séries figées, sans alternances de type +FL/- FC ou -FL/+FC, sont bien plus rares que les alternances asymétriques +FL/+FC. D'où l'enjeu de cette thèse, qui a consisté à tenter d'élucider pourquoi ce sous-système d'alternances est-il si robuste dans les CBLF ? Pourquoi tant de variation interne, et quelle peut être la fonction d'un tel mécanisme, au-delà de sa genèse, en termes purement étymologique ? Quelles fonctions secondaires ce paradigme remplit-il, au-delà d'une éventuelle variation géolectale, mais aussi sociolectale et diaphasique (basilecte/mesolecte/acrolecte) ? En quoi ce sous-système est-il intégré à la langue, et plus précisément, au type grammatical du CH, qui s'avère analytique, non flexionnel ?

Nous avons vu que ce paradigme est remarquablement intégré dans le système de la langue, où il émerge comme un système semi-ouvert, qui a largement recruté des termes, en fonction de propriétés sémantiques et référentielles sur le plan strictement lexical (par exemple l'abstraction, qui détermine bon nombre d'alternances du type Dét.Déf.Sg. (la)), mais qui est également utilisé comme une ressource pragmatique et énonciative. Nous avons aussi vu combien cette « niche paradigmaticque » traverse le système de part en part : aussi bien pour la formation de séries lexicales que de catégories lexicales verbes et taxinomie verbale) que pour les pronoms et les marqueurs TMA. Nous avons vu aussi comment les mécanismes constructionnels de ces formes alternantes mobilisaient des traits structuraux relevant de la GU (gabarit CVCV, métaplasmes de primarisation, etc.)

Au terme de cette exploration, deux perspectives nous semblent se dessiner clairement, pour des recherches futures, qui constituent selon nous, le principal apport de cette recherche : d'une part, l'horizon de l'écologie diasystémique du CH, faisant la part entre les phénomènes (ou les observables) relevant de la dynamique géolectale « classique » (grandes divisions dialecte nord vs. dialecte centre-sud, sous-dialectes, etc.) et le « bruitage » qu'implique la dynamique de « bassin de traits » (cf. notre chapitre III) ; d'autre part, la

dimension pragmatique et énonciative de l'usage que font les locuteurs de cette ressource qu'est la paradigme FC/FL. La première orientation implique que l'on retourne aux données si abondantes et si précieuses de l'ALCHA de D. Fattier, qu'on en revisite et complète, ou qu'on en actualise les données, qu'on procède à leur numérisation et à leur traitement, comme on a pu le faire récemment pour tant de langues pour lesquelles on disposait d'atlas linguistiques (l'occitan, avec le THESOC, en est un bon exemple). La deuxième orientation implique que la collecte d'ethnotextes transcrits et glosés (comme celui de notre chapitre 1), ainsi que la méthode de l'introspection et des tests de commutation et de permutation, à laquelle nous avons eu recours, tout autant que l'approche contrastive avec d'autres CBLF, soient davantage utilisées, afin de mieux cerner les valeurs d'usage de variables comme celle qui nous intéresse ici, en tant que ressource langagière.

Il y a là en filigrane un ambitieux projet de recherches qui permettrait de consolider la grammatisation (ou description) du CH, en vue d'une grammaire de référence, et d'harmoniser les contours d'une telle *action* avec des initiatives analogues entreprises ailleurs dans le monde des CBLF, ainsi que de la créolistique au sens large. C'est dans cette direction que nous avons orienté la présente recherche sur un paradigme alternant, de nature complexe tant sur le plan de l'étymologie que des modes de construction et des usages, que nous considérons comme une brique d'un édifice plus vaste.

Annexes

Annexe I

Réanalyse par insertion consonantique (Saturation d'attaque vide)

Saturation d'attaque vide : prothèse consonantique

Tableau des formes : N/I-N

Créole haïtien		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
labapen	*abapen	(l') arbre à pain	bread fruit
labatwa	abatwa	(l') abattoir	abattoir
labe	abe	(l') abbé	abbey
labdenwèl	abdenwèl	(l') arbre de Noël	Christmas tree
labim	abim	(l') abîme	abyss
labitid	abitid	(l') habitude	habits
labondans	bondans	(l') abondance	prosperity
labsolisyon, lapsolisyon	absolisyon	(l') absolution	absolution
Lach	*ach	(l') Arche	Noah's Ark
lachimèl	achimèl	(l') archipel	archipelago
ladrès	adrès	(l') adresse	agility, skill, knack
lafliksyon	afliksyon	(l') affliction	affliction
Lafrik	Afrik	(l') Afrique	Africa
lagoni	agoni	(l') agonie	agony
lagrikilti	agrikilti	(l') agriculture	agriculture
laj	*aj	(l') âge	age
lajan	*ajan	(l') argent	money
lajantri	ajantri	(l') argenterie	silverware
Lakayè (ville d'Haïti)	Akayè	(l') Archaie	Archaie
lakansyèl	akansyèl	(l') arc-en-ciel	rainbow
Lakildinò (ville d'Haïti)	Akildinò	(l') Acul-du-Nord	region (Haiti)
lakobat	akwobat	(l') acrobate	acrobat
lalèn	alèn	(l') haleine	breath
lalen	alen	(l') alun	alum
lalwa	*alwa	(l') aloès	aloe
lam, lamveritab	*am	(le) fruit à pain	breadfruit
lamandye	amandye	(l') amandier	almond tree
Lalmay	Almay	(l') Allemagne	Germany
lame	ame	(l') armée	army
Lamedisali	Amedisali	(l') Armée du salut	Salvation army
lalyans	alyans	(l') alliance	alliance
Lamerik	Amerik	(l') Amérique	America
lami, zanmi	*ami	(l') ami	friend
lamiral	amiral	(l') amiral	admiral
lamitye (lanmitye)	amitye	(l') amitié	friendship
lamyant	amyant	(l') amiante	asbestos
lamwa	amwa	(l') armoire	wardrobe
lanachi	anachi	(l') anarchie	anarchy

lane, lanne	ane	(l') année	year
laparans	aparans	(l') apparence	appearance
lapeti	apeti	(l') appétit	appetite
lapèl	apèl	(l') appel	call
lapotikè, lapotitye	apotikè, apotitye	(l') apothicaire	apothecary
lapsent, labsent	apsent, ansent	(l') absinthe	absinthe
lapye	apye	(la) ruche	beehive
las	as	(l') as	ace
las	as	(l') asthme	asthma
las	as	(l') asthme	phlegm, mucus
lasini	asenik	(l') arsenic	arsenic
lasirans	asirans	(l') assurance	certitude
lasistans	asistans	(l') assistance	assistance
lasnal	asenal	(l') arsenal	arsenal
Latibonit	Atibonit	(l') Artibonite	Haiti's department
latik	atik	(l') article	article (newspaper)
latitid	atitid	(l') attitude	attitude
latilri	atilri	(l') artillerie	artillery
lavalwa	avalwa	(l') avaloire	downfall
lavani	avani	(l') avanie	insult
lavaris	avaris	(l') avarice	avarice
Lavan	Avan	(l') Avent	Advent
lavangad	avangad	(l') avant-garde	vanguard
lavansman	avansman	(l') avancement	advancement
lavanti	avanti	(l') aventure	adventure
lavanvèy	avanvèy	(l') avant-veille	two days before
lavni	avni	(l') avenir	future
lawouzaj, lawouzay	wouzaj, wouzay	(l') arrosage	watering
lawozwa	awozwa	(l') arrosoir	watering can
lay	*ay	(l') ail	garlic
lazil	azil	(l') asile	sanctuary/shelter
Lazil (ville)	*Azil	(l') Asile	l'Asile (city)
lan	an	(l') an	year
lanbara	anbara	(l') embarras	difficulty
lanbisyon	anbisyon	(l') ambition	ambition
lanbouchi	bouchi	(l') embouchure	mouth
landirans	andirans	(l') endurance	endurance
landwat	*andwat	(l') endroit	right side of
lanfè	*anfè	(l') enfer	hell
Langletè	Angletè	(l') Angleterre	England
lanjelis	anjelis	(l') angélus	evening
lank	ank	(l') encre	ink
lank	ank	(l') ancre	anchor
lankriye	ankriye	(l') encrier	inkwell
lanmidon/lamidon	amidon	(l') amidon	starch
lanmidonnen	anmidonnen	(l') amidonner	to glue
lanmore	anmore	(l') amante	lover
lanmou	amou	(l') amour	love
lanni	*ani	(l') anis	anise

lanperè	anperè	(1') empereur	Emperor
lanperèz	anperèz	(1') impératrice	empress
lanpi	anpi	(1') empire	Empire
lanpresman, lapresman	anpresman	(1') empressement	willingness
lans	ans	(1') anse	creek
lansan	ansan	(1') encens	incense
lansanswa	ansanswa	(1') encensoir	incensory
lansèyman	ansèyman	(1') enseignement	teaching
lantant	antant	(1') entente	understanding
lantèman	antèman	(1') enterrement	funerals
Lantikite	Antikite	(1') Antiquité	Antiquity
lantónwa	antónwa	(1') entonnoir	funnel
lantoure	antoure	(1') entourer	to encircle
lantouraj, lantiraj	antouraj	(1') entourage	entourage
lantremiz	antremiz	(1') entremise	through
lanvè	*anvè	(1') envers	upside down
lanvi	anvi	(1') envi	desire
lanviwonman	enviwonman	(1') environnement	environment
lany, lanj, zany, zany	any, anj	(1') ange	angel
ledikasyon, lendikasyon	edikasyon	(1') éducation	education
legliz	*egliz	(1') église	church
legoyis	egoyis	(1') égoïsme	selfishness
legzil, lekzil	egzil	(1') exil	exile
legzistans	egzistans	(1') existence	existence
lekaristi	ekaristi	(1') eucharistie	Lord supper
lekinòs	ekinòs	(1') équinoxe	equinox
lekipay	ekipay, kipay	(1') équipement	equipment, gear
lekiri	ekiri	(1') écurie	stable (horse)
lekonomi	ekonomi	(1') économie	economy
lekòl	*ekòl	(1') école	school
lekriti	ekriti	(1') écriture	hand writing
lelit	elit	(1') élite	elite
leman	*eman	(1') aimant	magnet
lemante	emante	(1') aimanter	to magnetize
lelvaj, lelvay	elvaj, elvay	(1') élevage	breeding, raising
lepe, nepe	epe	(1') épée	sword
lepidemi	epidemi	(1') épidémie	epidemic
lepòk	epòk	(1') époque	time
lerè, lèrè	erè, èrè	(1') erreur	mistake
leritay, leritaj	eritay, eritaj	(1') héritage	legacy
lesans	esans	(1') essence	essence
lesansyèl	esansyèl	(1') essentiel	the essential
lesklavaj	esklavaj	(1') esclavage	slavery
lespas	espas	(1') estomac	stomach
Lespay	Espay	(1') Espagne	Spain
lesperans	esperans	(1') espérance	hope
lespri	espri	(1') esprit	intelligence
Lesprisen	Esprisen	(1') Esprit-Saint	Holy Spirit
lespri	espri	(1') esprit	spirit

lespwa, lèspwa, zespwa	espwa	(1') espoir	hope
Lestè (vil)	*Estè	(1') Estère (ville)	(1') Estère (city)
lestomak	estoma	(1') estomac	chest
lesyèl	echèl	(1') échèle	ladder
leta	eta	(1') état	state
letajè	etajè	(1') étagère	shelf
letan	etan	(1') étang	pond
letanp	etanp	(1') étampe	stamp
lete	ete	(1') été	summer
letènèl	etènèl	(1') éternel	eternal
letènite	etènite	(1') éternité	eternity
leto	eto	(1') étau	vise
Levanjil	Evanjil	(1') Evangile	Gospel
leveche	eveche	(1') évêché	bishopric residence
levèk	evèk	(1') évêque	bishop
levye	evye	(1') évier	sink
levénman	evénman	(1') évènement	event
Lewòp	Ewòp	(1') Europe	Europe
lè, zè	è	(1') heure	time/hour
lè	è	(1') air	air
lèg	èg	(1') aigle	eagle
lèlmi, lènmi, lennmi	ènmi, ennmi, èlmi	(1') ennemi	enemy
lèn, lenn	*èn	(1') aine	groin
lèy	èy	(1') œil	eyes
lèz	*èz	(1') aise	easy
Lend, Lenn	End, Enn	(1') Inde	India
lendepandans	endepandans	(1') indépendance	independence
lendèks	endèks	(1') index	Index finger
lendiferans	endiferans	(1') indifférence	indifference
lendijans	endijans	(1') indigence	extreme poverty
lengratitid	engretitid	(1') ingratitude	ungrateful
lenjistis	enjistis	(1') injustice	injustice
lenkanasyon	enkanasyon	(1') incarnation	incarnation
lenkonduit	enkonduit	(1') inconduite	misconduct
lenpas	enpas	(1') impasse	stalemate
lenkyetid	enkyetid	(1') inquiétude	anxiety
lenpresyon	enpresyon	(1') impression	impression
lensètitud	ensètitud	(1') incertitude	uncertainty
lensten	ensten	(1') instinct	instinct
lenstriksyon	enstriksyon	(1') instruction	education
lenstriman	enstriman	(1') instrument	tool
lentelijans	entelijans	(1') intelligence	intelligence, brains
lenterè	enterè	(1') intérêt	interest, rate
lenteriyè	enteriyè	(1') intérieur	interior
lenvantè	envantè	(1') inventaire	inventory
lide	ide	(1') idée	idea
lijèn	ijèn	(1') hygiène	hygiene
lil, zile, zil	il	(1) île	island
lim	im	(1') hymne	hymn

limanite	imanite	(1') humanité	humanity, mankind
limoralite	imoralite	(1') immoralité	immorality
linikite	inikite	(1') iniquité	iniquity
linite	inite	(1') unité	unity
linivè	inivè	(1') univers	universe
linivèsite	inivèsite	(1') université	university
linosans	inosans	(1') innocence	innocence
linyon	inyon	(1') union	union
linyorans	inyorans	(1') ignorance	ignoring
lipokrizi	ipokrizi	(1') hypocrisie	hypocrisy
listwa	istwa	(1') histoire	history
Litali	Itali	(1') Italie	Italy
livè	ivè	(1') hiver	winter
livwa	ivwa	(1') ivoire	ivory
lizay	izaj	(1') usage (sagesse)	wisdom
lizay	izaj	(1') usage	use
lizin	izin	(1') usine	factory
lodal	odal	(1') audace	audacity
lodè	odè, òdè	(1') odeur	odor
lobedyans	obedyans	(1') obédience	authority
lodyans	odyans	(1') audience	audience
lodyansè	odyansè	(1') audienteur	storyteller
lofis	ofis	(1') office	office
lofis	ofis	(1') office	ceremony (church)
lokazyon	okazyon	(1') occasion	circumstances
lokipasyon	okipasyon	(1') occupation	occupation
lonè, lonnè	onè	(1') honneur	honor
lón, lonn	ón	(1') aune	ell
lonnen	*one	(1') auner	measure with a yardstick
lonètete	onètete	(1') honnêteté	honesty
lopinyon	opinion	(1') opinion	opinion
lopital	*opital	(1') hôpital	hospital
lopresyon	opresyon	(1') oppression	abuse
loraj, loray	oraj	(1') orage	thunder-storm
lorizon	orizon	(1') horizon	horizon
loseyan	oseyan	(1') océan	ocean
lospis	ospis	(1') hospice	hospice
losti	osti	(1') hostie	Eucharist
lotè	otè	(1') auteur	perpetrator
lotèl	otèl	(1') autel	altar
lotèl	otèl	(1') hôtel	hotel
lotòn	otòn	(1') automne	fall
loto	oto	(1') auto,	car
lò	ò	(1') or	gold
lozye	ozye	(1') osier	wicker
lòd, zòd	òd	(1') ordre	order
lòdonans	òdonans	(1') ordonnance	ordinance
lògèy	ògèy	(1') orgueil	hot-tempered

lòm	òm	(l') homme	mankind
lòt	*òt	(l') autre	other one
lòtbò	*òtbò	(l') autre bord	the other side
lòtrejou, lòtjou	òtrejou	(l') l'autre-jour	the other day
lòzèy	òzèy	(l') oseille	sorrel
lonb, lonm	onb	(l') ombre	shadow
lonbre	*onbre	(l') ombrer	rest in a shadow
lonbwaj, lonbray	*onbray	(l') ombrage	shade, shadow
louvri	ouvri, ouvè	(l') ouvrir	to open
lwès	wès	(l') ouest	West
lwil	*wil	(l') huile	oil

Annexe II

Saturation d'attaque vide : prothèse consonantique

Tableau des formes N/z-N, V/z-V

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
zaboka	*aboka	avocat	avocado
zabriko	abriko	abricot	apricot
zafè, zèfè	afè	affaire	object, things, business
zak	ak	acte	wrongdoing
zakè	*akè	criminel	criminal
zakolit	akolit	acolytes	henchman
zalandou	alandou	alentour	surroundings
zalmèt	alimèt	allumettes	matches
zam	*am	arme	weapon
zareyen, zariyen	areyen, ariyen	araignées	spider
zaviwon	aviwon	avirons	small oar
zatrapp	atrapp	trappe	trouble, trap
zan	an	an, année	year
zandolit	*anoli	anolis	lizard
zanfan	anfan	enfant	infants
zangi	angi	anguille	eel
zanj	anj, any	ange	angel
zanma	ma, ama	amas	pile
zanmann	*amann	amande	almond
zanmi	*ami	ami	friend
zanmilèt	amilèt	amulette	amulet
zanmitay	*amitay	amitié	friendship
zanmore, zanmoure	anmore	amoureux	lover
zanmòrèt	anmòrèt	amourette	solanum torvum sw
zannanna	anana	ananas	pineapple
zannimo	animo / animal	animal	animal
zanno	*ano	anneau (boucle d'oreille)	ear-ring
zanpoud	anpoud	ampoule	blister
zansèt	*ansèt	ancêtre	ancestor
zansyen	ansyen	ancien	ancestor
zantay	antay	entaille	notch
zanti	anti	antilles	west indies
zantray	antray	entrailles	entrails
zanviwon	anviwon	environs	surroundings
ze	*e	œuf	egg
zebichèt	ebichèt, bichèt	« layé »	winnowing basket
zechalòt, jechalòt	echalòt	Echalote	shallot, scallion
zegwi	egwi	Aiguille	needle
zekal	kal	Miette	crumb, tiny pierce
zekay	ekay	ecaille	oyster-shell
zekla	ekla	eclat	shard
zekourèl	ekouwèl	ecrouelles	scrofula

zekòs	ekòs	ecorce	bark
zepav	epav	epave	wrecks
zepeng	epeng	epingle	pin
zepi	epi	epis	ear of corn
zepin	epin	epine	thorn
zepina	epina	epinard	spinach
zepis	epis	epice	spice
zepòl	epòl	epaule	shoulder
zepòlèt, zèpòlèt	epolèt	epaulette	shoulder padding
zefon	epon	eperon	spurn
zefonnen	eponnen	eperonner	to spur
zeprèv	eprèv	epreuves	trials
zespwa	espwa	espoir	hope
zetrenn	etrenn	etrennes	gift
zetriye	etriye	etrier	stirrup
zetwal	etwal	etoile	star
zeyeye	*eye	œillet	eye-tooth
zè	*è	heures	hour
zèb	*èb	herbes	herbs
zèbable	*èbable	herbes à blé	wheat grass
zèfè	efè	effet	gear
zègrè	egrè	aigrette	egret
zèklè	eklè	eclair	lightning bolt
zèl	*èl	ailles	wings
zètolan /zòtolan	òtolan	bruant ortolan	ortolan bunting
zèsèl	esèl	aisselle	armpit
zèv	èv	œuvre	donation
zidòl	idòl	idole	idol
zile, zil	il	ile	island
ziltik	iltik	iles turques	turkish islands
ziwondèl, jiwondèl	iwondèl	hirondelle	swallow
zo	*o	os	bone
zoliv	oliv	olive	olive
zongle	*ongle	pincer	to pinch
zoranj	oranj	orange	orange
zorye, zòrèy	*orye	oreiller	pillow
zoslè	osselet	osselet	ossicle
zosman	*osman	ossement	bone
zòd	od	ordres	orders
zòn	on	aune	yardstick
zòt	*òt	3s	he/she
zòtèy	*òtèy	orteil	toe
zong	*ong	ongle	nail
zongle	*ongle	pincer	pinch
zonyon	*onyon	oignon	onion
zòm	òm	homme	man
zouti	*outi	outil	tool
zwazo, zwezo, jwazo	wazo	oiseau	bird
zye	*e	œil	eye

Annexe III

Saturation d'attaque vide : prothèse consonantique

Tableau des formes : N/ n-N

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
nanm	*am	âme	soul
nechèl	echèl	échelle	ladder
nepe, epe	epe	épée	sword
nespès	espès	espèce	species
nonk	onk	oncle	uncle
nonm	òm	homme	man

Annexe IV

Saturation d'attaque vide : prothèse consonantique

Tableau des formes : N/ r-N, V/r-V

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
rabòday	abòday	bordure	border
rabla, rablabla	abla	parler beaucoup	speak nonsense
rakokiye	akokiye	acoquiller	to curl up
ralfò	alfò	sac du paysam	straw bag
ralonj	alonj	rallonge	lengthen
ralonje	alonje, lonje	rallonger	to lengthen
ralba	alba	jouet haitien	haitian toy
ramak, ranmak	amak	hamac	hammock
rapon	apon	arpon	harpoon
raponnen	aponnen	harponer	to harpoon
randui	andui	enduire	to coat
randuisaj, randuisay	anduisaj, anduisay	enduisage	coating
ranmase, ramase	amase, anmase	ramasser, amasser	to pick up
ranpire	anpire	empirer	to get worse
ranvwa	anvwa	envoie	sending
rechap	echap	écharpe	scarf
rechany, rechanj	echanj	échange	exchange
regalize	egalize	égaliser	to equalize
rego	*egou	égout	sewer
retire	etire	retirer	to remove
revolye	evolye	évoluer	to evolve
renmen	*enmen	aimer	to love
ride, rende	ede, ide	aider	to help
rigwaz	igwaz	fouet	horsewhip
rigwaze	igwaze	fouetter	to whip

Annexe V

Saturation d'attaque vide : prothèse consonantique

Tableau des formes : N/w-N, V/w-V

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
wogan	ogan	instrument de mus.	music instrument
wole	ole	verte	unripe
woma, wonma	oma	homard	lobster
wose	ose	hisser	to raise
wotè, wòtè	otè	hauteur	height
wòkèt	òkèt	hoquet	hiccup
wòklò	òklò	tête de mule	stubborn
wòltègèt	òltègèt	expédier	to expel
wons	ons	once	ounce
wou	ou	tu, te, toi	you
wouke	ouke	pousser des cris	to call out
wonz	onz	onze	eleven
wounfò	ounfò	l'office du prêtre	voodoo priest office
woungan, wongan	woungan	prêtre du vodou	voodoo priest
wounsi, wousi	ounsi, ousi	secrétaire du oungan	voodoo priest secret

Annexe VI

Saturation d'attaque vide : prothèse consonantique

Tableau des formes : N/ j-N

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
je, zye	èy	œil	eye
jebichèt	ebichèt		winnowing basket
jechalòt	echalòt	échalote	shallot, scallion
jefò, zefò	efò	effort	effort
jide	ede, ide	aider	to help
jwazo, zwazo	wazo	oiseau	bird
jiwondèl	iwondèl	hirondelle	swallow

Annexe VII

Saturation d'attaque vide : prothèse consonantique

Tableau des formes : N/d-N

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
desen	esen	essaim	swarm
dawout, dawou	out	aout	August
daso	*aso	assaut	assault
damou	amou	amour	love
dasomann	*asomann	tricheur	cheater
danfans	anfans	enfance	baby hair

Annexe VIII

Réanalyse par insertion syllabique (Prothèse syllabique agglutinée au mot)

Réanalyse par resyllabation : déterminant défini féminin, singulier du français

Tableau des formes : N/la-N

Créole haïtien		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
labab	bab	(la) barbe	beard
labalèn	balèn	(la) baleine	whale
labank	bank	(la) banque	bank
labanyè	banyè	(la) bannière	banner
labega	bega	(la) bega (Esp)	bouillon of ox testicles
labenediksyon	benediksyon	(la) bénédiction	blessing
labè	bè	(la) baie	bay
labèlte	bèlte	(la) beauté	beauty
Labib	bib	(la) Bible	Bible
lablanchèt	blanchèt	(la) blanchette	light-skinned woman
labote	bèlte	(la) beauté	beauty
labonte	bonté	(la) bonté	kindness, goodness
labou	*bou	(la) boue	mud
labouchri	bouchri	(la) boucherie	butcher-shop
laboujwazi	boujwazi	(la) bourgeoisie	upper class
laboulòk	boulòk	(le) bluff	bluff, lies
labouyi	*bouyi	(la) bouillie	porridge
labrim	brim	(la) brume	Mist
labrin, labrenn	brin	(la) bruine	nightfall
labriz	briz	(la) brise	breeze
labyenveni	bienveni	(la) bienvenu	welcome
Lachapèl (vil)	*Chapèl	(la) Chapelle (ville)	La Chapelle (city)
lacharite, lacharit	charite	(la) charité	charity
lchas	chas	(la) chasse	hunt

lachandlè	chandlè	(la) chandeleur	candlemas
lathanm	chanm	(la) chambre	parliament
lachans	chans	(la) chance	good fortune, luck
lachè	chè	(la) chair	flesh
Lachin	Chin	(la) Chine	China
lachin	chin	crayon couleur	crayon
lacho	*cho	(la) chaux	lime
ladans	dans	(la) danse	dancing
ladebandad	debandad	(la) débandade	mad rush
ladebat	debat	(la) débattre	to struggle
lodefans	defans	(la) défense	defense
ladekouvèt	dekouvèt	(la) découverte	discovery
ladelivrans	delivrance	(la) délivrance	relief, salvation
lademann	demann	(la) demande	marriage proposal
Ladesalinyèn (im)	Desalinyèn	(la) Dessalinienne	Haiti's national anthem
ladesant	*desant	(la) descente	hill
ladeziyon	deziyon	(la) désunion	disunity
ladènye, ladennyè	dènye	(la) dernière	last trick
ladiferans	diferans	(la) différence	difference
ladilijans	dilijans	(la) diligence	diligence
ladim	dim	(la) dîme	tithe
ladire	dire	(la) durée	duration
ladiyite	diyite	(la) dignité	dignity
ladoba	*doba	(la) daube	problem
Ladominik	Domonik	(la) Dominique	Dominica
Ladominikani	Dominikani	(la) Rép. Dominicaine	Dominican Rep.
ladòmi	dòmi	(la) dormir	sleep
ladonn	donn	(la) donne	deal/harvest
ladoulè	doulè	(la) douleur	pain
ladouè	doulè	(la) douleur (plante)	Idian mulberry
ladoudous	doudous	(la) douceur	sweetie
ladoutans	doutans	(le) doute	the doubt
ladousè	dousè	(la) douceur	sweetness
ladouzèn	douzèn	(la) douzaine	dozen
ladwat	dwat	(la) droite	the right conservator
ladwati	dwati	(la) droiture	righteousness
ladwann, ladwàn	dwann	(la) douane	customs
ladyablès, ladjalès	dyablès, ladjalès	(la) diablese	devil
lafamin	famine	(la) famine	famine
lafanmi/lafami	fanmi	(la) famille	family
lafas	fas	(la) face	face
lafason	fason	(la) façon	way
lafeblès	feblès	(la) faiblesse	weakness
lafèy	fèy	(la) feuille	newspapers
lafen	fen	(la) fin	end
lafen	*fen	(la) faim	hunger
lafendimonn	*fendimonn	(la) fin du monde	rush hour
lafimen	*fimen	(la) fumée	smoke
lafot	fot	(la) faute	blame

lafoud	foud	(la) foudre	lightning
lafoul	foul	(la) foule	crowd
lafòm	fòm	(la) forme	form
lafranchiz	franchiz	(la) franchise	frankness
Lafrans	Frans	(la) France	France
lafrechè	frechè	(la) fraîcheur	freshness
lafreyè	freyè	(la) frayeur	fright
lafrèch	frèch	(la) fraîche	freshness
lafwa	fwa	(la) foi	faith
lafuit	fwi	(la) fuite	escape
lafyant	fyant	(la) fiente	dung
lafyèv	fyèv	(la) fièvre	fever
lagad	gad	(la) garde	guard
lagal	gal	(la) gale	scabies
lagandyab	*gandyab	(la) grand diable	big devil
lagete	gete	(la) gaité	happiness
lagerizon	gerizon	(la) guérison	healing
lagè, ladjè	gè, djè	(la) guerre	war
lagoch	goch	(la) gauche	left, liberals
Lagonav	*Gonav	(la) Gonâve (ville)	La Gonâve (city)
Lagoslin	*Goslin	(la) Gosseline (rivière)	La Gosseline (river)
lagoumandiz	goumandiz	(la) gourmandise	greed
laglwa	glwa	(la) gloire	glory
lagras	gras	(la) grâce	grace
lagratèl	gratèl	(la) méduse	jellyfish
lagrannpout	grannpout	(la) grande pute	loose woman
lagranntè	granntè	(la) grande terre	mainland
lagrèl	grèl	(la) grêle	hail
lagren	gren	(la) grêle	hail
lagrip	grip	(la) grippe	flu
lagwòt	gwòt	(la) grotte	cave
lahèn	hèn	(la) haine	hate
lajalouzi	jalouzi	(la) jalousie	jealousy
Lajamayik	Jamayik	(la) Jamaïque	Jamaica
lajenès	jenès	(la) jeunesse	youth
lajeng	jeng	(la) jungle	jungle
lajistis	jistis	(la) justice	justice
lajonis	jonis	(la) jaunisse	jaundice
lajou	jou	(la) journée	day
lajounen	jounen	(la) journée	day
lajwa	jwa	(la) joie	joy
lakadans	kadans	(la) cadence	rhythm
lakal	kal	(la) cale	ship's old
lakapital	kapital	(la) capital	city
lakay	kay, ka	(la) case, maison	home
lakanpay	kanpay	(la) campagne	countryside
lakanpany	kanpany	(la) campagne	agony
lakantite	kantite	(la) quantité	quantity

lakèt	kèt	(la) quête	collect
lakès	kès	(la) caisse	checkout
lakilbit	kilbit	(la) culbute	somersault
lakilti	kilti	(la) culture	culture
lakiltiv	kiltiv	(l') agriculture	farming
lakizin, lakoujin	kizin	(la) cuisine	kitchen
laklamè	klamè	(la) clameur	clamor
laklas	klas	(la) classe sociale	social class
lakoloni	koloni	(la) colonie	colony
lakomedi	konmedi	(la) comédie	comedy
lakomin	komin	(la) commune	commune
lakominyon	kominyon	(la) communion	communion
lako	koz	(la) cause	cause
lakòl	kòl	(la) colle	glue
lakòlèt	kòlèt	(la) collecte	collection
lakòmòd	kòmòd	(la) commode	toilet
lakòt	kòt/kot	(la) côte	coast
lakòve	kòve	(la) corvée	chore
lakonfimasyon	konfimasyon	(la) confirmation	confirmation
lakonfyans	konfyans	(la) confiance	confidence
lakonkòd	konkòd	(la) concorde	concord
lakonpayi	konpayi	(la) compagnie	company
lakontantman	kontantman	(le) contentement	happiness
lakou	*kou	(la) cour	yard
lakoudèkont	koudèkont	(la) cour des comptes	The court of account
lakoubèt	koubèt	(la) courbette	bow
Lakoulin (katye)	Koulin	(la) Colline	La Colline
Lakoup	*koup	Pétion-Ville (ville)	Petion-Ville (city)
lakoutim	koutim	(la) coutume	custom, practice
laklamè	klamè	(la) clameur	clamor
lakras	kras	(la) crasse	dirt
lakranp	kranp	(la) crampe	cramp
lakerè	krè	(la) craie	chalk
lakerèt	krèt	(la) crête	ridge
Lakrètapyewo	Krètapyewo	(la) Crête à Pierrot	crête à pierrot
lakrent	krent	(la) crainte	fear
lakrentif	krentif	(la) crainte	fear
lakwa	kwa	(la) croix	cross
lakreyasyon	krevasyon	(la) création	creation
laledè	lèdè	(la) laideur	ugliness
laleson	leson	(la) leçon	lesson
lalèp	lèp	(la) lèpre	leprosy
lalibète	libète	(la) liberté	freedom
lalin	lin	(la) lune	moon
laliy/laling	ling	(la) ligne	taxi
lalwa	lwa	(la) loi	law
lalwèt	*lwèt	(la) lulette	uvula
lamadelèn	madelèn	(la) madeleine	Holy statue
lamaji	maji	(la) magie	magic

lamajorite	majorite	(la) majorité	majority
lamalis	malis	(la) malice	mischief
lamàn	màn	(la) manne	manna
lamannyè	mannyè	(la) manière	way
lamare	mare	(la) marée	tide
lamarin	marin	(la) marine	marine
lamaryaj	maryaj	(le) mariage	wedding
lamarye	marye	(la) mariée	bride
lamas	mas	(la) masse	masses
lamatine	matine	(la) matinée	morning
lamayèt	mayèt	(la) maillet	mallet
lamayòl	mayòl	(la) mayor (espagnol)	victory
lamedsin	medsin	(la) médecine	medicine
lamegrè	megrè	(la) maigreur	skinny person
lameri	meri	(la) mairie	town hall
lamezon	mezon	(la) maison	house
lamè	mè	(la) mère	old woman
lamè/lanmè	*mè	(la) mer	sea
lamès	mès	(la) messe	mass
lamègzo	mègzo	(la) maigre	skinny
lamen/lanmen	men	(la) main	handshake
lamencho	mencho	(la) main chaude	hot cockles
lamenfòt	menfòt	(la) main forte	help
lamenwòt	menwòt	(la) main haute	advantage
lami	*mi	(la) myrrhe	myrrh
lamizè	mizè	(la) misère	misery
lamizèrikòd	mizèrikòd	(la) miséricorde	mercy
lamoral	moral	(la) morale	moral
lamò/lanmò	mò	(la) mort	death
lamòd	mòd	(la) mode	fashion
Lamontay (bouk)	*Montay	(la) Montagne	la montagne
lamontay	montay	(la) montagne	mountain
lamwatye	mwatye	(la) moitié	half
lamwayèn	mwayèn	(la) moyenne	average
lamwason	mwason	(la) moisson	harvest
lanasyon	nasyon	(la) nation	nation
lanavèt	navèt	(la) navette	right, conservatives
lanati	nati	(la) nature	nature
lanèj	nèj	(la) neige	snow
lanèt	nèt	(la) nette	bird
lanwit/lannwit	nwit	(la) nuit	night
lanouriti	nouriti	(la) nourriture	food
lamanjay	manjay	(la) mangeaille	food
Lamadelèn	Madelèn	(la) Madeleine	holy statue
laparès	pararès	(la) paresse	laziness
laparad	parad	(la) parade	parade
laparèy	parèy	(la) pareille	same thing
lapat	pat	(la) patte	hand
lapataj	pataj	(le) partage	dividing up

lapati	pati	(la) partie	sides
lapatri	patri	(la) patrie	homeland
lapawòl	pawòl	(la) parole	speech public address
lapawoli	pawoli	(la) parole	opinions
lapannkot	pannkot	(la) pentecôte	pentecost
lapenitans	penitans	(la) pénitence	relevancy
laperèz	perèz	(la) peur	fear, fright
lapè	*pè	(la) paix	peace
lapèmanans	pèmanans	(la) permanence	permanency
lapèn/lapenn	pèn	(la) peine	sadness
lapèch	pèch	(la) pêche	fishing
lapès	pès	(la) peste	plague, to mess up
lapèsòn	pèsòn, pèsonn	(la) personne	person
lapipi	*pipi	(la) pépie	pip, poultry disease
lapire	pire	(la) purée	shit
laplaj	plaj	(la) plage	beach
laplas	*plas	(la) place	voodoo secretary
laplanch	planch	(la) planche	floating
laplèn/laplenn	plèn/plenn	(la) plaine	plain
laplenndinò	plenndinò	(la) Plaine du Nord	plaine de nord
lapli	*pli	(la) pluie	rain
laplipa	*plipa	(la) plupart	most
lapolis	polis	(la) police	police post office
lapolitès	politès	(la) politesse	politeness
Lapolòy	Polòy	(la) Pologne	poland
lapopilas	popilas	(la) populace	populace
laposesyon	posesyon	(la) possession	possession
lapovrete	povrete	(la) pauvreté	poverty
lapòpòt	pòpòt	(la) paille	popote (esp.)
lapòs	*pòs	(la) poste	post office
lapousiyè	pousiyè	(la) poussinière	chickens
lapousyè	pousyè	(la) poussière	dust
laponyèt	ponyèt	(le) poignet	masturbation
lapratik	pratik	(la) pratique	practice
lapreferans	preferans	(la) préférence	preference
laprezidans	prezidans	(la) présidence	presidency
laprès	près	(la) presse	press, media
laprèv	prèv	(la) preuve	proof, evidence
lapriyè	priyè	(la) prière	prayer
lapwent	pwent	(la) pointe	point
lapwòpte	pwòpte	(la) propreté	cleanliness
lapwosesyon	pwosesyon	(la) procession	walk, procession
lapwoteksyon	pwoteksyon	(la) protection	protection
lapwovidans	pwovidans	(la) providence	providence
larad	rad	(la) rade	harbor, anchorage
laraj, laray	raj, ray	(la) rage	anger, rage
laras	ras	(la) race	race
larat	*rat	(la) rate	spleen
laravin	ravin	(le) ravin	ravine

larekonesans	rekonesans	(la) reconnaissance	gratefulness
larelèv	relèv	(la) relève	relief, shift
larepantans	repantans	(la) repentance	repentance
larepiblik	repiblik	(la) république	republic
larestan	restan	(le) restant, le reste	remainder, rest
laresanblans	resanblans	(la) ressemblance	resemblance
laretrèt	retrèt	(la) retraite	retreat
lareverans	reverans	(la) révérence	respect, courtesy
larezon	rezon	(la) raison	reason
larezonnen	rezonnen	(la) raisonnée	happy new year
larèn, larenn	rèn/renn	(la) reine	queen
larès	rès	(le) reste	remains
lari	ri	(la) rue	street
larichès	richès	(la) richesse	wealth, fortune
larim	rim	(le) rhume	mucus
larin	rin	(la) ruine	ruin
larivyè	rivyè	(la) rivière	river
Larisi	Risi	(la) Russie	russia
lasaf, lasafra	zafra	(la) zafra (espagnol)	sugar-cane harvest
lasajès	sajès	(la) sagesse	kidness
lasal	sal	(la) sal	living room
lasalin	salin	(la) saline	salt mine
lasanblan	sanblan	(le) semblant	to pretend
lasante	sante	(la) santé	health
lasantinèl	santinèl	(la) sentinelle	to be on guard
laseksyon	seksyon	(la) section	commune subdivision
lasemèn/lasenmenn	semèn	(la) semaine	week
lasezon	sezon	(la) saison	season
Lasèl	*Sèl	(la) Selle (montagne)	La Selle (mountain)
lasèl (mòn)	sèl	(la) selle (montagne)	to go to the toilet
lasèn	*sèn	(la) cène	Lord's Supper
lasentjounen	sentjounen	(la) sainte journée	holly day
lasètitud	sètitud	(la) certitude	certainty
lasentsèn	sentsèn	(la) sainte cène	The holy seal
lasentvyèj	sentvyèj	(la) sainte vierge	the virgin Mary
lasi	si	(la) cire	wax
lasigal	sigal	(la) cigale	cicada
lasigòy	sigòy	(la) cigogne	stork
lasigwann/lasigwap	sigwann/sigwap	(la) sigouape	legendary monster
lasirèn	lasirèn	(la) sirène	mermaid
lasisin	sisin	(la) sisine	take one's time eating
Laskawobas	*Kawobas	Lascahobas (ville)	Lascahobas (city)
lasosyete	sosyete	(la) société	society
lasoufrans	soufrans	(la) souffrance	suffering
lasous	sous	(la) source	spring, fountain
lasware	sware	(la) soirée	evening
laswenyaj, laswenyay	swenyaj, swenyay	(le) soin	care
laswit	swit	(la) suite	continuation
lasyans	syans	(la) science	sciences

lasyè, laswè	syè, swè, swe	(la) sueur	sweat
lasyèk	syèk	(la) méchante	Mean (esp)
lasyès	syès	(la) sieste	nap
latcha, latya	ke, tche	(la) queue	ass, buttocks
latchak	tchak	(la)	diarrhea in poultry
latche, latye, latcha	tche, tye, ke	(la) queue	ass, buttocks
lateras	teras	(la) terrasse	main way
latè	tè	(la) terre	earth
latèt	tèt	(la) tête	head
latèrè	tèrè	(la) terreur	Terror
lateng	teny	(la) teigne	scabies
Latòti (zile)	*tòti	(la) Tortue (île)	La Tortue (iland)
latonm	tonm	(la) tombe	grave
latoudlin	toudlin	(la) vertige	dizziness
latoumant	toumant	(la) tourmente	to bother
latous	tous	(la) toux	cough
Latousen	Latousen	(la) Toussaint	All Saint's
latranblad	tranblad	(la) tremblade	trembling
latranparans	transparans	(la) transparence	transparency
latristès	tristès	(la) tristesse	sadness
Lavale	Vale	(la) Vallée (ville)	La Vallée (city)
latroublay	twoublay	(la) troublaille	trouble
lavalè	valè	(la) valeur	value, rate
laltay	valtay	(la) valetaille	servant
lavyòl	varyòl	(la) variole	smallpox
lavanjans	vanjans	(la) vengeance	revenge
Lavanno	*Vanno	(la) Vanneau (quartier)	La Vanneau (district)
lavanyans	vanyans	(la) vaillance	strength, courage
lavant	vant	(la) vente	sale
laverite	verite	(la) vérité	truth
lavèy	*vèy	(la) veille	Eve
lavi	vi	(la) vie	life
lavil	vil	(la) ville	city
Lavilokan	vilokan	(la) Ville-aux-Camps	voodoo capital
Laviktwa	*viktwa	(la) Victoire (ville)	La Victoire (city)
laviktwa	viktwa	(la) victoire	victory
laviwonn	viwonn	(le) contour	around
lavalonte	volonte	(la) volonté	willingness
Lavout	Vout	(la) Voûte (quartier)	La Voûte (district)
lavwa	vwa	(la) voix	voice
lavwari	vwari	(la) voirie	street maintenance
lavyeyès	vyeyès	(la) vieillesse	old age
Lavyèj	Vyèj	(la) Vierge	Virgin Mary
lavyolans	vyolans	(la) violence	violence
lazafwa	zafra	(la) zafra	sugar-cane harvest
Lawolann	Wolann	(la) Hollande	Netherlands
lawotè	wotè	(la) hauteur	height
lawòz	wòz	(la) rose	menstrual period
lawonn	wonn	(la) ronde	rounds

lawont	wont	(la) honte	shame
lawonte	wonte	(la) honte	shame
lawontèz	wontèz	(la) honte	shame
lawouj	wouj	(la) rouille	Rust, plant disease
lawoujòl	woujòl	(la) rougeole	measles
lawoul	woul	(la) roule	truancy
lawoulèt	woulèt	(la) roulette	roulette
lawout	wout	(la) route	Road
lawouy	wouy	(la) rouille	rust, corrosion
lawouzay	wouzay	(la) rosage	dew
lawouze	*wouze	(la) rosée	dew
lanmori	mori	(la) morue	cod

Annexe IX

Réanalyse par resyllabation : déterminant singulier, masculin, défini du français

Tableau des formes : N/le-N

Créole haïtien		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
leba	ba	(le) bas (plaine)	low-lying land
lebonè	bonè	(le) bonheur	happiness
lebontan	bontan	(le) bon temps	good time
lebra	bra	(le) bras	help, arm
lebyen	byen	(le) bien	good
lechwa	chwa	(le) choix	choice
ledimanch	dimanch	(le) dimanche	Sunday
ledoub	doub	(le) double	double
ledwa	dwa	(le) droit	the right
ledyab, ledjab	dyab, djab	(le) diable	devil
lefou	fou	(le) fou	being silly
legayan	gayan	(le) gagnant	winner
Legede	Gede	(le) Guéde	Secretary of Baron
legen	gen	(le) gain	gain
lejedi	jedi	(le) jeudi	Thursday
lejou	jou	(le) jour	day
lendi	lendi	(le) lundi	Monday
leka	ka	(le) cas	case
lekò	kò	(le) corps	body
lekondit, lekonduit	konduit	(la) conduite	behavior
lekontrè	kontrè	(le) contraire	opposite
lemadi	madi	(le) mardi	Tuesday
lemal	mal	(le) mal	evil
lemajè	majè	(le) majeur	the middle finger
lematen	maten	(le) matin	morning
lemèkredi	mèkredi	(le) mercredi	Wednesday
lemo	mo	(le) mot	agreement
lemoman	moman	(le) moment	moment
lemonn, lemond	mond, monn	(le) monde	world
lemous	mous	(la) mousse	froth
lemwa	mwa	(le) mois	monthly
lenesesè	nesesè	(le) nécessaire	essential
lenò	nò	(le) nord	north
Lepap	Pap	(le) Pape	Pope
lepasan	pasan	(le) passant	the walkers
lepase	pase	(le) passé	the past
lepè	pè	(le) père	old man
lepèdan	pèdans	(le) perdant	looser
lepèp	pèp	(le) peuple	the masses
lepli	*pli	(la) pluie	rain
lepous	pous	(le) pousse	thumb
lesali	sali	(le) salut	salvation

lesamdi	samdi	(le) samedi	Saturday
lesann	sann	(les) cendres	Wednesday ashe
leseyè	seyè	(le) seigneur	Lord
lesèk	sèk	(le) sec	drought
lesid	sid	(le) le sud	South
leswa	swa	(le) soir	night
Lesentespri	Sentespri	(le) Saint-Esprit	the Holy Spirit
levandredi	vandredi	(le) vendredi	Friday
lewo	wo	(le) haut (montagne)	mountain
lewouj	wouj	(le) rouge	game
leuit	uit	(le) huit	haitian folk dance

Annexe X

Réanalyse par resyllabation : déterminant défini pluriel du français

Tableau des noms : N/les-N

Créole haïtien		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
lèbòn	bòn	(les) bornes	terminals
lèlye	lye	(les) lieux	the scene
lèmò	mò	(les) morts)	ancestors
lènè	nè	(les) nerfs	nerves
lèsen	sen	(les) Saint	Saints
lèswa	swa	(les) soirs	nights
lèwa	wa	(les) rois	the three (wise) men

Annexe XI

Réanalyse par resyllabation : déterminant défini pluriel du français avec la liaison

Tableau des formes : N/lez-N

Créole haïtien		Français	Anglais
Forme longue	Forme courte		
lèzam	zam	(les) âmes	arms, guns
lèzapremidi	apremidi	(les) après-midi	afternoon
lèzanj, lèzany	zanj, zany	(les) Anges	angels
Lèzanglè (ville)	Anglè	(les) Anglais (ville)	Les Anglais (city)
Lèzanti	Zanti, Anti	(les) Antilles	West Indies
Lèzetazini	Etazini	(les) Etats-Unis	America
lèzè	zè	(les) airs	in the air
lèzèl	zèl	(les) ailes	wings
lèzèz	zèz	(les) aises	advantages
lèzengra	engra	(les) ingrats	ungrateful
Lèzenvizib	Envizib	(les) Invisibles	The Spirit
Lèziwa (vil)	Iwa	(les) Irois (ville)	Irois (city)
lèzo, lezo	*o	(les) eaux	break the (water)
lèzòd	zòd	(les) ordres	orders
lèzòm	zòm	(les) hommes	men
lèzòt	zòt	(les) autres	others

Annexe XII

Réanalyse par resyllabation du déterminant possessif : les indéniables

Tableau des formes : N/mon, ma-N, mez-N

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
machè	chè	ma chère	my dear
mafi	fi	ma fille	daughter
makomè, makòmè	komè, kòmè	ma commère	godmother
mamè	mè	ma mère	sister
masè	sè	ma sœur	sister
matant	tant	ma tante	aunt
mezanmi	zanmi	mes ami(e)s	my friends
mezefe	zafè	mes effets	my stuff
monblan	blan	mon blanc	white
monchè	chè	mon cher	my dear
monfi, monfis	fis	mon fils	my son
monfrè	frè	mon frère	my brother
monkonpè	konpè	mon compère	stooge
monnonk	nonk	mon oncle	uncle
monpè	pè	mon père	father
monseyè	seyè	Monseigneur	bishop

Annexe XIII

Réanalyse par ressyllabation du déterminant partitif du français

Tableau des formes : N/di-N (prépositions)

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
dibyen	byen	du bien	good
difon	fon	du fond	end
dimal	mal	du mal	harm
dimaten	maten	du matin	morning
dimoman	moman	du moment	moment
dimonn	mond	du mond	world
dimwatye	mwatye	du moitié	half
dimwens	mwens	du moins	at least
dinò	nò	du nord	north
diplis	plis	du plus	more
disid	sid	du sud	south
diswa	swa	du soir	evening
ditan	tan	du temps	time
ditò	tò	du tort	wrong
ditou	tou	du tout	at all

Annexe XIV

Réanalyse par ressyllabation du déterminant partitif du français

Tableau des formes : N/di-N (partitifs)

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
dife	*fe	du feu	fire
diri	* ri	du riz	rice
disèl	sèl	du sel	salt
dite	te	du thé	tea
diten	ten	thym	thyme
diven	*ven	du vin	wine
dlo	*lo	de l'eau	water

Annexe XV

Gabaritisation par effacement (Resylabation par aphérèse)

Gabaritisation par effacement (noyau # -- effacé) : aphérèse

Tableau des formes : σ (V) $\rightarrow$ — #

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
abandone	bandonnen	abandonner	to abandon
abese	bese	abaisser	to bend down
abimen	bimen	abîmer	to spoil
abitasyon	bitasyon	habitation	ancestral land
abiye	biye	habiller	to dress
abolotcho	bolotcho	dégager	to get away
abòde	bòde	aborder	to approach
abòdab	bòdab	abordable	affordable
abòday	baday	bord	edge
abòdjò	bòdjò	retardé, couillon	stupid person
abònay	bònay	limite	boundary
abondans	bondans	abondance	prosperity
abouti	bouti	aboutir	to end up
abreje	breje	abrégé	to sustain
adousi	dousi	adoucir	to sweeten
adousisman	dousisman	adoucissement	softening
afebli	febli	affaiblir	to weak
afeblisman	feblisman	affaiblissement	weakening
afèmaj	fèmaj	affermage	leasing
afese	fese	affaîssé	sagging
afwete, afrete	fwete	affréter	to charter
agawou	gawou	robe des Fongbés	Fongbé people dress
agrandi	grandi	agrandir	to act big
agrandisman	grandisman	agrandissement	enlargement
ajoupa	joupa	ajoupa	hut
akajou	kajou	acajou	mahogany
akalmi, lakalmi	kalmi	accalmie	lull, slack period
akayik	kayik	archaïque	archaic
akokiye	kokiye	acoquiller	to curl up
akonpaye	konpaye	accompagner	to accompany
akoste	kochte	accoster	to dock, to hook
akoukouman	koukouman	croupir	to curl up
akoupi, akwoupi	koupi, kwoupi	accroupir	to crouch down
akouple	koupe	accoupler	to mate
aliyen	liyen	aligner	to align
alonje, ralonje	lonje	allonger	to lengthen
Ameriken	Meriken	Américain	American
Anago	Nago	un dieu du vodou	voodoo spirit
anfouraye, anfouye	fouraye	se perdre	to misplace
apiye	piye	appuyer	to lean on

aplani	plani	aplanir	to level
aplati	plati	aplatir	to flatten
apwoche	pwoche	approcher	to approach
aranje	ranje	arranger	to arrange
aranjman	ranjman	arrangement	fixing
arebò	rebò	rebord	flange
arimay	rimay	arrimage	stowage
anrimen	rimen	enrhumer	to have a cold
arive	rive	arriver	to arrive
asezonnay	sezonnay, sizonnay	assaisonnement	seasoning
asezonnen	sezonnen, sizonnen	assaisonner	to season
asezonnman	sezonnman	assaisonnement	seasoning
asosi, asowosi	sosi	margose	balsam apple
asosye	sosye	associer	partnership
asòtò	sòtò	assortor	big voodoo drum
atache	tache	attacher	to fasten
atade	tade	attarder	to delay
atake	take	attaquer	to attack
atann	tann	attendre	to expect
ateri	teri	atterrir	to land
atrape/atrap	trape	attraper	to catch
atrapan	trapan	attrapant	grabbing
avanjou	vanjou	l'aube	dawn
avanse	vanse	avancer	to come nearer
avegle	vegle	aveugler	to dazzle
avèti	vèti	avertir	to warn, notify
awozab	wozab	arrosable	irrigable
awozay	wozay	arrosage	watering
awoze	wouze	arroser	to water
awondi	wondi	arrondir	to round off
ayovi	yovi	enfant	tiny baby
azade	zade	oser	to dare
Azaka	Zaka	Azaka	voodoo spirit
anbake	bake	embarquer	to embark
anbarase	barase	embarrasser	to embarrass
anbobinay	bobinay	embobinage	winding
anbobinen	embobiner	embobiner	to bamboozle
anbouchi, lanbouch	bouchi	embouchure	ambush
anboulatcha	boulatcha	en désordre	in disarray
anbonmen	bonmen	embaumer	to wander
ancheri	cheri	chérir	to cherish
anchennen	chennen	enchainer	to chain
andomaje	domaje	endommager	to damage
anfounen	founen	enfournier	to bake
anfouraye, anfouye	fouraye	se perdre	to missplace
anfrajele	frajele	détruire	to ruin
angrese	grese	engraisser	to fatten up
angwosi	gwòs	engrosser	to impregnate
ankonpaye	konpaye	accompagner	to accompany

amidonnen	midonnen	amidonner	to starch
anpaye	paye	empailler	to stuff
anplasman, lanplasman	plasman	emplacement	location
anpetre	petre	empêtrer	to entangle
anpwazonnen	pwazonnen	empoisonner	to poison
anrasinen	rasinen	enraciner	to take root
anrejistre	rejistre	enregistrer	to record
ansasen, asasen	sasen	assassin	murderer
ansasinay	sasinay	assassinat	assassination
ansasinen, asasinen	sasinen	assassiner	to murder
ansèkle	seke	encercler	to circle
antame	tanmen	entamer	to start
antere	tere	enterrer	to bury
anviwonman	viwonman	environnement	environment
anviwonnen	viwonnen	environner	to surround
anvlope	vlope	envelopper	to wrap up
ebranle	brannen	ébranler	to budge
echafo	chafo	échafaudage	sawhorse
echafodaj	chafodaj	échafaudage	sawhorse
echalòt, jecchaòt, zech.	chalòt	échalote	shallot, scallion
echape	chape	échapper	to leave, to escape
echankre	chankre	échancrer	to indent
echantiyon	chantiyan	échantillon	sample
echwe	chwe	échouer	to run aground
efrayik	frayik	effraïque	scary
efwonte	fwonte	effronté	cheeky
egalize	galize	égaliser	to equalize
egoyin, legoyin	goyin	scie à main	handsaw
egratine	grafouyen	égratigner	to scratch
ekaliptis	kaliptis	eucalyptus	eucalyptus
ekari	kari	épaule	back of shoulders
ekipay, lekipay	kipay	équipement	gear (donkey)
eklere	klere	éclairer	to illuminate
eklèsi	klèsi	éclaircir	to clarify
eklis	klis	tige	partial crown
eklisay	klisay	éclissage	splinting
eklise	klise	éclisser	to splint
ekonomi, lekonomi	kolomi	économie	savings
ekonomize	konomize	économie	to economize
ekòche	kòche	écorcher	to skin
ekòs, zekòs	kòs	écorce	bark of tree
elaji	laji	élargir	to let out
elastik	lastik	élastique	elastic
elektrik	lektrik	électrique	electric
elevasyon	levasyon	éducation	education
elikoptè	likoptè	hélicoptère	helicopter
elve	leve	élever	to raise
emoraji	moraji	hémorragie	hemorrhage
epesi	pesi	épaissir	to thicken

epesè	pesè	épaisseur	thickness
epidemi	pidemi	épidémie	epidemia
epliche	pliche	éplucher	to peel
enjiryè	joure	injurier	to insult,
erente	rente	rabougrie	stunted
enrente, erente	rente	éreinter	to exhaust
erentan	rentan	éreintant	grueling
eseye	seye	essayer	to try
esiye	siye, souye	essuyer	to wipe
etabli	tabli	établir	to establish
etablisman	tablisman	établissement	establishment
etann	tann	étendre	to spread
etanp	tanp	étampe	stamp
etanpe	tanpe	étamper	to stamp
etenn	tenyen	éteindre	to extinguish
etensèl	tensèl	étincelle	spark
etoudi	toudi	étourdir	to stun
etoudisman	toudisman	étourdissement	dizziness
evakye	vatye	évacuer	to evacuate
evantay	vantay	éventail	fan
evantre	vantre	éventrer	to disembowel
evapore	vapore	évaporé	evaporated
Èzili	Zili	Erzulie	voodoo spirit
endigo	digo	indigo	indigo
endividi	dividi	individu	person
enfiltre	filtre	infiltrer	to infiltrate
enkoni, ekoni	koni	inconnu	black eye pea
ennèvan	nèvan	énervant	irritating
ennève, enève	nève	énerver	to irritate
ennèvan	nèvan	énervant	annoying
inosan	nonsan	innocent	innocent
ipotèk	pòtèk	hypothèque	mortgage
ipoteke	poteke	hypothéquer	to lease
irinen	rinen	uriner	to urinate
obèjin	berejèn	aubergine	eggplant
oblje	blije, bije	obliger	to force
opòtinite	pòtinite	opportunité	opportunity
otopsi	topsi	Autopsie	autopsy

Annexe XVI

Gabaritisation par effacement (noyau # -- effacé) : aphérèse

Tableau de la forme : $\sigma(V) \rightarrow \text{---}\#$

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
*abimen	bimen	abimer	to beat up
*akole	kole	accoler	to adjoin
*alimen	limen	allumer	to light up
*amare	mare	amarrer	to moor
*aparèt	parèt	apparaître	to appear
*arache	rache	arracher	to pull up, to tear off/out
*arete	rete	arrêter	to stop
*avale	vale	avalier	to swallow
*anfile	file	enfiler	to thread
*anjanbe	janbe	enjamber	to climb over
*anmene	mennen	emmener	to take to
*anpake	pake	emparquer	to cram
*anpòte	pote	emporter	to take away
*antann	tande	entendre	to listen to
*anvwaye	voye	envoyer	to send
*anwoule	woule	enrouler	to wrap
*echape	chape	échapper	to escape
*echapman	chapman	échappement	exhaust pipe
*echanje	chanje	changer, échanger	to change, exchange
*échankre	chankre	échancré	indented
*echode	chode	échauder	to scald
*echofe	chofe	échauffer	to heated
*efile	file	effiler, aiguiser	to taper
*egaye	gaye	égayer	to cheer up
*egrene	grennen	égrener	to shell
*efawouche	fawouche	effaroucher	to startle
*ekale	kale	écaler	to peel
*ekim	kim	écume	to foam
*ekimen	kimen, tchimen	écumer	to froth
*ekoute	koute	écouter	to listen to
*ekraze	kraze	écraser	to crush
*élinguer	lenge	élinguer	to sling
*érafler	rafle	égratigner, écorcher	to scratch
*epliche	pliche	éplucher	to peel
*etoufe	toufe	étouffer	to smother
*étrangle	tragle	étrangler	to strangle
*evante	vante	éventer	to blow
*iliminen	liminen	illuminer	to illuminate
*iliminasyon	liminasyon	illumination	illumination
*ojoudui	jodi	au jourd'hui	today
*oublie	bliye, bilye	oublier	to forget

Annexe XVII

Gabaritisisation par effacement (σ [ra, ran, re] # -- effacé) : aphérèse

Tableau des formes : σ (CV) → — #

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
rakousi	kousi	raccourcir	to shorten
ralonje, alonje	lonje	rallonger	to lengthen
ranboure	boure	rembourrer	to stuff
ranbouraj	bouray	rembourrage	padding
rankontre	kontre	rencontrer	to meet
ranpôte	pote	remporter	to win
rapyese	pyese	rapiécer	to patch,
rapyese	pyese	rapiécer	to patch up
rasanble	sanble	rassembler	to bring together
rebise	bise	refaire	to redo
rechape	chape	échapper	to escape
redrese	drese	redresser	to straighten
refwadisman	fwadisman	refroidissement	cold
regarder	gade	regarder	to watch, look at
rekalsitran	kalsitran	récalcitrant	rebellious
rekile	tchoule	reculer	to move back
rekonèt	konèt	reconnaitre	to recognize
repase	pase	repasser	to iron
repouse	pouse	repousser	to repel
repoze	poze	reposer	to rest
resanb	sanble	ressembler	to look like
resanblans	sanblans	ressemblance	likeness
retounen	tounen	retourner	to return
retresi, ratresi	tresi	rétrécir	to shrink
retwouse	twouse	retrousser	to roll up

Annexe XVIII

Grabaritisaion par effacement (σ [de] # -- effacé) : aphérèse

Tableau des formes : σ (CV) → — #

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
debalize	balize	debaliser	to clear an area, loot
debalizay	balizay	debalisage	uprooting
deboukante	boukante	brocanter, troquer	to barter
deboukantay	boukantay	troc, brocantage	bartering
dechalbore	chalbore	démolir	to demolish
dechèpiye	chèpiye	piller	to ruin
decheche	cheche	dessécher	to dry out
dechire	chire	déchirer	to tear
degaye	gaye	désordre	to mess up
degout	gout	goutte	drop
degoute	goute	fuir	to leak
degrenole	grenole, gingle	dégringoler	to tumble down
degrenolad	grenolad	dégringolade	downfall
degrennen	grennen	égainer	to seed
dekale	kale	écaler	to shell
dekoupe	koupe	couper, découper	to cut
delache	lache	lâcher	to loose, release
delage	lage	défaire	to untie
delage	lage	épuisé	shabby, to run down
delivre	livre	délivrer, livrer	to issue
*demande	mande	demander	to ask
demefyan	mefyan	méfiant	suspicious
depase	pase	dépasser	to exceed
deperi	peri	dépérir, périr	to waste away, perish
deplimen	plimen	déplumer, plumer	to pluck
depoze	poze	déposer	to file
derefize	refize	refuser	to refuse
detire	tire	tirer	to stretch
detounen	tounen	détourner	to turn away
devni	vini	devenir	To become
devide	vide	dévider	to empty
devire	vire	dévirer	to deviate
dewuoule	woule	dérouler	to take place
dezenvite	evite	éviter	to avoid

Annexe XIX

Gabaritisation par effacement (σ [sur] # -- effacé) : aphérèse

Tableau des formes : σ (CV) → —

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
*sisote	sote	sursautter	to startle
siveye	veye	surveiller	to monitor

Annexe XX

Gabaritisation par effacement (Apocope)

Gabaritisation par effacement de la voyelle final

Tableau des formes des verbes

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
ale	al	aller	to go
aprale	pral, apwal, apway	aller	to go
atrape	atrap	attraper	to catch
fini	fin	finir	to finish/ to end
flanke	flank	flanquer	to deliver, to hand
gade	gad	garder	to watch/to look at
genyen	gen	avoir/gagner	to have/to win
kapab	ka, kab, kap	pouvoir	can
kite	kit	quitter	to leave
konnen	konn	savoir	to know
mete	met	mettre	to put
pote	pot	porter	to carry
prale	pral	aller	to go
rete	ret	rester	to stay
soti	sot	sortir	to get out
vini	vin	venir	to come
wete	wet	retirer/enlever	to remove

Annexe XXI

Gabaritisation par elision de la voyelle ou la syllabe finale

Tableau des pronoms personnels

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
mwen	m	je	I
ou	w	tu/vous	you
li	l	il/elle	he/she
nou	n	nous	we
nou	n	vous	you
yo	y	ils/elles	they

Tableau des possessifs

mwen	m	mon/ma/mes	my
ou	w	ton/ta/tes	your
li	l	son/sa	his/her
nou	n	notre	our
nou	n	votre	your
yo	y	leur	their

Tableau du pronom relatif

ki	k	qui	who

Annexe XXII

Alternance de forme partir d'une elision de la voyelle ou la syllabe finale

Tableau des particules

Forme longue	Forme courte	Français	Anglais
Particules TMA			
te	t	passé/accompli	(marker of the past)
ap	ape/pe	(present/future/ inacompli)	present and future
prale	pral	(aller/futur/inacompli)	to go/futur
aprale	apral	(aller/progression)	to go/ progressive
Particules			
kote	kot	Où	where
pa	p	pas	not
avèk	ak, avè, a, ake	avec	with

Références bibliographiques

- ABOH, E. O. (2002). La morphosyntaxe de la périphérie gauche nominale. In: A.Zribi-Hertz & A. Daladier (eds.), *Recherches linguistiques de Vincennes* 31: 9-26.
- ABOH, E. O. (2006). The role of the syntax-semantics interface in language transfer. In *L2 Acquisition and Creole Genesis* (pp. 221-252). John Benjamins.
- ABOH E. O. (2007). « La genèse de la périphérie gauche du saramaka : un cas d'influence du substrat ? » In K. Gadelii et A. Zribi-Hertz (eds.), *Grammaires Créoles et Grammaire Comparative*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 73-97.
- ABOH, E. O. (2009). Competition and selection: That's all. *Complex processes in new languages*, 317-344.
- ABOH, E. O. (2015). *The emergence of hybrid grammars: Language contact and change*. Cambridge University Press.
- ABOH, E. O. (2017). The emergence of hybrid grammars: A rejoinder to Peter Bakker. *WORD*, 63(3), 207-222.
- ABOH, E. O. (2019). Our creolized tongues. *Language Contact, Continuity and Change in the Genesis of Modern Hebrew*, 256, 287
- ABOH, E. O. & DEGRAFF, M. (2017). A null theory of creole formation based on universal grammar. *The Oxford handbook of universal grammar*, 1-67.
- ADAM, L. (1883). *Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen, essai d'hybridologie linguistique*. Paris : Maisonneuve et cie.
- ALLEYNE, M. C. (1980). *Comparative Afro-American: an historical-comparative study of English-based Afro-American dialects of the New World* (Vol. 11). Karoma Publishers, Incorporated.
- ALLEYNE, M.C. (1996). *Syntaxe historique créole*. Schoelcher : Presses universitaires créoles.
- ALLEYNE, M., & FERREIRA, J.A. (2007). Comparative perspectives on the origins, development and structure of Amazonian (Karipúna) French Creole. *Synchronic and diachronic perspectives on contact languages*. Amsterdam: John Benjamins, 325–357.
- ARSENEC, N. (2015). *Étude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique*. Thèse de doctorat. Université d'Aix-Marseille.
- BAKER, P. (1972). *Kreol. A description of Mauritian Creole*. London : Hurst & Co.
- BAKER, P. & CORNE, C. (1982). *Isle de France créole: affinities and origins*. Ann Arbor, Karoma.

BAKER, P., (1984). Agglutinated articles in Creole French: their evolutionary significance. *Te Reo*. 27: 89-129.

BARRES, M. (1913). *La colline inspirée*. BoD-Books on Demand.

BARRIERE I. & AL (2016). Le statut linguistique des pronoms du créole haïtien et du français : une étude de corpus, Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2016, conférence 27, 14006

BENTOLILA, A. (1987). Marques aspecto-temporelles en créole haïtien : de l'analyse synchronique à la formulation d'hypothèses diachroniques. *La linguistique*, 23 (Fasc. 1), 103-122.

BENTOLILA, A., NOUGAYROL P., VERNET, P. et TOURNEUX, H. (1976). *Ti Diksyonnè Kreyòl-Franse*, Éditions Caraïbes, Port-au-Prince.

BENTOLILA, A. & Gani L. (1981). Langues et problèmes d'éducation en Haïti. In: *Langages*, 15^e année, n°61. *Bilinguisme et diglossie*, 17-127

BICKERTON, D. (1990). Haitian demographics and creole genesis. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 35(3), 217-219.

BICKERTON, D. (1984). The language bioprogram hypothesis. *Behavioral and brain sciences*, 7(2), 173-188.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1976). « Conférence » L'hypothèse de l'approche pronominale. In: Preprint, Department Linguistik. K.U. Leuven. In Travaux neuchâtelois de linguistique, 2013, 58.

BOLLEE, A. (2003). Review of "Contribution à l'étude de la genèse d'un créole: l'atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires" by Dominique Fattier. *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 18(1), 134-139.

BOLLEE, A. (2019). Variation et changement linguistique : l'aphérèse dans les créoles français, URL: urn:nbn:de:bvb:473-opus4-548523 DOI: <https://doi.org/10.20378/irbo-54852>

BOLLEE, A. et al. (éds) (2017). *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Deuxième partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*. Kreolische Bibliothek 29/11, Hamburg, Helmut Buske Verlag GmbH.

BROUSSEAU, A.-M., & NIKIEMA, E. (2006). From Gbe to Haitian: The multi-stage evolution of syllable structure. *Language acquisition and language disorders*, 42, 295.

CADELY, J. R. (2010). Phonologie des pronoms personnels du créole haïtien: Le constituant prosodique Groupe Clitique. *Journal of Haitian Studies*, 91-117.

CHARLES, Z. (1999). Enseigner le français en Haïti: un défi à relever. *Québec français*, (115), 59-60.

- CHAUDENSON, R. (1974). *Le lexique du parler créole de la Réunion* 1-2. Paris, Champion.
- CHAUDENSON, R. (1981). *Textes créoles anciens: la Réunion et île Maurice: comparaison et essai d'analyse* (Vol. 1). Buske Verlag.
- CHAUDENSON, R. (1992). *Des îles, des hommes, des langues: essai sur la créolisation linguistique et culturelle*. Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON, R. (2003). *La créolisation : théorie, applications, implications*. Paris, L'Harmattan.
- FONTAINE C. (1977). *Zistoir Kristian: mes-aventures: histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France*. F. Maspero.
- COLOT, S. (2004). *Découpage morphologique en créole: du statut des séquences "la, lí, lè, lé"+ nom dans les créoles guadeloupéen et martiniquais*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers.
- CONFIANT, R. (1985). *Bitako-a*. Editions du GEREC.
- CORNE, C. (1977). *Seychelles Creole Grammar*. Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- DAMOISEAU, R. (2012). *Syntaxe créole comparée: Martinique, Guadeloupe, Guyane, Haïti*. CRDP Martinique; Karthala.
- DAMOISEAU, R. (1988). Éléments pour une classification des verbaux en créole haïtien. *Études créoles*, 11(1), 41-64.
- DAMOISEAU, R. (1994). Réflexions sur le fonctionnement du système aspecto-temporel du créole haïtien. *La linguistique*, 30 (Fasc. 2), 105-120.
- DE RONCERAY, H., & PETIT-FRERE, S. (1976). *Projet expérimental sur le bilingüisme créole-français: au niveau de l'enseignement primaire en Haïti*. Port-au-Prince: CHISS.
- DE MULDER, W. (2001). La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype: présentation. *Langue française*, 8-32.
- DEGRAFF, M. (1993). A riddle on negation in Haitian. *Probus* 5 : 63–93.
- DEGRAFF, M. (2001). Morphology in creole genesis: Linguistics and ideology. *Current Studies in Linguistics Series*, 36, 53-122.
- DEGRAFF, M. (2002). Relexification: A reevaluation. *Anthropological linguistics*, 44(4), 323-414.
- DEGRAFF, M. (2005). Morphology and word order in creolization and beyond. *The Oxford handbook of comparative syntax*, 293-372.

DEGRAFF, M. (2007). Kreyòl Ayisyen, or Haitian Creole (Creole French). *Comparative creole syntax: Parallel outlines of*, 18, 101-126.

DEGRAFF, M. (2009). Language acquisition in creolization and, thus, language change: some Cartesian-Uniformitarian boundary conditions. *Language and Linguistics Compass*, 3(4), 888-971.

DEGRAFF, M., & VERONIQUE, D. (2000). À propos de la syntaxe des pronoms objets en créole haïtien: points de vue croisés de la morphologie et de la diachronie. *Langages*, 89-113.

DÉPREZ, V. (2018). What is negative in Haitian Creole? Negative Concord Items, sentential, constituent and expletive negation. *Negation and negative concord : The view from Creoles*, 55, 33.

DEPREZ, V. (2021). La négation dans les langues créoles à base lexicale française: Constantes et Variations: pour une étude micro-comparative des langues créoles.

DIETRICH, A. (1891). Les parlers créoles des Mascareignes. *Romania*, 20(78), 216-277.

FAINE, J. (1936). *Philologie créole : études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.

FAINE, J., & LEFEBVRE, G. (1974). *Dictionnaire français-créole*. Paris, Leméac.

FATTIER, D. (2007). Français parlé au XVIIe siècle et créoles français: hypothèses sur la disparition du genre grammatical. *Linx* 57, 145-153.

FATTIER, D. (1995). Une si proche étrangère (quelques remarques à propos de la genèse du sous-système des pronoms personnels du créole d'Haïti). *Linx*, 33(2), 135-153.

FATTIER, D. (1998). *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole: l'atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*. Thèse de doctorat d'État. Université d'Aix-Marseille 1.

FATTIER, D. (2000). Genèse de la détermination postnominale en haïtien : l'empreinte africaine. *L'information grammaticale*, 85(1), 39-46.

FATTIER, D. (2003). Grammaticalisations en créole haïtien: morceaux choisis. *créolica*, 13, 59.

FATTIER, D. (2005). Remarques sur l'interrogation en créole haïtien. *La linguistique*, 41(1), 41-56.

FEQUIERE, F & HERTELOU, M (1990). *Diksyonè Kreyòl Vilsen*, Educa Vision, Temple Terrace.

FON SING, G. (2011). Genèse et système des marqueurs TMA en créole mauricien et en créole haïtien. *L'Information Grammaticale*, 131, 43-45.

FRUYT, M. (2011). The relationships between grammaticalization, agglutination, lexicalization and analogy. In *Latin and other languages. Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 6.

GERMAIN, R. (1976). *Grammaire créole*. Paris, L'Harmattan.

GLAUDE, H. (2012), *Aspects de la syntaxe de l'haïtien*. Paris, Éditions Anibwe

GOODMAN, M. F. (1964). *A comparative study of Creole French dialects* (Vol. 4). Mouton

GOVAIN, R. (2012). Agglutination déterminativo-nominale en créole haïtien. *Voix plurielles*, 9(2), 25-35.

GOVAIN, R. (2014a). *Les emprunts du créole haïtien à l'anglais et à l'espagnol*. Paris, L'Harmattan

GOVAIN, R. (2014b). L'état des lieux du créole dans les établissements scolaires en Haïti. *Contextes et didactiques. Revue semestrielle en sciences de l'éducation*, (4).

GOVAIN, R. (2020). Aspects phonologiques du français haïtien : influence du créole haïtien. Actes en ligne du *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF)*, Montpellier. SHS Web of Conferences 78, 02005 (2020). Article disponible sur https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf_cmlf2020_02005.pdf

GOVAIN, R. (2021a) (dir.). *La francophonie haïtienne et la francophonie internationale : apports d'Haïti et du français haïtien*. Boston, JEBKA Editions

GOVAIN, R. (2021b). La nasalisation en créole haïtien : aspects diachroniques et synchroniques. Choppy, P.T., & Vel, A.J. *Créoles : enjeux éducatifs et culturels*, Actes du XVIème colloque international des études créoles, Seychelles, 2018, Université des Seychelles, UniSey Press, Seychelles, 379-395. Disponible sur https://unisey.ac.sc/wp-content/uploads/UniSey-Press_2021-Actes-du-XVIeme-colloque-international-des-etudes-creoles.pdf

GOVAIN, R. (2022). *La question linguistique haïtienne : histoire, usages et description* (HDR Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis).

GRANT, A. P. (1995). Article agglutination in Creole French: a wider perspective. *From contact to creole and beyond*, (1), 149.

GUILLEMIN, D. (2009). Change in Noun Denotation Triggers a New Determiner System : The Case of Mauritian Creole. Selected Papers from the 2009 *Conference of the Australian Linguistic Society*, edited by Yvonne Treis et Rik De Busser. <http://www.als.asn.au>

HAASE, A. (1975). *Syntaxe française du XVIIe siècle*, Nouvelle édition remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave.

HAGEMEIJER, T. (2009). Initial vowel agglutination in the Gulf of Guinea creoles. *Complex processes in new languages*, 29-50.

HAUGEN, E. (1971). The ecology of language. *The Linguistic Reporter*. Supplément 25, 19- 26. Reprinted in Haugen 1972: 324-329.

HAZAËL-MASSIEUX, M.-C. (2008). *Textes anciens en créole français de la Caraïbe: Histoire et analyse*. Éditions Publibook.

HAZAËL-MASSIEUX, M.-C. (2002). Les créoles à base française: une introduction. *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence (TIPA)*, 21, 63-86.

HENRI, F. (2010). A constraint-based approach to verbal constructions in Mauritian: morphological, syntactic and discourse-based aspects. Université Paris Diderot, Paris 7.

HENRI, F. & BONAMI O. (2019). Prédire l'agglutination de l'article en mauricien, *Faits de langues* 49(1), 113-138.

HOFMANN, L. (2014). The Reanalysis of Determination in French-based Creole Languages.

HUMBOLDT, W. V. (1822). 1985. *Ueber das Entstehen der grammatischen Formen, und ihren Einfluss auf die Ideenentwicklung*. reprinted in: *Über die Sprache : Ausgewählte Schriften*, ed. by Jürgen Trabant.

HYPPOLITE, M. P. (1949). *Les origines des variations du créole haïtien*. Port-au-Prince : Imprimerie de l'État.

JALENQUES, P. (2002). Étude sémantique du préfixe "re" en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle. *Langue française*, 74-90.

JARVIS, S. & PAVLENKO, A. (2008). *Crosslinguistic influence in language and cognition*. Routledge.

JOURDAIN, E. (1955). Le verbe en créole Martiniquais. *De West-Indische Gids*, 35, 39-58. Karthala, (Hommes et Société)

JOURDAIN, E. (1956). *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*. Paris : Klincksieck

KAYE, J., & LOWENSTAMM, J. (1984). De la syllabacité. In F. Dell, D. Hirst, and J.-R. Vergnaud, ed., *Forme sonore du langage*, Hermann, Paris.

KAYE, J., LOWENSTAMM, J., & VERGNAUD, J. R. (1985). The internal structure of phonological elements: a theory of charm and government. *Phonology*, 2(1), 305-328.

KAYE, J., LOWENSTAMM, J., & VERGNAUD, J. R. (1990). Constituent structure and government. In phonology. *Phonology*, 7(1), 193-231.

KIHM, A. (2006). Le paradoxe créole, exemplier de la communication au colloque en hommage à Pierre Encrevé Faire sens, Paris, 16-18 octobre 2006.

KIHM, A., et LAKS, B. (1989). De l'accent en kriyol. *Linx* 20(1), 89-111.

LADHAMS, J. (2012). Article Agglutination and the African contribution to the Portuguese-based Creoles. In Bartens A. et Baker P. (eds.). *Black through White*. London, Battlebridge Publications.

LAINY, R. (2010). *Temps et aspect dans la structure de l'énonciation rapportée: comparaison entre le français et le créole haïtien* (Thèse de doctorat, université de Rouen).

Langacker, R. W. (1987). *Foundations of cognitive grammar: Theoretical prerequisites* (Vol. 1). Stanford Californie, Stanford University Press.

LASS, R. (1997). *Historical linguistics and language change* (Vol. 81). Cambridge University Press.

LEFEBVRE, C. (1996). The tense, mood, and aspect system of Haitian Creole and the problem of transmission of grammar in creole genesis. *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 11(2), 231-311.

LEFEBVRE, C. (1998). *Creole Genesis and the Acquisition of Grammar: The Case of Haitian Creole*. *Cambridge Studies in Linguistics*; 88. Cambridge University Press. New York.

LEFEBVRE, C. (1999). Substratum semantics in the verbal lexicon of Haitian creole. *Studies in Language. International Journal sponsored by the Foundation "Foundations of Language"*, 23(1), 61-103.

LEONARD J.L. (2016). Éloge des créoles... et structure des langues Université Paris-Sorbonne (EA 4509 : STIH), Journées internationales des langues, cultures créoles et brésiliennes (ITIC et Praxiling), 24 et mardi 25 octobre 2016, Université Paul-Valéry Montpellier 3.

LEONARD, J.L. (2017). Écologie (socio) linguistique: évolution, élaboration et variation. *Langage et société* 2, 267-282.

LEHMANN, C. (1995), *Thoughts on Grammaticalization* (LINCOM studies in Theoretical Linguistics 01), München / Newcastle, Lincom Europa.

LEVENSHTAIN, V. I. (1966). Binary codes capable of correcting deletions, insertions, and reversals. In *Soviet physics doklady* (Vol. 10, No. 8, 707-710).

LOWENSTAMM, J. (1996). CV as the only syllable type. *Current trends in phonology : Models and methods*, 2, 419-441.

MAMODE, M.L. (2013). À l'encontre des présupposés linguistiques: morphologie flexionnelle et dérivationnelle du créole mauricien. In *Proceedings of the Bilingual Workshop on Theoretical Linguistics*.

MANIGAT, M. (2007). Mots Créole du Nord d'Haïti ; Origines-Histoires-Souvenir. Coconu Creek FL, Éduca Vision Inc.

- MCCRINDLE, K.L. (2000). *Temps, mode et aspect, les créoles des Caraïbes à base lexicale française*. Thèse de doctorat
- MCQUEEN, J.M. (1998). Segmentation of continuous speech using phonotactics. *Journal of memory and language*, 39(1), 21-46.
- MCWHORTER, J. & PARKVALL, M. (2002). Pas tout à fait du français, une étude créole. *Études Créoles XXV-1*, 179–231.
- METRAUX, A. (1958). *Le vaudou haïtien [Haitian Vodou]*. Paris, Gallimard.
- MOREAU M-L (1997). *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga.
- MORIN, Y.C. (1982). De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec : notes sur les clitiques et la liaison. *Revue québécoise de linguistique*, 11(2), 9-47.
- MOUNIN, G. (2004). Dictionnaire de la linguistique, puf.
- MUFWENE, S. S. (2001). *The ecology of language evolution*. New York, Cambridge University Press.
- Mufwene, S. S. 2005. *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*. Paris: L'Harmattan.
- MUFWENE, S. S. (2008). *Language evolution: Contact, competition and change*. Bloomsbury Publishing.
- MUFWENE, S. S. (2013). Simplicity and Complexity in Creoles and Pidgins: What's the Metric? *Journal of Language Contact*, 6(1), 161-179.
- MUFWENE, S. S. (2021). Créoles. *Langage et société*, (HS1), 81-86.
- PARKVALL, M. (2008). The simplicity of creoles in a cross-linguistic perspective. In : *Language Complexity: Typology, contact, change*. Matti Miestamo, Kaius Sinnemäki et Fred Karlsson (eds). Studies in Language Companion Series, 94, 265–285.
- PAUL, M. (2021). Les modalités du futur en créole haïtien. (Thèse de doctorat, université paris 8 Vincennes–Saint-Denis).
- POMPILUS, P. (1976). *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien / morphologie et syntaxe*. Port-au-Prince, Éditions Caraïbes.
- POMPILUS, P. (1985). *Le problème linguistique haïtien*. Port-au-Prince: Imprimerie Deschamps
- RENE, J.F. (2018). *L'agglutination en créole haïtien. Interface syntaxe / sémantique*. Mémoire de Master, linguistique descriptive, Faculté de Linguistique Appliquée, Université d'état d'Haïti.

- ROBERTSHAW, M. (2019). L'Ouverture, 1901–1915: Sylvain, the École Nationale, and the opening of a Haitian Creole debate. *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies/Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, 44(1), 22-39.
- SAINT MARTIN, W. (2005). *Les formes des pronoms personnels de l'haïtien et leur place en comparaison avec celles du français*. Thèse de doctorat. University of Georgia.
- SCHEER T. (2004). *A lateral Theory of Phonology vol.1: What is CVCV and what it should be ?* Mouton de Gruyter, Berlin.
- SCHEER, T. (2015). *Précis de structure syllabique. Accompagné d'un appareil critique*. ENS éditions.
- SCHRAMM, M. (2014). *The emergence of creole syllable structure: A cross-linguistic study* (Vol. 554). Walter de Gruyter GmbH & Co KG.
- SEUREN, P.A. (1990). Verb syncope and predicate raising in Mauritian Creole. *Linguistics* 28(4), 809-844.
- STEELE, J., & BROUSSEAU, A.-M. (2006). Parallels in process: Comparing Haitian Creole and French learner phonologies. *Language Acquisition and Language Disorders*, 42, 331.
- STRANDQUIST, R.E. (2005). *Article Incorporation in Mauritian Creole*. Thèse de doctorat, University of Victoria.
- SYEA, A. (1992). The short and long form of verbs in Mauritian creole: functionalism versus formalism. *Theoretical Linguistics*, Volume 18 (1) – Jan 1, 1992
- SYLVAIN, S. 1979 [1936]. *Le créole haïtien: morphologie et syntaxe*. Imprimerie De Meester.
- TAKAHASHI, S., & GRAČANIN-YUKSEK, M. (2008). Morphosyntax of movement dependencies in Haitian Creole. *Syntax*, 11(2), 223-250.
- THOMASON, S.G. & KAUFMAN, T. (1992). *Language contact, creolization, and genetic linguistics*. University of California Press.
- TRAMUTOLI, L. (2021). "Abstract Objects" in *Creole Languages: A Study on Guadeloupean Creole and Other French-based Creoles*. LED, Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto.
- TROUILLOT, J. (2003). *Diksyonè Kreyòl Karayib*. Port-au-Prince. Université Caraïbes
- VALDMAN, A. (1978). *Le créole: structure, statut et origine*. Vol. 8, No. 1. Persée-Portail des revues scientifiques en SHS.
- VALDMAN, A. (1981). *Haitian Creole-English-French Dictionary: Haitian Creole dictionary* (Vol. 1). Indiana University, Creole Institute.

VALDMAN, A. (2005). Vers la standardisation du créole haïtien. *Revue française de linguistique appliquée*, 10(1), 39-52.

VALDMAN, A. (2015). L'Akademî Kreyòl Ayisyen et la standardisation du créole haïtien. *Études Créoles*, Vol. XXXIII n°1.

VAN DER WAL, J., & Veenstra, T. (2015). The long and short of verb alternations in Mauritian Creole and Bantu languages. *Folia Linguistica*, 49(1), 85-116.

VAN HOUT, G. (1975). Franc-math. Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne. *Études de Linguistique Appliquée*, (19), 96-103.

VEENSTRA, T. (2003). What verbal morphology can tell us about creole genesis: The case of French-related creoles. *Phonology and morphology of creole languages*, 293-314.

VEENSTRA, T. (2007). Creoles as beyond the Basic Variety. In *Society for Pidgin and Creole Linguistics meeting, Linguistic Society of America Annual Conference*.

VEENSTRA, T. (2011). *Grammatical Aspects of the Bantu Diaspora*. RMCA, Tervuren.

VERNET, P. (1984). *Langues, éducation et société en Haïti*. Thèse de Doctorat, Université Paris V (2 tomes).

VERNET, P. (2000). *Diksyonè Agrikòl*, Imprimerie Editions des Antilles S.A, Port-au-Prince.

VERONIQUE, D. (1983). *Analyse contrastive, analyse d'erreurs. Une application de la linguistique à la didactique des Langues II*. 3 tomes. Thèse de doctorat.

VERONIQUE, G. D. (2007a). *Ki en haïtien, en mauricien et dans quelques autres créoles français. Parcours de la phrase: Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*. Gap: Éditions Ophrys.

VERONIQUE, G. D. (2007b). "Infinitifs" et "participes" dans les créoles français. *Faits de langues*, 30(1), 23-32.

VERONIQUE, G. D. (2021). Convergence, congruence et créolisation. Quelques réflexions à partir de l'«agglutination nominale» dans les langues créoles françaises. *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, (37).

VÉRONIQUE, D. et KIHM, A. (2006). «Origine du langage, changements linguistiques et reconstruction» Atelier A : Histoire de la créolistique. *Biennale d'Histoire des Théories linguistiques*, 28 août au 1er septembre 2006, Ile de Porquerolles (Var), Histoire des Représentations de l'Origine du langage et des langues.

VILLOING, F., & DEGLAS, M. (2018). Des lexèmes à forme unique: comment le créole réanalyse les dérivations du français. *The lexeme in descriptive and theoretical morphology*, 4, 119.

VOEGELIN, C. F., VOEGELIN, F. M., & SCHUTZ JR, N. W. (1967). The language situation in Arizona as part of the Southwest culture area. *Hymes, D.-Bittle, WE (a cura di), Studies in*

Southwestern Ethnolinguistics: Meaning and History in the Languages of the America Southwest, The Hague: Mouton.

WITTMANN, H., & FOURNIER, R. (1982). L'agglutination nominale en français colonial (populaire et créole). *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 2, 185-209.

ZRIBI-HERTZ, A. & LIPOOKTAN L.J., (1987), « Gouvernement et Syntagme Verbal: A propos de la troncation verbale en Créole Mauricien. » *Documents de travail* – Université Paris 8 (1), 57-86.

ZRIBI-HERTZ A. & GLAUDE, H. (2012) Verb focus in Haitian: from lexical reiteration to Predicate Cleft. E. O. Aboh, N. Smith & A. Zribi-Hertz. *The morphosyntax of reiteration in creole and non-creole languages*, John Benjamins, 77-134, Creole Language Library. {hal-00676155}

ZRIBI-HERTZ, A., JEAN-LOUIS, L. (2014). From Noun to Name: definiteness marking in Modern Martinikè. In P. Cabredo Hofherr and A. Zribi-Hertz (eds). *Crosslinguistic studies on Noun Phrase structure and reference*. Brill, Syntax and Semantics, 39 : 269-315

Liste des figures

- FIGURE 1.- Carte d'Haïti, Jacques Leclerc, 2010,
- FIGURE 2.1.- Les quatre théories de la créologénèse, Jean Léo Léonard, 2016
- FIGURE 2.2.- Modèle écologie du langage dans Mufwene (2001)
- FIGURE 3.1.- ALHa de D. Fattier, carte des points d'enquête, pages XXXIX, Volume III
- FIGURE 3.2.- ALHa de D. Fattier, carte [*mwen menm*] 1987, pages 32, Volume VI
- FIGURE 3.3.- ALHa de D. Fattier, carte 1983, [*mwen an*], pages 24, Volume VI
- FIGURE 3.4.- ALHa de D. Fattier, carte 1984, [*nan kabann mwen*], pages 26, Volume VI
- FIGURE 3.5.- ALHa de D. Fattier, carte 1985, [possessifs] pages 28, Volume VI
- FIGURE 3.6.- ALHa de D. Fattier, carte 2007, [*pa m, kin a m*], pages 66, Volume VI
- FIGURE 3.7.- ALHa de D. Fattier, carte 2007, [*pa ou, kin a ou*], pages 66, Volume VI
- FIGURE 3.8.- ALHa de D. Fattier, carte 1989, [*li, i*], pages 36, Volume VI
- FIGURE 3.9.- ALHa de D. Fattier, carte 1995, [*li, i*], pages 45, Volume VI
- FIGURE 3.10.- Distance de Ward (CAH), lexicale, 3 intervalles : carte
- FIGURE 3.11.- Distance de Ward (CAH), lexicale, 3 intervalles : dendrogramme
- FIGURE 3.12.- Analyse factorielle lexicale, 3 intervalles
- FIGURE 3.13.- Distance de Ward (CAH), lexicale, 3 intervalles : carte
- FIGURE 3.14.- Distance de Ward (CAH), lexicale, 3 intervalles : dendrogramme
- FIGURE 3.15.- Analyse factorielle lexicale, 3 intervalles
- FIGURE 3.16.- Point de référence : Nord-ouest (point 2 : Jean Rabel), Phonologie
- FIGURE 3.17.- Point de référence : Centre (point 7 : Hinche). Phonologie
- FIGURE 3.18.- FL (prépositionnelle) du pronom adjectival 1S (« à moi » pour 'mien/ne')
- FIGURE 3.19.- FL à V2 réduite *marikaj* pour 'marécage' (en gris : données manquantes)
- FIGURE 3.20.- Distance de Ward (CAH), agglutination consonantique, 3 intervalles : carte
- FIGURE 3.21.- Distance de Ward (CAH), agglutination consonantique, 3 intervalles : dendrogramme
- FIGURE 3.22.- Distance de Ward (CAH), agglutination syllabique, 3 intervalles : carte

FIGURE 3.23.- Distance de Ward (CAH), agglutination syllabique, 3 intervalles : dendrogramme

FIGURE 3.24.- Distance de Ward (CAH), aphérèse, 3 intervalles : carte

FIGURE 3.25.- Distance de Ward (CAH), aphérèse, 3 intervalles : dendrogramme

FIGURE 3.26.- Distance de Ward (CAH), phonologie et morphologie, 3 intervalles : carte

FIGURE 3.27.- Distance de Ward (CAH), phonologie et morphologie, 3 intervalles : dendrogramme

FIGURE 3.28.- ALHa de D. Fattier, cartes 817&818, [*li, l, y*] pages 163, Volume IV

FIGURE 3.29.- ALHa de D. Fattier, carte 1401, [*ni*] pages 25, Volume V

FIGURE 3.30.- ALHa de D. Fattier, carte 1118, [*an m, ni*], pages 351, Volume IV

FIGURE 3.31.- ALHa de D. Fattier, Cartes 815 & 816, [*i, li*], pages 162, Volume IV

FIGURE 4.1.- Prosthèse agglutinée : typologie

FIGURE 4.2.- Les origines des traits formant les mots agglutinés morphophonologiques (syllabique)

FIGURE 4.3.- les origines des traits formant les mots agglutinés (consonantique)

FIGURE 4.4.- Données numériques sur l'agglutination syllabique et consonantique en CH

FIGURE 5.1.- Les quatre types de syllabes à l'initiale des mots tronqués

FIGURE 5.2.- Données numériques sur les voyelles initiales effacées en CH

FIGURE 5.3.- Données numériques sur les types de syllabes initiales effacés en CH

FIGURE 5.4.- Données numériques sur les types de syllabes initiales effacés en CH

FIGURE 6.1.- ALHa de D. Fattier, carte 1972, [*déterminant*], page 3, volume VI

FIGURE 6.2.- ALHa de D. Fattier, carte numéro 2227, [*li, l, y*], page 102, volume VI

FIGURE 6.3.- ALHa de D. Fattier, carte numéro 1983, [*an mwen*], page 24, volume VI

FIGURE 8.1.- Métaplasmes des étymons de la langue lexificatrice

Liste des tableaux

TABLEAU 1.1.- : Pronoms personnels, possessifs et relatifs
TABLEAU 1.2.- : Verbes et apocope
TABLEAU 1.3.- : Noms et agglutinations
TABLEAU 1.4.- : Verbes et aphérèse
TABLEAU 1.5.- : Autres particules
TABLEAU 1.6.- : Verbes et aphérèse
TABLEAU 1.7.- : Agglutination CMA/CH
TABLEAU 1.8.- : Agglutination FC/FL
TABLEAU 1.9.- : Pronoms personnels et possessifs
TABLEAU 1.10.- : Pronom relatif
TABLEAU 1.11.- : Marqueurs TMA
TABLEAU 1.12.- : Marqueur de négation
TABLEAU 1.13.- : Aphérèse syllabe initiale
TABLEAU 1.14.- : Aphérèse syllabe initiale
TABLEAU 2.1.- : Aphérèse des voyelles initiales dans trois créoles
TABLEAU 2.2.- : Saturation des attaques vides dans trois créoles
TABLEAU 2.3.- : Le préfixe [de-] privatif en CH et en Martiniquais
TABLEAU 2.4.- : Le préfixe de la réitération en CH et en CR
TABLEAU 2.5.- : Aphérèse (v) par monosyllabation
TABLEAU 2.6.- : Aphérèse (v) par disyllabation simple
TABLEAU 3.1.- Les pronoms personnels, les déterminants possessifs et le relatif “ <i>ki</i> ”
TABLEAU 3.2.- Auxiliaires mode, temps, aspects et verbes
TABLEAU 3.3.- Négation et préposition
TABLEAU 3.4.- Le pronom 1s dans une focalisation
TABLEAU 3. 5.- : Synthèse des cartes : 1983 -1984 - 1985
TABLEAU 3.6.- : Synthèses des cartes : 2007 et 2008
TABLEAU 3.7.- : Synthèse des cartes : 1989 – 1995 et 1996
TABLEAU 3.8.- : Fragment de la micro-base de données phonologiques tirées de l’ALHa
TABLEAU 3.9.- : Fragment de la micro-base de données lexicales tirées de l’ALHa de D. Fattier
TABLEAU 3.10.- : Fragment de la micro-base de données phonologiques tirées de l’ALCHA

TABLEAU 3.11.- : Fragment de la micro-base de données saturation d'attaque vide de l'ALCHA

TABLEAU 3.12.- : Fragment de la micro-base de l'agglutination syllabique de l'ALCHA

TABLEAU 3.13.- : Fragment de la micro-base de données des pronoms de l'ALCHA

TABLEAU 3.14.- : Aire dialectale Sud

TABLEAU 3.15.- : Aire dialectale Nord

TABLEAU 3.16.- : Aire dialectale Sud

TABLEAU 3.17.- : Aire dialectale Nord

TABLEAU 3.18.- : Aire dialectale Sud

TABLEAU 3.19.- : Aire dialectale Nord

TABLEAU 3.20.- : Aire dialectale Sud

TABLEAU 3.21.- : Aire dialectale Nord

TABLEAU 3.22.- : Aire dialectale Sud

TABLEAU 3.23.- : Aire dialectale Nord

TABLEAU 3.24.- : Aire dialectale Sud

TABLEAU 3.25.- : Aire dialectale Nord

TABLEAU 4.1.- : Agglutination des inaliénables

TABLEAU 4.2.- : Agglutination avec préfixe prépositionnel

TABLEAU 4.3.- : Agglutination forme courte/forme longue

TABLEAU 4.4.- : Agglutination d'origine espagnole

TABLEAU 4.5.- : Agglutination Malgache et Anglaise

TABLEAU 4.6.- : Agglutination forme courte/forme longue

TABLEAU 4.7.- : Les formes : N/*la*-N [Déterminant défini]

TABLEAU 4.8.- : Les formes : N/*le*-N [Déterminant défini]

TABLEAU 4.9.- : Les formes : N/*les*-N [Déterminant défini]

TABLEAU 4.10.- : Les formes : N/*ma*-N, N/*mon*-N [Déterminant possessif]

TABLEAU 4.11.- : Les formes : N/*di*-N [Préposition]

TABLEAU 4.12.- : Les formes : N/*di*-N [Déterminant partitif]

TABLEAU 4.13.- : Les formes : N/*les*-(*z*)-N, N/*mes*-(*z*)-N [Déterminant défini et possessif]

TABLEAU 4.14.- : Les formes : N/*n*-N [Déterminants possessifs ou déterminants indéfinis]

TABLEAU 4.15.- : Les formes : N/*z*-N [Liaison du pluriel]

TABLEAU 4.16.- : Les formes : N/*r*-N [liaison de la préposition “*pour*”]

TABLEAU 4.17.- :	Les formes : N/d-N [la préposition “de “]
TABLEAU 4.18.- :	Les formes N/l’-N [dét. défini + N]
TABLEAU 4.19.- :	Les formes : N/dl-N [dét. partitif + N]
TABLEAU 4.20.- :	Les formes : N/w-N [liaison “r “ de la préposition “pour “ comme un hiatus]
TABLEAU 4.21.- :	Les formes : N/w-N [prosthèse neutre “w “+ N]
TABLEAU 4.22.- :	Les formes N/w-N [prosthèse neutre [ʒ] + N]
TABLEAU 4.23.- :	Les formes : N/w-N [prosthèse neutre “ [ʒ] “+ N], variantes
TABLEAU 4.24.- :	Les cas d’i-créole et e-créole
TABLEAU 4.25.- :	Les formes agglutinées avec une nasalisation
TABLEAU 4.26.- :	Homographie, homophonie
TABLEAU 4.27.- :	Agglutination à forme fixe
TABLEAU 4.28.- :	Agglutination formes alternées
TABLEAU 4.29.- :	Formes exprimant des espaces et des lieux de la vie sociale
TABLEAU 4.30.- :	Formes exprimant des concepts abstraits et des institutions
TABLEAU 5.1.- :	Aphérèse (v) par monosyllabation
TABLEAU 5.2.- :	Aphérèse (v) par disyllabation simple
TABLEAU 5.3.- :	Aphérèse (v) par disyllabation avec terminaison
TABLEAU 5.4.- :	Aphérèse (v) par disyllabation/ attaque branchante
TABLEAU 5.5.- :	Aphérèse (v) par trisyllabation
TABLEAU 5.6.- :	Aphérèse [CV] par disyllabation
TABLEAU 5.7.- :	Aphérèse [CV] par trisyllabation
TABLEAU 5.8.- :	Etymons à syllabe initiale vocalique [a, ã, e, ε, ê, i, o, u]
TABLEAU 5.9.- :	Etymons français à syllabe [ɔ] et [ɔ̃]
TABLEAU 5.10.- :	Verbes et substantifs déverbaux affixés
TABLEAU 5.11.- :	Etymons avec le préfixe [de-]
TABLEAU 5.12.- :	Etymons avec le préfixe [de-]
TABLEAU 5.13.- :	Etymons avec le préfixe [de-]
TABLEAU 5.14.- :	Etymons avec le préfixe [de-]
TABLEAU 5.15.- :	Verbes et substantifs déverbaux affixés
TABLEAU 5.16.- :	Adjectifs affixés
TABLEAU 5.17.- :	Deux formes avec chacune une valeur sémantique
TABLEAU 5.18.- :	Fausses coupures [re-]

TABLEAU 5.19.-:	Étymons avec la syllabe initiale [syʁ]
TABLEAU 5.20.-:	Étymons français
TABLEAU 5.21.-:	Étymons et préfixes d'origine substratistes
TABLEAU 5.22.-:	Étymons à préfixe non conforme au français
TABLEAU 5.23.-:	Aphérèse des étymons verbaux
TABLEAU 5.24.-:	Les substantifs déverbatifs
TABLEAU 5.25.-:	Aphérèses étymons nominaux
TABLEAU 5.26.-:	Agglutination consonantique et aphérèse
TABLEAU 5.27.-:	Étymons avec une même valeur sémantique que la FC
TABLEAU 5.28.-:	Étymons avec une valeur sémantique différente de la FC
TABLEAU 5.29.-:	Étymons avec le préfixe [de-]
TABLEAU 5.30.-:	Étymons avec le préfixe [de-]
TABLEAU 6.1.-:	Les pronoms personnels du CH
TABLEAU 6.2.- :	Distribution des FC des pronoms en position sujet et objet
TABLEAU 6.3.- :	Distribution des FC des pronoms dans une subordonnée complétive
TABLEAU 6.4.- :	Les déterminants possessifs (singulier) du CH
TABLEAU 6.5.- :	Les déterminants possessifs du CH et le nombre pluriel des noms
TABLEAU 8.1.- :	Les terminaisons des verbes en CH
TABLEAU 8.2.- :	Des étymons verbaux français
TABLEAU 8.3.- :	Des étymons substantivaux
TABLEAU 8.4.- :	Nasalisation
TABLEAU 8.5.- :	Des étymons anglais
TABLEAU 8.6.- :	Des étymons espagnols
TABLEAU 8.7.- :	Verbes à terminaison [i] ou [ɛ]
TABLEAU 8.8.- :	Verbes à terminaison [ɛ] ou [ɛt]
TABLEAU 8.9.- :	Verbes à terminaison [i], [wi] ou [ui]
TABLEAU 8.10.- :	Verbes à terminaison [we], [wɛ], [wa] et [o]
TABLEAU 8.11.- :	Verbes à terminaison – voyelle orale+ Cons. + re
TABLEAU 8.12.- :	Verbes à terminaison – V (nasale) + DRE
TABLEAU 8.13.- :	Réanalyse des verbes particuliers
TABLEAU 8.14.- :	Réanalyse d'autres verbes particuliers

TABLEAU 8.15.- : Les verbes légers

TABLEAU 8.16.- : Domaine nasal étendu à l'attaque et au noyau

TABLEAU 8.17.- : Nasalisation et labialisation

TABLEAU 8.18.- : Domaine nasal restreint à l'attaque

TABLEAU 8.19.- : Nasalisation

TABLEAU 8.20.- : V-légers lexicaux

TABLEAU 8.21.- : V/Auxiliaire aspectuel

TABLEAU 8.22.- : V/Auxiliaire modal

TABLEAU 8.23.- : Les types de verbes du CH

TABLEAU 9.1.- : Récapitulatif numérique des lexèmes et de morphèmes à FC/FL en CH